

SERMONS

SUR .

DIVERS TEXTES

DE

L'Ecriture Sainte.

PAR

GASPAR CAILLARD,
PASTEUR à DUBLIN.



A DUBLIN

Pour J. SMITH & W. BRUCE,
M DCC XXVIII.

STERILIZATION

FOR

DISINFECTANTS

OF

LIFE-BOATS

FOR

USE OF THE

PASTEURIZATION



FOR THE

USE OF THE

DISINFECTANT

A MONSIEUR

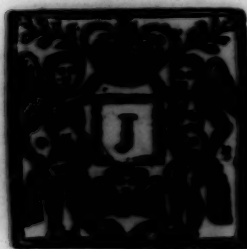
Theophile Desbrisay,

CAPITAINE de CAVALERIE

DANS

Les Armées du ROI.

MONSIEUR,



'AI eû mes raisons pour publier ce Volume de Sermons; & j'en ai de très fortes pour vous le dedier. Le present que je vous fais, est
peu

peu considerable en lui
même: mais tel qu'il est,
je me flatte que vous le
recevrez avec bonté.
Je vous donne ce qui
dépend de moi. S'il é-
toit en mon pouvoir de
reconnoître autrement
les obligations que je
vous ai, vous auriez
tout lieu d'être satisfait
de ma reconnoissance.

NE craignez point,
MONSIEUR, que je vous
fatigue par des louanges
outrées, ou insipides.
avec

Elles ne feroient ni de
vôtre gout, ni du mien.
Ce que je puis dire, &
avec verité, c'est que
j'ai trouvé en vous, un
des plus precieux biens
de la vie; un ami ten-
dre, sage, éclairé, qui
joint aux qualitez de
l'honnête homme, tou-
tes les Vertus du Chré-
tien. Aussi rien ne peut
égaler les sentiments
d'estime & de tendresse
que j'ai pour vous: &
par cet endroit, j'ose
dire, que je merite en
a quel-

quelque sorte, l'amitié
dont vous m'honorez.
Je suis,

MONSIEUR,

Votre tres humble,

Et tres obeissant Serviteur,

GASPAR CAILLARD.

TABLE

TABLE
DES
SERMONS.

SERMON I.

Contre l'Intolerance.

ET le Maître dit au Serviteur;
va dans les chemins & le long
des bûches, & contrains les d'en-
trer, afin que ma Maison soit
remplie. Luc. xiv. 23. P. 1.

SERMON II

**Sur les justes bornes de la Tole-
rance.**

Et le Maître dit au Serviteur, &c.
P. 31.
SER.

TABLE des SERMONS.

SERMON III.

Sur l'Incarnation du Fils de Dieu.

La Parole a été faite chair, & a
habité parmi nous, & nous avons
contemplé sa gloire; une gloire
comme la gloire de l'unique Fils
du Père, pleine de grace & de
vérité. Jean I. 14. p. 61.

SERMON IV.

Sur l'habitation du Fils de Dieu
parmi les hommes.

La Parole a été faite chair, & a
habité parmi nous, &c. p. 91.

SERMON V.

Sur la facilité des commande-
ments de Dieu.

Ses commandements ne sont point
graves. 1 Jean v. 3. p. 125.
SER-

TABLE des SERMONS.

SERMON VI.

Sur la facilité des commandements de Dieu.

*Ses commandements ne sont point
griefs, X 1 Jean v. 3. p. 155.*

SERMON VII.

Sur la facilité des commandements de Dieu.

*Ses commandements ne sont point
griefs, IX 1 Jean v. 3. p. 199.*

SERMON VIII.

Sur l'envie.

*Ton œil est il malin de ce que je suis
bon? Matth. xx. 15. p. 133.*

SERMON IX.

*Je vous ai montré en toutes choses
qu'en travaillant ainsi il faut su-
porter*

TABLE des SERMONS.

*porter les infirmes, & se souvenir
des paroles du Seigneur Jesus;
qui a dit; Que c'est une chose
plus benoiste de donner que de
recevoir. Act. xx. 35. p. 279.*

SERMON X.

Sur les Afflictions.

*Or nous savons aussi que tous les chos-
ses aident ensemble un bien à
ceux qui aiment Dieu. Rom. viii.*

SERMON XI.

Sur la frequente Communion.

*Faites ceci en memoire de moi. Luc.
xxii. 19. p. 339.*

SERMON XII.

A LA

A

L I S T

OF THE

SUBSCRIBER'S NAMES.

A.

MAJOR Alefieu.
Mr. John Allenet, 2 Books.
Mrs. Eliz. Arabin.
Mrs. Jane Arabin.
Mrs. Jane Mary Arabin.
John Arabin, Esq;
John Archer, Esq;
Mr. Mathurin Ardouin, Senior.
Mr. Mathurin Ardouin, Junior.
Mrs. d'Affa.
Mr. Autenville, Junior.

B.

SUBSCRIBER'S NAMES.

B

MR. Thomas Baker.
Lieutenant Isaac Bancons, Six
Books.

Mr. John Bardin.

Mr. Jacob Barré.

Mr. Peter Barré.

Mr. Benjamin Barrington, T. C. D.

Mrs. Mariane Bayse.

Mr. Beauchant.

Captain Solomon Beaufort.

Mr. Peter Bere.

Mr. Stephen Beringuier.

Mr. John Bertrand.

Mr. Peter Bessard.

Captain Peter la Billere.

Captain Hector Boifrand.

Mr. Bonbounous.

Mr. David Bonnet.

The Reverend Mr. Bonneval.

Captain Borough.

Mr. James Borliquot.

M. George Boyd.

Daniel Brisac, Esq;

Mr. Theophilus Brocas, A. B.

Mr. Peter Brunett.

Mr. James Brustti.

Mr. Buliot.

Mr. John Bureau.

C,

SUBSCRIBER'S NAMES.

C.

Captain Ruben Caillaud.
Mr. Peter Calage.
Captain Daniel Calvairac.
Mr. Castlefranc.
Captain Castelneau.
Captain Peter Caudier, Two Books.
Mr. John Celles, Three Books.
David Chaigneau, Esq; Six Books.
Major Champagné.
Mrs. Mary de la Rochefoucault de
Champagné.
Mr. Charles
Mr. John Chauvet.
Mr. Peter Chelar.
Captain Philip Chenevix.
Mr. Claufade.
Nathaniel Clements, Esq;
Major Achilles Colombine.
Reverend Mr. Alexander Colvin.
Captain Combecrofe.
Captain John Corneille.
Mr. Cossart.
Mrs Courbet.
Mark Anthony Creissel, Esq;

b

D.

SUBSCRIBER'S NAMES.

D.

MAjor Daniel.
Reverend Mr. Charles Darassus.
Major Degesne.
Lieutenant Albret Desbrisay.
Captain Theoph. Desbrisay. 6 Books.
Captain Joshua Desloires.
Reverend Mr. Desvories, Two Books.
Rev. Mr. Richard Dobbs, F. T. C.
Mr. William Doyle, A. B.
Rev. Dean Ducasse.
Joseph Ducasse, Esq;
Lieut. Henry Duffeau.
Lieut. Charles Dumas.
Capt. Dumeny.
Rev. Mr. John Durand.

E.

MR. Samuel Edwards.

F.

MR. Farie.
Capt. Fenouillet.
Mr. James Foucault.
Rev. Mr. Paul St. Ferréol.
Rev. Mr. James Fontaine, Five Books.
Lieut. Henry Frencquefort.
Mr. John Freeboor.

G.

SUBSCRIBER'S NAMES.

G.

Coll. Gaston de St. Germain.
Mr. Gervais of Dame-street.
Capt. Gignous.
Capt. Guion.

H.

Capt. Hector Hamon.
Capt. Isaac Hamon.
Mr. Francis Hutcheson.

I.

MR. William Johnston.

L.

Capt. Anthony Labastide.
Mr. Joseph Labat.
Major Isaac de l'Aigle.
Mr. John Lagardère.
Mrs. Lalande.
Capt. Louis Lamalquiére.
Lieut. Peter Lamanderie.
Capt. Lamangottiére.
Capt. Samuel Lamotte.
Major Charles Lancaster.
Mrs. Laplacette.

SUBSCRIBER'S NAMES.

Mr. Laporte.
Mr. David Latouche, Senior.
Mr. David Latouche, Junior. 6 Books.
Rev. Mr. Lavalade.
Mr. Lavit.
Mr. Peter Le Clerc.
Lieut. Letablère.
The Honourable Col. Ligonier.
Mr. Loulie.

M.

CApt John Maffilos.
Rev. Mr. Mathurin, Two Books.
John Maxwell, Esq;
Mr. Samuel Mazière.
Rev. Mr. Nich. Milley.
Mrs. Martha Molié, Two Books,
Mr. Daniel Mollineux, A. B.
Major Morel.
Mr. Peter Metge.
Mr. Myret.

N.

CApt. Nicholas.

P.

REV. Mr. Pallard.
Rev. Doctor St. Paul. Six Books.
Mr. St. Peau.
Capt. Pechel. Mrs.

SUBSCRIBER'S NAMES.

Mrs. Magd. Pellat.
Miss Marg. Pelletreau.
Rev. Mr. Pellifier, F. T. C.
Coll. (Le grand du) Petitboise.
Mr. Plaince.
Mr. Peter Poey.
Capt. Poncet.
Capt. Portail.
Alderman John Porter.

R.

Capt. John Ramsey.
Lieut. James Razous.
Mr. Peter Regnaul.
Mr. James Reguett.
Mr. John Rieussset.
Mr. Peter Rieussset.
Mr. Peter David Rieussset.
Mad. de Rochebrune.
Mr. Andrew Rutland.

S.

THE Right Hon. Lady Strangford.
Mr. Sandoz.
Rev. Dean Saurin, Six Books.
Mr. John St. Sauveur.
Mr. Seigne.
Mrs. Seigne.

Mr.

SUBSCRIBER'S NAMES.

Mr. Paul Sieging.
Mrs. Stafford.

T.

CApt. Terrot.
David Terfon, Esq;
Mr. Francis Terfon.
Mr. Thomas Terfon.
Mr. Trinoulet.
Mrs. Trufet.

V.

MR. John Vareilles.
Mr. Gabriel Veugny.
Major Theoph. Vaigneau.
Mrs. Villneuve.
Rev. Mr. Villette.
The Honourable Baron de Virazel,
Two Books.
Mr. Voster.

W.

MR. Isaac Weld.

ERRATA

ERRATA.

PAGE 3. Ligne 14. apparences, lis aparences. *ibid.* l. 17. pie, lis pié. p. 4. l. 108. Saveur, lis Sauveur. p. 13. l. 6. compaignie, lis compaignie. *ibid.* l. 13. convaincre, lis convaincre. p. 15. l. 1. second, lis seconde. *ibid.* p. 22. droit, lis droite. p. 20. l. 22. toute part, lis toutes parts. p. 22. l. 25. lien fraternel, lis lien de l'amour fraternel. p. 23. l. 1. misericordieux, lis misericordieux. *ibid.* l. 22. eblouer, lis eblour. p. 36. l. 4. &, lis. &cn. p. 38. l. 4. d'un, lis d'une. p. 47. l. 23. les lis. ses. p. 60. l. 2. aurions lis. eussions. p. 66. l. 26. pleinitude, lis. plentude, lis. de même par tout où Ce mot Se rencontre. p. 75. l. 6. a, lis. au. p. 82. l. 19. demême, lis. de même. p. 85. l. 16. se, lis. ce. p. 88. l. 19. que, lis. qui. p. 91. l. 1. voi-ci, lis. voici. p. 99. l. 22. convertes, lis. couvertes. p. 104. l. 13. que, lis. qui p. 106. l. 3. ces, lis. les. *ibid.* l. 11. penchers, lis. pecheurs. p. 109. l. 14. soit, lis. fait. p. 111. l. 30. deïtoit, lis. deïtoit. p. 113. l. 27. broez, lis. broes. p. 114. l. 22. apren, lis. aprenent. p. 129. l. 8. le, lis. ce. p. 120. l. 8. contempli, lis. contemplier. p. 129. l. 11. le, lis. les. p. 135. l. 9. commiffes, lis. connoiffes. *ibid.* l. 17. par, lis. par. p. 137. l. 19. acompagnoit, lis. acompagnait. p. 141. l. 2. il n'y auroit, lis. il n'y a aucune. p. 142. l. 18. digne, lis. dignes. p. 147. l. 10. autre, lis. l'autre. p. 149. l. 22. infailible, lis. infailible. p. 159. l. 13. est, lis. soit. *ibid.* l. 22. une, lis. d'une. p. 162. l. 27. fenfibles, lis. fenfibles. p. 164. l. 19. obligoient, lis. obligoient. p. 166. l. 13. corrompus, lis. corrompus. *ibid.* de même p. 176. l. 24. p. 169. l. 22. dementir, lis. dementir. p. 173. l. 15. rendroient, lis. rendroit. *ibid.* l. 19. aimable, lis. aimables. p. 186. l. 16. ébrané, lis. ébranée. *ibid.* l. 22. les uns autres, lis. les uns les autres. p. 208. l. 21. yrefice, lis. yrefice. p. 210. l. 27. paisiblement, lis. paisiblement. *ibid.* l. 30. est-ce lumineux, lis. est ce le lumineux. p. 216. l. 18. confierez, lis. confiderez. p. 234. l. 15. rechu, lis. reclus. *ibid.* l. 16. pémiffement, lis. gémiffement. p. 235. l. 30. contrepenfer, lis. contrepenfer. p. 247. l. 10. a, lis. au. p. 249. l. 12. bien Hypocrisie, lis. bien: Hypocrisie. p. 249. l. 29. n'an, lis. n'a. p. 255. l. 18. appelle, lis. appelé. p. 256. l. 11. retire, lis. the. *ibid.* l. 26. fa, lis. la. *ibid.* l. 27. fa, lis. la. p. 260. l. 19. par, lis. par. p. 260. l. 8. commencement, lis. commencement. p. 290. l. 13. rediquez, lis. repliquez. p. 294. l. 29. tembez, lis. tombiez. p. 299. Texte 6. heurante donner, lis. heureux de donner. p. 285. l. 15. font, lis. soit. p. 287. l. 7. excrement, lis. excréments. p. 291. l. 18. trouveroit, lis. trouverait. p. 294. l. 6. fagez, lis. fages. p. 296. l. 22. difcoverir, lis. découvrir. p. 302. l. 18. infiniment, lis. infiniment. p. 303. l. 11. befon, lis. befoin. p. 310. l. 6. éloigné, lis. éloigne. p. 311. l. 26. tonneré, lis. tonnerre. p. 312. l. 13. temoignade, lis. temoignage. p. 313. l. 10. abaiffe, lis. abaissé. p. 314. l. 7. d'un dureté, lis. d'une, &c. p. 335. l. 5. le faim, lis. la, &c. *ibid.* l. 14. élevez, lis. élevé. p. 336. l. 10. confie, lis. confie. p. 339. l. 10. taudia, lis. tandis. p. 340. l. 27. tressailent, lis. tressaillent. p. 341. l. 7. devoion, lis. devotion.

LE lecteur est prié de pardonner les autres fautes qui se sont glissées dans l'impression. On en trouvera quelques unes dans l'ortographe des mots, où une lettre est mise pour l'autre; par exemple, un a pour un e, ou un e pour un a: un accent ômis, ou transposé. On n'a pas jugé à propos de marquer ces sortes de fautes, pour ne pas trop grossir cet Errata.

C

L'Auteur a entre ses mains
l'aprobation de MESSRS.
Ses Colégués, qui porte;
qu'ils ont lû ses Sermons,
& qu'ils n'y ont rien trou-
vé de contraire à la Parole
de Dieu.

]

1

SERMON I.

CONTRE

L'INTOLERANCE.

*Et le Maître dit au Serviteur, va
dans les chemins, & le long des
bays, & contrain les d'entrer,
afin que ma maison soit remplie.*
Luc. xiv. 23.

MES FRERES,



L n'y a point de verité si
évidente, qui ne trouve
des contredisans: il n'y
a point aussi d'absurdité
si palpable qui ne trouve
des defenseurs. Quoy, par exemple,
de mieux démontré que l'Existence
d'un Dieu? Les preuves qui fondent
cette grande verité sont si claires, elles
ont été mises dans un si beau jour, qu'il
B semble

semble que tous les esprits devroient être réunis dans ce point. Cependant on dispute encore s'il y a une Divinité: quelques uns, en petit nombre à la vérité, se déclarent hautement pour la négative, & font gloire de combattre une opinion reçue par tout le reste du genre humain. D'un autre côté, & pour ne pas trop multiplier les exemples; quoi de plus absurde que de vouloir qu'on règle par le fer & le feu, les sentiments qu'on doit avoir de Dieu & de la Religion? Cependant, ce paradoxe tout extravagant qu'il est, trouve des défenseurs, & même en grand nombre. On connoit des Societez entières qui adoptent cet affreux principe, & ce qu'il y a de plus triste, qui le reduisent en pratique. Vous comprendrez bien que c'est principalement de l'Eglise Romaine que nous voulons parler. Le tribunal odieux de l'Inquisition que cette fausse Eglise a érigé dans son sein; les Tourments, les cruautés, les barbaries qu'elle a mis en usage de tout tems, & qu'elle exerce encore dans les lieux de son injuste domination, pour ce qu'elle appelle la propagation de la foy, & l'Extirpation de l'hérésie font preuve de ce que nous avançons. Ce qu'il

qu'il y a de plus étrange, c'est qu'on pretend trouver dans les leçons mêmes de *J. Christ* de quoi autoriser une conduite si anti-chrétienne. Entr' autres textes qu'on allégue pour le prouver, celui que nous venons de lire paroît le plus spécieux. C'est aussi celui sur lequel les Avocats de l'Intolérance & de la persécution insistent le plus. Il a fait le sujet de plusieurs Volumes, dans lesquels on a déployé tout ce que l'art peut inventer de plus subtil, & de plus raffiné, pour revêtir le mensonge des apparancés de la verité. Mon but M. F. n'est pas d'entrer dans le detail de tous ces Sophismes, & de les refuter pie a pié. On l'a fait dans plusieurs Ecrits, & avec tout le succès imaginable. Ainsi je me propose simplement, d'établir le vrai sens de ces paroles, *Contrain les d'entrer*, & de faire voir qu'il est absurde de les entendre à la lettre, & dans un sens de rigueur. Cette première Partie sera suivie d'une seconde, dans laquelle je combattrai plus directement, l'Intolérance de l'Eglise Romaine, & de tous ceux qui sur ce point adoptent ses principes. Souvenez vous que c'est ici un Discours, & non pas un traité complet ; de sorte

que nous serons obligez d'ômettre bien des choses, & d'abrèger les autres. Entrons en matière, & établissons le Sens de ces paroles de *J. Christ*. *Contrain les d'entrer.*

I. Partie.

La première remarque qu'il faut faire, roule sur le but général de la Parabole dont nôtre texte fait Partie. Il est indubitable M. F. que la vûe principale que le Saveur se propose, est de prédire la rejection des Juifs, & la vocation des Gentils. Il compare la conduite de Dieu à l'égard de ces differents peuples, à celle d'un homme qui ayant préparé un festin, y invita une grande quantité de gens. Ceux ci ayant tous refusé les uns après les autres ; le Maître ordonne de laisser là ces indignes conviez, & de faire venir, *les pauvres, les impotents, les boiteux, & les aveugles.* Mais comme il se trouvoit encore de la place de reste, il envoie sur les grands chemins, & le long des hayes, avec ordre de faire entrer tous ceux qu'on r'encontrera. *Va, dit il au serviteur, dans les chemins, & le long des hayes, & contrain les d'entrer, afin que ma maison soit remplie : car, ajoute-t-il, je vous dis qu'aucun des hommes qui avoient été conviez, ne gouterá de mon*

mon souper. Ceux qui furent invitez les premiers, ce sont, M. F. dans le sens mystique, les Juifs, & particulièrement, les Sacrificateurs, les Scribes, & les autres Chefs de la Synagogue, qui rejetterent outrageusement l'Evangile qui leur fut présenté plus d'une fois de la Part de J. Christ. *Les Pauvres, les impotents, les boiteux, & les aveugles,* nous représentent ceux du bas peuple, les personnes du commun que les Scribes & les Pharisiens méprisoient souverainement, & qu'ils traittoient *d'aveugles & de Stupides.* Enfin, ceux que le Serviteur trouve le long des hayes, & sur les grands chemins, & qu'il a ordre de contraindre d'entrér, marquent les Gentils, à qui les Apotres eurent ordre d'adresser leur prédication, après le refus que les Juifs avoient fait, d'accepter l'Evangile, & de profiter de la grace qui leur avoit été offerte. Comme ceci est reconnu unanimement de tous les Interprètes, tant de la Communion Romaine que de celle des Protestants, je me dispense de le prouver. Mais ce fondement une fois posé, il paroît déjà qu'on ne peut raisonnablement donner un sens de rigueur à ces paroles, *contrain les d'entrér,* & que c'est à tort qu'on

qu'on les allégue pour autoriser la violence en matiere de Religion. Voici comme je le prouve. Si ces paroles doivent être entendües a la lettre, & dans un sens de rigueur, il faut supposer de ces deux choses l'une ; ou que la Parabole de *J. Christ* ne porte que sur les seuls Hérétiques qui sont sortis de l'Eglise, & qui refusent d'y rentrer ; ou qu'on est obligé de déclarer la guerre aux Infidelles qui n'ont jamais été dans l'Eglise, & de les forcer par la voye des armes à embrasser l'Evangile, s'ils refusent de s'y soumettre par la douceur. Mais la première de ces deux Suppositions est évidemment fausse, & elle est telle, remarquez bien, elle est telle de l'aveu même des Docteurs de Rome.

Salmeron
in h. l.

“ Il est certain, *dit l'un de leurs plus*
 “ *fameux Interprètes*, que la parabole
 “ parle de faire entrer ceux qui sont
 “ hors de l'Eglise, & qui ne sont pas
 “ encore venus à *J. Christ*. Si les deux
 “ premiers ordres de gens que le Pere
 “ de famille commande à Son Serviteur
 “ de convier à son festin, *dit un autre*,
 “ regardent les Juifs renfermez dans
 “ l'enceinte de la Loi, comme dans
 “ une Ville, & obligez par là, à vivre
 “ dans des exercices de Religion, qui
 “ les

Continu-
at: des Ef-
fais de
Mor: 2
Part: t. 1.
pag. 273.

“ les rendoient moins éloignez de
 “ Dieu : le troisiéme ordre qu’il ordon-
 “ na à ce serviteur d’y appeller, en lui
 “ commandant d’aller dans les grands
 “ chemins, & le long des hayes, mar-
 “ que les Gentils égarez & vagabonds,
 “ & qui n’avoient rien qui les appro-
 “ chât de Dieu”. La Seconde Suppo-
 sition, M. F. qu’on soit obligé de con-
 traindre par la Force les Infidelles, ne
 peut subsister avec les décisions de leurs
 Conciles, & celles de leurs plus fameux
 Docteurs. Voicy les propres paroles
 d’un Auteur généralement approuvé
 parmi eux. “ Il y a *dit-il* de deux or-
 “ dres d’Infidelles : les premiers sont
 “ ceux qui n’ont jamais embrassé la s.
 “ foi, comme les payens, & les Juifs,
 “ & pour ceux-ci, *ajoute-t-il*, il ne
 “ faut leur faire aucune espèce de vio-
 “ lence, pour les amener à la foi, par-
 “ ce que la foi est un acte volontaire.
 “ On doit seulement les forcer, lors
 “ qu’on en a le pouvoir, à ne pas
 “ traverser la propagation de la Foi,
 “ soit par des blasphêmes, soit par
 “ des inductions mauvaises, soit même
 “ par des persecutions ouvertes. C’est
 “ pourquoi les fidelles serviteurs de J.
 “ *Christ* font souvent la guerre aux In-
 “ fidelles,

Thomas,
 T. 2. quest
 10. Art.

I SERMON. LUC. xiv. 23.

“ fidelles, non pour les forcer à croire,
 “ re, car quand même ils viendroient
 “ à les subjuguier, & à en faire leurs
 “ esclaves, ils les laisseroient dans la
 “ liberté de croire, ou de ne pas croire;
 “ mais c'est seulement pour les empê-
 “ cher de traverser le progrès & l'a-
 “ vancement de la Foi. Les autres,
 “ *poursuit-il*, sont tellement Infidelles
 “ qu'ils retiennent en quelque manière
 “ la profession de la foi, comme les Hé-
 “ rétiques, & les Apostats. Et pour
 “ ceux ci, il faut les contraindre, même
 “ par des punitions corporelles, à tenir
 “ ce qu'ils ont promis, & à ne pas se
 “ départir de ce qu'ils ont embrassé”.

Puis donc M. F. que de l'aveu même
 des Docteurs de la Communion Ro-
 maine, il ne s'agit point dans la para-
 bole d'où nôtre texte est pris, des Héré-
 tiques, mais des Gentils qui n'ont ja-
 mais été dans l'Eglise; & que de l'aveu
 encore de ces mêmes Docteurs, il n'est
 point permis d'employer la violence
 pour la Conversion de ces derniers; il
 suit manifestement, que ces paroles,
contrain les d'entrer, ne doivent point
 être entendues à la lettre, & que c'est
 à tort qu'on les allègue pour autoriser
 la conduite des Persécuteurs à l'égard
 de ceux qu'on appelle Hérétiques. Je

Je remarque en second lieu, que la Parbole étant un discours figuré, il ne faut pas toujours chercher un rapport exact entre la comparaison, & la vérité qu'elle designe : bien moins est-il permis d'en presser toutes les expressions, & de leur faire signifier tout ce qu'elles peuvent signifier dans le langage ordinaire. J'explique ma pensée par un exemple. Le Royaume des Cieux est comparé au Ch. xiii. de St. *Math*: à un grain de moutarde, & il est ajouté, *que ce grain est la plus petite de toutes les Semences.* Il est sûr que cela n'est point, dans la plus exacte rigueur ; On trouve d'autres semences qui sont aussi petites, ou même plus petites que celle de cette espèce particulière de légumes. Par conséquent, il est clair, qu'on ne doit pas prendre ce que dit là le Sauveur, dans un sens absolu, mais dans un sens de comparaison. *Le grain de moutarde est la plus petite, c'est à dire une des plus petites de toutes les Semences.* En général, quand une expression ne peut être expliquée littéralement sans choquer les règles de la vérité, ou sans blesser quelqu'une des maximes Fondamentales de la Religion, ou de l'humanité ;

C

I SÉRMON LUC. XIV. 23.

nité; dès là, il faut poser pour certain, qu'elle doit s'entendre dans un sens de figure, ou de métaphore. L'applique cette remarque à mon Sujet. On ne sauroit donner à ces paroles, *Contrain les d'entrer*, un sens littéral, sans détruire les obligations les plus indispensables du Christianisme, & de la Religion naturelle: Nous le ferons voir dans la suite de ce Discours: Donc ces paroles sont métaphoriques, elles nous parlent, non d'une contrainte de violence, & ainsi proprement nommée; mais d'une contrainte de persuasion, qui consiste uniquement à faire une douce violence à l'esprit, par la force des motifs qu'on lui propose.

Je confirme ceci par une troisième remarque. Par le *Serviteur* qui a ordre de contraindre ceux qu'il va chercher *sur les grands chemins, & le long des bays*; tous les Interprètes entendent, non un Serviteur particulier; mais en général les Apôtres envoyez par J. Christ pour appeler les Gentils à sa Communion. Or outre qu'il est bien constant, que les Apôtres n'ont jamais employé des moyens violents, soit pour introduire dans l'Eglise Chrétienne, ceux qui n'y étoient pas encore, soit pour y faire

faire r'entrer ceux qui en étoient sortis, en délaissant la saine Doctrine, ou en retournant à la Synagogue, ou au Paganisme: outre cela, dis-je, qui ne fait, que les Apôtres n'étoient nullement en état de contraindre qui que ce soit par la force, & qu'ils étoient eux mêmes exposez à la persécution des ennemis du Christianisme? Donc, il est absurde de supposer, que *J. Christ* leur ordonne ici, de faire des Proselytes, & des Conversions, par une contrainte ainsi proprement nommée: car si telle eut été la pensée, il auroit dû les revêtir aussi de la Force, & des moyens nécessaires pour executer une semblable commission.

Voici une quatrième remarque. Elle est prise de l'Idée de Festin & de Nôces que le Sauveur employe ici. Qui a jamais ouï dire, qu'on mette en usage les tortures, les rouës, les gibets pour obliger les gens à se rendre à un repas, à un festin, à une nôce? Cette idée repugne au bon sens. On contraint une personne à venir à une nôce, ou à un festin, par des invitations, par de tendres & pressantes Sollicitations, & non par des manières rudes, & à main armée. Donc encore il est absurde d'expliquer la contrainte dont parle ici *J. Christ* par une

une contrainte de violence & ainsi proprement dite.

Ajoutons en cinquieme lieu, que le mot de *contraindre* signifie presque toujours dans le Style des Auteurs sacrés ce que nous lui faisons signifier ici, je veux dire une contrainte de persuasion, qui consiste à entraîner l'esprit & le cœur par la force des raisons & des motifs propres à produire cet effet. Par exemple au Ch. xix. de la Génèse, il est dit que *Loth * contraignit les Anges d'entrer dans sa maison*. Le terme que St. Luc emploie en parlant des Instances que les deux disciples qui alloient à *Emmaüs*, firent à J. Christ pour l'engager à demeurer avec eux; est plus fort encore que celui dont il se sert dans notre texte **. Ce dernier signifie simplement *nécessiter*, au lieu que le † premier veut dire *violenter, nécessiter par la Force*. A vôtre avis M. F. fut ce à

* Le texte Hebreux porte **וַיִּצְרֹק מִלֵּב** qui veut dire mot à mot; & il les *contraignit fortement*. Les LXX. ont rendu le mot Hebreux **ἰβν** par celui de *καταβιάζων* ui *Compellere. Urgere. Contraindre, Forcer*.

** *Ἀναγκάζων, ἀπὸ τοῦ ἀνάγκη, Necessitas.*

† *Παραβιάζωναι. Comp. à Παρά & Βιάζων, Vim alicui inferre.*

force de tourment, ou par des menaces que Loth contraignît les Anges ; & que les Disciples firent violence à leur Maître ? Quand il est dit au Ch. xvi. des *Actes* que *Lydie* contraignit, qu'elle forçat *Paul* & sa compagnie de loger chez elle ; pensez-vous qu'elle employa le bras du Magistrat ; & qu'elle les fit traîner dans sa maison, comme on traîne des criminels au suplice ? Si les termes *de forcer, de contraindre, de violenter* signifient dans tous ces differents endroits, persuader, convaincre par des raisons & des motifs auxquels l'esprit & le cœur ne sauroient raisonnablement résister ; Pourquoi je vous prie ne veut on pas que le terme *de contraindre*, signifie la même chose dans nôtre texte, où il s'agit d'un cas tout semblable à ceux dont il est parlé dans les autres textes, que nous venons de citer ? Pour n'en pas convenir, Il faut être ou de bien mauvaise foi, ou bien aveuglé par ses préjugés.

De toutes ces remarques réunies, concluons M. F. qu'on ne peut sans absurdité entendre ces paroles, *Contrain les d'entrer*, à la lettre, & dans un sens de rigueur ; & que c'est en abuser criminellement, que de les alléguer pour autoriser

autoriser la pratique de ceux qui employent des moyens violents pour la conversion des Hérétiques. La pensée de *J. Christ* est donc uniquement qu'on doit inviter, qu'on doit engager les peuples à recevoir & à suivre la véritable Religion, par la force de la vérité: en prêchant la pure Doctrine de l'Evangile, & en la mettant dans un si grand jour, qu'il soit comme impossible de résister à son évidence. A quoi on peut ajouter que cette idée de *contrainte*, marque peut être encore, la Force victorieuse de la grace, qui accompagneroit la prédication des Apôtres, & qui disposeroit les Gentils à se soumettre au joug de *J. Christ*. Voilà l'heureuse & salutaire contrainte dont il est ici parlé; contrainte bien éloignée de celle qu'on met en usage dans le Papisme, à qui les tourments les plus barbares tiennent lieu de raisons, & de preuves! Mais ne nous bornons pas à ces Considérations. Combattons plus directement l'Intolérance de l'Eglise Romaine & de tous ceux qui l'imitent dans ce point. Faisons voir que le zèle furieux & destructif qu'elle fait paroître pour ce qu'elle appelle la propagation de la Foi & l'Exptirpation de l'hérésie

l'hérésie est infiniment opposé aux lumières de la droite Raison, au bien de la Société, à l'OEconomie de l'Evangile. C'est le Sujet de nôtre Second Partie.

I°. Je dis en premier lieu que la pratique de l'Eglise Romaine & de tous ceux qui employent des moyens violents, pour ce qu'on appelle la propagation de la foi, & l'extirpation de l'hérésie est infiniment opposée aux lumières de la droit raison. Tout le monde sent, tout le monde convient qu'il doit être permis à chacun de voir par ses propres yeux; & de se déterminer par son propre choix, dans les choses qui le regardent lui seul, & qui n'intéressent en aucune façon les autres. Il depend sans doute de moi d'embrasser tel genre de vie, que je juge me convenir le mieux. Personne ne se croit en droit de m'infliger des peines, si je choisis une profession plutôt que l'autre. J'ay la liberté de disposer de ce qui est à moi, sans qu'on s'avise de me gêner à cet égard. N'est ce donc que dans la Religion que je dois renoncer à ma liberté, pour suivre aveuglement le caprice & la volonté des autres? Vous me permettez de suivre la profession que j'ai une fois embrassée, ou

ou d'en prendre une autre si je le trouve à propos ; parce que vous supposez que ce sont mes affaires, & que vous n'avez aucun droit de régler mes inclinations ; & vous supposez juste. Mais avez-vous plus de droit, de régler ma Conscience ? N'est-ce pas de Dieu qu'elle relève immédiatement ? Depend t'il de vous de la manier à votre gré, & d'en bannir ou d'y imprimer les sentiments que vous voulez ? Et si cela n'est point, de quelle autorité prétendez-vous me forcer à penser précisément comme vous sur tous les points de la Religion ? D'ailleurs, il s'agit ici de mon interet particulier & nullement du vôtre. Je cherche la felicité, & je croi avoir trouvé la route qui y conduit. Vouz prétendez que je me trompe. La chose est possible. Instruisez-moi ; tachez de m'ouvrir les yeux : faites moi connoître la verité. Si vos raisons me persuadent à la bonne heure, Vous m'avez rendu un tres bon office : Sinon, j'erre à mon propre dam : Vous avez fait votre devoir : Dieu ne vous imputera point mon erreur. Mais si vos raisons n'ont pû me convaincre, pensez-vous que vous me persuaderez par des supplices & des tourments ? Vous seriez injustes

justes & déraisonnables, si vous vouliez obliger un homme qui a de mauvais yeux, à voir les objets, tels précisément avec la même clarté & aussi distinctement qu'ils vous paroissent à vous qui avez les yeux bons, & la vue bien disposée. Êtes-vous moins injustes, êtes-vous moins déraisonnables d'employer la violence pour obliger un esprit mal tourné de penser aussi juste qu'un esprit droit & bien fait ? Toute la puissance du monde ne sauroit m'empêcher de croire véritable, ce qui me paroît tel. Vous pouvez me forcer à trahir mes Sentiments, & à parler autrement que je ne pense ; mais non pas à croire le contraire de ce dont je suis intérieurement persuadé. Que je sois dans l'erreur, ou non, il n'importe. Je croi fortement avoir la vérité de mon côté, & que c'est vous qui êtes dans l'erreur. En voilà assez pour m'obliger de m'en tenir à la Religion que j'ai embrassée, jusqu'à ce que je sois mieux instruit ; & pour vous ôter à vous, le droit de me faire à cet égard aucune violence. Si vous le faites, vous péchez contre toutes les règles de l'équité, & contre les principes les plus évidens de la Raison & de la Religion naturelle.

II°. Mais si la violence en matière de Religion est contraire aux lumières de la saine Raïson; elle n'est pas moins pernicieuse au bien de la Société. Qu'on admette une fois ce detestable principe, qu'il est permis, qu'il est juste de forcer la Conscience d'autrui, & d'employer des moyens violents pour la Conversion des Hérétiques: c'en est fait du repos de la Société, & de tout le genre humain. Le citoyen doit s'armer contre son concitoyen, qui est d'une Religion différente de la sienne. Le Pere est dans l'obligation de persecuter son fils hérétique. Le fils est réduit à la cruelle nécessité de livrer son Pere au redoutable Tribunal de l'Inquisition, si celui-ci s'obstine à demeurer dans ses erreurs. L'amitié que j'ai contractée avec vous; la reconnoissance qu'exigent de moi vos bienfaits; l'obligation où je suis par mon serment de soutenir vos interets, & de vous assister de mon secours envers & contre tous ceux qui cherchent à vous nuire; tout cela ne sauroit me dispenser de vous traîner au suplice, & de vous traiter avec la dernière barbarie, dès là que vous vous éloignerez de la Religion reçue & que je prétens être la seule véritable.

table. Quelle Théologie, Bon Dieu ! qui autorise des maximes si infernales ! & qui sous le specieux pretexte de la plus grande gloire de Dieu, commande les crimes les plus affreux, anéantit les sentiments les plus naturels, viole les loix les plus sacrées de l'humanité, sapé les fondements les plus fermes de la prospérité du Genre-humain, & change la Société en une troupe de bêtes féroces qui ne sont occupées qu'à s'entre-dechirer cruellement les unes les autres ! Ce n'est pas tout. Si le détestable principe que nous combattons a lieu, & s'il est vrai comme on l'enseigne dans l'Eglise Romaine, qu'il soit fondé sur le Commandement de J. Christ, il s'ensuit, que toutes les différentes Sectes des Chrétiens, se doivent croire dans l'obligation de le mettre en pratique, & par conséquent les voilà toutes dans la nécessité de s'armer les unes contre les autres, de se poursuivre mutuellement à toute outrage, de se tuer, de se massacrer, de se faire périr réciproquement par toutes sortes de voyes & de moyens. Et il ne sert de rien de dire, que le droit de contrainte n'appartient qu'aux Orthodoxes, & non aux Hérétiques. Tout ce qu'on pourroit inferer de cette supposition

c'est que Dieu aprouvera au jour du jugement, la conduite de la véritable Eglise, qui s'est servi de moyens violents contre les hérétiques; au lieu qu'il condamnera ceux-ci, pour s'être servis des mêmes moyens contre la véritable Eglise. Ayons la complaisance d'admettre cette conséquence, quoy qu'il s'en faille bien qu'elle soit aussi certaine qu'on le prétend; il est toujours vrai, que cette raison ne fait rien pour prévenir les affreux désordres dont nous venons de parler. Chacune des Sectes qui divisent les Chrétiens prétend avoir la vérité de son côté: Si cette prétention est bien ou mal fondée; c'est une question à part; il suffit qu'elle le pense ainsi: Or comme chacune se croira obligée d'exécuter cet ordre de *J. Christ*. *Contrain les d'entrer*: Voilà la guerre allumée dans toute la Chrétienté. On verra le Sang humain ruisseler de toute part; l'hérétique & l'orthodoxe seront traités de la même manière. Point de quartier pour quiconque refusera de se conformer à la Religion du plus fort. Pensez-vous M. F. pensez-vous qu'un principe qui tend si visiblement à la ruine de la Société, à la destruction du nom Chrétien, & de tout le Genre-humain

main en general, puisse être émané de l'ordre de Dieu qui ne cherche qu'à faire du bien aux hommes, & dont l'une des principales vuës dans l'établissement de l'Evangile, a été d'assurer leur repos & leur bonheur? Pour moi, je ne veux d'autre caractère de la fausseté d'une Religion, que cet Esprit cruel & barbare, & je souscris sans reserve a cette Judicieuse remarque d'un célèbre Prélat, également respectable par sa piété & son érudition. " Supposons, dit
 " ce grand homme, supposons——ce
 " qui n'est pas que le Papisme soit la
 " véritable Religion, si je suis persuadé
 " que la Permission de persecuter, &
 " d'exterminer les Hérétiques, le droit
 " de déposer les Rois, & de renverser
 " le Gouvernement par toutes sortes de
 " cruautés, & de mauvaises voyes,
 " soient, comme il est certain, des dogmes qu'on y enseigne: des là je ne
 " m'embarrasserai plus de discuter les
 " points particuliers de sa Doctrine.
 " Il me suffit, qu'en gros il paroisse évidemment que cette Religion est aussi mauvaise, ou pire même que l'Incroyance & l'Atheisme. C'est là, ajoute-t-il pour un homme sage une preuve convaincante, & qui vaut une
 " demon-

Tillotson
 Sermon sur
 Luc. xix.
 55, 56.
 trad: de
 Barbeyrac

“ démonstration, qu’une Religion com-
 “ me celle-là n’est pas la vraie Religi-
 “ on, & qu’elle ne sauroit venir de
 “ Dieu en aucune sorte.

III. Enfin j’ai avancé que l’esprit de
 persécution & de violence est contraire
 à l’OEconomie de l’Evangile qui ne res-
 pite que douceur, que charité, que sup-
 port, que condescendance. *J. Christ*
 l’auteur de cette Divine OEconomie,
 est venu non pour verser le sang de ses
 ennemis, mais pour verser son sang pro-
 pre : non pour détruire, mais pour édi-
 fier : non pour persécuter les hommes,
 mais pour les attirer à lui par des cor-
 deaux d’humanité, par de tendres &
 pressantes sollicitations, par des raisons
 pleines de force, & des motifs infini-
 ment propres à s’insinuer dans les cœurs
 les plus durs, & les moins flexibles.
 Sa conduite, ses leçons, ses preceptes,
 tout ce qu’il a fait ou dit pendant son
 séjour sur la terre, ne tend qu’à in-
 spirer de la bonté aux hommes, & à
 ferrer le lien fraternel. *Aimez-vous*
les uns les autres ; C’est ici mon com-
mandement dit-il, *que vous vous aimiez*
l’un l’autre, comme je vous ai aimés :
 & ce commandement il le répète en
 mille occasions. Il veut que nous soy-
 ons

ons miséricordieux comme nôtre Pere céleste est miséricordieux, que nous nous supportions reciproquement dans nos infirmités, & que nous nous abstenions de tout ce qui peut nuire directement ou indirectement à notre prochain. Comment acorder de semblables maximes avec ce Zèle cruel & barbare qui ne jette que feu & flamme? Est-ce aimer son prochain que de martyriser son corps, de le trainer au suplice, de le faire expirer dans les tourments? Est-ce l'aimer, est-ce user envers lui de Support, que d'employer le bras du Soldat, ou le ministère d'un impitoyable bourreau, pour l'obliger à trahir ses Sentiments, & pour lui extorquer une confession que le cœur dément & abhorre? Si telle est la Charité Chrétienne, Dieu nous délivre d'une vertu si furieuse, & dont les effets sont si funestes! Et ne vous laissez point éblouër M. F. par ces petits Sophismes qu'on a acoutumé d'aleguer: que la Charité dans cette occasion, fait l'office d'un sage Chirurgien. Celui-ci coupe, il fait des incisions; il brule la partie infectée pour sauver le reste du Corps. C'est en faisant souffrir le malade qu'il le garantit d'un mal plus grand, & qu'il lui con-
serve

serve la vie. Ainsi la charité veut que vous sauviez cette ame qui est sur le bord du precipice, & que vous l'arrachiez à la perdition éternelle, où ses hérésies la conduisent : n'importe que vous employiez des moyens qui font souffrir le corps, si ces souffrances sont salutaires à l'ame. Est-ce de bonne Foy M. F. qu'on alégué de telles pauvretés ? Ne sent-on point l'énorme disparité de cet exemple, avec le sujet auquel on l'applique ? Le Chirurgien suit les règles de son art ; il n'a d'autre remède pour guérir la playe, que de la bruler : Vous ne suivez point les règles du Christianisme : il ne vous ordonne pas, que dis-je ? il vous interdit ces cruels moyens dont vous vous servez pour me guérir. Le Chirurgien travaille sur le Corps : Vous travaillez sur l'Esprit. Il s'agit de me convaincre, & pour cela il faut des raisons, & non pas des tortures. Le Chirurgien est comme assuré que son operation produira son effet, & qu'elle rendra la santé au patient : Vous êtes comme assurés, que ce que vous faites, bien loin de me guérir du mal dont vous prétendez que mon ame est infectée, ne servira qu'à l'augmenter & à le rendre plus incurable. La violence

olence, les tourments, le redoutable
appareil des suplices, ne convertirent
jamais personne. Ces choses ne sont
bonnes qu'à remplir l'Eglise d'hypo-
crites, & à introduire dans la Religion
le mensonge & le déguisement, vices
que Dieu déteste par dessus toutes cho-
ses. Ainsi en faisant semblant de tra-
vailler à mon salut, vous travaillez
à ma perte; au lieu de m'ouvrir le
Ciel, vous me précipitez en Enfer. Bien
loin de m'assurer la félicité éternelle,
vous me rendez infiniment malheureux
& dans ce siècle, & dans celuy qui est
à venir. Changez de langage, changez
de conduite, ou reconnoissez que vous
n'avez pas même l'ombre du vrai Chri-
stianisme. Encore un coup l'Evangile
ne respire que douceur, que suport,
que tolérance. Il abhorre l'esprit de
persécution, Il deteste la violence &
tout ce qui en approche. Ce n'est pas
être animé *du Zèle de Dieu*, c'est être
animé du Zèle du Diable, d'un Zèle
digne des furies de l'enfer que d'avoir
recours aux barbares moyens du Papis-
me pour conserver, ou pour étendre ce
qu'on appelle la pure Religion de J.
Christ.

E

En

En ai-je dit assez M. F. pour combattre l'esprit d'Intolerance & de persécution ? aléguerai-je encore la conformité de nôtre sentiment sur cette matière avec celui de la primitive Eglise ? Je parle de l'Eglise des trois premiers siècles, qu'on peut regarder comme les siècles de sa pureté. On ignoroit alors ce Zèle furieux qu'on a tant fait valoir dans les siècles suivants. “ Les hommes, *disoit Tertullien, en écrivant au Président Scapula.* Les hommes ont naturellement le droit de servir qui il leur plait, & la Religion d'autrui ne sauroit nous faire ni bien, ni mal. Ce n'est pas même une action digne de la Religion, de contraindre qui que ce soit à embrasser quelque culte. Il faut s'y porter volontairement, & non par la force, n'y ayant rien qui rende les victimes plus agréables, que d'être présentées de bon cœur. Ainsi quand vous nous forceriez à sacrifier, vous ne feriez rien pour vos Dieux : car à moins qu'ils ne soient contentieux, (ce qu'on ne peut dire sans blasphème de la Divinité :) ils ne voudront point recevoir de Sacrifice de ceux qui ne leur en présenteront que par force.

Tertul:

adv: Scap:

“ Il ne faut point se servir de force, n’y
“ d’injustice dans la Religion, *disoit* Laët: In-
“ *Lactance*, parce qu’on ne sauroit for- stit: l. 5.
“ cer la Religion. Il faut se servir de ch: 19.
“ paroles, & non pas de coups---Rien
“ n’est plus opposé, *ajoute-t-il*, que les
“ Massacres & la pieté: il est impossi-
“ ble d’accorder ni la vérité avec la vi-
“ olence, ni la justice avec la cruauté”.

Je sai M. F. que la tolerance a ses bornes,
& que sous pretexte qu’il n’est jamais
permis de violenter la conscience, on
ne doit pas jeter le trouble & la con-
fusion dans l’Eglise, & dans l’Etat, en
établissant l’indifference des Religions.
Peut être, pourrai-je destiner un dis-
cours entier à traiter cette délicate &
intéressante question: jusqu’où l’Eglise,
jusqu’où le Souverain doit porter la to-
lerance en matière de Religion. Tou-
jours ce principe demeure incontestable,
& nous croyons l’avoir suffisamment
prouvé, que ce n’est point par la voye
des armes, par des suplices & des tour-
ments qu’on doit travailler à étendre,
ou à conserver la véritable Religion.

Ne le perdons jamais de vuë ce prin- CONCL.
cipe M. C. F. si conforme à l’humanité,
au Christianisme, & à nôtre Ste. Re-
formation. L’Esprit de persécution est

le vrai caractère de l'Anti-Christianisme, & n'eussions-nous que cette seule preuve, elle suffiroit pour nous convaincre que l'Eglise Romaine est indubitablement le siège de l'Ante-Christ. Nous ne lui en imposons point quand nous l'accusons d'être animée d'un Esprit de persécution. Elle ordonne la persécution, elle la pratique. C'est un fait trop connu. C'est une décision du 9^e & 4^e Concile de Latran, que tous ceux qui souhaitent d'être tenus & réputés vrais fidèles, sont obligés d'exterminer les hérétiques par le fer & le feu, & de s'y employer de tout leur pouvoir. Et qui ignore les noirs complots, les trames infernales, les massacres, les barbaries innombrables, que cette malheureuse Eglise a de tout tems mis en œuvre pour parvenir à ses desseins? Vous rapellerai-je l'horrible jour de la St. *Barthelemi* rougi du sang de vos Ancêtres? Vous parlerai-je de l'affreuse * conspiration des poudres, du noir & execrable dessein tramé contre l'Etat & la Religion en Angleterre, & qui auroit précipité ce florissant Royaume dans une

* Ce Sermon a été prononcé le 5^{me} Novembre, 1723.

ruïne inévitable, si Dieu qui veille avec un soin si extraordinaire pour sa conservation, n'en avoit détourné le coup en soufflant sur les exécrables projets des Conspirateurs? Mais vous-mêmes M. F. Vous mêmes n'avez-vous pas été en partie, ou les objets, ou les témoins des furieux excès de la cruauté du Papisme? Et en faut-il d'avantage pour vous inspirer une juste horreur pour une Eglise si anti-chrétienne, & pour le barbare esprit qui l'anime, & qu'elle couvre du beau nom de Zèle? Benit soit Dieu à jamais de nous avoir retiré du sein de cette cruelle Communion. Benit soit-il de nous faire vivre dans une Communion qui fait gloire de suivre des maximes de douceur, de charité, de tolérance. Revêtons-le nous-mêmes cet Esprit M. C. F. Qu'il paroisse dans toute nôtre conduite. Gardons-nous bien d'approuver en nous, ce que nous condamnons si justement en autrui. Ne perdons jamais de vuë ces belles, ces divines paroles de St. Jacques, & imprimons-les fortement dans nos cœurs. Si Jaç. III. 16, 17. quelqu'un veut être sage parmi-vous, qu'il montre par une bonne conversation ses œuvres en douceur de sagesse: mais si vous avez un Zèle amer, & de l'Irritation

L'Irritation en vos cœurs, ne vous glorifiez point, & ne mentez point contre la Verité. Car ce n'est point là la sagesse qui descend d'en-haut : mais elle est terrestre, sensuelle, & Diabolique. Car où il y a de l'envie & de l'irritation, là est le trouble, & toute œuvre méchante. Mais la sagesse qui est d'en-haut, premièrement est pure, puis paisible, modérée, traitable, pleine de miséricorde, & de bons fruits, ne faisant pas beaucoup de difficulté, & elle est sans hypocrisie.

- O Dieu nous te la demandons cette Divine Sagesse. Qu'elle nous accompagne dans toute notre Vie, & jusqu' à l'heure de notre Mort. Amen.
-

SERMON II.

SUR

Les justes bornes de la TOLERANCE.

Sur Luc. xiv. 23. *Et le Maître
dit au Serviteur, va dans les che-
mins, & le long des hayes, & con-
train les d'entrer, afin que ma
maison soit remplie.*

L y a déjà quelque tems,
Mes Freres, que nous vous
adressames un discours sur
ce texte. Le but que nous
nous proposons alors, étoit
de combattre l'Intolerance de l'Eglise
Romaine, qui, pour justifier la cruelle
Methode qu'elle met en usage, en fa-
veur de ce qu'elle apelle la propagation
de

II SERMON LUC. xiv. 23.

de la Foi, & l'extirpation de l'hérésie, s'autorise principalement de ces paroles; *Contrain les d'entrer.* Nous fîmes voir, par cinq considerations, qu'il est absurde de prendre ces paroles dans un sens de rigueur; & que la pensée de J. Christ est, non qu'il faille violenter les consciences, & contraindre les hommes à force de tourments, d'entrer dans le sein de l'Eglise, ou de se conformer à la véritable Religion: mais qu'on doit travailler à leur conversion, par des moyens propres à persuader l'Esprit, & à entraîner le cœur, c'est à dire en les intéressant, & en mettant les veritez qu'on leur propose, dans un si grand jour, qu'il leur soit comme impossible, de ne pas se rendre à leur évidence. Ce fut là le sujet de nôtre première partie. Dans nôtre seconde partie, nous attaquâmes plus directement les Avocats de l'intolérance, & nous prouvâmes, que le Zèle furieux & destructif en faveur duquel ils plaident avec tant de chaleur, repugne infiniment aux lumières de la raison, au bien de la Société, & à l'OEconomie de l'Evangile, qui ne respire que douceur, que support, que charité.

Mais

Mais comme il pourroit sembler à quelques uns que nous portons nos prétentions trop loin, & qu'en voulant éviter une extrémité, nous tombons dans l'extrémité opposée; en un mot que nos principes contre l'Intolérance vont à favoriser l'indifférence des Religions, & à introduire par ce moyen la confusion, & dans l'Etat, & dans l'Eglise: nous croyons M. F. devoir faire nos efforts pour prévenir ou dissiper cet odieux soupçon, supposé, que nôtre sentiment mal entendu, y eut effectivement donné quelque lieu. C'est à quoi nous destignons ce Discours, Nous y agiterons cette fameuse question: Quelles sont les justes bornes de la Tolerance? Jusqu'où les Souverains dans l'Etat, Jusqu'où les Conducteurs dans l'Eglise doivent-ils tolerer les fausses Religions, ou s'opposer à leur Etablissement, ou à leurs Progrés; & que peuvent-ils faire légitimement en faveur & à l'avantage de la véritable, ou de celle qui leur paroît telle? Cette question est du ressort de la Theologie Chrétienne: ainsi, il nous doit être permis de la traiter sans sortir de nôtre Sphère. Du reste nous savons trop le respect, auquel de petits hommes comme nous, sont tenus envers

F

les

les Souverains, pour nous ingérer de leur prescrire des règles. A Dieu ne plaise que nous fussions animés d'un Esprit si téméraire. C'est à vous que nous parlons, M. F. c'est votre édification que nous avons en vue; & c'est à vous de nous suivre dans ce que nous allons vous proposer. La Nature du Sujet demande de votre part une attention bien soutenue, & de la nôtre tous les soins dont nous sommes capables, pour vous en faciliter l'intelligence. Voici l'ordre que nous observerons. D'abord nous avancerons un certain nombre de propositions, qui serviront de fondement à ce que nous devons établir dans la suite. Après cela nous choisirons celles de ces propositions qui sont directement à notre Sujet, & nous en ferons usage, pour décider la question proposée. Entrons en matière.

I Partie.

Première Proposition. Les hommes ont naturellement le droit de se joindre ensemble pour former un corps, ou des corps de Société. Si l'on vouloit remonter jusqu'à l'origine des Sociétés Civiles, on pourroit faire voir, qu'elles doivent leur naissance à la nécessité où les hommes se sont trouvez de s'entre-séjourner

secourir les uns les autres; Dabord chaque famille faisoit une Societé à part, Ces familles, ou ces petites Sociétez étoient indépendantes les unes des autres. Mais leur nombre s'étant multiplié, par la Succession des tems, on s'aperçut bien-tôt que cette indépendance étoit sujette à plusieurs inconvénients. Pour remédier à ces inconvénients, & pour prévenir ceux qu'on avoit à craindre dans la suite, on jugea que le meilleur moyen étoit, de composer un seul corps civil, de plusieurs familles réunies, ou associées, qui convinrent de s'assister mutuellement, & de veiller ensemble à leur commune conservation. Mais il n'est pas nécessaire d'entrer plus avant dans cette discussion. On nous accorde, que les hommes ont, tout au moins, le droit, de former de telles Sociétez, & cela nous suffit.

Seconde Proposition. Ceux qui se sont ainsi unis en Societé, ont été obligés d'établir des Loix, qui servissent de base & de fondement à leur union. Ceci est trop sensible pour être contesté. Une Societé est un corps composé de plusieurs membres. Il faut donc qu'il y ait quelque lien commun qui les

31 F 2 unisse

unisse, & ce lien ne peut être autre que les Loix & les réglemens par lesquels on est convenu unanimement de se gouverner ; & de maintenir par là le repos, & la seureté publique. Otez ces loix, ou ces réglemens, le lien de la Societé est rompu : La confusion s'y introduit, & elle tombe dans une ruïne totale.

Troisième Proposition. Chaque Societé est en droit, d'établir telles Loix qu'elle juge les plus propres à produire le bien qu'elle se propose ; & par conséquent, de choisir la forme de gouvernement qu'elle croit lui convenir le mieux. Ceci encore est sans difficulté. Le but legitime d'un Societé, doit être de procurer la conservation, le repos, & le bonheur du corps en général, & autant qu'il est possible, de chaque membre en particulier. Mais pour parvenir à cette fin, telles loix, & telle forme de Gouvernement peuvent convenir à un Peuple, qui ne conviendront point à un autre Peuple placé dans des circonstances différentes. Il doit donc être à la liberté de chaque Peuple, de se déterminer à cet égard selon sa prudence, & les circonstances particulières où, il se trouve. Et c'est cette liberté qui est le

le fondement des différentes espèces de Gouvernements qui ont lieu dans le monde; je parle de ceux qui sont justes & légitimes. En faire l'énumération, les examiner chacun en particulier, ce seroit nous écarter de nôtre Sujet, & nous jeter dans une digression inutile.

Quatrième Proposition. Si chaque Société a le droit de faire telles Loix qu'elle juge lui convenir le mieux; ces Loix cependant ne doivent jamais être opposées à celles de Dieu, j'entens ici, non seulement, celles qu'il nous a données dans sa parole; mais aussi celles qu'il nous fait connoître par les lumières de la Raison, & qu'on appelle autrement *Loix Naturelles* ou *Loix de la Conscience*. Le premier de tous nos engagements est celui que nous avons avec Dieu; & nous reléons tellement de lui qu'il n'est point de raison au monde, qui puisse nous soustraire à son autorité. La première & la plus indispensable de toutes nos obligations, est donc celle de nous soumettre à ses Loix: & par conséquent, toute Loi humaine qui préjudicie à celles de ce Premier & Souverain Législateur, cest à dire, qui nous met dans la nécessité d'enfreindre ces dernières, est une Loi injuste qui ne doit

doit point être admise dans une Société bien réglée.

Nôtre cinquieme Proposition est, que les Loix d'un Société bien réglée doivent avoir un égard tout particulier à l'interet de la Religion, ou ce qui est la même chose, à l'interet de la gloire de Dieu. On auroit tort de dire, que le but de l'institution des Societez, est, non, de pourvoir au salut éternel des hommes, mais de leur procurer des avantages purement temporels, le repos, la tranquillité, & le bonheur de cette vie uniquement; & qu'ainsi, la Religion n'y entre, que comme une chose accidentelle, entant qu'elle peut servir ou nuire au dessein principal. Je repone que le principe qu'on avance est faux. Il n'est pas vrai, que les Societez se soient formées, ou du moins, qu'elles aient dû se former, dans la seule vue de se procurer des avantages temporels. Il ne s'agit pas toujours de ce que les hommes font, mais de ce qu'ils devroient faire. Ils devoient s'unir, moins, pour s'entr'aider dans la vue de se procurer quelque avantage temporel, que dans celle de se faciliter réciproquement les moyens de glorifier leur Createur, & de s'assurer par

Sur les justes bornes de la Tolerance.

39

par là un bonheur éternel. S'ils ne l'ont point fait, ils ont agi contre le dictamen de la raison, qui veut qu'on préfère le plus au moins, un intérêt éternel, à un intérêt temporel. Les Loix d'une Société bien réglée, doivent donc avoir un égard particulier au bien de la Religion, ou à l'intérêt de la gloire de Dieu.

Sixieme Proposition. Tous & chacun des membres d'une Société sont tenus de se soumettre aux Loix dont on est convenu. Il y auroit de l'absurdité à soutenir le contraire. En entrant dans votre corps, vous ne m'y avez reçu que sous la condition, ou expresse, ou tacite, que je me dépourrerois d'une partie de ma liberté en reconnoissant & en respectant l'autorité de vos loix. Si donc je ne remplis pas cette condition, dès là je viole mes engagements, je fausse ma promesse. D'ailleurs à quoi bon des loix? quelle seroit leur utilité, si chacun conservoit la liberté de ne s'y conformer qu'autant qu'il le juge à propos? Qui ne voit que ce principe ne va pas à moins qu'au bouleversement de la Société en general.

Cepen-

II SERMON LUC. xiv. 23.

Cependant, & c'est ma Septième Proposition. Cette soumission qui est due aux Loix ne va point jusqu'à nous priver de la liberté de penser différemment sur la Religion, & de suivre à cet égard, ce qui nous paroît le plus vrai ; pourvu seulement, que dans cette diversité d'opinion, il n'y ait rien qui tende à la destruction de la Religion en général, ou au détriment de tout le corps de la Société. Ces deux cas exceptez, une loi qui priveroit les Particuliers du privilège de suivre les lumières & les mouvements de leur conscience, seroit une Loi injuste & opposée à celle de Dieu ; Loi, par conséquent, qui selon notre quatrième Proposition, ne doit point avoir lieu dans une Société bien réglée.

Huitième Proposition. Celui, ou ceux en qui reside la Souveraine Puissance, dans quelque espèce de Gouvernement que ce soit, ont le droit, & sont dans l'obligation de maintenir les Loix, de veiller à leur conservation, de les faire observer, de punir ceux qui les enfreignent, & de les punir même du dernier supplice, supposé que le cas le demande, & que la nature du crime le mérite. Voilà M. F. un nombre de propositions enchainées les unes aux autres. Nous avons

vons été obligez d'en établir quelques unes qui paroissent un peu éloignées de nôtre Sujet, & cela pour donner plus de jour à celles qui sont plus directement à nôtre but, & dont nous allons nous servir principalement comme de clef pour résoudre la question proposée. Quelles sont les justes bornes de la Tolerance? Jusqu'ou les Souverains dans l'Etat; jusqu'ou les Conducteurs dans l'Eglise, doivent-ils tolerer les fausses Religions, ou s'oposer à leur établissement, ou à leurs progrès; & que peuvent-ils faire légitimement en faveur & à l'avantage de la veritable, ou de celle qui leur paroît telle? Commençons par ce qui regarde le droit des Souverains, ensuite nous parlerons de ce qui concerne les Conducteurs de l'Eglise.

Par nôtre cinquième Proposition, les Loix d'une Societé bien réglée doivent avoir un égard tout particulier au bien de la Religion qui intéresse la gloire de Dieu. Et par nôtre huitième Proposition, Les Souverains, c'est à dire celui ou ceux à qui est confié le pouvoir suprême, sont obligez de maintenir les Loix, & de les mettre en force.

II Partie,

De ces deux Propositions réunies, je forme cette maxime générale; que les Souverains ont donc le droit, & qu'ils sont même dans l'obligation de se mêler de ce qui concerne la Religion, en veillant à la conservation de la véritable, & en s'oposant jusqu'à un certain point, soit à l'établissement, soit aux progrès de celles qui sont fausses. La dernière partie de cette maxime est renfermée dans la première. On procure & on conserve le bien, en prévenant, ou en éloignant le mal. De même on travaille au maintien de la véritable Religion en travaillant à prévenir ou à éloigner celles qui sont fausses. Si donc les Souverains sont tenus à la première de ces deux choses; par la même Loi, ils sont tenus à la Seconde. Au reste s'ils se trompent en prenant pour bonne une Religion qui ne l'est pas, ils sont bien responsables de cette erreur au Tribunal de Dieu, mais cela n'empêche pas qu'ils ne doivent suivre les mouvements de leur conscience quoi qu'errante, & s'acquitter de ce à quoi ils sont appelés en qualité de Magistrats & de gardiens des Loix.

Mais par notre quatrième Proposition, aucune Société n'a le droit de faire des

des Loix qui blessent les Loix naturelles, ou les Loix de la Conscience qui sont celles de Dieu lui-même. Donc & c'est une seconde maxime, ou un second principe que nous posons. Le Souverain ne peut, & ne doit employer, que des moyens justes, légitimes, conformes à l'équité naturelle soit pour le maintien & l'avancement de la véritable Religion, soit pour la destruction des fausses. S'il a recours à des moyens mauvais & illicites fut ce dans la meilleure intention du monde, il excède son pouvoir, il contrevient à cette maxime de St. Paul, qui est celle de la raison & de l'équité, *qu'il ne faut jamais faire du mal, afin qu'il en arrive du bien.*

Enfin par nôtre Septième Proposition, la Soumission que nous devons aux Loix de la Société, n'exclut point la liberté de penser diversement sur les points de Religion, & de suivre, ce que l'on croit vray, pourvû que dans cette diversité d'opinions, il n'y ait rien qui tende directement à la destruction de toute Religion, en général, ou au détriment de tout le corps de la Société. Cette Proposition nous donne lieu d'établir un troisième principe. C'est

G 2

qu'il

qu'il y a telle fausse Religion que le Souverain est en droit de ne point souffrir du tout, & telle autre qu'il peut & doit tolerer.

Ces trois principes ainsi établis, nous allons voir plus distinctement 1^o. Ce que le Souverain peut & doit faire en faveur & à l'avantage de la veritable Religion; 2^o. Jusqu'où il doit porter la tolerance à l'égard des Religions fausses & hérétiques, ou s'opposer à leur établissement ou à leur progrès.

1^o. A l'égard de la veritable Religion, nous croyons, premièrement, qu'il est du devoir du Souverain, de la protéger contre les insultes de ceux qui entreprennent de la détruire par la voye des armes. Une juste & légitime défense est permise par toutes les Loix Divines, & Humaines. Il n'y a point de simple particulier qui ne soit en droit de repousser la force par la force, s'il ne peut autrement conserver son bien ou sa vie, qu'on veut lui ravir injustement. A plus forte raison, ce droit ne fauroit estre contesté à un Souverain. Que s'il lui est permis de prendre les armes pour repousser un ennemi qui vient le troubler dans la legitime possession de ses états; pourquoi n'auroit-il

Sur les justes bornes de la Tolérance.

45

il pas le même droit lors qu'il s'agit de la Religion? Est ce donc que la Religion & la conscience lui doivent tenir moins au cœur que la conservation de ses Domaines? Et si la defense est légitime dans ce dernier cas, qui ne voit qu'elle est plus légitime encore dans le premier, lors qu'il s'agit directement de la gloire de Dieu, & de l'intérêt spirituel de tout un peuple? Les malheurs & les inconveniens qui peuvent naitre d'une semblable guerre, doivent être mis sur le compte de l'agresseur. Celui qui n'a pris les armes que pour sa défense, est parfaitement disculpé & devant Dieu, & devant les hommes.

J'ajoute en second lieu, que le Souverain doit contribuer de tout son pouvoir au maintien de la veritable Eglise, en lui procurant tout ce qui peut servir à conserver & à entretenir au milieu d'elle le flambeau de la verité. C'est ce qui arrivera s'il a soin de faire eriger dans ses Etats des Ecoles, & des Academiës, & de les pourvoir de Maitres, & de Docteurs capables d'instruire la jeunesse, & de bien dresser, sur tout, ceux qui se destinent au St. Ministere; s'il facilite aux Troupeaux les moyens de se munir de Pasteurs sages, éclairez, de
bonnes

bonnes mœurs, & s'il fait veiller sur la conduite des Ecclesiastiques pour les obliger ou à remplir fidèlement leurs fonctions, ou à se démettre de leur charges, au cas qu'ils s'en rendent indignes. Supposé qu'il s'élève quelque dispute sur la Doctrine qui pourroit avoir des suites facheuses ; c'est au Souverain encore à chercher les voyes d'appaïser ces contestations, soit en convoquant des assemblées composées de personnes habiles & animées d'un esprit de paix & de charité, soit par quelque autre moyen qu'il juge le plus propre & le plus efficace.

Difons en troisiéme lieu, que le Souverain est en droit de faire de la Religion qu'il croit la meilleure, & la plus pure, d'en faire la Religion dominante, & de lui accorder en cette qualité certaines prérogatives, qu'il peut refuser aux autres, bien entendu pourtant qu'en ceci il ne trouve aucun obstacle ou de la part des Loix fondamentales de l'Etat, ou de la part de quelque traité particulier qu'il auroit fait avec ses sujets, ou une partie de ses sujets ; car dans ces deux cas, on comprend, qu'il se serviroit d'un moyen injuste pour favoriser la véritable Religion, ce qui est contraire à
notre

nôtre second principe. Dire qu'un Souverain n'a d'autre Loy que son bon plaisir ; ou du moins qu'il n'est pas obligé de garder la foy aux hérétiques ; c'est avancer des maximes que les bons Princes détestent, & que tout Chretien doit avoir en execration. Il n'y a que des tyrans qui ne craignent point de se parjurer en attendant sur la liberté du Sujet, en s'appant les loix fondamentales, & en violant les engagements où ils sont entrez avec leurs peuples, qui adoptent de telles maximes. Ce n'est donc que dans le cas, qu'il ne se trouve point d'obstacle ou de la part des loix fondamentales, ou de la part des traites particuliers, que le Souverain peut acorder à la veritable Religion, ou à celle qu'il croit la plus pure, le privilege d'être la Religion dominante.

Enfin nous croyons que le Souverain est en droit de faire quelque distinction entre les sujets hérétiques & Orthodoxes en faveur de ceux-ci ; non dans l'administration de la justice qui ne souffre point d'acception de personne ; mais uniquement dans la distribution de ses graces. Comme il est parfaitement libre à cet égard, personne ne peut trouver mauvais, s'il favorise les uns plutôt

tôt que les autres. La nature elle-même nous porte à faire le plus de bien à ceux avec qui nous avons le plus de liaison; & St. Paul veut que nous fassions du bien à tous, mais principalement aux Domestiques de la foi: Voilà M. E. jusqu'où nous pensons, que les Souverains peuvent favoriser la véritable Religion, ou celle qu'ils regardent comme telle.

H. Voyons à présent jusqu'où ils doivent porter la tolérance à l'égard des Religions qu'ils croient fausses & hérétiques, & jusqu'où ils peuvent s'opposer ou à leur établissement, ou à leurs progrès. Nous avons dit qu'il y a telle fausse Religion que le Souverain est en droit de ne point souffrir du tout; & telle autre qu'il peut & doit tolérer. Pour développer ce principe. Il faut distinguer de trois sortes de fausses Religions: Les unes qui sont tout à fait impies: comme celles qui permettroient, ou qui autoriseroient formellement le crime; comme le blasphème, le parjure, la trahison, le larcin, le meurtre. Les autres qui à la vérité, n'enseignent rien de formellement semblable; mais dont quelques dogmes & quelques principes tendent à la destruction
du

du gouvernement, & au bouleversement de l'Etat: tel est, par exemple, ce dogme qu'on enseigne dans une certaine Société, qu'il est permis pour le bien de l'Eglise & la plus grande gloire de Dieu, d'exciter des Séditions, d'attenter sur la vie du Souverain, de faire main basse sur les concitoyens, d'une Religion différente, toutes les fois qu'on en trouve l'occasion & les moyens. Enfin il y a des Religions erronées ou hérétiques, mais dont les erreurs ou les hérésies ne vont ni à la destruction des devoirs naturels, ni au détriment de la Société & du Gouvernement.

Il est évident M. F. que la première de ces trois Sortes de fausses Religions, (si tant est qu'elle puisse porter le nom de Religion:) ne peut, ni ne doit point être tolérée. J'en allègue deux raisons. La première; c'est qu'on ne doit tolérer que ceux qu'on présume errer de bonne foi, & être persuadés de la Religion qu'ils professent. Mais il implique contradiction, qu'un homme puisse croire de bonne foi, qu'il lui est permis de blasphémer ce qu'il regarde comme une Divinité; ou qu'il lui est permis de voler, de tuer, de se parjurer, & de commettre toute sorte de crimes.

H

Donc

Donc il n'est point dans le cas de la tolérance. Ma seconde raison; c'est, qu'une Secte qui adopteroit de tels principes, feroit absolument dans le cas de ceux qui refusent de se soumettre aux loix justes & équitables de l'Etat, & qui les enfreignent ouvertement. Ils ne méritent donc pas de jouir du bénéfice des Loix. Le Souverain doit s'opposer à l'établissement d'une secte si pernicieuse; ou travailler à l'extirper, si elle est déjà établie, en la traitant comme on traite les brigands, les voleurs de grands chemins, & tous les perturbateurs du repos public. Ceci au reste, peut servir à décider la question, s'il est permis de punir du dernier supplice, ceux qui font profession d'Athéisme, & d'Irreligion: & là dessus. Je dis, que supposé qu'ils s'ingèrent de dogmatiser, & de répandre leurs pernicieuses maximes, il n'y a point de doute, qu'ils ne soient punissables par les Loix: puis que d'un côté rien ne les oblige à dogmatiser, & que de l'autre, leurs maximes débitées, peuvent nuire à la Société, & la renverser de fond en comble.

Par la même raison le Souverain est en droit de s'opposer à l'établissement,
& aux

& aux progrès de la seconde espèce de fausses Religions que nous avons marquées. La Soumission au Gouvernement, l'obéissance aux Loix fondamentales de l'Etat, est la condition qu'on exige absolument de tous ceux, qui veulent être incorporez dans l'Etat. Qu'elle injustice donc vous fait-on de ne vous point recevoir, si vôtre Religion ne vous permet pas de subir cette condition; ou pourquoi vous plaignez vous de ce qu'on vous punit suivant les Loix, si après vous y être soumis, vous venez à les enfreindre? Ainsi nous ne croyons point que *le Papisme*, du moins tel qu'il est crû & enseigné par un certain parti de l'Eglise Romaine, soit précisément dans le cas de la tolerance. Il nous paroît dangereux qu'un Souverain admette ou souffre dans ses Etats des gens qui par principe de conscience refusent de prêter le serment de fidélité, ou qui se croient obligez de violer ce serment, & de bouleverser l'Etat, lors que le bien de leur Secte le demande. Mais que doit faire le Souverain, s'il trouve cette Secte déjà établie. & qu'il l'ait confirmée par des Edits, ou des traites? Dans ce cas, il n'a d'autre parti à prendre, que celui de la laisser jouir de ses privilèges, & de lui garder la foi promise, tandis qu'elle se comportera paisiblement & qu'elle demeurera soumise aux Loix. Je

Je viens enfin à la troisiéme espèce de fausses Religions; & je dis que pour celles-ci qui n'ont rien de formellement contraire, ni aux devoirs de la Nature, & de l'Humanité, ni à la Conservation de l'Etat & du Gouvernement; quelque Capitales que soient d'ailleurs leurs erreurs, ou leurs hérésies, elles peuvent & doivent être tolérées *: & par là nous entendons.

I. Que le Souverain n'est point en droit, de punir corporellement, ceux qui font profession de ces fausses Religions. II. Qu'il n'est pas en droit par conséquent, d'user d'aucune contrainte pour les porter à embrasser la véritable Religion. III. Qu'il n'est pas en droit de faire des loix pénales, pour les obliger à faire des actes extérieurs qui soient contraires à leur conscience. IV. Qu'il doit leur permettre le libre exercice de leur Religion, en leur donnant la liberté d'avoir des lieux pour s'assembler, pour y prier Dieu, & pour y faire leur Service, sans être aucunement molestez, tandis qu'ils se contiennent dans les bornes de la prudence & de la modestie. Enfin il est obligé, de

* Je ne pretens pourtant pas nier qu'il n'y ait des cas, où des raisons de prudence peuvent engager le Souverain dans certains tems, ou certains lieux, à ne pas suivre les règles que je pose.

les faire jouir comme le reste de ses Sujets, du benefice & de la protection des Loix, & de tous les autres privilèges auxquels ils peuvent prétendre en qualité de membres de la Societé.

Mais aussi le Souverain est en droit, sans blesser la tolérance qu'il doit à ses Sujets d'une Religion différente; il est en droit, de régler le tems, les lieux, la manière, & le nombre de leurs Assemblées; par ce que ces choses ne sont qu'accessoirs à la Religion, & qu'elles n'en constituent nullement l'Essence. Par cette même raison, il peut encore leur refuser d'avoir des Temples & des Ministres entretenus par les deniers de l'état, des écoles & des Academies munies de certains privilèges, & autres choses semblables, qui n'ont rien de commun avec la conscience. Enfin il peut les exclure des charges publiques, à moins qu'ils n'y eussent droit par les loix fondamentales de l'Etat, ou par quelque Traité particulier, auquel cas ce seroit leur faire injustice que de les priver d'un privilège qui leur appartient. Ainsi M. F. nous avons déterminé jusqu'où les Souverains doivent porter la tolérance en matière de Religion; & si vous nous avez bien compris,

pris, vous conviendrez que ce que nous pensons sur cet article n'a rien d'outré, rien qui favorise l'indifférence des Religions, rien qui tende à introduire la confusion dans l'Etat. Une tolérance qui favorise la véritable Religion, ou celle qu'on croit telle, (car du reste nos principes peuvent s'appliquer également, & aux Souverains Orthodoxes, & à ceux qui se croient Orthodoxes sans être tels en effet :) une tolérance dis-je qui favorise la véritable Religion, autant qu'il est possible, sans blesser la justice & l'équité ; une tolérance qui exclut les Sectes dont les principes vont à détruire les Loix naturelles, les devoirs de l'humanité, la Distinction du vice & de la vertu, ou à troubler la Société, & à saper les fondements de l'Etat ; une tolérance enfin qui n'a pour but, que de laisser en son entier, les droits de la conscience, & de permettre à chacun de servir Dieu selon ses lumières, & de faire en un mot, ce qu'il croit juste & agréable à la Divinité : une telle tolérance n'a rien d'outré, Elle est renfermée dans de justes bornes ; bien loin de causer du trouble dans l'Etat, elle sert à y maintenir la paix & la tranquillité publique : & nous ne croyons pas

pas qu'on puisse la refuser, sans violer les devoirs les plus sacrez & de l'humanité & du Christianisme. Il ne me reste plus qu'à dire un mot sur les bornes de la tolérance Ecclesiastique.

Je remarque donc d'abord, que chaque Eglise étant une Société Religieuse composée de plusieurs membres, qui sont tous unis par le lien d'une même Religion; elle doit avoir le même droit qu'ont les Sociétez Civiles, de faire des réglemens justes & raisonnables pour sa conservation, & qui tendent à l'édification publique, & à prévenir le trouble & la confusion.

Ma seconde considération, c'est que tous ceux qui se rangent dans quelque Eglise que ce soit, sont obligez de se soumettre aux réglemens particuliers de cette Eglise, tandis qu'ils en veulent être membres. J'ajoute, & c'est ma troisième observation, que les Conducteurs de l'Eglise, étant préposez sous l'autorité du Souverain, pour faire observer les Réglemens de l'Eglise commise à leurs soins; c'est à eux à tenir la main à l'observation de ces réglemens, & à empêcher qu'on n'y contreviene. De là il suit.

I°. Que

II SERMON LUC. xiv. 23.

I. Que les Conducteurs de la véritable Eglise, ou qui se croit telle, ne sont point en droit de troubler ceux qui sont d'une Communion différente de la leur, soit en les exposant aux insultes du peuple, soit en faisant leurs efforts pour armer contr'eux le bras du Magistrat. *St. Paul* ne leur permet point de *juger ceux qui sont de dehors*. Il leur est bien permis, il est bien même de leur devoir de travailler à la conversion des errans, & de tacher de les amener dans le Sein de la véritable Eglise, mais ce doit être par des moyens convenables. *Contraignez-les d'entrer*, Ministres de *J. Christ*, contraignez-les d'entrer par la force de la vérité en l'appuyant de preuves claires, solides, convaincantes, & non par des persecutions indignes du caractère d'un Ministre de l'Evangile qui doit être animé à l'exemple de son Maître, d'un esprit de suport & de charité. Mais aussi,

II. Il est du devoir des Conducteurs de l'Eglise, d'empêcher autant qu'il est en leur pouvoir que la véritable Doctrine qui est reçue dans leur Communion, ne soit altérée & corrompue par des Doctrines fausses & Etrangères. Pour cela, ils doivent s'opposer à ceux
qui

qui se mêlent d'enseigner des hérésies, & aller même jusqu'à les exclure de leur corps, s'il n'est pas possible de les porter à changer de sentiment, ou tout au moins à garder le silence. Cependant, en ceci ils doivent user de prudence, & d'une extrême circonspection, en distinguant soigneusement entre erreur & erreur. Dans la Société Civile il y a des fautes pardonnables qu'on tolère, parce qu'elles ne tendent pas directement à troubler le bonheur & le maintien de la Société. Il y en a d'autres qui produisent cet effet, & qui par cette raison ne sont point souffertes, & qu'on punit du dernier supplice. De même dans l'Eglise il y a telle erreur, telle hérésie qui sappe les fondemens du Christianisme, ou du moins qui peut avoir de dangereuses suites pour la Pieté & le Salut. Ces sortes d'erreurs, ces sortes d'hérésies, ne doivent point être souffertes dans l'Eglise, & moins encore doit on permettre, de les enseigner publiquement. *Rejette l'homme hérétique*, dit St. Paul, *après la première & la seconde admonition.* On ne lui fait aucune injustice, aucune violence, en l'obligeant ou à changer de
I senti-

Tit. iiii. 10.

sentiment, ou à se separer d'un corps où ses sentimens ne sont point reçûs. A lui permis de se joindre à une autre Communion. Il n'y a rien dans ce procedé que de conforme à l'équité. Mais, il y a telle autre erreur de peu d'importance, qui n'influe point sur le Salut, & qui n'altère en aucune manière les points Capitaux du Christianisme. De telles erreurs nous paroissent dignes de Support. Deux Théologiens expliquent diferemment un passage de l'Ecriture. Si l'un a raison, l'autre est certainement dans l'erreur. Mais cette erreur merite-t-elle qu'on interdise la Chaire à celui qui l'a avancée? Non : car cette erreur ne roule point sur les Dogmes, ou sur la Morale; il ne s'agit que d'un point de Critique ou d'Histoire. On se partage sur l'ordre des decrets, ou sur l'etenduë de la morale de *J. Christ*. Les uns adoptent le Systeme des *Supra-lapsaires*, les autres celui des *Infra-lapsaires*. Les uns sont pour la Grace Particulière, les autres pour la Grace Universelle. Faut-il prononcer anathème, contre celui de ces deux partis qui se trompe, & le chasser du sein de l'Eglise, pour des questions purement métaphysiques,

liques, qu'on peut ignorer, & que la plus part des Chrétiens ignorent en effet, sans en être moins gens de bien, & sans courir le moindre risque pour leur Salut? Il faudroit être animé d'un étrange esprit, pour se porter à de telles extremitez. Ainsi encore, nous croyons M. F. que la Tolérance Ecclesiastique telle que nous venons de l'établir, n'a rien d'outré, rien qui tende à favoriser l'indifference des Religions, & à introduire la confusion dans l'Eglise. Elle introduiroit la confusion, dans l'Eglise, si nous disions qu'elle doit être portée, jusqu'à confondre dans le sein d'une même Communion, le Docteur hérétique, & le Docteur Orthodoxe, & à permettre que d'une même Chaire, on vous annonçât la vérité & le mensonge, la pure Doctrine de l'Evangile, & des Doctrines étrangères qui renversent celles de J. Christ & de ses Apôtres. Mais nous avons déclaré formellement le contraire. Nous bornons la tolérance à ces deux choses seulement, qu'on ne violente point ceux de dehors; & qu'on supporte charitablement ceux d'entre nous qui diffèrent de nos sentimens sur des articles non nécessaires à Salut. En pouvons nous demander moins? Il est tems

II SERMON LUC. xiv. 23.

de nous arrêter M. F. & quoi que nous aurions plusieurs usages à tirer de tout ce que nous venons d'établir, nous aimons mieux les ômettre, que de fatiguer plus long tems votre Attention. Daigne le Seigneur repandre sa benediction sur les choses que vous venez d'entendre, & nous animer tous d'un esprit de paix & de charité. Ainsi soit il.

SERMON

SERMON III.

S U R

L'Incarnation du F I L S de DIEU.

*La Parole à été faite chair, & a
habité parmi nous, & nous avons
contemplé sa gloire ; une gloire
comme la gloire de l'unique issu du
Père pleine de grace & de verité.
Jean I. 14.*



LE Temple qui fut re-
levé par Zorobabel,
excita les larmes de
ceux qui se souve-
noient d'avoir vû ce
superbe édifice avant
sa destruction. Il falut pour les conso-
ler, qu'un Prophète vint les assurer de
la

Aggée 11. la part de Dieu, que *la gloire de cette*
 9. *seconde maison*, dont les commencemens
 leur sembloient promettre si peu, *seroit*
plus grande que celle de la première,
 qu'ils avoient vuë dans toute sa splen-
 deur. Cependant M. F. on ne trouve
 point que cette promesse ait été accom-
 plie à la lettre. Jamais le second Tem-
 ple, après même qu'il eût été embelli,
 & considérablement augmenté par les
 soins d'*Hérode le Grand*, n'égala le pré-
 mier, ni pour la richesse de ses ma-
 tériaux, ni pour la beauté & la magni-
 ficence de sa Structure. Celui-ci d'ail-
 leurs avoit joui de plusieurs avantages
 très considérables qui ne se trouvèrent
 point dans l'autre. L'Arche de l'Alli-
 ance avec son Propitiatoire, & les Ta-
 bles de la Loi; *L'Urim* & le *Tummim*;
 Le feu du Ciel qui consumoit les Sacri-
 fices; La nûée qui remplissoit le Taber-
 nacle, & l'Esprit de Prophétie: tous
 ces augustes Symboles de la protection
 de Dieu, & de sa présence au milieu de
 son peuple disparurent avec la première
 Maison, & demeurèrent comme ensevé-
 lis sous ses ruïnes. Rien de plus em-
 barassant pour les Juifs, que cette dif-
 ficulté, M. F. & rien de plus frivole que
 ce qu'ils aléguent pour s'en tirer. Les
 uns

uns disent, que le second Temple a eû la gloire de subsister dix ans de plus que le premier. Mais ces expressions ; *Encore une fois, j'ébranlerai le Ciel & la terre, la mer & le sec---le remplirai cette Maison de gloire-----La gloire de cette dernière maison, sera plus grande que celle de la première* : ces expressions si pompeuses, & qui préparent l'esprit à quelque chose de grand & d'extraordinaire, n'auroient elles été employées, que pour marquer un aussi petit avantage, que celui d'une durée de dix ans ? D'autres suposent que cette promesse de Dieu, porte sur un troisième Temple qui est encore à venir. Mais cette Supposition est évidemment fausse. L'oracle est formel & sans la moindre équivoque. Il parle non d'une troisième maison, mais de la seconde, de celle qui se bâtissoit alors. Disons donc M. F. qu'il faut nécessairement avoir recours à un sens plus noble, & qui est le seul raisonnable qu'on puisse donner à cette prédiction d'Aggée. En deux mots ; *La gloire de la seconde Maison a surpassé, & surpassé infiniment celle de la première*, en ce qu'elle a eû le précieux, l'inestimable privilège, de recevoir le Messie, le Fils de Dieu,
le

III SERMON Jean I. 14.

le Désiré des Nations : Il est venu au monde *ce Désiré des Nations* ; il a paru dans le tems que le Second Temple subsistoit ; il est entré dans cette maison, & l'a effectivement remplie de gloire, par sa Divine présence, & par la Céléste Doctrine qu'il y a enseignée, & qu'il a confirmée par de grands & éclatans miracles.

C'est ce glorieux événement que le Prophète avoit en vûe & dont St. *Jean* nous marque l'accomplissement dans nôtre texte. *La Parole a été faite chair, & a habité parmi nous ; & nous avons contemplé sa gloire, une gloire comme celle de l'unique issu du Père, pleine de grace & de vérité.* L'Incarnation de la *Parole*, & son Habitation parmi les hommes ; sont, comme vous voyez, les deux Objets que ce texte offre à nôtre esprit. Voilà trop de matières, pour être renfermées dans un seul Discours. Nous nous bornerons au premier de ces deux Objets. Le Second pourra nous occuper dans quelque autre occasion, si Dieu le permet. *La Parole a été faite chair* : c'est donc sur quoi va rouler toute cette Méditation. D'abord nous ferons quelques considérations sur celui qui nous est ici désigné
par

par le nom, ou le titre de *Parole*. Ensuite nous traiterons du mystère même de l'Incarnation. *La Parole a été faite chair*. Dieu veuille que ce que nous allons vous proposer sur cet intéressant Sujet, fasse de salutaires impressions dans vos âmes. Ainsi soit il.

Par la *Parole*, St. Jean veut nous désigner ici, *Jésus Christ*, le Fils éternel de Dieu, ou comme il le caractérise lui-même dans notre texte, *l'unique issu du Père*. La raison précise pour laquelle il lui donne ce nom ou ce titre de *Parole*, est incertaine. Quelques uns pensent, que c'est par allusion au Ch: Ier de la *Génèse*, où Dieu nous est représenté créant toutes choses par sa *Parole*. Il dit, que la lumière soit ; & la lumière fut. Cette façon de parler dont *Moyse* se sert, est mystérieuse, nous dit on, & St. Jean nous a dévoilé le mystère : il nous apprend, que *Moyse* en s'exprimant comme il a fait ; a voulu marquer la coopération du Fils de Dieu dans la construction de l'Univers. Nous ne rejettons pas entièrement cette pensée ; mais aussi elle ne nous paroît pas pleinement satisfaisante ; & nous croyons, M. F. que ceux-là ont mieux rencontré,

I Part.

Theodor:
in h. l.
Vid Cath.
Græc. Æ-
gid. Hunn
Com. in
Cap. I.
Joh.

tré, qui conjecturent, que St. Jean donne ce nom de *Parole*, ou de *Verbe* à J. C. pour ces deux raisons: La 1^{re}, parceque c'est par ce même nom, que les Juifs désignoient assez souvent le Messie: témoin le Paraphraste Chaldaïque, qui rend ces Paroles du Ps. cx. *Le Seigneur a dit à mon Seigneur*, par celles-ci; *L'éternel a dit à sa Parole*, ou à son *Verbe*, *assieds toi à ma droite*. L'autre raison qui peut avoir engagé St. Jean à désigner J. C. par ce titre de *Parole*, est, peut-être, pour s'opposer aux rêveries des *Gnostiques*, qui dès lors, (selon le Sentiment de quelques savants :) commençoient à défigurer la Doctrine chrétienne, en y mêlant les imaginations creuses de quelques *Platoniciens*, ou de quelques *Juifs Cabalistes*. Ces Hérétiques avoient imaginé une Généalogie de Divinitez subalternes, qui étoient provenuës les unes des autres, & qu'ils apelloient du nom d'*Eons*. Entre ces *Eons*, ils comptoient principalement, *la Vie*, *la Parole*, *la Lumière*, *l'Unique engendre*, & *la plénitude*. St. Jean oppose à ces rêveries, une Doctrine respectable & pleine de vérité: il fait voir, qu'il n'y a point d'autre *Parole*, que celle qui étoit au
com-

mencement, qui étoit avec Dieu, & qui étoit elle même Dieu. Qu'en Elle étoit réellement *la vie, la lumière, & la plénitude de grace & de vérité.* En un mot que c'est J. C. le Messie, qui est *l'Unique issu du Père*, & qui réunit en lui tous les glorieux titres que les *Gnostiques* attribuoient à leurs faux & imaginaires *Æons*. Mais j'insiste peut-être trop sur une question, qui après tout, n'est pas d'une extrême importance. Quelle qu'ait été la raison particulière qui a pû engager St. Jean à se servir du nom de *Parole*, il est certain, qu'il a voulu désigner par là J. C. N. Sauveur. Passons à des considérations d'un autre genre. Et,

1. Nous remarquons que *la Parole qui a été faite chair*, étoit une véritable Personne. Rien de plus forcé, M. F. rien de moins naturel, que la Glose de Socin & de ses Sectateurs sur ce texte. Selon eux, *la Parole qui a été faite chair*, n'est proprement qu'un attribut de la Divinité: c'est la *Raison* ou la *Sagesse* de Dieu, qui a été communiquée à J. C. dans une abondante mesure: ou bien, disent quelques uns, c'est, dans un sens métaphorique, la Doctrine céleste de l'Evangile, que J. C. Interprète

Socin.
Expl. Cap.
1. Joh.

de la Volonté de Dieu, a enseignée & publiée aux hommes. Mais ces explications sont elles soutenables ? Quadrent elles bien avec le Discours de St. Jean ? *Au commencement étoit la Parole, & la Parole étoit avec Dieu.* Cela voudra dire, que *la Raison, ou la Sagesse Divine* étoit au commencement, & qu'elle étoit avec Dieu, ou en Dieu. Quoi ! ignorions nous donc que Dieu a toujours possédé cet attribut qu'on appelle en lui, *Raison, Intelligence, Sagesse* ? Peut-il avoir été sans ces perfections ? Et faloit il, que St. Jean prît un tour si singulier pour nous dire une chose si peu contestée ? D'ailleurs, est-ce parler exactement, de dire que *la Raison ou la Sagesse de Dieu, étoit Dieu* ? On fait, que les attributs de la Divinité sont inséparables de son Essence. Mais on ne dira jamais, en parlant de chacun de ces attributs en particulier, de *la Puissance de Dieu*, par exemple, ou de *sa Justice*, que cet attribut, que cette puissance, cette Justice de Dieu *est Dieu* : ce langage n'est point celui de l'Ecriture. Bien moins peut on dire d'un attribut de la Divinité, qu'il s'est incarné, qu'il a été fait chair.

Mais,

Mais, dit on, St. Jean parle du commencement de l'Evangile, & sa pensée est ; que la Doctrine de l'Evangile, qui est la parole de Dieu lui même étoit en quelque sorte cachée en Dieu, qu'elle a été renduë comme visible par J. C. qui l'a annoncée & manifestée aux hommes. Dans quelles absurditez ne se jette-t-on pas quand on s'est entêté d'une mauvaise cause, & qu'on veut la défendre à quelque prix que se soit ?

Socin. Explic. Cap. 1. Joh. p. m. 78. Schlichting. in cund. loc.

*Au commencement étoit la Parole,-----
Toutes choses ont été faites par Elle ;
& sans Elle rien de ce qui a été fait,
n'a été fait.* Je demande si St. Jean pouvoit s'exprimer plus clairement, pour désigner le commencement du monde, le commencement de toutes choses ? Et puis, quel début pour un Auteur Divinement inspiré ; *au commencement de la Doctrine de l'Evangile, la Doctrine de l'Evangile étoit ?* Enfin, la Doctrine de l'Evangile étoit elle Dieu lui même ? Et-ce Elle encore qui s'est incarnée, qui a été faite chair, qui est venue chez les Siens, & qui a habité parmi les hommes ? Ne sent on pas M. F. que tout cela ne peut être entendu que d'une personne ; & qu'ainsi il faut nécessairement, que la Parole dont St.

Jean

III SERMON Jean I. 14.

Jean fait mention dans nôtre texte & dans tout ce Chap: soit effectivement une personne réelle, & non un simple attribut de la Divinité, ou une parole prise dans un sens métaphorique.

II. Remarquons en second lieu, que cette *Parole*, ou cette personne qui s'est incarnée, existoit avant son Incarnation. St. *Jean* nous dit, *qu'Elle étoit au commencement* : & ce commencement, comme nous l'avons déjà observé, ne peut être que le commencement du monde. D'ailleurs, dire que *la Parole a été faite chair*, n'est-ce pas supposer qu'Elle étoit avant que d'avoir été faite chair ; Car, ou cette Parole est ici quelque chose de réellement distinct de la chair, ou elle ne l'est pas. Si c'est le dernier, on fait dire à St. *Jean*, que la chair a été faite chair : langage absurde & qui ne renferme aucun sens. Que si l'on convient que *la Parole* doit être distinguée de *la chair*, il faut convenir dès là qu'Elle avoit donc une existence réelle avant que d'avoir été faite chair. Faut il s'arrêter à prouver une chose si claire ? Mais de là même il suit avec la dernière évidence, que J. C. qui nous est désigné ici par *la Parole*, avoit donc une existence réelle avant que d'être

Sur l'Incarnation du Fils de Dieu.

71

d'être homme, avant que d'avoir pris naissance de la Vierge Marie. Il étoit Jean viii. 58. avant Abraham, nous dit il lui même.

Avant *que* de prendre la forme de Serviteur, nous dit St. Paul, il étoit en Philip. ii. 6, 7. forme de Dieu. En un mot, l'Ecriture nous fait entendre, qu'il existoit avant le monde, avant tous les siècles, & que Mich. v. 2. ses issues sont dès les tems éternels.

III. Faisons une troisième remarque. La Parole qui étoit au commencement, & qui a été faite chair, n'est pas une simple créature : c'est une personne Divine. St. Jean nous le dit expressément; La Parole étoit Dieu. Il lui attribue la Création de l'Univers. Toutes choses ont été faites par Elle; & sans Elle, rien de ce qui a été fait, n'a été fait. En Elle, poursuit il, étoit la vie; & la vie étoit la lumière des hommes-----Cette lumière étoit la véritable, qui illumine tout homme venant au monde. Elle étoit au monde, & le monde a été fait par Elle. De qui peut on dire toutes ces choses, M. F. si ce n'est de celui qui possède véritablement la nature & l'Essence Diviné? Si J. C. n'étoit qu'un Homme, un Ange, une simple Créature, seroit il possible, qu'un Evangeliste se fut exprimé sur son sujet d'une

d'une manière tout à fait propre à nous jeter dans l'erreur ? Car enfin, dire que J. C. étoit *Dieu* ; lui attribuer une existence qui a précédé le monde ; nous le faire envisager comme le Créateur de l'Univers, & la source de la vie & de la lumière : n'est-ce pas l'élever au dessus de toutes les Créatures du Ciel & de la terre, & nous le représenter comme revêtu de la puissance & de toutes les perfections de la Divinité ? C'est la aussi, nous n'en saurions douter, M. F. c'est là la véritable pensée de St. Jean. Et s'il relève comme il fait, la gloire de J. C. de la Parole éternelle, c'est parceque cette gloire lui est due ; c'est parce qu'elle lui appartient légitimement. *Celui qui a pris la forme de serviteur, étoit en forme de Dieu. La Parole a été faite chair ; mais cette Parole étoit Dieu.*

Enfin, nous remarquons, M. F. que la Parole qui a été faite chair, est la seconde Personne de la très adorable Trinité. Les Sabelliens anciens & modernes, qui prétendent qu'il n'y a aucune distinction de Personnes dans la Divinité, & que Dieu s'appelle Père, dans le Ciel ; Fils, sur la terre ; & St. Esprit, lors qu'il communique ses dons
aux

aux hommes; s'éloignent des idées de l'Ecriture. Elle nous parle du Père, du Fils, ou de la Parole, & du St. Esprit, comme de trois, qui possèdent à la vérité, une même *Essence*, mais qui sont pourtant réellement distingués entre eux, en telle sorte, que l'un n'est pas l'autre. Nous avouons qu'il nous est impossible de marquer exactement en quoi consiste cette distinction. Nous reconnoissons encore, que ce que nous apellons *personallité* en Dieu, est quelque chose de très différent, de ce que nous apellons *personalité*, lors que nous parlons des hommes.---C'est un mystère dont la nature nous est inconnue; mais un mystère de la vérité du quel nous sommes persuadés, parce qu'il nous est enseigné dans l'Ecriture. *Je prierai le* Jean xiv. 16. *Père, & il vous donnera un autre Consolateur*, disoit J. C. à ses Disciples. *Quand le Consolateur sera venu, lequel* xv. 26. *je vous enverrai de la part de mon Père, savoir l'Esprit de vérité, qui procède de mon Père, celui là rendra témoignage de moi.* Voilà la distinction entre la Personne du St. Esprit, & celle du Père, & du Fils, clairement établie. Jamais on n'a dit, que celui qui *procède* & qui *est en voyé*, soit le même que celui qui

L

envoie

Hebr. I.
1, 2, 3.

envoie & qui fait proceder. Voulez vous cette même distinction marquée par rapport au Père & au Fils? Vous la trouverez dans nôtre texte: La Parole a été faite chair, & a habité parmi nous, & nous avons contemplé sa gloire, une gloire comme celle de l'unique issu du Père. L'unique issu du Père, n'est certainement pas le Père lui même. Vous la trouverez marquée encore dans ces paroles de St. Paul; Dieu ayant autrefois parlé aux Pères à plusieurs fois, & en plusieurs manières par les Prophètes; a parlé à nous en ces derniers jours, par son Fils, lequel il a établi héritier de toutes choses; par lequel aussi il a fait les Siècles: lequel Fils est la resplendeur de sa gloire, & la marque engravée de sa personne. Est-ce le Père qui s'est établi lui même héritier de toutes choses? Le Père est il la resplendeur de sa propre gloire, & la marque engravée de sa propre personne? Rien n'est donc plus faux, rien n'est plus opposé aux idées de l'Ecriture, que l'hérésie qui confond les personnes de la très sainte Trinité. Le Verbe, la Parole est une Personne Divine, mais une Personne différente de celles du Père, & du St. Esprit. Ce n'est point le Père qui

qui s'est incarné ; ce n'est point le St. Esprit qui a pris à soi la Nature humaine : C'est le Fils, c'est *la Parole*, la seconde Personne de la Divinité qui a revêtu nôtre chair mortelle, & qui est venuë a monde pour exécuter le plan de la Redemption. *La Parole a été faite chair.* Envisageons de plus près ce grand & adorable mystère, & passons ainsi à la seconde partie de ce Discours.

La Chair, marque ici la Nature hu- II Part.
maine avec toutes ses infirmités innocentes : & quand St. Jean dit, que *la Parole a été faite chair*, il entend,

I. Que cette Personne Divine qu'il appelle *la Parole*, *le Fils de Dieu*, *l'Unique issu du Père*, est dévenuë homme, en prenant réellement à soi, tout ce qui constituë la nature & l'Essence de l'humanité. *Saturnin*, disciple de *Simon le magicien*, fut un des premiers qui osèrent contester cette vérité. Il soutenoit que *le Verbe* n'avoit pris qu'un phantôme de chair, & non une chair réelle. *Marcion* & *Apelle* s'imaginoient, que le corps de J. C. étoit d'une nature différente de ceux des autres hommes ; qu'il avoit été formé de la *Substance*

Divine; qu'il étoit descendu du Ciel, & qu'il n'avoit fait que passer par le corps de la bien-heureuse Vierge, comme par une espèce de canal. *Apollinaire* donnoit un véritable corps humain au Sauveur; mais il vouloit, que la Divinité lui eût tenu lieu d'âme. Jamais erreurs ne furent plus mal fondées, M. F. ni moins difficiles à détruire, dès qu'on admet l'autorité de nos *ſtes Ecritures*. Nous nous jetterions dans une longueur excessive, si nous voulions rapporter tous les endroits où elle établit la réalité de la nature humaine de J. C. Elle l'appelle *homme & fils de l'homme; la Semence de la femme, le fils de David, le fils de Marie. La Parole a été faite chair*, dit notre texte. *La chair*, dans l'Ecriture, ne signifie pas un phantôme, l'ombre, l'apparence de l'humanité; mais l'humanité réelle. *Dieu a envoyé son Fils fait de femme*, dit St. Paul. Le corps de J. C. a donc été formé de la propre Substance d'une femme, & non de la *Substance Divine*. Demandez vous quelque chose de plus décisif encore? St. Paul vous dira, que comme les *Enfans participent à la chair & au Sang, Jéfus Christ aussi a participé aux mêmes choses: qu'il a été fait semblable en*

Gal. iv. 4.

Hebr. ii.
14.

v. 17.

Sur l'Incarnation du Fils de Dieu.

77

en tout à ses freres; & que comme nous,
il a été tenté en toutes choses excepté le iv. 15.
péché. Si tout cela ne signifie pas que
J. C. est un vrai homme, semblable à
nous, qui possède réellement la nature
humaine avec toutes ses propriétés; il
n'y a plus rien de clair dans l'Ecriture.
Mais écoutons le Sauveur lui même.
Il nous apprend qu'il avoit un véritable
corps comme le nôtre. Voyez, disoit
il à ses Disciples, un Esprit n'a ni chair,
ni os, comme vous voyez que j'ai. Il
nous apprend qu'il avoit, comme nous,
une ame unie à son corps. *Mon ame* Matth. xxvi. 38.
disoit il dans le jardin de Gethsemané
est saisie de toute part de tristesse jus-
qu'à la mort. Etoit-ce la Divinité
qui souffroit? Etoit-ce Elle qui se sen-
toit attristée? La Divinité est elle pas-
sible & sujette à la douleur? J. C. a
été conçu, d'une manière miraculeuse, à
la vérité, mais toujours conçu dans le
sein d'une femme; il est né d'une fem-
me; il a passé par toutes les infirmités
de l'enfance; Comme les autres hommes
il a été sujet à tous les besoins de la
vie, à toutes les passions innocentes de
l'humanité, à la faim, à la soif, au som-
meil, à la douleur, à la tristesse, à la
crainte. Enfin il est sorti du monde
comme

comme tous les hommes en sortent, c'est à dire par la mort. La consequence est juste, M. F. Il faut donc que J. C. soit un vrai homme, de la même nature, de la même substance que nous. Cette verité est incontestable.

II. Il y a plus, M. F. Le Fils de Dieu en revêtant la nature humaine, a choisi encore de vivre dans une condition pauvre & obscure. C'est par cette raison peut-être, que St. *Jean* au lieu de dire simplement, que *la Parole* s'est faite homme, a voulu employer le terme de *chair*, qui reveille une idée de foiblesse, quelque chose de triste & d'humiliant. En éfet, *Celui qui étoit en forme de Dieu, a pris la forme de Serviteur.* Ce n'est point en Conquerant qu'il paroît dans ce monde. On le trouve confondu avec les hommes du commun. Il naît dans une crèche; il vit dans la pauvreté; à peine *a-t-il un lieu ou reposer sa tête.* S'il laisse entrevoir quelques rayons de gloire & de majesté, par la Sublimité de sa Doctrine, & par la puissance de ses miracles; cette gloire est comme voilée par son état extérieur: elle n'est aperçue que de ceux qui envisagent les objets des yeux de l'esprit. Ceux qui ne le regardent que

que des yeux de la chair, ne trouvent en lui ni forme, ni aparence. Il est ^{Esa. liii.} le méprisé & le rejezté des hommes; ^{2, 3.} homme de douleur, & sachant ce que c'est que l'angeur. On l'insulte, on le condamne, on le traîne au suplice; il expire sur une croix, au milieu de deux malfaiteurs. Anéantissement extrême! mais anéantissement nécessaire, pour nous frayer le chemin à la gloire: Ainsi l'avoit déterminé le Père Eternel. C'est à ce prix que le Fils de Dieu devoit opérer nôtre Redemption. Il s'est anéanti lui même: il a pris la forme de Serviteur. La Parole a été faite chair.

III. Elle a été faite chair. Voila une expression bien singulière. Est-ce donc que le Verbe a changé de nature? A-t-il cessé d'être Dieu en se faisant homme? Et l'humanité en J. C. a-t-elle absorbé ou anéanti la gloire de sa Divinité? Loin de nous une pensée si fausse, M. F. C'est par voye d'union, & non par voye de transubstantiation, que la Parole a été faite chair. La Divinité est immuable: il n'y a par devers Elle, ni ^{Jaques 1.} changement, ni ombre de variation. Le ^{17.} Verbe Incarné a toujours conservé son Essence, sa Nature, les perfections qui constituënt, si je puis parler ainsi, le fond

fond de sa Divinité. Mais par l'incarnation, ce *Verbe Divin*, cette *Parole* qui est *Dieu*, s'est unie d'une manière très réelle & très intime à un véritable homme, né d'une Vierge; en telle sorte que la Nature humaine & la Nature Divine ne constituent qu'une seule & même personne en J. C.

On accusoit *Nestorius* Patriarche de *Constantinople*, d'avoir enseigné, qu'il y avoit en J. C. deux personnes; une personne Divine, qui est le *Verbe*, ou le *Fils de Dieu*: & une personne humaine, qui est le *Fils de Marie*: que ces deux personnes avoient été comme associées par une même onction, & qu'elles avoient concouru ensemble à l'œuvre de la Redemption, l'une comme Agent principal, l'autre comme Agent subordonné. Que ce soit là le sentiment de *Nestorius* ou non, ce que nous n'examinons point ici, il est certain M. F. que ce sentiment ne s'accorde point avec la Doctrine de l'Ecriture, qui nous parle toujours du *Verbe incarné*, comme d'une personne unique. Cela est si vrai, qu'elle ne fait aucune difficulté d'attribuer à toute la personne de J. C. ce qui ne peut absolument convenir qu'à l'une de ses natures. Par
ex-

exemple, elle dit; que *Dieu a racheté* ^{Act. xx. 28.} *son Eglise par son sang.* On sent bien que cela ne peut être entendu que de la seule humanité du Sauveur, qui a effectivement versé son Sang pour le rachat de son Eglise. Cependant s'il y avoit deux personnes en J. C. cette façon de parler, *Dieu a racheté son Eglise par son sang*, seroit non seulement très impropre, mais tout à fait intelligible. De même St. Jean se seroit exprimé d'une manière peu juste dans notre texte, en disant; *que la Parole a été faite chair*. On ne doit pas presser cette expression, au delà de ce qu'elle peut signifier raisonnablement: mais aussi il faut prendre garde de ne pas l'afoiblir. Nous prenons un juste milieu, en disant; que l'Evangeliste s'en est servi, pour nous marquer l'intime & étroite union des deux Natures en J. C. qui est telle, qu'on peut dire très véritablement de la Personne entière de J. C. qu'elle est Dieu & Homme; Dieu, à un égard; Homme, à un autre égard: à peu près comme nous disons en parlant des hommes, qu'ils sont *spirituels*, & *matériels*: spirituels, à l'égard de leur ame; & matériels, à l'égard de leur corps.

M

IV. Mais

IV. Mais cette union des deux Natures en J. C. n'établit elle point quelque confusion de la Divinité avec l'Humanité du Sauveur ? Non, M. F. *La Parole a été faite chair* : le Fils de Dieu a pris à soi la nature humaine en unité de personne, mais de manière, que ces deux Natures après leur union, sont toujours demeurées distinctes, & ont conservé, chacune ses propriétés, & les qualitez qui lui sont particulières & essentielles.

L'homme est composé d'un corps & d'une ame. Ces deux substances sont réellement différentes, & leurs propriétés ne se confondent point. Ce n'est point le Corps qui *pense*, qui *raisonne*. Ce n'est point l'ame qui *mange* & qui *boit*. Il en est à peu près demême de l'union de la Nature Divine & de la Nature humaine en J. C. Ce sont deux Natures distinctes qui constituent en lui une seule personne. Mais la Nature Divine ne se ressent point des faiblesses de l'Humanité : la nature humaine ne participe point aux perfections incommunicables de la Divinité. Ce n'est point l'Humanité du Sauveur qui est présente par tout. Cela ne convient

vient qu'à sa Divinité. Ce n'est point la Divinité du Sauveur qui a été crucifiée, qui est morte. Cela ne convient qu'à son humanité.

Nous sentons, M F. que nous nous exprimons d'une manière très imparfaite sur un Sujet aussi abstrus que celui-ci. L'incarnation du Fils de Dieu est *un mystère*. Faut il s'étonner qu'il renferme pour des esprits aussi bornés que sont les nôtres, quelque obscurité, quelque chose qu'il nous est impossible de bien développer ? Mais si nous n'avons pas des idées complètes de ce dogme, nous en avons du moins, quelques idées distinctes. Si nous ne le comprenons pas pleinement, nous le comprenons du moins en partie. Nous sentons qu'il ne renferme ni Impossibilité, ni Contradiction. Non, il n'est point impossible, il n'est point contradictoire, que la Divinité s'unisse d'une manière très intime avec l'humanité. Il y auroit de l'impossibilité, il y auroit de la contradiction dans le dogme que nous prêchons, si nous disions, que J. C. est Dieu au même égard que nous disons qu'il est homme ; & qu'il est homme au même égard que nous disons qu'il

est Dieu. Mais nous n'avancions rien de semblable : nous disons, que J. C. est Dieu à un égard, & qu'il est homme à un autre égard. En cela il y a bien quelque chose de surprenant & d'extraordinaire ; mais il n'y a rien d'impossible, rien de contradictoire. Il y auroit de l'impossibilité, il y auroit de la contradiction dans le dogme que nous prêchons, si nous disions ; que ce qu'il y a de Divin & d'infini en J. C. est devenu humain & fini, par un changement réel, une transmutation ainsi proprement dite. Mais nous n'avancions rien de semblable : nous disons, que ce qu'il y a de Divin & d'infini en J. C. s'est uni à ce qu'il y a en lui d'humain & de fini, en telle sorte que la Nature Divine n'a rien perdu de sa gloire & de ses perfections. En cela il y a bien quelque chose de surprenant, quelque chose même que nous ne saurions expliquer avec la dernière précision ; mais il n'y a rien d'impossible, rien de contradictoire. Enfin, il y auroit de l'impossibilité, il y auroit de la contradiction dans le dogme que nous prêchons, si nous disions ; que l'humanité du Sauveur a reçu les attributs incommunicables

bles de la Divinité : mais nous n'avancons rien de semblable. Nous disons, que les propriétés de la Divinité n'ont point été communiquées à l'Humanité du Sauveur : Si celle-ci a été élevée à une gloire extra-ordinaire, c'est toujours une gloire telle qui convient à une Créature, & qui est inférieure à celle de la Divinité. En cela il n'y a pas même une ombre de contradiction. Mais donnez nous des idées claires, des notions évidentes de ce que vous appelez l'union des deux Natures en J. C. Expliquez nous cette union d'une manière précise, & qui ne laisse aucun embarras, aucune obscurité sur le Sujet.---Nous sommes dans l'impuissance de vous satisfaire. Mais qu'en conclura-t-on ? Que le dogme est faux ? Qu'il faut le rejeter par cela seul qu'il renferme quelque difficulté ? Il faut donc rejeter aussi mille vérités dans la Nature, qu'on admet sans les pouvoir expliquer. Ah ! M. F. soyons plus humbles : ne presumons point d'être sages au delà de ce qu'il faut être sage. Soumettons nous à l'autorité d'un Dieu qui nous parle dans ses Ecritures. Si le dogme de l'incarnation a un

un côté humiliant pour l'Esprit humain; il en a un autre, bien propre à nous faire sentir l'infinie bonté de Dieu, & toute l'étendue de sa miséricorde envers nous. Envisageons-le sous cette face, & qu'il serve à nous pénétrer d'amour & de reconnoissance pour un Dieu, pour un Sauveur à qui nous avons de si immenses obligations,

CONCL.
1 Jean iv.
9.

En ceci, *en ceci est la charité de Dieu, que Dieu nous a aimez, & qu'il nous a donné son Fils.* Quel intérêt prenoit il à nôtre Salut, cè Dieu Suprême? Il pouvoit nous laisser perir. Nous le méritions. Sa justice avoit droit de poursuivre des hommes coupables & criminels. En nous plongeant dans la perdition, il n'auroit fait que punir des Créatures rebelles, qui ont abusé des facultez qu'il leur a données, & qui se sont renduës indignes de son suport & de ses graces. Au-lieu de nous traiter avec cette rigueur, il nous prévient par ses compassions infinies : il veut nous raméner à lui, & il se fert du moyen le plus suprenant, mais le plus propre aussi à toucher nos cœurs, s'ils ne sont de bronze & de marbre.

II

Il nous destine son Fils; il nous l'envoie; il le fait semblable à l'un de nous; bien plus, il l'engage à se substituer à notre place, à souffrir pour nos offenses, & à prendre sur lui, l'amende qui nous apporte la paix. Dieu a tant aimé le monde, qu'il a envoyé son Fils unique au monde, afin que quiconque croit en lui, ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. M. F. serions nous insensibles à une charité si extraordinaire? Ne nous rempliroit elle pas de la reconnoissance la plus vive?

Jean iii.
16.

La Parole a été faite chair: Celui qui étoit en forme de Dieu, a pris la forme de Serviteur. C'est pour nous qu'il descend dans ce profond anéantissement. C'est pour nous qu'il se fait homme, qu'il passe ses jours dans la misère, qu'il termine sa vie sur une croix! Et quelle preuve plus forte pouvoit il nous donner de son amour, ce charitable Sauveur? Que pouvoit il faire de plus pour fléchir nos cœurs & pour les ramener à lui? A grand-peine arrive-t-il que quelqu'un meure pour un juste.---Mais Christ est mort pour nous, lorsque nous n'étions que pécheurs! Après cela, Si quelqu'un n'aime point le.

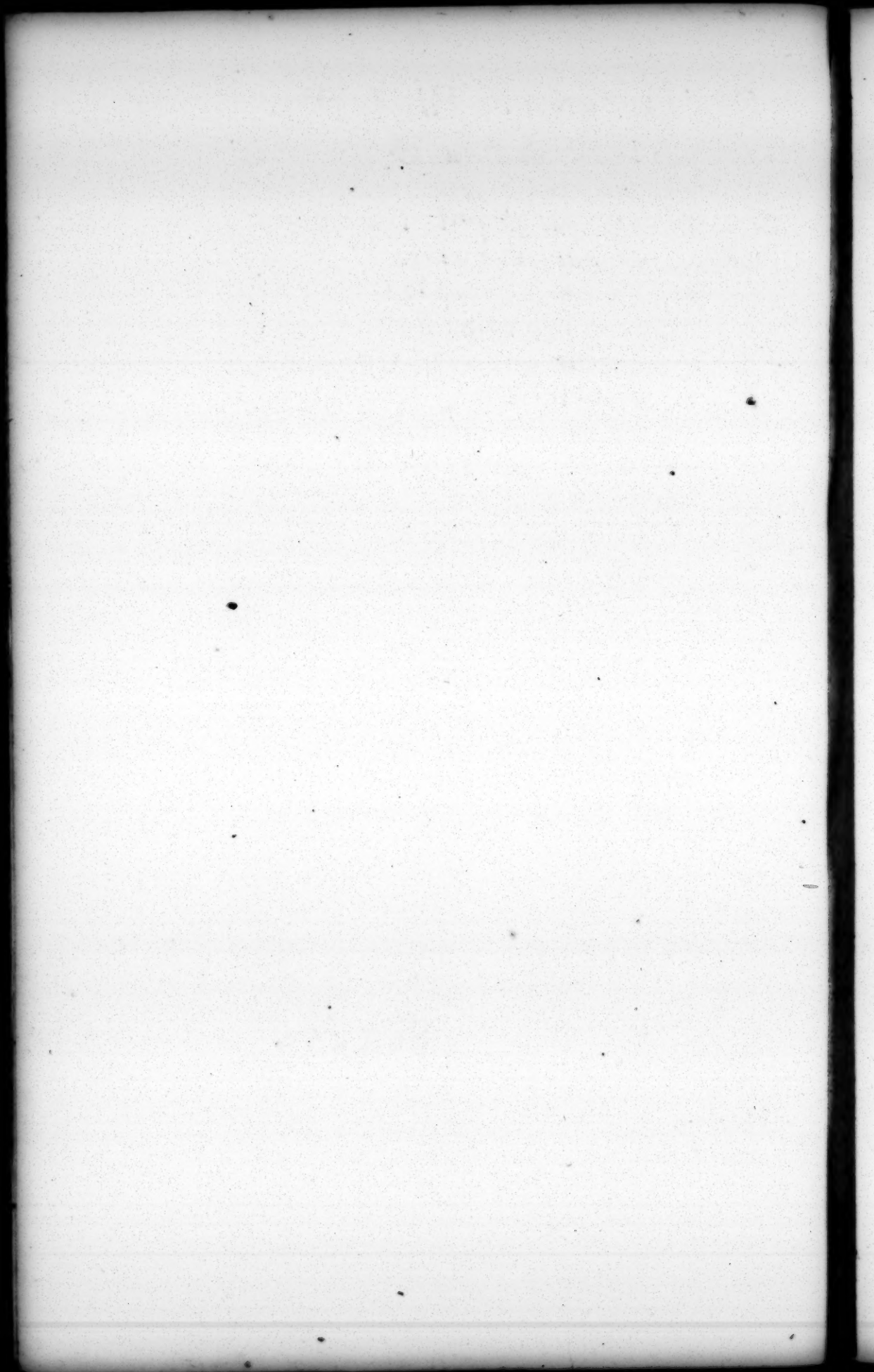
Rom. v.
7, 8.

Titre ii.
11, 12.

Hebr. x.
28, 29.

le Seigneur Jéfus, qu'il soit anathème, maranatha. Hâtons nous, Chrétiens, de répondre au but de l'incarnation du Fils de Dieu. C'est la reconnoiffance qu'il nous demande : c'est en cela que confifte principalement l'amour que nous lui devons, & le retour qu'il attend de nous. Il est venu pour détruire les œuvres du diable. Il est venu pour nous retirer du péché. Il est venu pour nous porter à la Sainteté. Sa grace falutaire est clairement aparue, pour nous enseigner, qu'en renonçant à l'impieté & aux convoitises mondaines; nous vivions dans ce present Siècle, sobrement, justement, & religieusement. Quel sort sera le nôtre, si nous refusons de remplir un si juste devoir? Plus les motifs que nous ont été fournis pour nous porter à ce devoir sont grands & pressants; plus nôtre crime sera noir & atroce, si nous resistons à de tels motifs; & plus aussi nôtre condamnation sera terrible. Si quelqu'un avoit méprisé la Loi de Moÿse, il mourroit sans aucune misericorde, sur le témoignage de deux ou de trois. De combien pires tourments pensez vous donc que sera juge digne celui qui aura foulé
aux

aux pieds le Fils de Dieu, & qui aura tenu pour une chose prophane le sang de l'alliance, par lequel il avoit été sanctifié, & qui aura outragé l'Esprit de grace ? Nous préserve le Ciel d'encourir une condamnation si effroyable ! Fasse le Seigneur que nous répondions à toutes nos obligations, & que nous nous assurons ainsi le Salut éternel qui nous a été acquis par J. C. auquel, comme au Père, & au St. Esprit, soit honneur & gloire dans tous les Siècles. Amen.



SERMON IV.

S U R

L'Habitation du FILS de DIEU parmi les Hommes.

*La Parole à été faite chair, & a
habité parmi nous, & nous avons
contemplé sa gloire ; une gloire
comme celle de l'unique issu du
Père pleine de grace & de vérité.
Jean I. 14.*



*Oi-ci une Vierge sera en-
ceinte, & elle enfante-
ra un fils, & on apel-
lera son Nom Emma-
nüel C'est un Oracle
M. F. que nous lisons
au Ch: vii. des Révé-
lations du Prophète Esaie. Il fut pro-
noncé à l'occasion de la guerre que*

Retfin Roi de *Syrie*, & *Pekac* Roi d'*Israël* avoient enterprise contre *Achaz* Roi de *Juda*. Ces deux formidables ennemis avoient projeté de subjuguier la *Judée*, de détrôner *Achaz*, & de mettre à sa place le fils de *Tabéal*. *Jerusalem* étoit actuellement assiégée & la consternation étoit si grande dans tout le Royaume, qu'il est dit, que le cœur d'*Achaz* & le cœur de tout le peuple fut ébranlé, comme les Arbres de la forêt sont ébranlez par le vent. Ce fut dans une Conjoncture si facheuse, que Dieu leur envoya son Prophète pour les rassurer contre le danger qui les menaçoit. *Esaie* parût devant *Achaz*. Il lui déclara de la part de Dieu, que le complot de ses ennemis seroit dissipé, qu'ils périroient eux mêmes, & que *Jerusalem* seroit délivrée. Il fit plus : il lui proposa de demander un Signe pour confirmer la promesse qui lui étoit faite. *Achaz* étoit un mechant Prince. Il refusa de demander un Signe ; en aparence pour ne pas tenter l'Eternel, mais en éfet parcequ'il comptoit peu sur le secours du Ciel. Plusieurs de ses Courtisans furent incrédules comme lui. Cependant quelque indignes qu'ils fussent des graces de Dieu, le

le Prophète leur fait entendre, que le Seigneur lui même leur donneroit un Signe, *Voi-ci*, leur dit-il, *une Vierge sera enceinte, & elle enfantera un fils, & on appellera son nom Emmanuel : il mangera du beure & du miel, jusqu'à ce qu'il sache rejeter le mal, & choisir le bien. Mais avant qu'il sache rejeter le mal & choisir le bien, la terre que tu as en détestation sera délaissée par ses deux Rois.*

Tout cela M. F. fut accompli en partie, peu de tems après. La Vierge dont l'Oracle fait mention, est vraisemblablement la même personne qui nous est désignée dans le Ch: suivant, sous le nom de *Prophétesse*.

Cette Vierge dévenue femme d'*Esaie*, eût un fils; qui devoit être regardé comme un Symbole de la présence de Dieu au milieu de son peuple. Car c'est ainsi qu'on peut entendre ces paroles; *on appellera, ou vous appellerez son nom Emmanuel*, c'est à dire, il vous sera un Signe, une preuve que Dieu est avec nous, qu'il nous protège, qu'il nous acordera la délivrance que je vous annonce. Son véritable nom étoit *Mahersalab-bas bas*, qui signifie, *qu'on se dépêche, il bâte le pillage*. Avant que
cet

* 2 Rois
xv. 30.
† xvi. 9.

cet enfant eût atteint l'âge de discerner le bien d'avec le mal, non seulement la *Judée* fut délivrée de ses ennemis, mais la terre d'*Israel* & de *Syrie* qui étoit en *detestation* aux habitants de *Juda* fut délaissée par les deux Rois, * *Pekac* fut assassiné par *Hosée fils d'Ela* : & † *Rezin* tomba entre les mains de *Tiglath-piléser*, qui lui ôta la vie, & s'empara de son Royaume.

Mais, M. F. ces événements ne remplissent pas toutes les vûes de l'Oracle. Pour en trouver le parfait accomplissement, il faut aller plus loin. C'est dans *les derniers jours*, c'est dans les tems Evangeliques qu'il faut chercher le véritable Commentaire de cette magnifique prédiction ; *une Vierge sera enceinte, elle aura un fils, & on appellera son nom Emmanuel*. Ce qui ne convient que très improprement à la femme du Prophète & à son fils *Mabersalab-basbas*, convient réellement à la naissance du *Messie*. *Jesus* fils de *Marie* est né d'une Vierge ainsi proprement dite. C'est lui, c'est ce Divin Sauveur qui est nôtre véritable *Emmanuel*, Dieu avec nous, Dieu manifesté en chair, justifié en esprit, vu des Anges, prêché aux gentils, crû au monde & élevé en gloire.

gloire. Mes Frères, ce grand, ce glorieux événement qu'Esaïe prévoyoit en esprit, est le même que St. Jean nous propose dans notre texte. *La Parole*, dit il, *a été faite chair, & a habité parmi nous, & nous avons contemplé sa gloire; une gloire comme celle de l'unique issu du Père, pleine de grace & de vérité.* Ce riche texte presente deux grands objets à notre esprit; *L'Incarnation de la Parole, & son habitation parmi les hommes. La Parole a été faite chair.* C'est surquoi nous vous entretinmes il y a un an, dans une circonstance pareille à celle où nous nous trouvons. D'abord nous fîmes diverses considerations sur celui qui nous est désigné ici par le nom ou le titre de *Parole*. Cette *Parole*, dîmes nous, qui s'est incarnée, est, non un simple attribut, ou une simple dénomination de la Divinité, mais une *Personne*; une personne qui existoit réellement avant son incarnation, & même *avant tous les Siècles*; une *personne Divine*; une personne enfin, distincte du *Père* & du *St. Esprit*: & nous confirmâmes tout cela par plusieurs preuves. Ce fut là le Sujet de notre Ière Partie. Dans la IIde, nous envisageâmes de plus près le mystère

fière même de l'Incarnation : *La Parole a été faite chair* : Surquoi nous fîmes les observations suivantes. Que *le Verbe*, ou la seconde Personne de la Divinité a pris réellement à foi la Nature humaine avec toutes ses propriétés. Que cette assumption de nôtre Nature s'est faite par voye *d'union*, c'est à dire, que la Nature Divine de J. C. & la Nature humaine ont été unies d'une manière si intime & si étroite, qu'elles ne constituënt en lui qu'un seul tout, une seule & même personne. Enfin que cette *union* cependant s'est faite sans aucune confusion, & en telle sorte que les deux Natures sont toujours demeurées distinctes, en conservant chacune les propriétés qui lui sont particulières & essentielles. Nous ajoutames, que ce mystère tout sublime qu'il est, n'a rien qui doive effaroucher la Raison. Il a bien, un côté obscur, quelque chose que nous ne saurions expliquer, dont il nous est impossible de nous former des idées claires & distinctes : mais il n'a rien d'absurde, rien qui implique contradiction. J'ignore comment, de quelle manière précise la Divinité peut s'unir avec l'humanité : mais je sens que le fait est possible : je sens

sens qu'il n'est point contradictoire, que la Divinité qui est toute puissante, trouve un moyen de s'unir de la manière la plus intime avec l'Humanité. Or c'est là ce que l'Ecriture nous enseigne & il n'en faut pas davantage pour fonder nôtre Foi.

Voilà M. F. le Précis & la Substance du Discours que nous vous adressâmes sur la première partie de nôtre texte. Nous allons examiner au-jourd'hui la Seconde. *La Parole a été faite chair, & elle a habité parmi nous*, ajoute l'Evangéliste, & nous avons contemplé sa gloire; une gloire comme celle de l'Unique issu du Père, pleine de grace & de vérité. Ces expressions méritent nôtre attention: nous allons employer quelques momens à les éclaircir, après quoi nous viendrons à la Doctrine même qu'elles renferment.

La Parole a été faite chair, & a habité parmi nous. Il y a en nous *, * *ἐν ἡμῖν* dans l'original. Quelques Interprètes infèrent de là, que St. Jean a voulu dire, que la Parole, ou le Verbe Divin a habité dans nôtre Nature, dans un corps semblable aux nôtres, qui lui a servi comme de Tente, de Tabernacle,
O de

de *Domicile*. Nous ne goutons point cette explication. 1. Elle fait tomber l'Evangeliste dans une répétition inutile. En disant que *la Parole a été faite chair*, il exprime suffisamment, que le *Verbe Divin* s'est incarné, qu'il a pris nôtre nature, qu'il a paru dans un corps semblable aux nôtres. A quoi bon répéter la même chose en d'autres termes? D'ailleurs cette façon de parler, il a habité *en nous*, pour dire, il a habité dans un corps comme le nôtre, nous semble peu naturelle & peu conforme au génie de la *Langue grecque*. Au contraire, c'est s'exprimer très exactement dans cette langue, que de dire *en nous*, pour dire *parmi nous*. Ajoutez qu'en traduisant de cette manière, tout est parfaitement lié dans le Discours de St. Jean. *La Parole a été faite chair, & elle a habité parmi nous, & nous avons contemplé sa gloire, &c.* Sa pensée est donc, M. F. que le Verbe Divin s'est incarné, & que dans cet état d'incarnation, il a séjourné en terre, qu'il a habité, qu'il a conversé familièrement ici bas avec les Hommes, & plus particulièrement avec ses Disciples, du nombre des quels St. Jean étoit lui même.

* *à savoir* - Au reste, le terme * *d'habiter* que l'Evangeliste

vangeliste employe, exprime proprement une habitation dans une Tente; & cela peut-être, disent quelques Théologiens, pour marquer que le Séjour du Fils de Dieu en terre, n'a été que pour un tems, après quoi il est monté au Ciel, pour y établir son domicile éternel: ce qui sembloit avoir été préfiguré par *l'Arche*, ce glorieux Symbole de la présence de Dieu parmi son peuple; laquelle avoit habité sous un pavillon portatif jusqu'à ce que Dieu trouva bon de lui assigner une demeure fixe dans cette partie du Temple, qu'on apelloit *le Lieu très Saint*. Si cette pensée est aussi solide qu'ingénieuse, c'est ce que nous ne décidons point. *La Parole a été faite chair, & a habité parmi nous, & nous avons contemplé sa gloire*; sa gloire, c'est à dire, sa puissance, sa Majesté, ses Divines perfections, qui, quoique convertes pour ainsi dire, du voile de son Humanité, n'ont pas laissé de briller en diverses occasions. Nous verrons dans son lieu, de quelle manière cette gloire de J. C. s'est manifestée & a été vuë par ceux qui conversoient avec lui. Remarquons seulement ici, que la gloire dont parle *St. Jean*, est une gloire digne du Fils de Dieu; car

c'est ainsi qu'il faut entendre ce qu'il ajoute ; *une gloire comme celle de l'unique issu du Père.* Comme c'est à dire, telle qui convenoit à *l'unique issu du Père.* Ce n'est pas une gloire charnelle, une gloire mondaine, conforme aux idées chimeriques que les Juifs s'étoient formées de celle du Messie promis. Non, la gloire de J. C. est toute céleste, toute Divine ; une gloire d'ailleurs toute extraordinaire ; une gloire infiniment supérieure à celle de *Moyse & des Prophètes* ; une gloire, en un mot, telle que devoit être celle non d'un simple Ministre, d'un simple Envoyé de Dieu, mais de celui qui est véritablement & dans un sens propre, *l'unique issu du Père.* L'unique issu du Père ; ne passons pas légèrement sur cette expression.

S'il-en faut croire le Commentaire de Socin, ce titre de *filz unique*, ou *d'unique issu du Père*, n'est ici donné à J. C. que pour marquer simplement, qu'il est le *filz chéri*, le *filz bien-aimé du Père* ; ou tout au plus, ce nom ne lui est donné qu'en conséquence de sa conception & de sa naissance miraculeuse. Nous ne contestons point, M. F. que le Sauveur ne puisse être appelé le *Fils de Dieu*



Dieu en vertu de sa naissance miraculeuse. Nous ne contestons point non plus, que ce Divin Sauveur ne soit dans un sens très particulier, le Fils bien-aimé du Père, *Celui en qui le Père a pris de tout tems son bon-plaisir.* Mais est-ce là tout ce qu'emporte ce titre de *Fils unique, d'unique engendré du Père*, comme il y a mot pour mot dans * le Grec. C'est là ce que nous * *Morvot* nions. Où trouve-t-on dans l'Écriture, *νὸς παῖς* que cette phrase le *seul engendré, le fils* *παῖς* *unique* signifie un bien-aimé, un enfant plus particulièrement chéri que les autres? *Isaac* est appelé le fils unique *d'Abraham*, il est vrai. Mais est-ce parcequ'il étoit uniquement aimé *d'Abraham*, ou qu'il lui étoit plus cher qu'*Ismaël* son autre fils? Non, c'est parcequ'il étoit le seul fils de *la promesse*, le Seul à l'égard duquel Dieu avoit dit; *En Isaac te sera appelé Sémence.* J. C. a été conçu du *St. Esprit*; il est venu au monde d'une manière sur-naturelle; mais si cela suffit pour fonder le glorieux titre qui lui est donné de Fils unique de Dieu, ce même titre peut être donné à *Adam*, il peut être donné aux *Anges*. Dieu est le Père des *Esprits*: C'est lui qui les a créés immédiatement.

C'est

C'est lui aussi qui a formé le corps du premier homme. *Adam* n'est point venu au monde par la voye ordinaire. Pourquoi s'aveugler ? Pourquoi contester à J. C. un privilège que l'Ecriture lui donne en tant d'endroits ? Il est le *Fils unique, l'unique issu, le Seul engendré du Père*, par distinction aux Hommes, aux Anges, à toutes les Créatures de l'Univers : Son Fils unique par nature, qui émane du Père de toute éternité, qui possède avec lui une même essence, & qui est la *resplendeur de sa gloire & la marque engravée de sa Personne*, comme St. Paul le caractérise au commencement de son *Epître aux Hebreux*. Nous parlons avec l'Ecriture M. F. & du reste nous avouons que la *génération du Fils de Dieu* est pour nous un mystère dont nous n'avons que des idées très confuses, & qui par cela même, renferme pour nous des difficultez inexplicables ; mais des difficultez qui viennent uniquement de la Nature de l'infini, & des bornes étroites de nôtre esprit.

Je n'ai plus qu'un éclaircissement à vous donner. Il roule sur les dernières paroles de nôtre texte ; *pleine de grace & de vérité*. On peut les rapporter à la
gloire

gloire de J. C. & alors St. Jean voudra dire, que cette gloire du Sauveur qu'ils ont vûë, a été accompagnée *de grace & de vérité*: ou bien on peut rapporter aussi ces paroles à la Personne de J. C. & à son habitation parmi les hommes, en lisant de cette manière; *La Parole a été faite chair, & a habité parmi nous, pleine de grace & de vérité; & nous avons contemplé sa gloire; une gloire comme celle de l'unique issu du Père.* L'une & l'autre de ces leçons est bonne. Cependant nous nous déterminons pour la dernière, qui nous paroît former un Sens plus net & plus conforme au but principal de St. Jean, qui est, ce me semble, dans tout ce Chap: de relever la dignité de la Personne de J. C. & de son Ministère. Il exprime la dignité de sa Personne, en disant; que ce grand Sauveur n'est pas un simple homme, un simple ferviteur, mais *la Parole incarnée, l'unique issu du Père*, cette Parole qui étoit au commencement, qui étoit avec Dieu, qui étoit elle même Dieu; celle par qui toutes choses ont été faites, & sans laquelle rien de ce qui a été fait; n'a été fait. Il exprime la dignité de son Ministère, en ajoutant; *Elle a habité*

habité parmi nous, pleine de grace & de vérité, & nous avons contemplé sa gloire; une gloire telle qui convenoit à l'unique issu du Père. C'est donc un ministère de Grace, un ministère de Vérité, un ministère de Gloire : trois caractères que nous allons développer dans la suite de ce Discours, & qui sont dignes, M. F. que vous nous acordiez un redoublement de vôte attention.

Ide Part.

I. Le Ministère de J. C. est un ministère de *Grace*. Considérez-le d'abord par raport à la Personne que en étoit revêtu, & si vous prénez *la grace* pour les dons & les vertus du *St. Esprit*, selon que l'Ecriture employe quelquefois cette expression, c'est en J. C. M. F. & en J. C. seul que vous trouverez tous les dons rassemblez, toutes les vertus réunies. Il y a en lui, *une pleinitude de grace*, une pleinitude ainsi proprement dite. Celle qui est quelquefois attribuée au *Saints*, n'est telle que dans un sens de comparaison. Dieu distribue ses dons diversement & dans une mesure inégale. Les uns en reçoivent plus, les autres moins. Ainsi on peut dire dans un certain sens, que ceux à qui Dieu a communiqué une grande portion,

tion, une portion extraordinaire de ses graces, sont *pleins*, en comparaison des fidèles du commun, qui ont été moins favorisez : & c'est dans ce sens, qu'il est dit, par exemple, que *St. Etienne étoit plein de Foi & du St. Esprit.* Act vi. 8. —vii. 55. Mais après tout, cette espèce de plénitude est bien différente de celle qui a lieu en J. C. notre Médiateur. Celle-ci est une plénitude absolue, une plénitude parfaite en tout sens. *Dieu ne lui a point donné l'Esprit par Mesure,* Jean iii. 34. dit un Evangeliste. C'est lui qu'Esaïe introduit disant; *l'Esprit du Seigneur l'Eternel est sur moi : C'est pourquoi il m'a oint pour évangéliser aux débonnaires.* C'est de lui que parle David au *Pla. xlv, O Dieu, ton Dieu t'a oint d'huile de joye par dessus tes compagnons.* Et cette Onction extraordinaire, cette plénitude de dons & de graces qui a été communiquée à l'humanité de J. C. lui a été communiquée en conséquence de son union personnelle avec le *Verbe*, & de sa charge de *Médiateur*. C'est en cette qualité, disons nous, qu'il a été rempli du *St. Esprit*, qu'il a reçu *plénitude de grace*, pour accomplir l'œuvre de notre Rédemption. Quelle abondance de lumière! *Jamais homme ne*
P *parla*

parla comme cet homme. Quelle sublimité dans sa Doctrine! Quelle Sagesse dans ces Discours! Quelle puissance dans ses Oeuvres! Quelle pureté dans ses Mœurs! Où trouve-t-on ailleurs tant de vertus rassemblées, & des vertus si éminentes, des vertus portées au plus haut degré de perfection? Aucune fraude ne s'est trouvée en sa bouche. Il a été saint, innocent, sans tâche, séparé des peuchers. La Parole a été faite chair, & a habité parmi nous pleine de grace.

Esa: liii. 9.

Hebr. vii.

26.

Pleine de grace encore, c'est à dire pleine de bonté, de douceur, de débonnairété dans la manière dont ce Divin Sauveur a exercé son Ministère, & converté parmi les hommes. Il alloit de lieu en lieu, en faisant du bien. Il guérissoit les malades, il consolait les affligés, il instruisoit les ignorants, il invitoit les pécheurs à la repentance. S'il lance des anathèmes, ce n'est que contre les pecheurs enducris, & dont le retour est sans espérance. Aux autres, il leur crie; Venez à moi vous tous qui êtes travaillez & chargez; je vous soulagerai. Mon joug est aisé, mon fardeau est léger. Apprenez de moi que je suis débonnaire & humble de cœur. On lui

Matth. xi.

lui amène une femme surprise en adultère: au lieu de trouver en lui un Juge inexorable, elle trouve un Sauveur miséricordieux. *Va*, lui dit il, *ne pèche plus.* Une pécheresse pénitente vient se prosterner à ses pieds, elle les arrose de ses larmes. J. C. est touché de compassion envers elle. *Tes péchez te sont pardonnez*, lui dit il, *Ta foi t'a sauvée; va-t-en en paix.* *Zachée*, cherche le Seigneur, & le Seigneur jette sur lui un regard de grace. *Zachée descen promptement*, lui dit il, *car il faut que je loge au-jourd'hui dans ta maison---au-jourd'hui le Salut est venu à cette maison, parceque celui-ci aussi est fils d'Abraham.* Car le Fils de l'homme est venu chercher & Sauver ce qui étoit perdu. Dans une autre occasion, il censure deux de ses disciples qui vouloient faire descendre le feu du Ciel sur les habitans d'un bourg de Samarie. *Vous ne savez*, leur dit il, *de quel esprit vous êtes, quant à vous: Car le Fils de l'homme n'est pas venu pour faire périr les ames des hommes, mais pour les sauver.* Aussi ne le perdit il jamais de vuë ce grand dessein; il le poursuivit avec un zèle infini, avec une charité inexprimable. Dans le Temple, dans

Jean viii.

ii.

Luc. vii.

50.

—xix. 9.

les places publiques, dans les Villes & dans les Bourgades, par tout il fit retentir sa céleste voix. Enseignements, tendres exhortations, soins empressez : J. C. ne negligea rien pour *Sauver les brebis perduës de la Maison d'Israël, Jerusalem, Jerusalem, qui tuës les Prophètes, & qui lapides ceux qui te sont envoyez ; combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfans, comme la poule rassemble ses poussins sous ses ailes ? Et vous ne l'avez point voulu. O si toi aussi eusses connu au moins en cette ti-
enne journée, les choses qui appartiennent à ta paix ! Mais maintenant elles sont cachées à tes yeux. Non, jamais conduite ne fut plus humaine, plus remplie de bonté, d'amour, de charité ! La Parole a été faite chair, & a habité parmi nous pleine de Grace.*

Matth.

xxiii. 37.

Luc. xix.

42.

Difons enfin, M. F. que le Ministère de J. C. est un Ministère de *Grace* à le confiderer dans sa nature & dans sa destination. Un Ministère de *Grace*, parceque Dieu l'a établi par un éfet tout pur de la *Grace* & de la *Miséricorde*. En ceci est la charité, non que nous a-
yons aimé Dieu, mais en ce que lui nous a aimez, & qu'il a envoyé son Fils pour être la propitiation pour nos pechez.

1 Jean iv.
10.

Un

Sur l'Habitation du Fils de Dieu, &c. 109

Un Ministère de *Grace* ; parcequ'il nous publie la grace, le pardon, nôtre reconciliation avec Dieu. Car Dieu n'a point Jean iii. 17. envoyé son Fils au monde, pour condamner le monde, mais afin que le monde soit sauvé par lui. Un Ministère de grace ; parceque J. C. nous a mérité réellement la Grace & le Salut. Il a Rom. iv. 25. été livré pour nos offenses, il est res-suscité pour nôtre justification. Le bon Col. i. 19, plaisir du Père a été, que toute plénitude 20. habitat en lui : & de reconcilier par lui, toutes choses avec Soi ; ayant fait la paix par le Sang de sa croix. Etant donc justifiés par la Foi, nous a- Rom. v. 1. vons paix envers Dieu, par nôtre Seigneur Jesus Christ. Un Ministère de Grace encore, par rapport à la douceur des loix qu'il nous donne, des conditions qu'il nous impose dans son Evangile. La Loi promettoit la vie, mais c'étoit à l'homme innocent. Ses clauses étoient ; *Fai ces choses & tu vivras. Maudit est quiconque n'est permanent dans toutes les choses de la Loi pour les faire.* Aussi n'avoit elle point été donnée, pour vivifier, dit St. Paul. C'étoit plus-tôt pour atterrir le pecheur, pour lui faire sentir sa misère, pour le convaincre de son impuissance, & pour l'obliger

Gal. iii.
24.

Jean vi.
47.
Act. iii.
19.

Pobliger à se jeter entre les bras d'un Redempteur. Elle faisoit l'Office d'un *Pédagogue qui aménoit les hommes à Christ*. Il est venu ce Divin Redempteur. C'est dans son sein que nous trouvons la Vie & le Salut. Les conditions qu'il nous impose sont proportionnées à nôtre état. Une perfection entière n'est point ce qu'il attend de nous. La foi, la repentance, une obéissance sincère; voilà ce qu'il nous demande. *Qui croit en moi a la vie éternelle. Amendez vous & vous convertissez, afin que vos péchez soient effacez.* Qu'y a-t-il de plus doux que ces conditions? Quoique pécheurs, il ne nous réjette point, ce miséricordieux Sauveur: il nous ouvre les bras de sa grace; il nous permet l'accès à son trône; il accepte les sincères, quoique foibles efforts que nous faisons pour aller à lui. Ajoutons, M. F. qu'il nous fournit lui même les Secours dont nous avons besoin pour faire ce qu'il ordonne; Quel bon-heur de vivre sous un tel maître! Il est descendu du Ciel, ce Maître débonnaire, ce miséricordieux Seigneur: il a pris nôtre nature: il a conversé parmi les hommes, *plein de grace*, enrichi des dons les plus sublimes,

Sur l'Habitation du Fils de Dieu, &c. 111

limes, temoignant dans toute sa conduite, une bonté infinie, & exerçant un Ministère de Grace en tous sens.

II. Mais le Ministère qu'il a exercé, est aussi un Ministère de *Vérité*. Un Ministère de *Vérité*, 1. parcequ'il est venu retablir la vérité dans le monde. Représentez vous M. F. l'afreux état dans lequel étoit le monde lorsque ce Divin Sauveur parût sur la terre. L'ignorance, la superstition & le vice avoient comme inondé toute la face de ce bas Univers. A la reserve d'un seul peuple qui n'occupoit qu'un très petit coin de la terre, tout le reste du genre humain croupissoit dans les ténèbres du *Paganisme*. Le vrai Dieu étoit inconnu. On avoit changé sa gloire, dit St. Paul, en la ressemblance de l'image Rom. i. de l'homme corruptible, & des oiseaux, ^{23.} & des bêtes à quatre pieds, & des reptiles. On servoit la Créature, ceux qui de nature ne sont point Dieux, en délaissant le Créateur qui est béni éternellement. Le nombre de ces fausses Divinités, étoit presque innombrable. Chaque Nation, chaque Pais, chaque Famille avoit les siennes particulières. Et comme si l'on avoit craint de manquer d'objet d'adoration, on deïsoit les astres,

IV SERMON Jean I. 14.

astres, la pierre, le bois, les platites, jusqu'aux *chats* & aux *crocodyles* mêmes. Quelle affreuse superstition dans le culte qu'on rendoit à ces malheureuses Idoles! Que d'impureté même, que d'actions infames & abominables qui se pratiquoient dans leurs Temples! On n'oseroit rapporter ce qu'on trouve dans les *Autheurs Payens des Mystères du Dieu Apis*, des abominations qui se commettoient à l'honneur de *Venus*. La corruption des mœurs n'étoit pas moins grande que celle du Culte & de la Religion. Le vice étoit sur le trône. La Vertu étoit comme bannie du monde. On s'abandonnoit aux Crimes les plus énormes avec une licence efrénée, sans honte, sans pudeur, sans retenue. Ne dites point M. F. que les *Sages*, que les *Philosophes* ne donnoient pas dans ces horribles excès; qu'ils avoient une conduite plus réglée, & des idées plus saines de Dieu & de la Religion. Nous convenons du fait. Nous ne nions pas, qu'il n'y ait eu dans la masse des Payens, quelques particuliers, qui se sont distingués par leurs vertus. Mais ces particuliers étoient en petit nombre. Il y avoit peu de *Socrates*, peu d'*Epicètes*, peu de *Catons*. La foule des Payens

Payens étoit telle que nous la représentons, plongée dans l'ignorance, dans l'idolatrie, dans le vice.

D'un autre côté M. F. la dépravation n'étoit guère moins grande parmi les Juifs. Ils adoroient bien le vrai Dieu : ils paroissoient bien avoir un éloignement extrême pour l'idolatrie : ils faisoient bien profession de suivre la Religion de Moïse. Mais que cette Religion avoit changé de face depuis sa première institution ! Elle n'étoit plus la même du tems de J. C. & même assez long-tems avant lui. On en avoit conservé l'écorce, l'extérieur : le reste étoit entièrement défiguré. Que de rêveries ! que de chimères ! que de pratiques puériles ! que de traditions humaines qui s'étoient introduites dans la Théologie & dans la Morale : On observoit les commandemens des hommes, & on transgressoit ceux de l'Eternel. On payoit la dîme de la mente, de l'anet, & du cumin : & on négligeoit les choses les plus importantes de la Loi ; le jugement, la miséricorde, la fidélité. On avoit soin de laver les broes & les coupes : & on se croyoit dispensé de purifier le cœur. C'est dans cet état M. F. qu'étoient les choses par raport

au gros de la Nation. Que seroit devenu le monde, si Dieu avoit abandonné les hommes à eux mêmes ? La corruption seroit toujours allée en augmentant. Le peu de connoissance, le peu de vertu qui étoit sur la terre, auroit péri tout à fait. Il étoit tems que le Fils de Dieu parût, pour arrêter un mal si universel, & qui empirait de jour en jour. Et quel heureux changement M. F. quel heureux changement depuis l'apparition de ce Divin Réformateur ! *C'est un nouveau Ciel. C'est une nouvelle terre.* Le thrône de Satan est ébranlé : Le Paganisme est affoibli : les ténèbres se dissipent : après une nuit affreuse, on voit paroître un jour lumineux, si non par tout, du moins en divers lieux de la terre. Les hommes, du moins ceux d'entre eux qui se rendent attentifs aux salutaires instructions qui leur sont adressées, appren à connoître *le seul vrai Dieu*, à le servir, à *l'adorer en esprit & en vérité.* La Doctrine qui leur est annoncée est grande, sublime, sans aucun mélange d'erreur. Le Culte qui leur est prescrit est spirituel, digne de la Majesté du grand Etre, & dégagé des minuties de la superstition. La Morale qu'on leur

leur enseigne est pure, sainte, accompagnée des motifs les plus propres à faire de vives impressions sur leurs cœurs. A ce premier égard donc le Ministère du Sauveur est un Ministère de *Verité*, qui a été employé à enseigner la *Verité*, à dissiper l'erreur & le mensonge, & cela par les salutaires instructions qu'il a données lui même de vive voix, & qu'il a répandues ensuite, par la Prédication & les Ecrits de ses *Apôtres*.

Mais disons, 2. que ce Ministère est aussi un Ministère de *Verité*, par opposition à celui de *Moyse* même. *La Loi a été donnée par Moyse*; dit nôtre Evangeliste, quelques versets plus bas, *mais la Grace & la verité est venue par J. C.* C'étoit bien une *OEconomie* Divine, une *OEconomie* instituée de Dieu, que celle de la *Loi*; mais une *OEconomie* accommodée à l'état des Juifs, à la foiblesse de l'Eglise dans son enfance. On y trouvoit bien *la Verité*; mais couverte de voiles, cachée sous des types, des ombres, des figures. *Elle n'avoit, dit St. Paul, que l'ombre* Hebr. x. 1. *des biens à venir, & non la vive image des choses mêmes.* Elle avoit des promesses; elle indiquoit le *Messie*; elle le

Q 2

faisoit

faisoit espérer : mais le principal lui manquoit. C'étoit l'accomplissement de ces choses. Nous le trouvons dans l'*Evangile*, dans l'*Oeconomie* de J. C. Il est lui même le Corps, la réalité de tous les types, de toutes les figures, de toutes les images de la Loi. Et dès là ces choses ont disparu. *La Verité* a pris leur place. *Christ a amené les choses à la perfection*. En lui, nous avons l'*Arche*, le *Propitiatoire*, la véritable *Victime* qui ôte les *pechez du monde*. *La Parole a été faite chair, & a habité parmi nous, pleine de grace & de vérité*. Passons à nôtre troisième Article.

III. Un caractère de gloire : C'est le troisième trait par lequel St. Jean relève la dignité du Ministère de J. C. Nous avons contemplé sa gloire ; une gloire convenable à l'unique issu du Père. Il est vrai M. F. que le Seigneur Jesus durant les jours de sa chair, a paru sous la forme de *Serviteur*, dans une condition abjecte, pauvre, misérable, ayant à peine un lieu où reposer sa tête, haï, persécuté, exposé à la fureur de ses ennemis. Cependant que de grandeur, que de gloire, que de puissance sous cette bassesse aparente : Si à un

Sur l'Habitation du Fils de Dieu, &c. 117

un égard, il a revêtu *la forme de Serviteur*; à un autre égard, il a paru dans toute la Splendeur du *Fils de Dieu*, de *l'unique issu du Père*. Il naît dans une crèche: Mais à sa naissance les Cieux s'ouvrent, les Anges paroissent en terre, ils célèbrent ses louanges. Lors qu'il entre dans son Ministère, on voit descendre sur lui *l'Esprit de Dieu*, & on entend *une voix du Ciel*, *disant*; *Celui-ci est mon Fils bien-aimé* Matth: iii.
en qui j'ai pris mon bon-plaisir. 17. Transportez vous sur la Ste Montagne; vous le verrez transfiguré en présence de trois de ses disciples, *Pierre, Jaques & Jean*. Son visage resplendit comme Matth: xvii.
le Soleil: ses vêtements devinrent blancs xvii.
comme la lumière, *Moyse & Elie s'entretinrent avec lui*: Une nuée resplendissante énohra les disciples, & ils entendirent cette voix Céleste; *Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai pris mon bon-plaisir*: *Ecoutez-le*. Evénement glorieux, au quel, (pour le dire en passant) quelques Interprètes pensent, que St. Jean fait une particulière allusion dans nôtre texte. Suivez le encore, M. F. suivez-le ce Divin Sauveur dans tout le cours de son Ministère: quelles marques éclatantes de gloire & de

de puissance ne donne-t-il pas par les miracles & les prodiges qu'il opère? Il tance la mer: il calme les vents: il commande à la nature: il refuse les morts: il chasse les démons. *Moyse* a fait des miracles. *Josué, Elie & Elisée* on fait des miracles. Mais je remarque trois grandes différences entre ces miracles & ceux du Sauveur. 1. *Moyse, les Prophètes* ont fait peu de miracles: Ceux de J. C. sont sans nombre, jusque là que *St. Jean* ne craint pas de dire, par une façon de parler hyperbolique, que si on vouloit les rapporter de point en point, le monde même ne contiendrait pas les livres qu'on en écrirait. 2. *Moyse & les autres Serviteurs de Dieu* ne faisoient pas des miracles en leur nom & par leur propre Vertu. C'étoit Dieu lui même qui les operoit par ses Serviteurs, qui n'étoient que des simples instruments en sa main & pour ainsi dire les Organes de sa volonté: Au lieu que les miracles du Sauveur lui sont toujours attribuez immédiatement. Il les faisoit en son nom & par sa propre autorité: delà vient qu'il les appelle *ses Œuvres*. Si vous ne croyez point en moi, disoit il aux Juifs, croyez en mes Œuvres: Car les Œuvres

Jean xxi.
25.

Jean x.
38.

Jean v. 36.

Œuvres que je fais, rendent témoignage de moi, que le Père m'a envoyé. Enfin, J. C. est le seul qui ait eû le privilège de communiquer à d'autres le don des miracles, la vertu d'operer des prodiges en *son nom*. A ces caractères peut on méconnoître la puissance, la gloire Divine de se grand Redempteur ?

Difons plus, M. F. elle a paru même cette gloire de J. C. dans le tems de son plus profond anéantissement. A sa mort, le Ciel se couvre ; le Soleil cache sa lumière ; la Judée est couverte d'épaisses ténèbres ; le Voile du Temple se déchire ; la terre tremble ; les monuments s'ouvrent ; plusieurs morts sortent de leur tombeau : & le Centenier témoin de ces prodiges, ne peut s'empêcher de reconnoître le doigt de Dieu : il s'écrie, saisi de crainte & d'admiration ; *Véritablement celui ci étoit le Fils de Dieu.*

Enfin, elle a paru avec plus d'éclat encore, cette gloire du Sauveur, elle s'est manifestée pleinement & dans toute son étendue, par sa *resurrection*, par son *Ascension au Ciel*, & par l'*Envoi de son Esprit sur les Apôtres*. C'est alors, qu'il a été pleinement déclaré Rom. i. 4. *Fils de Dieu en puissance ; & qu'il a été*

Eph. i. 21.

été élevé au dessus de toute Principauté & Puissance, & Dignité, & Seigneurie, & au dessus de tout nom, qui se nomme non seulement en ce siècle, mais aussi en celui qui est à venir. Telle est la gloire Divine que ce grand Sauveur a fait paroître; que les Apôtres ont vuë, qu'ils ont contemplé, de laquelle ils ont été les témoins oculaires, & non seulement eux; mais un grand nombre d'autres personnes; mais les Juifs eux mêmes. C'est dans leurs ruës, c'est dans leurs places publiques, c'est en présence d'une foule de peuples, que J. C. a fait la plus part de ses miracles. C'est à Jerusalem encore, c'est à la vûë d'une multitude de gens de toutes langues, & de toutes Nations que le St. Esprit descendit sur les Apôtres, selon la promesse qui leur en avoit été faite. Comment est il possible après cela, que tous les Juifs ne se soient pas convertis? Cependant J. C. est venu chez les siens, & les siens ne l'ont point reçu. Il étoit la lumière, illuminant tout homme venant au monde: Mais le monde ne l'a point connuë. Elle a lui dans les ténèbres, mais les ténèbres ne l'ont point comprise. Prodigeux aveuglement! Endurcissement effroy-

Jean i.
11.

IV SERMON JEAN I. 14.

voix, il nous l'enseigne dans sa Parole; il nous l'enseigne par le Ministère de ses Serviteurs. La même *grace* qu'il a publiée au monde, il nous la publie, il nous la fait entendre tous les jours, par la Prédication; il nous la présente dans ses Sacrements.

Mais quel usage faisons nous de cette *grace*? Comment répondons nous à cette bonté infinie de notre Sauveur? Mes Frères, je vous épargne. Je ne veux point troubler votre joie. Des censures, des reproches ne conviennent point à ce jour. C'est un jour de *grace*, un jour de la bien-veillance de l'Eternel. *Ab! profitons en, Chrétiens. Aujourd'hui que vous entendez la voix de l'Eternel, n'endurcissez point votre cœur.* Il vous tend les bras de sa miséricorde: allez, courez au devant de ce Père charitable. Prosternez vous à ses pieds. Dites lui, comme l'enfant prodigue; *j'ai péché contre toi, & je ne suis pas digne d'être appelé ton fils.* Dites lui, comme le péager; *Seigneur aye pitié de moi, qui suis un pauvre pecheur.* Après cela changez de conduite. Reformez vos actions. Devenez de nouvelles Créatures: & quand vos pechez seroient comme le cramoisi, il

il les blanchira comme la laine, quand ils seroient rouges comme le vermillon, il les rendra plus blancs que la neige. Il vous plongera dans les eaux de sa grace: il vous couvrira du Sang de J. C. Il vous dira à chacun, à chacun de vous; va en paix: ta foi t'a sauvé: tes péchez te sont pardonnés. Venez, ames fidèles, hâtez vous, dans ces bons sentimens, hâtez vous de vous approcher de la Table de J. C. C'est le trône de grace qui vous est ouvert. Venez y avec assurance, pour y trouver miséricorde, & pour y être aidés dans le tems opportun.

O Dieu, notre cœur nous dit de par toi, cherchez ma face. Nous la cherchons, Seigneur. Fai luire sur nous ta face en justice. Amen. Amen.

2011
The following is a list of the
names of the persons who
have been appointed to the
various positions in the
organization of the
year 1911. The names are
given in alphabetical order
of the surnames. The names
of the persons who have
been appointed to the
various positions in the
organization of the
year 1911 are given in
alphabetical order of the
surnames.

O. D. ...
J. ...
C. ...
D. ...
E. ...
F. ...
G. ...
H. ...
I. ...
J. ...
K. ...
L. ...
M. ...
N. ...
O. ...
P. ...
Q. ...
R. ...
S. ...
T. ...
U. ...
V. ...
W. ...
X. ...
Y. ...
Z. ...

1911

SERMON V.

SUR

La Facilité des COM- MANDEMENTS de DIEU.

*Ses Commandements ne sont point
griefs. 1 Jean V. 3.*



MES Frères, on aimeroit la Religion, si on en connoissoit toute la beauté & toute l'excellence. L'éloignement qu'on a pour elle, vient, en grande partie, des fausses idées qu'on s'en fait. On la représente assez ordinairement, comme une Discipline austère, farouche, qui nous prescrit des devoirs ou absolument impraticables, ou du moins excessivement difficiles

les à observer. A entendre certaines personnes, rien n'est plus triste que la condition du Chrétien dans cette vie. Le chemin du Ciel est rempli de ronces & d'épines. La piété est incompatible avec la joye. Elle nous interdit tous les plaisirs. Elle nous condamne à passer nos jours dans le trouble & dans la misère. Selon quelques autres, Dieu exige de nous l'impossible. En nous donnant des Loix, il nous a mis dans l'impuissance de les observer. Nous sommes aussi peu en état de nous porter vers le bien, qu'un aveugle est en état de voir la lumière, un sourd d'entendre les sons, un mort de sortir de son tombeau. Qui ne voit M. F. que de tels préjugés, fondez en partie, sur l'abus que l'on fait de quelques expressions de l'Ecriture, doivent naturellement décourager les hommes, & leur inspirer de l'aversion pour la Religion & pour Dieu lui même qui en est l'Autheur?

Il est donc très important de nous munir contre un écueil si dangereux; & c'est à quoi j'ai dessein de travailler dans ce Discours & dans quelques suivans. Je prouverai cette proposition de mon texte; que les commandements
de

de Dieu ne sont point grieux : & je puiserai mes preuves dans deux sources principales : dans la Nature de Dieu, & dans celle des commandemens mêmes qu'il nous a donnez. Il implique contradiction que Dieu nous ait prescrit des Loix onereuses ou impraticables. Celles qu'il nous donne dans son Evangile sont en effet Souverainement dignes de nôtre amour & de nôtre Soumission. Voilà nôtre plan. Dieu nous fasse la grace de le bien exécuter ; & surtout veuille-t-il l'accompagner de sa bénédiction. Ainsi soit il.

Par les *commandemens de Dieu*, nous vous l'avons déjà insinué, M. F. nous entendons ici, toutes les Loix du *Christianisme*, tous les préceptes que le Seigneur Jesus nous a donnez, & qui se trouvent répandus dans les sacrez Livres, qui servent de règle à la foi des Chrétiens. Ces préceptes, ces commandemens *ne sont point grieux*, c'est à dire, qu'ils n'ont rien de dur, de pénible, de rebutant : rien, qui ne soit au contraire, d'une observation & facile & agréable. Mais cette proposition ainsi énoncée peut avoir quelque équivoque. Il faut l'éclaircir.

1. On n'entend pas, que les commandemens de Dieu soient faciles & agréables par rapport à tous les hommes sans distinction. On suppose, que pour sentir la douceur des Loix du Christianisme, & pour s'y conformer sans peine, il faut faire usage de sa raison, & n'avoir pas le cœur entièrement gâté. Un homme à force de se plonger dans le vice, peut perdre absolument le goût pour la vertu, & l'aptitude ou la disposition qu'il avoit à faire le bien. Quand la corruption s'est emparée de toutes les facultez de l'ame; quand on s'est rendu esclave de ses passions; quand on a croupi long-tems, par exemple, dans l'habitude de l'orgueil, de l'avarice, de la débauche; il n'est pas surprenant qu'on ne goûte point les maximes de l'Evangile, qu'on ne s'accommode point des préceptes de Jesus Christ. Renoncer à des habitudes inveterées, refondre son temperament, changer d'inclinations, embrasser un genre de vie directement opposé à celui dans lequel on a vieilli: cela paroît dur, facheux, impraticable. On n'en disconvient pas. *Le More changeroit il sa peau, & le Léopard ses taches?* Pouroient ils aussi ces pecheurs dont nous

nous parlons, pourroient ils faire quelque bien, eux qui ne sont appris qu'à mal faire ? Mais s'ils se sont plongez dans ce funeste état, s'ils ont aporté eux mêmes des obstacles invincibles à l'observation des commandemens de Dieu ; est-ce à Dieu qu'ils doivent l'imputer ? Sont ils en droit de se plaindre de la Sévérité de ses Loix ? Rien n'est plus injuste.

2. On n'entend pas que le Chrétien novice, les fidèles qui ne font qu'entrer dans la carrière de la Sanctification, ne trouvent quelques difficultés, & des difficultés même assez considérables dans la pratique des devoirs qui leur sont imposez. La proposition de St. Jean touchant la facilité des commandemens de Dieu, regarde sur tout, les fidèles avancez, ceux qui ont fait de grands progrès dans la piété. Les commencemens sont toujours pénibles. Dans les Arts, dans les Sciences, il faut du tems, des soins, de l'aplication pour aquerir une certaine habileté. Mais ce qui étoit d'abord extrêmement difficile, devient moins difficile dans la suite. Peu à peu on trouve les choses plus aisées, & par degrez on parvient enfin, à être Maître dans la profession
S qu'on

qu'on a embrassée. Il n'en est pas autrement du Chrétien. La Sanctification n'est pas l'ouvrage d'un jour. On ne détruit pas la corruption, on n'acquiert pas la Sainteté dans un moment. Il faut du tems, & des efforts reïtérez. Dabord, on est arrêté par quelques difficultés; on rencontre quelques obstacles; le chemin du Ciel paroît raboteux: on y marche d'un pas foible & chancelant. Mais à mesure qu'on avance, qu'on y fait des progrès; les obstacles diminuent, les difficultés s'aplanissent, la corruption s'affoiblit; on acquiert de nouvelles forces, & de jour en jour on trouve les commandemens du Seigneur plus faciles, plus doux, plus agréables.

3. Nous n'entendons pas, que même les fideles les plus avancez, ne soient obligez d'apporter de grands soins, & des soins continüels pour être en état d'observer les commandemens de Dieu. *La facilité* dont nous parlons, n'autorise point le relachement; mais aussi, elle n'est rien moins qu'incompatible avec les soins que nous exigeons. Un homme qui a l'esperance de s'avancer dans le monde, ne compte pour rien la peine qu'il se donne, pour parvenir à son

à son but. C'est pour lui une peine agréable. Vous priveriez un homme de lettres, d'un des plus doux plaisirs de la vie, si vous lui interdisiez l'étude : lire ; méditer ; fouiller dans les Secrets de la Nature ; débrouiller un point d'Histoire, ou de Chronologie ; résoudre une question d'Algèbre, un problème de Géométrie : tout cela paroît pénible, fatigant à bien des gens. Cependant ce travail a des charmes pour un homme, dont la passion est celle des Sciences. Encore une fois, lui interdire ce travail, ce seroit le priver d'un des plus doux plaisirs de la vie. Ainsi, le fidèle se donne des soins continuels pour s'affermir, pour s'avancer, pour se perfectionner dans la piété, dans l'observation des commandemens de Dieu ; mais bien loin de trouver cette tâche pénible, fâcheuse, rebutante, elle a pour lui des douceurs infinies. Il y trouve une source de joye & de consolations.

4. Enfin, M. F. nous voulons bien avouer, que parmi les devoirs que Dieu nous impose, il s'en trouve quelques uns, qui, dans un sens, peuvent être appelés difficiles. Il est fâcheux, par exemple, de renoncer à tous ses biens,

de passer ses jours dans un triste exil, de croupir dans un cachot, dans une affreuse prison, & de terminer sa vie par un cruel supplice.

Cependant c'est là ce que Dieu exige quelquefois de nous. Mais ce cas arrive rarement. D'ailleurs, quand Dieu nous appelle à cette épreuve, il l'adoucit extrêmement, par les grâces extraordinaires qu'il nous accorde. Enfin, quelque rude que paroisse ce Sacrifice, il n'a rien qui soit au dessus de la Nature; rien même qu'on ne fasse avec joye, dès qu'on est soutenu par l'esperance d'une recompense éternelle.

De tout ce que nous venons de dire, il paroît M. F. que la *proposition* que nous avons à prouver, revient à ceci: que toutes choses bien considérées, & en supposant ce qu'il faut supposer les Loix du Christianisme bien loin d'être impossibles, rebutantes, ou même facheuses à observer, comme quelques-uns se le persuadent, & voudroient le persuader aux autres; ces Loix, dis-je, sont très praticables, & Souverainement dignes de nôtre amour & de nôtre soumission. Nous allons faire nos efforts pour vous en convaincre.

Et

Et d'abord, nous remontons jusqu'à l'Authéur des Loix dont nous parlons : C'est de Dieu qu'elles nous viennent. C'est lui même qui nous les a prescrites par la bouche de son Fils, & par le Ministère de ceux à qui J. C. a donné la commission de les publier, Or il implique contradiction, disons nous, que Dieu nous ait donné des Loix onéreuses, ou impraticables. C'est la première preuve qu'il faut développer.

¹ Preuve
tirée de la
Nature de
Dieu.

Dieu est Souverainement heureux : Il est Souverainement bon : Il est Souverainement sage. Ces trois principes nous paroissent incontestables.

Premier principe. Dieu est Souverainement heureux. Il est tel, indépendamment de toutes les Créatures. Quand tous les Etres rentreroient dans le néant : quand Dieu existeroit seul ; sa félicité seroit toujours la même ; parce qu'il est impossible qu'elle souffre aucune diminution : Elle seroit aussi la même, quand des millions de mondes seroient ajoutez à ceux qui subsistent actuellement ; parcequ'elle n'est susceptible d'aucun accroissement. Ou il n'y a point de Dieu ; ou cette idée que nous nous formons de son bon-heur est fondée. Un Etre Souverainement parfait

fait doit jouir d'une félicité Souveraine ; parceque la félicité Souveraine émane nécessairement des perfections Souveraines. On n'est misérable, ou imparfaitement heureux, que parce qu'on manque de perfections, ou qu'on ne les possède que dans un degré défectueux. Un Etre qui possède toutes les perfections par lui même, doit donc aussi trouver son bon-heur en lui même, & indépendamment de tout ce qui existe hors de lui. Il me semble, que ces idées sont *littes*, & qu'elles n'ont rien de trop métaphysique, rien, qui ne soit à la portée de ceux qui nous écoutent. Mais si ce principe est évident, la conséquence que nous en alons tirer, est évidente aussi. Dieu est Souverainement heureux par lui même : Il est tel indépendamment des hommes, indépendamment de toutes les Créatures de l'Univers. Donc ce n'est point dans la vue de son intérêt propre qu'il a prescrit des loix aux hommes : Ce n'est point pour en retirer lui même quelque utilité, qu'il leur en recommande l'observation : Si en établissant ces Loix, il a eû en vue l'intérêt de quelcun, ce ne peut être que celui des hommes uniquement. Ne sentez vous pas

pas la justesse de cette consequence? Et quel avantage, je vous prie, quel avantage peut revenir à Dieu, de l'établissement de ces loix? Lui importe-t-il, que vous le connoissiez, ou que vous ne le connoissiez pas? Cessera-t-il d'être le Dieu bien-heureux, dès que vous cesserez de lui rendre vos hommages? Plongez vous dans le vice, lachez la bride à vos passions, ajoutez crime sur crime: Dieu desapprouvera bien une conduite si afreuse, parce qu'elle est contraire à l'Ordre; mais vous serez les seuls qui en souffrirez; sa gloire n'en sera point ternie. De même, vous ne rehaussez point l'éclat de ses perfections pas vos vertus. *Votre bien ne va point jusqu'à lui.* C'est vous qui en profitez. C'est vous qui retirez tout l'avantage qui résulte d'une vie sainte & religieuse. *L'homme a-t-il Job xxiii porteroit il du profit au Dieu fort? C'est 2, 3, 4 plutôt à lui même que l'homme sage apporte du profit.* Le Tout-puissant reçoit il quelque plaisir, si tu es juste, ou quelque gain, si tu marches dans l'intégrité? Te reprend il, & entre-t-il en jugement avec toi, pour la crainte qu'il a de toi? Notre consequence est donc juste: Ce n'est point son intérêt propre

propre que Dieu a eû en vuë, en donnant des loix aux hommes: S'il a eû en vuë l'interêt de quelcun, ce ne peut être que celui des hommes uniquement. Et que Dieu ait eû positivement en vuë leur intérêt; je le prouve par le second principe que j'ai posé.

Dieu est Souverainement bon. La bonté est une perfection. On ne le conteste pas. Mais selon nous, Dieu possède toutes les perfections; & il implique contradiction qu'il lui en manque une seule. Donc il possède aussi la bonté, & il la possède, comme toutes les autres perfections, dans un degré infini. Former des difficultez contre la bonté de Dieu, en raisonnant de cette manière; Je ne saurois acorder telle chose que Dieu permet, tel événement qu'il souffre, tel mal qu'il pourroit empêcher, & qu'il n'empêche point, je ne saurois acorder tout cela avec l'idée que je me forme de la bonté, & d'une bonté infinie: donc cette perfection ne se trouve point en Dieu; il est tout-au moins incertain qu'il la possède. Reasonner, dis-je, de cette manière; c'est raisonner de travers, c'est former des difficultez en l'air. Vous concevez mal la bonté; vous vous en

en faites une idée fausse. C'est manque de lumière, c'est faute de connoissance que vous ne sauriez concilier certaines choses avec l'idée d'un Dieu bon. Dès là vos difficultez tombent : vôtres raisonnemens ne conclut point. Prouvez, ou qu'il n'y a point telle chose qu'un Etre Souverainement parfait ; ou qu'il est possible, qu'un Etre en qui toutes les perfections, sont reunies, manque de bonté. La première de ces propositions est insoutenable. La seconde implique contradiction. Vous convenez que la bonté est une perfection. Donc la bonté entre nécessairement dans l'idée de l'Etre Souverainement parfait. Je dis plus. C'est de toutes les perfections, la plus sublime ; celle qui donne, si je puis parler ainsi, du lustre à toutes les autres. La puissance, par exemple, sans la bonté, n'est point une perfection, à parler proprement. Pouvoir tout ce que l'on veut, lors qu'on veut le mal, est une qualité funeste, qui n'est rien moins qu'aimable. J'en dis autant des autres attributs de la Divinité. Ils seroient peu dignes de nôtre amour & de nôtre adoration, si la bonté ne les acompagnoit. Mais j'insiste trop sur un principe

T

cipe si évident. Tout nous prêche la bonté de Dieu. La terre qui nous porte, le Soleil qui nous éclaire, l'air que nous respirons, les aliments qui nous nourrissent, mille douceurs dont nous jouissons dans la vie : Autant de preuves, autant de témoignages de la bonté Divine. *L'Eternel est bon envers tous, Ses compassions sont par dessus toutes ses Œuvres.* Rapprochons cette réflexion de nôtre Sujet. Dieu est Souverainement bon. Ce n'est donc pas à dessein de troubler nôtre bonheur, de nous rendre misérables sur la terre, qu'il nous a prescrit de certaines Loix. En établissant ces loix, il a eû nécessairement en vûë le bien des hommes, leur avantage, leur utilité. Cette conséquence est démontrée.

Ne pas apercevoir la liaison qu'il y a entre deux idées, & apercevoir l'opposition manifeste qui se trouve entre deux idées, sont des choses très différentes, M. F. Une proposition qui tombe sous le premier de ces deux cas, peut être très certaine, très véritable, quoique par rapport à nous, elle renferme des difficultez, que nous ne saurions résoudre pleinement. Une proposition qui tombe sous le second cas, est toujours
fausse,

fausse, elle ne peut jamais être véritable. Par exemple, cette proposition ; Dieu prevoit certainement toutes les actions des hommes, & cependant les actions des hommes ne sont point nécessitées, elles sont libres & volontaires : cette proposition a pour moi, des difficultés insolubles. Il ne s'ensuit pas qu'elle soit fausse. La raison des difficultés que j'y trouve, vient, de ce que le dernier membre de cette proposition, n'a qu'un rapport très éloigné avec le premier ; entre ces deux idées, il y en a un grand nombre d'autres qui sont enchainées avec celle-ci, & entre elles mêmes. Je n'aperçois point ces idées moyennes ; par cela même, je ne saurois apercevoir par où cette dernière est liée avec la première. Affirmer qu'elles n'ont absolument aucune liaison ; ce seroit prononcer un jugement tout au moins téméraire. Mais dans cette autre proposition ; le tout est moins grand que sa partie : je m'aperçois non seulement, qu'il n'y a aucune liaison ni prochaine, ni éloignée ; mais qu'il y a tout au contraire, une opposition manifeste entre ces deux idées ; un tout, & un tout qui est moins grand que sa partie, que son tiers, que sa moitié.

Je conclus donc, que cette proposition est fausse, qu'elle est contradictoire; & il est impossible que je me trompe. Ainsi vous pouvez bien m'embarasser par certaines difficultez sur la bonté de Dieu. Pourquoi un Dieu bon a-t-il placé les hommes sur la terre? Pourquoi ne les a-t-il pas élevés tout d'un coup à la félicité qu'il leur destine dans une autre O^Economie? Pourquoi a-t-il permis l'entrée du peché dans le monde? Pourquoi a-t-il créé l'homme libre, prevoyant qu'il feroit un mauvais usage de sa liberté? Ces questions sont embarrassantes. Il n'est pourtant pas impossible d'y répondre; mais quand nous ne le pourrions pas, il ne s'ensuivroit nullement de ce que nous n'apercevons pas la liaison immédiate de cette conduite de Dieu avec sa bonté, qu'il n'y ait effectivement aucune liaison entre ces deux choses. Mais si vous dites, que Dieu a formé l'homme tout exprès, pour le plonger dans une misère éternelle: ou si vous dites, qu'il nous a prescrit des Loix simplement pour nous gêner, pour traverser nôtre bonheur; pour nous rendre misérables sur la terre, & pour nous infliger ensuite des suplices éternels: alors

lors vous avancez une contradiction. Non seulement il n'y aucune liaison, ni prochaine, ni éloignée entre la bonté & une conduite si barbare; mais j'y aperçois au contraire, une opposition réelle, manifeste, évidente. Donc rien n'est plus faux qu'une telle assertion. Donc je suis en droit de conclure, sans craindre de me tromper, qu'un Etre infiniment bon n'a eu en vûe que nôtre intérêt. en nous prescrivant des Loix.

Mais par nôtre troisiéme principe, Dieu est Souverainement sage. Un Etre sage ne se trompe point dans le choix des moyens qu'il employe pour parvenir à son but. Il faut donc que les Loix que Dieu nous a données soient propres à nous procurer le bien, les avantages, qu'il a eû dessein de nous faire trouver dans leur observation. Ainsi nôtre première preuve conclut. Dieu est Souverainement heureux: Il est Souverainement bon: il est Souverainement sage: Par conséquent, il implique contradiction, que *ses commandemens soient griefs*, que ses loix soient penibles, rebutantes, impraticables. Si celles du Christianisme étoient telles, elles ne seroient point émanées

II Preuve
tirée de la
Nature
même des
Loix de
Dieu.

manées de Dieu. Mais elles sont certainement émanées de Dieu. Donc elles ne sont point pénibles, rebutantes, impraticables. Il faut le prouver d'une manière plus directe. Considérons, en second lieu, les Loix du Christianisme en elles mêmes. Nous soutenons qu'elles ont une bonté intrinsèque, qu'elles sont conformes à notre nature, & exactement proportionnées à notre capacité, qu'elles ont une liaison essentielle avec notre félicité présente, & enfin, qu'elles influent sur notre destinée éternelle.

Or des loix qui réunissent tous ces caractères, n'ont rien de fâcheux ou d'impraticables, elles sont au contraire, Souverainement digne de notre amour & de notre Soumission.

Ier Caract.
des Loix
de l'E-
vang.

Des Loix sont aimables, elles sont dignes qu'on s'y soumette sans peine, sans contrainte, lors qu'elles ont une bonté intrinsèque. Expliquons nous. Par des loix qui ont une bonté intrinsèque, nous entendons, M. F. des loix qu'on ne sauroit s'empêcher d'approuver, indépendamment de l'autorité de celui qui les donne, ou de l'intérêt particulier qu'on trouve à les observer. Pour donner plus de jour à notre pensée,

secé, remontons jusqu'à la nature du juste & de l'injuste. Qu'est-ce qui en constitue la difference? Est-ce nôtre interet? Est-ce uniquement la volonté d'un Etre superieur? La Vertu n'est elle Vertu, que parcequ'il a plu à Dieu de la rendre telle? Ou bien est-ce seulement, parceque nous trouvons nôtre avantage dans la pratique de certaines actions, que ces actions sont vertueuses? Non, disons nous. La Vertu a un autre fondement. Nous avoüons bien, que la Vertu est utile, qu'elle est avantageuse; & nous le prouverons dans son lieu. Nous avoüons bien aussi, que la Vertu est conforme à la volonté du Grand Etre, & que cela même est un des motifs, qui doivent nous la rendre infiniment respectable. Mais nous ajoutons, que ce n'est pas le seul motif. Nous disons, que quand Dieu ne nous auroit jamais recommandé la Vertu, (suposé que cela fut possible) & que quand par une autre supposition, (impossible encore) elle ne nous procureroit aucune utilité directe; la Vertu seroit toujours vertu: elle seroit toujours essentiellement diferente du vice. En un mot, la Vertu est telle par sa Nature. Elle consiste dans une certaine

certaine *harmonie*, dans une certaine *proportion* qui se trouve entre un Etre intelligent, & les diferentes relations de cet Etre. Cette harmonie, cette proportion est quelque chose de réel. Je le sens, je l'approuve, je ne saurois m'empêcher de l'approuver ; & c'est ce que j'appelle *bonté, vertu, justice*. Tout ce qui est contraire à cette harmonie, à cette proportion, je le desaprouve, je ne saurois m'empêcher de le desaprouver ; & c'est ce que j'appelle *mauvais, vicieux, injuste*. Que si vous me demandez dou vient cette harmonie, cette proportion dont je parle, & en quoi je fais consister la nature de la *Vertu*, ou de la *Justice* ? Je n'en saurois donner d'autre raison, que celle de la nature de la chose même. Par exemple, si vous me demandez, pourquoi un quarré est une *figure* de quatre côtez, & qui renferme quatre angles ? Je n'ai d'autre réponse à vous faire, si ce n'est, qu'il est de la Nature d'un quarré, d'avoir quatre côtez, & de renfermer quatre angles ; & qu'il implique contradiction, que cela soit autrement. Si vous me demandez, d'où vient qu'un tout est plus grand que sa partie ? Je vous repons encore, qu'il est
est

est de la nature d'un tout, d'être plus grand que *sa partie* ; & qu'il implique contradiction, que cela soit autrement. De même, si vous me demandez, d'où vient qu'il y a *harmonie, proportion* entre la relation par exemple, d'un supérieur à un inférieur ; & la *soumission* que cette relation exige de la part de l'inférieur envers son supérieur ? Je repons, qu'il est de la nature de cette relation, d'établir une telle *soumission* ; & qu'il implique contradiction que cela doive être autrement. Et de même qu'il m'est impossible de ne pas donner mon acquiescement à une proposition évidente, lors que j'aperçois cette *évidence*, & que j'y fais attention : aussi, il n'est pas dans mon pouvoir de refuser mon approbation, à la conduite d'un Etre intelligent, dans laquelle je remarque ce caractère de Vertu, cette proportion, cette harmonie admirable qui doit se trouver entre nos actions, & les différentes relations que nous avons.

Pour rendre ceci plus sensible encore, j'emprunte la pensée d'un * fa-
meux Orateur de nos jours, & je l'acom-
mode à mon Sujet. Supposons deux
Societez de Créatures intelligentes, qui

* Mr. Saurin Sermon sur la Saint: Vol. IV.

U

nous

nous soient connues ; mais avec les quelles nous n'ayons absolument d'autre relation, que celle de Créatures intelligentes comme elles, & dont nous n'ayons par conséquent, aucun bien à espérer, ni aucun mal à craindre. Supposons, que Dieu ne leur ait donné aucune loi révélée ; ou si vous voulez, supposons, qu'il leur ait permis de vivre au gré de leurs desirs, & de n'avoir d'autre loi, que celle de leur volonté, sans les contraindre ni par l'espérance des récompenses, ni par la crainte des peines. Supposons, que l'une de ces Societez se prevalant de cette permission, s'abandonnat sans retenue à ce que nous apellons vice : que le fort y opprimât le foible ; que les Pères fussent dénaturez envers leurs enfans ; que les enfans manquassent de respect à leurs Pères ; que cette Société en un mot, fut remplie de traitres, de perfides, de brigands, d'affasins. Au contraire, supposons, que dans l'autre Société, on vit regner, ce que nous apellons *la Vertu, la Justice, l'Equité, la Bonne Foi* : que l'orgueil, l'avarice, la fraude, la violence, l'ingratitude, le meurtre, l'impureté fussent des choses inconnues dans cette Société ; & que tous les

mem²

membres dont elle seroit composée, fussent bons, officieux, pleins d'amour pour la verité, toujours empressez à se prévenir les uns les autres, & à se procurer mutuellement tous les avantages qui dépendroient d'eux. Que penseriez vous, M. F. de ces deux Societez? Vous détesteriez la première, Vous auriez de l'estime & de la vénération pour la seconde. Mais pourquoi cela? Pourquoi auriez vous de l'horreur pour la première, & de la veneration pour la seconde? Est-ce parceque vous attendez quelque utilité de celle-ci, & que vous craignez du desavantage de celle-là? Non. Nous avons supposé, que vous n'avez d'autre relation avec ces deux Societez, que celle de Créatures raisonnables, ou intelligentes, & que vous n'avez aucun bien à en espérer, ni aucun mal à en craindre. Est-ce parceque la première viole les loix du Créateur, & que la seconde les observe? Mais nous avons supposé que Dieu ne leur a point adressé de loix, ou qu'il leur a permis de vivre au gré de leurs desirs. C'est donc un autre motif qui vous porte à blâmer l'une de ces Societez, & à approuver l'autre. C'est que vous sentez, que la

conduite de la première est contraire à l'ordre, à l'harmonie qui doit se trouver entre les actions d'une Société d'êtres intelligents, & les relations qu'ils ont les uns avec les autres; & que cette harmonie, cet ordre se trouve dans la conduite de la seconde. Il est donc vrai aussi, qu'il y a une différence essentielle entre le *Juste* & l'*Injuste*, entre la *Vertu* & le *Vice*: différence, qui se fait sentir indépendamment de notre intérêt particulier, & de la volonté d'un Être supérieur.

Or cela ainsi expliqué, vous comprenez à présent, M. F. ce que nous entendons par des loix, qui ont une bonté, ou une justice *intrinsèque*. Ce sont des loix, qui nous prescrivent des devoirs justes par eux mêmes; que la *raison* approuve, & qu'elle ne peut s'empêcher d'approuver, quand même ils n'auroient point été ordonnés, ou qu'on pourroit les négliger impunément. Or telles, disons nous, telles sont les Loix du Christianisme.

Qu'exigent elles de nous ces augustes loix? Que nous ayons pour Dieu, un Souverain respect, que nous l'aimions par dessus toutes choses; que nous recevions avec docilité ses instructions; que

que nous lui rendions un culte religieux ; que nous l'invoquions dans nos besoins ; que nous soyons pleins de reconnoissance pour ses bienfaits. Mais faites attention à la nature de ces devoirs. Considérez les en eux mêmes, & indépendamment de l'autorité du Souverain Législateur. Ne sont ils pas justes ces devoirs ? Votre raison ne les aprouve-t-elle pas ? Peut elle s'empêcher de les aprouver ? *L'Etre* qui réunit toutes les perfections, ne méritet-il pas, par cela même qu'il réunit toutes les perfections, que vous ayez pour lui un profond respect, une Vénération souveraine, une estime infinie ? Pouvez vous, devez vous refuser votre amour à celui qui est infiniment aimable, & qui a avec vous, les plus fortes, les plus tendres relations ; celle de Créateur, celle de Père, celle de Protecteur ? Un Dieu infallible, dont la Sagesse & la *Veracité* vous sont connues, n'est il pas digne, que vous ajoutiez foi à sa Parole ; que vous receviez avec docilité ses instructions ? Ne sentez vous pas, qu'il est raisonnable de vous prosterner devant le Maître du monde ; de rendre hommage à ses Vertus ; de chercher dans sa puissante bonté la

la protection dont vous avez besoin ; d'être sensibles à ses faveurs, & de l'en remercier, de lui en témoigner vôtre gratitude ? Approuveriez vous des Sentiments contraires à ceux que nous venons de marquer ? Trouveriez vous, qu'il seroit beau, qu'il seroit louable de blasphemer la Divinité ; de hair l'Auteur de vôtre être ; d'être ingrat envers celui qui vous comble de ses bienfaits ? Prononcez. Décidez.

Qu'exigent elles encore de nous, ces loix du Christianisme ? Que nous aimions nôtre prochain comme nous mêmes ; que nous ne fassions point à autrui, ce que nous ne voulons pas qui nous soit fait ; que nous soyons doux, paisibles, charitables ; soumis à l'égard de nos supérieurs ; débonnaires envers nos inférieurs ; honnêtes par rapport à nos égaux ; veritables dans nos discours ; fidèles dans nos promesses ; justes dans nôtre commerce ; pleins de candeur, & de droiture dans toute nôtre conduite. Mais faites atention à la nature de ces devoirs. Considérez les en eux mêmes, & indépendamment de l'autorité du Souverain Législateur : ne sont ils pas justes ces devoirs ? Vôtre raison ne les approuve-t-elle pas ?
Peut

Peut elle s'empêcher de les approuver ? Une conduite opposée à celle que nous venons de marquer, vous paroîtroit elle plus digne de vôtre Aprobation ? Mentir, se parjurer, vivre de rapine, être fourbe, perfide, traître, dénaturé, brutal, féroce, emporté : est-ce là ce que vous apelleriez beau ? Est-ce une telle disposition qui attireroit vos éloges ? Prononcez, M. F. Décidez.

Enfin, qu'exigent elles de nous, ces loix du Christianisme ? Que nous soyons chastes, sobres, temperans, moderez dans les plaisirs ; maîtres de nos passions, conservant à l'ame l'empire qu'elle doit exercer sur le corps ; avec cela, humbles dans la prospérité, fermes dans l'adversité, patients dans les maux ; nous acomodant sagement à l'état où nous nous trouvons, au lieu de nous répandre en plaintes & en murmures ; ou de nous inquiéter par des desirs fous & inutiles. Mais la *raison* seule ne nous conduit elle pas à ces devoirs ? N'estimez vous pas ceux qui les remplissent ? Ne vous sentez vous pas du mépris pour ceux qui les violent ? Ne trouvez vous pas, qu'il y a de la grandeur d'ame, à conserver une certaine sérénité d'esprit dans les plus rudes épreuves ?

épreuves ? Qu'il y a au contraire, de la foiblesse, de la pusillanimité, à succomber sous la plus légère tribulation ; comme il y a de la fureur, à s'abandonner au murmure, & à vomir d'impuissants blasphêmes contre le Ciel ? Ne concevez vous pas une souveraine indignation pour ces indignes Créatures que la prospérité aveugle, qui ont un abord insolent, des manières hautaines, une conduite fière & arrogante ? La débauche, la crapule, l'yvrognerie, l'adultère, l'impureté : ces vices, M. F. ces honteux vices vous paroissent ils préférables aux Vertus qui leur sont opposées. Consultez votre raison. Prononcez, Decidez.

Il est donc démontré, que les Loix du Christianisme, ont ce premier caractère que nous avons marqué, qui les rend respectables, & dignes qu'on s'y soumette sans peine, sans contrainte : & nous défions, qu'on nous en produise une seule, en qui ce caractère ne se trouve pas. Ce sont des loix qui ont une bonté *intrinsèque*. Les devoirs qu'elles nous prescrivent, sont justes en eux mêmes. La raison les approuve, & elle ne pourroit s'empêcher de les approuver, quand même ils n'auroient point

point été expressement ordonnez, ou qu'on pourroit les négliger impunément.

Arétons nous ici. Si nous pouffions nos reflexions plus loin, ce Discours vous paroitroit d'une longueur excessive; & il n'est pas juste de fatiguer vôtre attention.

Cependant M. F. ce que nous avons dit, peut déjà sufire pour vous remplir & d'estime, & d'amour pour les Loix de l'Evangile. Pensez que c'est Dieu lui même qui vous les a données : Dieu, qui est vôtre Créateur, vôtre Maître, vôtre Père : Dieu, qui *par chaque matin, renouvelle, ses grâces sur vous*, qui vous protège, qui vous chérit, qui n'a en vuë que vôtre bien, & vôtre salut; & qui pour vous le procurer ce salut, *n'a point épargné son Fils, son Unique, mais l'a envoyé au monde, & l'a livré pour vous à la mort.* Ne respecteriez vous pas les Loix d'un tel Maître? Ne vous soumettriez vous pas aux ordres d'un tel Père? *Qui ne te craindroit O Roi des Nations? Car cela t'appartient.* Pensez M. F. que les loix que Dieu vous donne, sont celles-là mêmes que vôtre conscience vous dicte, que vôtre raison vous prescrit. Vous ne sauriez les violer ces augustes

X

loix,

loix, sans étouffer la voix de votre conscience, sans deshonorer votre raison, & sans vous couvrir de honte & de confusion. Allez, M. C. F. retirez vous, l'esprit rempli de ces reflexions. *Sentez combien l'Éternel est bon !* Combien ses commandemens sont doux ! combien ses loix sont aimables ! Puissiez vous ne les jamais perdre de vue. Puissiez vous les porter gravées dans vos cœurs, & en faire la règle invariable de votre vie. Ainsi soit il.

SERMON VI.

SUR

La Facilité des COM- MANDEMENTS de DIEU.

*Ses Commandements ne sont point
griefs. 1 Jean V. 3.*



NOUS reprenons aujourd'hui, M. F. le projet, que nous vous anonçâmes, il y a quelque tems, & que d'autres ocupations nous ont obligé d'interrompre. Nôtre dessein étoit, de vous munir contre un des plus odieux préjugés qu'on puisse former contre la Religion.

C'est de l'envisager comme une discipline austere, farouche, qui impose

X 2

aux

aux hommes des loix, ou absolument impraticables, ou du moins extraordinairement pénibles, & rebutantes. La Religion-seroit méprisable, elle-seroit digne de nôtre aversion, si ce jugement, que quelques uns en portent, étoit bien fondé. Mais il n'en fut jamais de plus injuste. Il n'en fut jamais de plus contraire à la Verité. C'est ce que nous nous sommes engagé de prouver, & nous l'avons fait en partie, dans nôtre premier Discours sur ces paroles de St. Jean; *Les commandements de Dieu ne sont point grieux*. Si le tems n'a pas entièrement effacé de vôtre esprit les reflexions que nous vous proposâmes alors, vous vous souviendrez, M. F. qu'après avoir éclairci la proposition de nôtre texte, en y apportant les restrictions nécessaires; nous vous fîmes voir, que Dieu étant souverainement heureux, souverainement bon, & souverainement sage, il implique contradiction, qu'il nous ait donné *des commandements grieux*, des loix facheuses ou impraticables. Ensuite, nous passâmes à la considération de la nature même *des commandements de Dieu*, ou des Loix du Christianisme, & nous vous dîmes, qu'elles réunissent ces quatre

tre

tre caractères, qui les rendent infiniment dignes de nôtre amour & de nôtre soumission : ce sont des Loix qui ont une bonté intrinsèque, qui sont conformes à nôtre nature, & exactement proportionnées à nôtre capacité ; qui ont une liaison essentielle avec nôtre félicité présente ; & enfin, qui influent sur nôtre destinée éternelle. Nous avons justifié le premier de ces caractères que nous attribuons aux Loix de l'Evangile. Il faut examiner les trois autres.

Des Loix dignes qu'on les reçoive, & qu'on s'y soumette sans peine, sans contrainte, doivent être conformes à nôtre nature, & exactement proportionnées à nôtre capacité. C'est le second caractère que nous attribuons aux Loix de l'Evangile. En voi-ci la preuve.

Second
Car. des
Loix de
l'Evang.

I. L'homme est une Créature intelligente. Une Créature intelligente a la faculté de connoître, ou d'apercevoir les objets qui lui sont presentez ; celle d'examiner le raport que ces objets ont avec son bonheur, ou sa misère, & de régler là dessus, sa conduite, ou ses actions. Donc Dieu en exigeant de l'homme, qu'il fasse usage de ces facultez,

cultez, & qu'il suive ce que la Raison lui dicte, n'exige de lui, rien d'impossible, rien de trop pénible, rien qui ne soit conforme à sa nature, & qui ne lui soit même très avantageux. Si les loix du Christianisme étoient hors de notre portée; je veux dire, s'il nous étoit impossible de les connoître distinctement: ou bien s'il nous étoit extrêmement difficile d'apercevoir le rapport qu'elles ont avec notre bonheur; & que cependant Dieu exigeat de nous, que nous en fissions la règle de notre conduite; nous aurions quelque Sujet de nous plaindre. Mais ce prétexte n'a point lieu. Les loix du Christianisme ne sont point hors de notre portée. Elles *ne sont point aux Cieux, pour dire, qui est-ce qui montera aux Cieux pour nous les faire entendre?* J. C. nous les a clairement révélées. Le Livre qui les contient, est entre nos mains. Nous pouvons le consulter. A quoi tient il que nous ne les connoissions distinctement? D'ailleurs, un peu d'attention suffit pour nous faire sentir, que ces loix ont un rapport direct avec notre bien: que c'est de leur observation que dépend essentiellement notre bonheur, comme je le prouverai dans

dans son lieu. A cet égard, nous avons donc ce qu'il faut pour répondre à l'obligation que Dieu nous impose ; & cette obligation n'a rien de facheux, rien de trop pénible.

2. L'homme est un Etre libre. Un Etre libre a la faculté de se déterminer sans contrainte ; de vouloir ce qu'il veut, je ne dis pas, sans y être déterminé par quelque motif ; mais, sans y être déterminé par une force supérieure, invincible, & à laquelle il lui est impossible de résister. Lorsque deux motifs se présentent à l'esprit ; l'un pour nous porter à agir, l'autre pour nous empêcher d'agir : si le premier est réellement plus fort, & plus intéressant que le second, & que nous nous déterminions par celui-là préférentiellement à celui-ci ; nous faisons un bon usage de notre liberté : Si nous agissons d'une manière opposée ; nous faisons un mauvais usage de notre liberté. Cette faculté peut s'affaiblir dans l'homme, par sa faute ; mais elle ne se perd jamais entièrement. Je m'explique. Si au lieu de donner un certain degré d'attention au motif qui devoit me détourner d'une action, j'accoutume mon esprit à ne fixer son attention que sur
un

un motif directement opposé au premier, il arrivera que ce dernier motif entraînera ma volonté, & me portera à l'action que je devois éviter. Mais alors, c'est ma faute, si j'agis avec moins de liberté; & il est toujours vrai, que j'aurois pû ne point commettre cette action, si j'avois voulu faire l'attention nécessaire au motif, qui auroit pû m'en détourner. Donc encore, quand Dieu exige de l'homme, qu'il fasse un bon usage de sa liberté, & qu'il ne laisse point afoiblir en lui, cette excellente faculté; il ne lui prescrit rien d'impossible, rien de fâcheux, rien qui ne soit conforme à sa nature, & qui ne lui soit même très avantageux. Si l'observation de ses commandements n'étoit point du ressort de nôtre liberté; si nous étions nécessitez à faire le contraire de ce qu'ils nous prescrivent; si nous nous sentions invinciblement entraînez dans le crime, & absolument hors d'état de pratiquer le bien, ou la vertu: Nous aurions raison de nous plaindre. Mais est-ce là nôtre cas? Pouvez vous le dire? Si vous le dites, le croyez vous? J'interpelle vôtre conscience. Quand vous avez été au devant d'une tentation, ne dépen-

dépendoit il pas de vous, de ne point aller au devant de cette tentation? Ne dépendoit il pas de vous de ne point vous rendre dans un lieu, où vous saviez qu'on tendroit des pièges à votre innocence? Est-ce une force irrésistible qui vous a conduit dans ce lieu, qui vous a fait chercher cette tentation? Dans le plus fort même de la passion, ne vous reste-t-il pas encore assez de raison pour sentir, que vous faites mal de vous abandonner au crime, & par conséquent, ne vous reste-t-il pas encore assez de liberté, pour ne point vous abandonner au crime, si vous le vouliez? Est-ce une force supérieure, une force irrésistible qui vous porte à mentir, à médire, à calomnier? Est-ce malgré vous, que vous mentez, que vous médisez, que vous calomniez? Non, vous ne le croyez pas : vous êtes persuadés du contraire.——Mais l'habitude est formée. L'ame a pris son pli : son penchant la porte, si non invinciblement, du moins très fortement au mal.—Et à qui en est la faute? N'est-ce pas à vous mêmes? Il falloit prévenir ce mal. Il falloit contracter d'autres habitudes. Il falloit donner un meilleur pli à votre ame. Il falloit

former de bonne heure votre cœur à la piété : vous auriez trouvé la chose aisée dans le commencement ; & en cela, Dieu ne vous prescrivoit rien de pénible, rien de fâcheux, rien que de très praticable. La chose est plus difficile à présent : j'en conviens ; mais elle n'est pas impossible : & il est de votre intérêt de vous y appliquer. Donc encore, en cela même, Dieu ne vous prescrit rien, qui soit au dessus de vos forces ; rien qui ne dépende de vous ; rien qui ne vous soit avantageux.

3. Cependant, il ne faut pas le dissimuler, l'homme n'est plus ce qu'il étoit en sortant des mains de son Créateur. Ses facultez ont été afoiblies par une certaine corruption qu'elles contractent, en naissant. Par conséquent, l'homme a naturellement, moins de disposition à la vertu, qu'au vice ; & cette disposition au vice, n'est jamais entièrement détruite dans ce monde. Le fait est certain, & fondé sur l'expérience, aussi bien que sur les décisions de *l'Ecriture*. D'ailleurs, l'exemple, les objets sensuels qui nous environnent, les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons placez sur la terre ; plusieurs autres choses contribuent

buënt à fortifier en nous ce funeste panchant au mal, & à nous rendre la vertu d'un accès plus difficile. A cet égard, Dieu, en nous prescrivant la Vertu, la Sainteté, n'exige-t-il point trop de nous? Non, M. F. Ce qu'il exige de nous, est exactement proportionné aux facultez de l'homme, telles qu'elles sont dans l'état de corruption, & non telles qu'elles étoient dans l'état de parfaite innocence. Si les Loix de Dieu nous rendoient responsables de cette imperfection que nos facultez contractent dans le Sein de nos Mères; ou bien, si elles nous obligoient à être absolument sans défaut: Si sans avoir égard aux facheuses circonstances dans lesquelles nous nous trouvons; elles nous condamnoient sans miséricorde, lors qu'il nous arrive de broncher, de faire un faux pas, de tomber par surprise dans quelque peché: enfin, si elles demandoient de nous une Sainteté parfaite en tout sens, une Sainteté aussi épurée, aussi sublime que l'est celle des Intelligences celestes; alors, je l'avouë, les Loix de Dieu ne seroient point proportionnées à nôtre capacité: elles exigeroient l'impossible. Mais elles n'exigent rien de semblable. Elles

sont accompagnées de suport, de charité, de condescendance. Ce ne sont pas des Vertus angeliques, ce sont des Vertus humaines qu'elles nous prescrivent. Elles ne nous disent pas d'égaliser la Divinité, mais de l'imiter, & de lui ressembler autant qu'il nous est possible de lui ressembler. Elles ne nous ordonnent pas de ne jamais tomber dans l'erreur, & d'être absolument impeccables ; mais de faire ce qui dépend de nous, pour prévenir l'erreur, pour nous munir contre le peché, & de nous relever, lors qu'il nous est malheureusement arrivé de faire quelque chute. Direz vous que cela même est impossible : qu'il vous est impossible de faire ce qui dépend de vous, pour vous munir contre l'erreur & le peché, & pour vous relever, lors qu'il vous est arrivé de tomber ? qu'il vous est impossible de ressembler à Dieu, autant qu'il vous est possible de lui ressembler ? qu'il vous est impossible de porter la Vertu, aussi loin qu'il vous est possible de la porter ? Mais si vous le dites, vous tenez un langage contradictoire : vous parlez ou contre votre conscience, ou sans avoir d'idées de ce que vous dites.

Bien

Bien plus, M. F. & c'est ici ma quatrième considération. Si dans l'état de corruption où nous naissons, & environnez que nous sommes de tentations dans ce monde; Dieu nous abandonnoit entièrement à nous mêmes, & nous laissoit absolument sans secours; nous aurions peut-être quelque sujet de nous plaindre, & de trouver ses Loix trop sévères. Mais à cet égard encore, que nous manque-t-il? Dieu ne nous offre-t-il pas des Secours? Ne nous en acorde-t-il pas, & en grand nombre, pour nous faciliter l'observation de ses Loix? Faut il des exhortations pour nous reveiller, pour nous animer à nôtre devoir? N'en trouvons nous pas dans sa *Parole*, & des exhortations qui ne peuvent être plus vives, plus tendres, plus pressantes? Faut il des motifs? Quels motifs plus puissants que ceux que l'Evangile nous propose? Un Dieu qui nous a comblé de bienfaits! Un Dieu qui nous a donné son Fils! Un Sauveur qui est mort pour nous! Un Maître qui veut nous récompenser infiniment, & qui dans tout ce qu'il nous commande, n'a en vûë, que de nous empêcher de nous rendre misérables! De tels motifs ne
suffi-

suffisent ils pas pour toucher nos cœurs ? Et quels cœurs avons nous donc ! A quoi sert encore le Ministère public que Dieu a établi dans son Eglise ? Ne nous est il pas d'une grande utilité pour nous instruire, pour reveiller nôtre piété, pour nous affermir dans le bien ? Ce n'est pas encore tout. Outre ces Secours extérieurs, & qui sont en si grand nombre, Dieu nous en promet d'intérieurs. Vous êtes corrompus, dites vous. Mais Dieu promet de remédier à vôtre corruption. Vous êtes foibles : Mais Dieu s'engage de vous fortifier par son *Esprit*. Les tentations sont violentes : Mais Dieu vous presente sa grace pour vous faire triompher des tentations. *Priez, & il vous sera donné. Quelque chose que vous demandiez au Père, au nom de J. C. il vous l'accordera.* Vous avez donc tous les moyens, vous avez donc tous les secours nécessaires pour remplir les devoirs que Dieu vous impose : ou s'il vous manque quelques uns de ces secours, les secours surnaturels ; on vous les offre. C'est vôtre faute, si vous les refusez. Direz vous encore que *les commandements de Dieu sont grieux ; que ses Loix sont onereuses, qu'elles sont impraticables ?* Nous

Sur la facilité des Commandements, &c. 167

Nous avons dit en troisième lieu, ^{III Caract} que les *commandements de Dieu*, ou ^{des Loix} les Loix de l'Evangile ont une liaison ^{de Dieu} essentielle avec notre félicité présente. Leur observation tend naturellement à nous procurer plusieurs biens, plusieurs avantages dans cette vie. Nous nous privons de ces biens, nous nous attirons mille maux en violant ces augustes loix. Avant que de prouver directement cette proposition, il faut faire précéder quelques réflexions.

Première réflexion. Le desir de la félicité est naturel à tous les hommes. S'inscrire en faux contre ce principe: Soutenir qu'un être intelligent peut préférer absolument la misère à la félicité, ou être indifférent sur le choix de ces deux états, en telle sorte qu'il aime autant à être misérable qu'heureux; c'est avancer une contradiction: c'est démentir les sentiments de son propre cœur, ou ne faire aucune attention à ces sentiments. Je me crois donc en droit de supposer, que la maxime que je viens d'avancer, est incontestable.

Seconde réflexion. Tout ce qui tend manifestement à plonger l'homme dans la misère, lui est odieux: tout ce qui tend

tend manifestement à procurer son bonheur lui doit paroître souhaitable. Ce second principe est lié avec le premier. Je puis bien me tromper dans le choix des moyens que j'emploie pour me rendre heureux. Mais dans le tems même que je me determine pour ces moyens, je les envisage comme réellement propres à me rendre heureux, ou du moins, à diminuer ma misere. Pour ce moment là, ces moyens me plaisent, ils me paroissent avantageux. Un homme tyrannisé d'une passion criminelle, ne s'abandonne à cette passion, que parceque dans le moment qu'il s'y abandonne, il croit y trouver un plaisir réel. C'est sous cette face uniquement, qu'il l'envisage. Il fait abstraction des maux qu'elle peut lui causer : il n'y pense point. Il se trompe : il est vrai. Mais il n'en est pas moins certain, que dans ce moment, le vice lui paroît préférable à la vertu ; & c'est cette erreur précisément qui l'engage à se déterminer pour le vice. De même, un homme, à qui le desespoir ôte le libre usage de la raison, s'arrache lui même la vie. La mort lui paroît bien un mal ; mais un mal moindre que celui qu'il souffre. Il croit

croit adoucir, ou finir la misère, en se donnant la mort, qui dans ce moment, se présente à ses yeux comme quelque chose d'avantageux pour lui, dans les tristes circonstances où il se trouve placé, & comme le seul moyen de le délivrer de ses tourments.

Nôtre seconde maxime est donc certaine. Tout ce qui tend manifestement à plonger l'homme dans la misère, lui doit être odieux : Tout ce qui tend manifestement à procurer son bonheur, lui doit paroître souhaitable.

De là il suit, & c'est ma troisième reflexion, que des Loix dont la pratique tendroit évidemment à rendre les hommes totalement misérables, ne seroient nullement propres à attirer leur estime, & leur amour ; & qu'au contraire, afin que des loix nous paroissent aimables, il est nécessaire qu'elles tendent à nous rendre heureux ; que nous trouvions nôtre intérêt à les observer. Nous soutenons la première de ces deux conséquences, contre les Théologiens mystiques : Nous soutenons la seconde, contre ceux qui prétendent, que la beauté intrinsèque de la vertu, est, elle seule, un motif suffisant

Z

fisant pour determiner les hommes, à en faire la règle de leur conduite.

Voy: Trai-
té Hist.
sur la
Theol.
Myft. I
Part. Art.
ix, x, xii.

Voi-ci le Systéme des Théologiens mystiques. Il faut aimer Dieu d'un amour pur & desintéressé, c'est à dire, uniquement à cause de lui même, parce qu'il est Souverainement aimable par lui même. L'ame qui a at teint la perfection est dans l'indifference par rapport au salut & à la damnation. *Le bon plaisir de Dieu est le Souverain objet, d'une ame dans cet état; en sorte qu'elle aimeroit mieux l'enfer avec la volonté de Dieu, que le Paradis, sans la volonté de Dieu. Elle préféreroit même l'enfer au Paradis, si elle savoit qu'il y eût un peu plus du bon plaisir de Dieu.* Par conséquent, si la volonté de Dieu étoit, de nous rendre totalement misérables, & dans cette vie, & dans celle qui est à venir, par la pratique des Loix qu'il nous prescrit, nous devrions acquiescer à cette volonté de Dieu, nous soumettre à ses Loix, & nous y soumettre sans la moindre repugnance. Je suis surpris M. F. que des paradoxes si peu sentez aient pû trouver des défenseurs, même parmi des hommes d'un génie supérieur. Il est vrai que Dieu est souverainement aimable à cause des
perfections

perfections infinies qu'il possède. Mais j'aime Dieu à cause de ses perfections, parceque l'idée ou la contemplation de ces perfections excite en moi un vif sentiment de plaisir, & je ne conçois pas qu'il me soit possible de l'aimer autrement. Il n'est donc pas vrai que ce plaisir dont je parle, puisse être séparé de l'amour de Dieu : il n'est donc pas vrai non plus, qu'absolument parlant, nous puissions aimer Dieu, sans aucun retour sur nous mêmes. L'amour que nous lui portons, est pour nous un bien réel, qui se fait sentir à l'ame, qui la remplit de satisfaction, & qui contribuë par consequent à la rendre heureuse. *Le fidèle consommé, l'ame qui a atteint la perfection, dit on, ne forme aucun desir : elle est dans l'indifference par rapport au salut & à la damnation.*— Cette proposition est fausse. Elle est contraire au premier principe que nous avons posé. Le desir de la felicité est naturel à tous les hommes. Ce desir, bien loin d'être une imperfection, est tellement essentiel à un être intelligent, qu'il est impossible de l'étouffer absolument, sans cesser d'être un être intelligent. La felicité est elle même une perfection:

la misère est une imperfection. Donc on avance une contradiction, en disant, qu'une perfection dans le fidèle, est, d'être dans l'indifference par rapport au salut, & à la damnation, ou, ce qui revient à un, par rapport à la souveraine félicité, & à la souveraine misère. Enfin, s'il est permis de supposer quelquefois ce qui n'est point, pour en deduire quelque consequence qui conduise au vrai; il n'est jamais permis de supposer ce qui est contradictoire, & qui détruit la consequence même qu'on en veut tirer. Or cette proposition; *Le bon plaisir de Dieu est le souverain objet de l'ame qui a attein la perfection, en sorte qu'elle aimeroit mieux l'enfer avec la volonté de Dieu, que le Paradis sans la volonté de Dieu: elle préféreroit même l'enfer au Paradis, si elle savoit qu'il y eut un peu plus du bon-plaisir de Dieu*: cette proposition est fondée sur une supposition contradictoire. Elle est fondée sur cette supposition ici, que Dieu sans cesser d'être souverainement aimable, pourroit vouloir rendre éternellement malheureuse une ame, qui lui seroit parfaitement dévouée. Mais cette supposition est contradictoire, & détruit la conse-

conséquence même qu'on en veut tirer : Car une telle volonté en Dieu seroit en lui, une souveraine injustice. Il cesseroit donc d'être souverainement parfait. Il cesseroit donc aussi d'être souverainement aimable. Il est donc contradictoire que l'ame fidèle préférât l'enfer au Paradis, la damnation au salut, suppose que Dieu exigeât une telle chose. Le Système des Dévots mystiques est donc un Système de contradiction ; & par conséquent, la première partie de notre troisième réflexion est bien fondée : Des Loix dont la pratique nous rendroient totalement misérables, ne seroient nullement propres à attirer notre estime, & notre amour. Mais j'ai ajouté, qu'afin que des loix nous paroissent aimable, & dignes que nous nous y soumettions avec plaisir, il est nécessaire que nous trouvions un intérêt réel dans leur observation. C'est ce que nous soutenons contre ceux qui prétendent que la beauté intrinsèque de la vertu, est elle seule un motif suffisant pour déterminer les hommes à en faire la règle de leur conduite. Pour démêler ce qu'il y a de vrai & de faux dans cette pensée, nous faisons les remarques suivantes.

1. Il

Il est vrai, & nous l'avons nous mêmes établi dans notre précédent Discours, que la Vertu est telle par sa Nature, & independamment de notre intérêt particulier, ou de la volonté d'un Etre supérieur. Quand Dieu ne nous auroit jamais prescrit la Vertu, je veux dire, supposé qu'il nous eût laissé dans le pur état de nature, sans faire intervenir son autorité par une loi révélée, pour nous obliger à la pratique de la Vertu; & quand d'ailleurs, nous nous trouverions placez dans de telles circonstances, que la Vertu ne nous procurat aucune utilité directe; elle seroit toujours Vertu, elle seroit toujours essentiellement différente du Vice.

Il est vrai, & nous l'avons nous mêmes établi dans notre précédent Discours, qu'une raison sage, & éclairée ne peut s'empêcher d'approuver la Vertu, par cela même qu'elle est Vertu, & de desaprouver le Vice, par cela même qu'il est Vice; c'est à dire, qu'elle ne peut s'empêcher de juger que la Vertu est plus belle que le Vice, & que par conséquent, il est beau de se conformer à la Vertu, quand même elle ne nous auroit point été ordonnée, ou que nous pourrions nous en éloigner,

gner, sans encourir les peines d'une autre vie. De là il suit, que cette beauté intrinsèque de la Vertu, est certainement un des motifs qui doivent nous la rendre aimable, un des motifs qui doivent nous porter à la pratiquer.

3. Nous convenons, qu'une âme très éclairée, & parfaitement exempte de corruption, qui n'auroit aucun penchant pour le Vice, & qui se guideroit toujours par les lumières de la raison, n'auroit besoin d'aucun autre motif pour se porter à la Vertu, que la considération de la Vertu elle-même : je veux dire, qu'elle pratiqueroit la Vertu, parce qu'il est beau, qu'il est raisonnable de pratiquer la Vertu, sans faire que peu ou point d'attention au bien particulier qui lui en revient.

4. Mais, en quatrième lieu, quoi que la Vertu ait une excellence qui lui est propre, à laquelle on ne peut s'empêcher de rendre intérieurement hommage, lorsqu'on y fait l'attention nécessaire, & que ce soit là un des motifs, qui doivent nous engager à nous y conformer; nous soutenons que ce n'est pas le seul motif, & de plus, un motif suffisant pour déterminer

ner des hommes tels que nous, pour les déterminer dans toutes les occasions, à en faire la règle de leur conduite. Ce sont deux choses très différentes, M. F. de dire, que la beauté de la Vertu considérée en elle même, est une des raisons qui nous la font cherir, & pratiquer; ou de dire, que cette raison seule, indépendamment de tout autre motif, est suffisante pour nous porter toujours, & dans toutes les circonstances de notre vie, à agir conformément à la Vertu. Nous ne contestons point la première de ces deux choses : C'est contre la seconde que nous nous inscrivons en faux. Nous prétendons qu'une telle raison, qu'un tel motif feroit trop foible pour contrebalancer la corruption de notre cœur. Envisageons les hommes tels qu'ils sont. Ne leur attribuons pas des perfections chimeriques. De quelque Source que vienne leur corruption, le fait est certain, les hommes sont corrompus : ils ont une triste disposition au vice. Les uns sont remplis de préjugés : les autres sont tyrannisés par des passions : Dans quelques uns l'habitude du Vice est formée. Les maximes du siècle, les mauvais exemples, la plus part des
objets

objets extérieurs ; tout cela concourt à fortifier en eux les funestes penchans qui les entraînent. Tels sont les hommes. Tel est le portrait du genre-humain. Je veux, M. E. qu'il s'en trouve quelques uns qui aient assez de force d'esprit, assez de grandeur d'ame, pour surmonter ces obstacles, pour résister à leurs mauvais penchans, & pour suivre la Vertu par le seul amour qu'ils portent à la Vertu : en trouvera-t-on beaucoup qui soient capables de ce rare effort ? Ces ames choisies composent-elles le plus grand nombre parmi les humains ? Supposé qu'il y en ait de telles, leur exemple tire-t-il à conséquence pour les ames vulgaires, pour la foule des mortels, qui ont des sentimens bas, rempans, grossièrement intéressés ? Croyez vous qu'il suffira de dire à un avare, que l'avarice est difforme en elle même ; à un vindicatif, qu'il y a de la noblesse à pardonner ; à un voluptueux, qu'il est honteux de se livrer aux sales plaisirs de la volupté ; croyez vous que cela, cela seul sans autre raison, suffira pour déterminer l'avare, à renoncer à son avarice ; le vindicatif, à pardonner les injures ; le voluptueux à prendre le parti de la tem-

A a

perance ?

perance? Il faudroit bien peu connoître le cœur humain, & l'empire des passions; il faudroit avoir fait peu d'attention à ce que nous voyons, à ce que nous sentons, à ce que nous expérimentons tous les jours, nous mêmes, pour croire une telle chose. Hélas! malgré l'autorité d'un Dieu; malgré tout ce que la Vertu a de grand, d'utile, d'intéressant pour nous; malgré les recompenses éternelles qui y sont attachées, & les peines aux quelles on s'expose, en la violant: Malgré tant de motifs si pressants, on la viole encore cette divine Vertu: peu, peu de gens la suivent.

Et que seroit-ce donc, si elle n'avoit d'autre motif pour se soutenir qu'une beauté *métaphysique*, une excellence qui lui est essentielle, à la vérité, mais qui n'auroit que peu ou point d'influence sur nôtre bonheur? On l'admireroit, on lui donneroit des éloges: mais ce seroit tout. Le moindre intérêt présent, le moindre plaisir des sens feroit pancher la balance. En rendant des hommages stériles à la Vertu, on ne laisseroit pas de lui préférer le vice, & de s'y abandonner tranquillement. Il est donc bien certain, ce
me

mé semble, que ce qu'on appelle la beauté intrinsèque de la Vertu, n'est pas un motif suffisant pour nous porter toujours, & dans toutes les circonstances de nôtre vie, à en faire la règle de nôtre conduite: & par conséquent, il est vrai aussi, qu'afin que des Loix nous paroissent véritablement aimables, & dignes de nôtre Soumission, il est nécessaire qu'elles soient liées avec nôtre bonheur; que nous trouvions nôtre interet dans leur observation. Dumoins, il est démontré, que des Loix qui sont telles, ont un motif de plus pour se faire aimer, & observer, que celles qui sans nous être directement nuisibles, ne nous procureroient aussi aucune utilité réelle.

Voi-ci une quatriemé reflexion essentielle à nôtre Sujet. Distinguez une félicité parfaite, d'avec une félicité imparfaite. J'appelle une félicité parfaite, celle qui consiste dans l'exemption de tous les maux, & dans la jouissance de tous les biens. Mais une telle félicité n'a point lieu sur la terre: elle n'est point & ne sauroit être le partage de l'homme dans cette vie. Le premier membre de cette proposition est une Verité de sentiment & d'expérience.

rience. Le second auroit besoin d'être éclairci & prouvé. Mais pour le faire avec une certaine précision, il faudroit nous engager dans des raisonnements, qui alongeroient trop ce Discours, & qui nous écarteroient un peu de notre Sujet principal. Je me contente donc de dire, que l'homme ayant été placé sur la terre, comme dans un lieu, d'exercice, pour y remplir pendant un certain tems, la tâche qui lui est prescrite, & pour être ensuite, ou récompensé, ou puni, dans une autre Œconomie, selon qu'il aura bien ou mal rempli cette tâche; il n'étoit pas de l'ordre, il n'étoit pas conforme au plan du Createur, que nous jouissions ici bas d'une félicité complète. Si une telle félicité avoit lieu, l'Œconomie présente seroit confondue avec l'Œconomie à venir. Celle où nous vivons, ne seroit plus une Œconomie d'épreuve, & d'exercice: Celle que nous attendons, ne seroit plus une Œconomie de peines & de récompenses. D'ailleurs, il auroit falu que Dieu nous eût donné d'autres facultez, & qu'il eût changé entièrement la constitution de nos corps, pour n'être point sujets, à la faim, à la soif, à la lassitude,

tude, aux maladies, & à d'autres accidens semblables. Ainsi M. F. quand nous disons, que les Loix de l'Evangile doivent avoir, & qu'elles ont en effet, une liaison essentielle avec notre félicité présente, nous n'entendons pas, qu'elles nous exemptent de toutes sortes de maux, & nous procurent la jouissance de tous les biens, durant cette vie; en un mot, qu'elles nous fassent trouver ici bas, une félicité complète: il suffit qu'elles soient propres à nous procurer les avantages qui nous conviennent, le bonheur que nous devons & que nous pouvons raisonnablement espérer sur la terre. J'avouë, que si elles s'arretoient là uniquement, sans nous faire entrevoir un bonheur plus parfait, dans l'Economie éternelle, elles seroient très défectueuses. Mais, comme nous le verrons dans la suite, en contribuant à nous rendre heureux dans cette vie, elles nous assurent en même tems, une félicité, telle que nous la pouvons désirer après cette vie.

A présent M. F. examinez les loix de l'Evangile. Considérez les par rapport au Corps de la Société en général: Considérez les par rapport à chaque homme

homme en particulier, & vous serez convaincus qu'elles ont, & dans le plus haut degré ce troisiéme caractère, que nous leur attribuons : elles ont une liaison essentielle avec nôtre félicité présente : leur observation tend naturellement à nous procurer tous les avantages, que nous pouvons raisonnablement espérer sur la terre. Nous nous privons de ces avantages, nous nous attirons mille maux, nous aggravons nôtre misère, en les violant.

S'agit il du Corps de la Société en general ? Oposez M. F. une Société formée sur le plan de l'Evangile, opposez la à une Société qui seroit formée sur un plan directement contraire. Imaginez vous un Souverain plein d'amour, plein de tendresse pour ses Sujets, uniquement appliqué à faire le bonheur de ses Peuples ; les gouvernant avec bonté, avec justice, avec équité : se servant du pouvoir, qu'il a en main, pour maintenir les loix, pour affermir la liberté, pour faire regner dans ses Etats, la paix, le bon-ordre, la sûreté publique : un Souverain actif, vigilant, éclairé, prudent dans le choix de ses Ministres, ne confiant les emplois qu'à ceux qui sont dignes de les occuper,

per, & capables de les remplir; ennemi de la fraude; religieux à observer les traitez; cherissant la paix, & ne faisant la guerre que par nécessité, mais aussi la soutenant avec vigueur, avec fermeté lors qu'elle est d'une nécessité indispensable. Imaginez vous des Sujets qui repondent à un tel Souverain, qui cherissent un si bon Prince, qui honorent sa Personne, qui respectent son autorité, qui obeissent à ses ordres, qui lui fournissent avec plaisir, les Subsidés nécessaires, qui concourent avec lui au bien public, & qui ne craignent point, dans l'occasion, d'exposer & leurs biens, & leur vie, pour la défense de la Religion, de la Liberté, de la Patrie. Imaginez vous des Magistrats, respectables par leurs lumières, & plus encore par leur desintereffement, par leur candeur, par leur intégrité: des Ecclesiastiques, irréprochables dans leurs mœurs, graves dans leur conduite, apliquez à remplir les devoirs de leur fonction, sans sortir de leur Sphère, sans s'ingerer dans les affaires d'Etat, qui ne sont point de leur competence; *non ambitieux, non avarés, non convoiteux de gain deshonnete, non contentieux; remplis de Zèle pour la verité, & pour la*
la

la Vertu, mais d'un Zèle sage, éclairé, doux, charitable, supportant les foibles, plaignant les errants, au lieu de les persécuter, & de les devouer au démon: des Ecclesiastiques, en un mot, tels que St. Paul nous dépeint l'Evêque, le Pasteur, le vrai Ministre de l'Evangile. Imaginez vous des Guerriers braves sans férocité, remplis d'un véritable honneur, incapables de faire une véritable bassesse, de manquer à leur devoir, d'user de concussion, & d'injustice: des Négotians, d'une probité à toute épreuve, qui detestent la tromperie & le mensonge, & qui regardent la bonne foi, comme l'ame du Commerce: des Artisans industrieux; des Domestiques fidèles; des Maîtres débonnaires; des Pères, plus empressés à inspirer la Vertu à leurs enfans, qu'à leur amasser des richesses; des Enfants soumis, reconnoissans, animez d'une piété filiale envers leurs Parents. En un mot, imaginez vous des Hommes, embrasés d'amour pour Dieu, pénétrés d'estime pour la Vertu, unis entre eux par les tendres liens de la charité, & concourans tous ensemble à l'utilité, & au bien du Corps entier. Voilà M. F. une Société formée sur le plan de l'Evangile.

D'un

D'un autre côté, représentez vous une Société directement opposée à celle dont nous venons de parler. Représentez vous un Souverain, qui au lieu d'être le Père de son peuple, en est le bourreau, & le tyran ; qui accable ses Sujets par des impôts exorbitants, pour fournir à son luxe, ou pour satisfaire son ambition ; qui plongé dans la mollesse, dans la volupté, abandonne les rênes du Gouvernement à des favoris insolents, à des Ministres dévoués à *Mammon*, vendus à l'iniquité ; un Souverain qui n'aît d'autre loi, que son bon-plaisir, d'autre motif dans ses actions, que sa propre gloire, une grandeur fausse & chimerique ; qui sur ce principe, ne craint point de troubler ses Voisins, d'irriter ses Aliez, de violer les Traitez, & d'abymer ses Etats par des guerres injustes, entreprises ou par caprice, ou par ambition, ou pour venger une injure imaginaire. Représentez vous cette Société, remplie d'esprits inquiets, turbulents, factieux, qui immolent le bien public à leurs vûes particulières. Représentez vous des Juges iniques, des Ecclésiastiques, furieux, intolérants, d'une vie scandaleuse ; des Guerriers, qui se distinguent

B b plus

plus par la débauche, la crapule, une vie horriblement licentieuse, que par les devoirs d'une Profession, qui ne devrait être exercée que par des âmes nobles, des cœurs remplis de Vertu, & de Générosité. Représentez vous des Marchands, qui trompent, qui usent de faux poids, & de fausse mesure, qui ont recours à mille ruses, à mille détours infâmes pour en imposer à ceux avec qui ils trafiquent; des Maîtres sans humanité; des Domestiques larrons, des Enfans ingrats; des Pères, qui abyment leurs familles par le luxe; des femmes sans pudeur; une jeunesse éfrénée; la Vertu dans les fers; le Vice sur le trône; l'innocence opprimée; l'orphelin ruiné par ses infidèles tuteurs; l'amitié trahie: des hommes vivants entre eux dans une perpétuelle défiance, & mettant leur application à se fourber les uns autres. Représentez vous, en un mot, une Société, telle hélas! qu'on en voit tant dans le monde. Après cela, je vous demande M. F. dans laquelle de ces deux Sociétez, vous préféreriez de vivre, supposé que vous en eussiez le choix? Je sai votre réponse. Vous ne balanceriez pas un moment. C'est dans la première, dans celle

celle qui suivroit exactement les Loix de l'Evangile, que vous aimeriez à passer vos jours. Vous sentez que cette Société feroit incomparablement plus heureuse que la seconde. Les desordres qui regnent dans celle-ci, seroient bannies de celle-là. On y meneroit une vie douce, paisible, tranquille. L'union de ses membres, feroit sa Sécurité au dedans, & la rendroit formidable au dehors. Les Arts, les Sciences, le Négoce, l'Agriculture, tout ce qui contribue à la grandeur réelle d'un Etat, fleuriroit dans celui-ci. Quelles délices ! de commercer avec des hommes d'un caractère si aimable !

Mais, ces hommes sont ils possibles ? Cette Société dont nous avons tracé le plan, n'est elle point chimerique ? Ne peut on pas nous accuser de donner dans des Spéculations creuses, & d'avancer des Suppositions qui n'ont, & qui ne peuvent avoir aucune réalité ? — C'est effectivement, une première objection qu'on nous fait. Il faut y répondre. 1. Nous remarquons, que cette objection donne le change. Elle mêle adroitement le faux avec le vrai, ce qui n'appartient point à l'état de la question, avec ce qui lui appartient.

Quest-ce que nous soutenons? Nous soutenons que les Loix de l'Evangile sont propres à contribuer au bonheur de la Société, & pour le prouver, nous apportons l'exemple d'une Société formée sur le plan de l'Evangile; c'est à dire, d'une Société, qui observeroit exactement les Loix de l'Evangile; & la dessus on nous demande, cette Société n'est elle point chimerique? Subsis-te-t-elle réellement?—Cela s'appelle changer l'état de la question, éluder un raisonnement. Il ne s'agit pas, s'il y a effectivement une telle Société ou non. Il s'agit, si cette Société, que je conçois, si vous voulez, en idée, ne seroit pas effectivement heureuse? Me l'accordez vous ou non? Si vous me l'accordez, c'est tout ce que je demande: Mon raisonnement conclut. Les Loix de l'Evangile sont propres à contribuer au bonheur de la Société, puis qu'une Société formée sur le plan de l'Evangile, seroit effectivement heureuse.—Mais, peut-être entend on, qu'il est impossible qu'une Société puisse observer les Loix de l'Evangile.—Si c'est là le sens de l'objection, nous repondons qu'elle est fausse, & scandaleuse. Quoi! est il contradictoire, que

que des Créatures raisonnables puissent agir raisonnablement ? Est il impossible aux hommes, de parvenir à avoir de la probité, de la droiture, de la candeur ; de se rendre sages, moderez, pacifiques, charitables ; de maîtriser leurs passions, de leur prescrire de justes bornes ? Ne voit on pas actuellement quelques hommes qui le font ? La chose n'est donc pas impossible ? Elle n'implique donc pas contradiction ? — Mais est il naturel de croire, que tous les membres d'une Société prendront le sage parti que vous dites, qu'ils suivront tous exactement les Loix de l'Evangile ? L'expérience n'est elle pas contre vous ? Malgré l'utilité que vous atachez à l'observation des Préceptes du Christianisme, le grand, le plus grand nombre des Chrétiens ne les viole-t-il pas tous les jours, ces preceptes du Christianisme ? — J'avouë le fait. Je conviens que la plus grande partie des Chrétiens n'agit rien moins que conséquemment aux principes de l'Evangile, & qu'il est très probable que les choses iront toujours de même. Mais en est il moins vrai, 1. Que ceux qui refusent de se conformer aux Préceptes de l'Evangile, pourroient s'y con-

conformer, s'ils le vouloient? 2. Que c'est cela même, cette violation des Loix de l'Evangile, qui remplit la Société de troubles & de desordres? Enfin, que ces troubles cesseroient, que ces desordres dont nous nous plaignons si souvent, n'auroient plus lieu dans la Société, si la plus part de ses membres, & à plus forte raison, si tous ceux qui la composent, s'aquitoient de leurs devoirs, & repondoient, chacun à ses obligations? Cette première objection n'ébranle donc point la vérité de notre thèse.

On nous en fait une seconde. On nous soutient, que les Loix de l'Evangile ne sont pas aussi nécessaires, que nous le disons, au bonheur des Societez; puis qu'il y en a eû, & qu'on en voit encore, de très florissantes, qui ne suivent point ces Loix, ou qui les violent à un très grand nombre d'égards. J'ai trois choses à répondre à cette objection. La première; que les Loix de l'Evangile ne sont pas tellement particulières à la Religion Chrétienne, qu'il n'y en ait quelques unes, & même en assez grand nombre, qui sont communes à toutes les Religions, & que la Raison seule peut decouvrir
aux

aux hommes. Telle est la Loi de la Justice, celle de la Moderation, celle de la Temperance, celle de la Charité, & plusieurs autres semblables. Or nous défions qu'on nous produise l'exemple d'une seule Société qui ait été florissante, sans observer aucune de ces Loix. Nous nous faisons fort, au contraire, de prouver, que les Nations, qui ont vécu dans le Paganisme, ou dans quelque autre Religion, n'ont prospéré, qu'elles n'ont été florissantes, qu'autant qu'elles ont suivi ces Loix, & qu'elles en ont fait la règle de leur conduite. Ainsi la difficulté qu'on nous objecte, confirme notre preuve. Si l'observation imparfaite des Loix que l'Evangile nous propose, a contribué à l'agrandissement des Nations qui ne connoissoient ces Loix qu'en partie, & d'une manière assez obscure; une observation exacte de ces Divines Loix, que J. C. nous a si clairement expliquées, doit tendre nécessairement au bonheur, à la véritable grandeur d'une Société Chrétienne. La seconde chose que je repons est, que nous ne nions pas, que dans de certaines circonstances, le crime, l'injustice n'ait pû servir indirectement à l'avantage d'un Peuple,

ple, d'une Nation : Mais nous disons, que cela même qui a pû contribuer à son avantage, dans de certaines circonstances, causera la ruine en d'autres. Nous disons, qu'en considérant une Société dans toutes ses circonstances, la Vertu lui est avantageuse, le Vice lui est nuisible. Enfin nous répondons en troisième lieu, que ces Sociétés dont on nous parle, & qu'on nous représente comme heureuses, ne le sont que très imparfaitement ; & nous soutiendrons toujours, jusqu'à ce qu'on nous ait démontré le contraire, qu'une Société est plus ou moins heureuse, à proportion qu'elle suit plus ou moins les Loix de J. C. les Préceptes de l'Evangile.

Aussi n'oublie-t-on rien, M. F. pour ébranler cette vérité. * Un Auteur (dont le nom auroit été en bénédiction dans l'Eglise, s'il avoit employé les rares talents que Dieu lui avoit donnés, pour la défense de la Religion, comme il les a employés contre elle) avoit déjà osé avancer cette odieuse

* Bayle dans ses Lettr. à un Prov. Voy: la refut. de M. Bernard dans sa Rép. des Lettr.

proposition ; qu'une Société formée entièrement sur le plan de l'Evangile, seroit peu propre à se maintenir, & qu'elle tomberoit bien-tôt en decadence. On a rencheri sur cette pensée. On a soutenu ** depuis peu, que le Vice est nécessaire dans un *Etat* ; que les Maximes de l'Evangile ne s'accommodent point avec la gloire, & la grandeur d'une Nation. Et sur quoi fonde-t-on des assertions si impies ?—Sur de fausses suppositions : Sur des Sophismes debitez avec art, mais Sophismes pourtant. Le luxe, par exemple, le Luxe, dit on, est un des Vices condamnés dans l'Evangile. Cependant ce Vice procure de grands avantages à un *Etat*. Il fait rouler le Commerce. Il enrichit le marchand. Il ocupe un grand nombre d'ouvriers, & de manœuvres. Une Nation d'où le luxe seroit banni, seroit moins opulente : elle seroit dans une mediocrité languissante. Par exemple encore, l'ambition est un des Vices condamnés dans l'Evangile. Mais l'ambition dans un Prince, est nécessaire, pour le porter à agrandir ses Etats. N'importe qu'il envahisse les terres de ses Voisins, par des voyes injustes, si ces terres sont à sa bien-sé-

** *The*
Author of
the Fable of
the Bees.

ance, & contribuent à sa gloire. Par exemple encore, la Vengeance est défendue, dans l'Evangile. Mais si vous suivez le Precepte du pardon des injures, vous inspirez la lacheté à vos Soldats: il est bon, qu'ils soient entêtés du faux point d'honneur. C'est un moyen d'entretenir leur bravoure. — Que tout cela est petit! M. F. & qu'il est aisé de renverser ces Sophismes. Vous soutenez que le luxe est nécessaire dans une Société: mais de quelle Société parlez vous? Est-ce d'une petite Société, ou d'une grande? Si c'est de la première, ce que vous dites, est évidemment faux, & contraire à l'expérience. Si c'est de la seconde, vous vous trompez encore. Ou ce que vous appelez luxe dans cette Société, n'est point tel, & ne blesse point les Loix de l'Evangile, qui permettent à chacun de vivre selon sa condition, & de proportionner sa dépense à ses revenus: ou, si c'est un véritable luxe qui regne dans cette Société, si tous ses membres, ou la plus grande partie, donnent dans ce Vice, en faisant des dépenses inutiles, & qui excèdent leurs facultés; il est évident qu'ils tomberont dans une pauvreté inévitable, & par

par cela même, cette Société ne fera point heureuse; elle cessera bien-tôt d'être florissante. Il y a d'autres moyens de faire circuler l'argent, & d'entretenir le Commerce, qu'un moyen aussi dangereux que celui-ci qui tend à la ruine de la plus grande partie de ceux qui composent un Etat, & par conséquent, à la ruine de l'Etat même. Ou fait on confister la grandeur & le bonheur d'un Etat, dans la misère du Peuple, & dans les richesses du Prince, & d'un petit nombre de Particuliers? Mais une telle prospérité n'est point celle que nous envions, & Dieu nous garde de vivre dans un Etat, où elle auroit lieu. De même, qu'importe au bonheur de la Société, que lui importe qu'un Prince ambitieux aquière le titre de *grand*, en étendant les limites de son Empire, par des Conquêtes injustes, & par la ruine de ses Sujets? Un visage bouffi jouit-il d'un véritable embon point? Un corps cangréné au dedans, en est il moins malade, pour paroître sain au dehors? De même, une Nation qui passe pour formidable, par la puissance de son Prince, en est elle moins malheureuse, si pour contribuër à la puissance, à la grandeur du Prince,

les Sujets sont obligez de s'épuiser, & de vivre dans une extrême pauvreté?

Enfin, est-ce par ignorance, ou est-ce à dessein, qu'on confond la vengeance publique avec la vengeance particulière? Celle-là n'est point contraire aux loix de l'Evangile. Il est permis à un Corps public, de repousser la force, par la force. Il est permis encore aux Particuliers, de se pourvoir devant les Tribunaux & de demander justice des injures qu'on leur fait.——Mais l'Evangile défend le duel, & le duel entretient la bravoure dans un homme d'épée. L'Evangile prescrit la douceur, la patience, le pardon des injures, & par de semblables maximes vous amolissez le courage du Soldat, vous lui inspirez la lâcheté.——Quoi! la pitié, & la bravoure sont elles incompatibles? Faut il être féroce, brutal, implacable, savoir jurer, & blasphémer, pour être réellement brave, réellement courageux? Est-ce le duel qui est la pierre de touche d'une ame intrépide? N'a-t-on jamais vu plus d'un misérable tourner le dos à l'ennemi, dans un jour d'Action, qui a cru établir sa reputation de brave, en portant, ou en acceptant un Cartel? Si quelque chose

chose doit rendre un homme ferme; si quelque chose est propre à inspirer une véritable bravoure, une intrépidité réelle, c'est, je le soutiens, c'est la piété; c'est le témoignage d'une bonne conscience. Mais ce Discours est déjà bien long, M. F. Il faut y mettre des bornes. Je crois avoir bien prouvé la première partie de ma thèse. Les Loix de l'Evangile ont une liaison essentielle avec le bonheur de la Société en général. Une Société sera heureuse ou malheureuse, à proportion qu'elle se réglera, ou ne se réglera point sur ces augustes Loix. S'il arrivoit qu'elle les observât exactement & dans toute leur étendue, elle seroit aussi heureuse, qu'il est possible à une Société de l'être dans ce monde. Si elle s'en éloigne absolument, elle tombera dans une misère totale, & inévitable. C'est ce qu'il falloit prouver. Je ferai voir dans un autre Discours, la liaison que les Loix de l'Evangile ont avec la félicité de chaque homme en particulier. Je finis celui-ci sans application, & je prie Dieu qu'il grave dans vos cœurs les réflexions que vous venez d'entendre. Ainsi soit il.

SERMON

[The page contains extremely faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side.]

Pr
u
ci

SERMON VII.

SUR

La Facilité des COM- MANDEMENTS de DIEU.

*Ses Commandements ne sont point
griefs. 1 Jean V. 3.*



DANS notre dernier Sermon sur ce texte, nous avons commencé M. F. à développer, & à vérifier le troisième caractère, que nous attribuons aux commandements de Dieu, ou aux Loix de l'Evangile. Elles ont, disons nous, une liaison essentielle avec notre félicité présente. Leur observation tend natu-

naturellement au bonheur d'une Société, d'une Nation considérée comme Nation. C'est ce que nous avons suffisamment prouvé. Il faut prouver à présent, le rapport que ces divines Loix ont avec le bonheur de chaque homme, considéré personnellement : après quoi, nous verrons, en quatrième lieu, qu'elles influent aussi sur notre destinée éternelle. C'est le Sujet de ce Discours, & de votre attention.

Suite du
III Cara-
ctère des
Loix de
l'Evan-
gile.

Et d'abord, rappelez ici, une des maximes que nous avons avancées dans notre Discours précédent. Il faut distinguer une félicité complète, d'avec une félicité incomplète. Celle-là n'a point lieu sur la terre. L'homme ne peut, & ne doit aspirer qu'à celle-ci dans cette vie.

Une félicité incomplète suppose un mélange de biens, & de maux, de plaisir, & de douleur ; mais un mélange où les biens l'emportent sur les maux, le plaisir sur la douleur. Si les biens & les maux, le plaisir & la douleur se contrebalaçoient exactement & à tous égards, un tel état tiendrait le milieu entre la félicité, & la misère : il ne seroit, à proprement parler, ni heureux, ni malheureux. Si les maux, & la dou-



douleur l'emportent sur les biens, & le plaisir; on approche plus de la misère que de la félicité: & nous apellons cet état, un état *malheureux*. Au contraire, si les biens & le plaisir surpassent les maux, & la douleur; on approche plus de la félicité que de la misère: & nous apellons cet état, un état *heureux*.

Pour juger sainement de la félicité, & de la misère, il faut comparer non seulement les biens & les maux, qui paroissent tels extérieurement; mais aussi, l'impression qu'ils font sur un homme, & le tems de leur durée. Car puis que la félicité & la misère, sont des perceptions de l'ame, des Sentimens intérieurs de plaisir, ou de douleur, de contentement, ou d'inquiétude; il est évident, que si telle chose, qui paroît extérieurement un bien, un avantage, n'excite en moi, que peu ou point de sensation de plaisir & de contentement; elle ne contribuë que peu ou point du tout à mon bonheur: & si aussi, telle chose, qui paroît extérieurement un mal, ne cause en moi, que peu ou point de douleur & de mécontentement; elle ne contribuë que peu ou point du tout à me rendre misérable.

De plus, si vous comparez deux biens, qui fassent une égale impression sur l'ame ; mais dont l'un se fasse sentir plus long-tems que l'autre ; il est évident, que celui qui se fait sentir le plus long-tems, contribuë aussi le plus à vous rendre heureux. Si l'un de ces biens, fait sur vous une impression plus vive que l'autre, mais que l'impression du dernier quoique plus foible, soit de durée, qu'elle se fasse sentir toujours, au lieu que celle du premier ne soit que momentanée, qu'elle ne se fasse sentir qu'un instant ; il est évident, que la durée de la dernière impression, contrebalance non seulement la vivacité de la première, mais qu'elle fait aussi plus véritablement à vôtre bonheur, que l'autre.

Enfin, si le plaisir que vous cause un bien present, doit être suivi de longues souffrances ; & au contraire, si la douleur que vous cause un mal present, peut vous procurer de grands avantages, dans la suite ; il est évident encore, que dans ce cas, le dernier de ces objets, quoique facheux pour le moment, est préférable au premier, quoique agreable pour le moment.

De

De tout cela il fuit, 1. que ce qu'on appelle dans le monde, bien, & mal, n'est tel par rapport à nous, qu'autant qu'il contribue réellement à nous rendre ou heureux, ou malheureux dans cette vie : 2. que tel bien particulier, qui peut contribuer au bonheur d'une personne placée dans de certaines circonstances, n'est pas toujours nécessaire au bonheur d'une autre personne placée dans des circonstances différentes : 3. que tout plaisir qui peut avoir des suites funestes, & causer de cuisants regrets, un affreux remors, est un plaisir déraisonnable, qui n'entre point dans l'idée de la véritable félicité : enfin, qu'un petit mal, ou même, une douleur très vive, mais de courte durée, & qui nous conduit à un grand bien, à des avantages solides, & permanents, ne doit être compté pour rien, ou que pour très peu de chose, dans le total de la félicité.

Il me semble, M. F. que les maximes que je viens d'établir, sont claires, & intelligibles. Vous auriez raison de vous plaindre, si on vous debitoit une *metaphysique* embrouillée, & exprimée dans le *jargon* de l'Ecole. Mais lors qu'on établit des idées simples, nettes,

distinctes; ce n'est plus la faute du Predicateur, s'il n'est point entendu de quelques esprits épais, qui ne daignent jamais apporter le moindre soin à épurer leur raison; ou de quelque Auditeur distrait, qui assiste à un Sermon, sans l'écouter, & qui dès l'Exorde, commence ou à s'ennuyer, ou à s'endormir. Seroit il raisonnable, que pour un petit nombre d'auditeurs de cet ordre, on supprimât des réflexions utiles, & nécessaires pour l'intelligence d'un Sujet? Souvenez vous M. F. de celles que nous venons de vous proposer, & suivez nous dans l'application que nous en allons faire.

La thèse que nous devons prouver, est celle-ci: Les Loix de l'Evangile sont tellement liées avec la félicité de l'homme, que c'est de leur observation, ou de leur violation, que dépend son bonheur, ou sa misère dans cette vie.

Or cette proposition seroit fautive, & contraire à l'expérience, si nous entendions, que la pratique des commandements de Dieu, ou des Loix de l'Evangile procure à l'homme une félicité complète sur la terre. Mais nous avons prévenu ce faux sens, en établissant,

sant, que l'homme ne peut être qu'imparfaitement heureux dans cette vie; & qu'un bonheur imparfait suppose nécessairement quelques maux mêlez avec les biens dont on jouit. Il suffit que le bien l'emporte sur le mal, pour constituer le bonheur dont nous parlons.

Nôtre proposition seroit fautive encore, & contraire à l'expérience, si nous entendions; que la pratique des Loix de Dieu procure toujours aux fidèles certains avantages extérieurs dont on a de grandes idées dans le monde. Mais nous avons prévenu ce faux sens, en établissant, qu'il faut juger des biens, des avantages extérieurs, non par ce qu'ils paroissent, mais par l'impression qu'ils font sur l'ame, & par le rapport réel qu'ils ont avec le bonheur d'un Etre intelligent : & nous ajoutons, que la plus part des avantages du monde, que la Cupidité élève si fort, n'ont qu'une relation très éloignée avec le bonheur d'un Etre intelligent.

Nous ne disons pas non plus, que tous les fidèles, que tous les gens de bien, possèdent précisément les mêmes avantages dans cette vie. Nous avons
pré-

prévénu ce faux sens, en établissant, que ce qui contribuë au bonheur d'un homme placé dans de certaines circonstances, n'est pas toujours nécessaire pour contribuër à celui d'un autre homme placé dans des circonstances différentes. Ce qui convient à une personne née dans les grandeurs, ne convient pas nécessairement à une personne née dans l'obscurité. Celle-ci peut être heureuse, sans jouir des honneurs ou de l'opulence de celle-là.

Nous ne prétendons pas non plus, que les méchants, que ceux qui violent les Loix de Dieu, ne jouissent d'aucun avantage temporel; qu'il ne goutent aucune sorte de plaisir dans cette vie. Nous avons prévénu ce faux sens, en établissant, que tout plaisir qui peut avoir des suites funestes, & causer de cuisants regrets, un affreux repentir, est un plaisir deraisonnable, qui n'entre point dans l'idée de la véritable félicité. Et tels sont tous les plaisirs qu'on trouve dans le vice.

Enfin, nôtre proposition seroit fautive, & contraire à l'expérience, si nous entendions, que les fidèles, que les gens de bien, ne sont pas exposez quelquefois, à de rudes épreuves, à de
grandes

grandes afflictions, à des souffrances très vives, & très douloureuses. Mais nous avons prévenu ce faux sens, en établissant, que des souffrances très vives, si elles sont de courte durée, & si elles conduisent à de grands biens, à des avantages solides, & permanents, ne doivent être comptées pour rien, ou que pour très peu de chose, dans le total de la félicité.

En un mot, nôtre pensée est ; que l'observation des Loix de Dieu, nous procure plusieurs avantages très réels, & très considérables dans cette vie ; & que toutes choses balancées, l'homme de bien, dans quelque condition qu'il se trouve, est plus véritablement heureux que le méchant & l'impie. Vous en conviendrez, M. F. si vous faites une sérieuse attention aux réflexions suivantes.

I. Vous ne nous contesterez point que la paix de l'ame, la tranquillité de la conscience ne soit un des biens les plus désirables dans cette vie, une des choses, qui contribuent le plus essentiellement au bonheur d'un homme raisonnable. Or cette paix de l'ame, cette tranquillité de la conscience est une suite naturelle de la vertu : elle
ne

ne se trouve jamais dans le vice. J'avouë qu'on peut étourdir la conscience, qu'on peut émousser ses pointes, qu'on peut étouffer ses remors. Mais confondrez vous une conscience assoupie avec une conscience tranquille ; une sécurité folle & insensée avec *une paix* qui est le fruit de *la sagesse* ? N'y a-t-il donc aucune différence entre un homme en délire, & celui qui jouit de son bon sens ? Aimeriez vous autant la félicité imaginaire de celui-là, que la félicité réelle de celui-ci ? Ou bien, regardez vous d'un même oeil une insensibilité léthargique, & l'état d'un homme en santé qui ne souffre aucune douleur, ou qui goute le plaisir du repos après un pénible travail ? Est-ce M. F. une Situation heureuse que celle d'un homme qui vit sans réflexion, qui ne rentre jamais en lui même, qui passe ses jours dans une continuelle yvresses, sans se mettre en peine s'il est bien ou mal avec Dieu, s'il doit espérer sa faveur, ou craindre ses jugements ? Suposé que l'impie s'occupe quelquefois de ces grands objets, comment sa conscience peut elle être en repos, en jettant les yeux sur ce qu'il y a de criminel dans
sa

sa vie? Et s'il ne pense jamais à ces choses, je conçois bien qu'il peut n'être point agité de remors; mais aussi, il ne jouit point de ce que j'appelle une conscience véritablement tranquille, qui n'est pas une simple privation de remors, mais un plaisir réel, un sentiment vif, & plein de douceur. Non, M. F. il n'y a que la Vertu qui puisse inspirer ce doux plaisir, cette ravissante tranquillité de la conscience, cette divine paix de l'ame, qui *surpasse tout entendement*. On la trouve uniquement, & infalliblement, dans l'observation des Loix de Dieu. Un homme qui a pour ces augustes Loix un attachement sincère, qui les réduit en pratique, qui en fait la règle invariable de sa conduite, a la satisfaction d'être assuré qu'il agit raisonnablement, qu'il fait son devoir, qu'il répond à ses obligations, & qu'il jouit de la faveur, & de l'approbation de Dieu. N'est-ce pas là un bien réel? Me nierez vous qu'une telle satisfaction ne contribue considérablement au bonheur de l'homme dans cette vie, & qu'ainsi à ce premier égard, le fidèle n'ait un très grand avantage sur le pecheur, qui est déchiré par de cruels remors, ou dont la con-

E e

science

science est plongée dans un stupide assoupissement ?

II. Si la Vertu, si l'observation des commandements de Dieu nous procure cette Sérénité d'ame, cette tranquillité de la conscience dont nous venons de parler ; elle nous garentit aussi des troubles, des agitations inséparables des passions, des *convoitises charnelles qui font la guerre à l'ame*. Representez vous M. F. representez vous les soucis de l'avarice, les inquiétudes de l'ambition, les transports furieux de la colere, les noirs chagrins de l'envie, le feu dévorant de l'impureté. Que pensez vous de ces vices ? Entrent ils dans l'idée que vous vous formez de la félicité ? Est-ce l'avare qui vous paroît heureux ? L'avare, qui brûle de la soif des richesses, que rien ne satisfait, qui ne dit jamais, *c'est assez* ? Est-ce l'ambitieux qui vous paroît heureux ? L'ambitieux qui sans cesse est tourmenté par de nouveaux desirs, qui fait de continuels, & le plus souvent, d'impuissans efforts pour s'élever, & qui au lieu de jouir paisiblement de ce qu'il a, s'afflige, se désespère de ce qu'il n'a point ? Est-ce le Vindicatif, est-ce l'envieux, est-ce luxurieux qui vous

vous paroît heureux? Le vindicatif, qui dans les accès de sa fureur, ne roule dans son esprit que des pensées sinistres, des desseins violents & pleins d'inhumanité? L'envieux, à qui la prospérité d'autrui est un sujet de douleur, & d'affliction? Le luxurieux esclave d'une passion dont il a honte, que sa raison condamne, & dont il ne peut sécouër le funeste joug? Quoi! M. F. ne sentez vous pas que de telles gens sont réellement misérables, si vous comparez leur état à celui d'un homme, qui au lieu d'être entaché de ces odieux vices, possède les vertus qui leur sont opposées; qui est Maître de ses passions, qui les tient en bride, & qui fait régler ses sentiments, ses actions, toute sa conduite sur les très saintes Loix de Dieu? Prononcez M. F. Lequel de ces deux états vous paroît le plus désirable? Lequel trouvez vous le plus heureux? N'est-ce pas évidemment le dernier, celui de l'homme de bien, du fidèle qui observe les commandemens de Dieu?

III. Comparez en troisième lieu, comparez ce qu'il y a de pénible dans la Vertu, dans l'observation des commandemens de Dieu, avec le plaisir

qui en resulte. Comparez aussi le plaisir qu'on trouve dans le vice, dans l'assouvissement des passions, avec ce qu'il en coute pour les assouvir, & surtout avec les suites funestes qu'elles ont ordinairement.

Nous ne disons pas que tout soit uni dans le chemin de la Vertu. Nous avoüons que ce n'est pas sans quelque peine qu'on résiste, par exemple, à une passion qui n'est pas tellement éteinte, qu'elle ne se reveille de tems en tems.

Nous avoüons qu'il faut faire quelque effort sur soi même, pour se tenir dans les bornes de la modération, lorsqu'on est insulté par un ennemi, qu'on est attaqué par la médisance, qu'on est déchiré par la calomnie. Mais que sont ces peines, que sont tous les autres maux aux quels la Vertu peut exposer un homme de bien, au prix du plaisir qu'elle lui procure ? Quelle satisfaction ! M. F. quelle inexprimable satisfaction ne sent on pas, lors qu'on a résisté à une passion avec succès ; qu'on a triomphé d'une tentation ; qu'on ne s'est point laissé emporter par exemple, aux mouvements ou de la colère, ou de la vengeance, ou de la volupté ? Un retour si plein

si plein de charme ne l'emporte-t-il pas infiniment sur tout ce que la Vertu peut avoir de pénible ? Je m'en rapporte à tous ceux qui se sont trouvez dans le cas.

D'un autre côté, nous ne disconvions pas, que le Vice n'ait aussi ses plaisirs. S'il en étoit autrement, on ne s'y livreroit jamais. Oüi, il y a un certain plaisir dans l'avarice. Il y a un certain plaisir dans l'ambition. Il y a un certain plaisir dans la vengeance ; & ainsi, dans les autres passions. Mais n'en coute-t-il donc rien pour les assouvir ces passions criminelles ? N'est on pas obligé souvent de sacrifier son repos, son honneur, sa reputation, & de faire mille bassesses, mille indignitez, pour satisfaire l'avarice, ou l'ambition ? Le Vindictif n'essuye-t-il pas quelquefois de cruels moments ? Y a-t-il rien de si affreux que les mouvements convulsifs qu'il se donne pour contenter son ressentiment ? Est il sans crainte, est il sans inquiétude sur le retour qu'il doit naturellement attendre de la part de ceux qu'il a outragez ? Si l'on n'a pas entièrement étouffé la voix de la conscience, si l'on conserve encore quelques foibles

foibles sentiments de Vertu, quelque étincèle de Religion; quels cuisants reproches ne se fait on pas, de s'être plongé dans la débauche, dans la sensü-
alité, dans l'incontinence, qui ne man-
quent jamais de produire le dégoût, la
honte, & quelquefois, des maux plus
funestes encore? Ah mon Dieu; Ne
faut il pas avoir les yeux bien fascinez,
pour acheter si cher des plaisirs empoi-
sonnez, des plaisirs qui ont des retours
si cruëls, & si pleins d'amertume; ou
pour les égaler, pour les préférer mê-
me aux purs, aux délicieux plaisirs
qui naissent du sein de la Vertu, & de
la pieté? Ne sentez vous pas à ce troi-
sième égard encore, que le Vice con-
duit à la misère; que la Vertu, que
l'observation des Loix de Dieu, est le
chemin à la veritable félicité?

IV. Je le confirme par une quatri-
ème considération. J'ai déjà touché
quelques uns des maux que produit
le vice. En voi-ci quelques autres,
qui marchent, si non toujours, dumoins
assez ordinairement à sa suite: la haine,
le mépris, l'infamie, la pauvreté, des
maladies, une mort prématurée. Qui
est plus haï, par exemple, qui est plus
detesté dans la Société, qu'un envieux,
un

un médifant, un Calomniateur? De quel œil envisage-t-on ces ames de bouë qui fans jouir jamais de leurs richesses, & bien moins, fans en faire part à d'autres, ne pensent qu'à amasser, à acumuler, à entasser par des voyes bonnes, ou mauvaises, justes, ou injustes? Quel mépris, quelle indignation ne conçoit on pas pour un homme boufi d'orgueil? Le luxe produit la pauvreté, & la ruine des familles. L'incontinence énerve le Corps, dérange la fanté, engendre des maladies infames, abrège les jours. Il n'y a point de Vice, M. F. qui ne porte de cette vie, plus ou moins, sa peine avec lui.

Au contraire, atachez vous à la Vertu, suivez les règles que l'Evangile vous prescrit, vous y trouverez plusieurs avantages, même par raport au temporel. Si vous êtes doux, charitables, humbles, modestes, complaisants, afables; vous serez, generalement parlant, aimez, chéris, honorez. En évitant la médifance, vous éviterez de vous faire des ennemis. En fuyant la débauche, & l'intemperance, vous previeudrez des maladies, vous afermirez vôtre fanté, vous prolongerez vos jours.

jours. Le travail accompagné d'une sage économie, vous mettra en état de vous procurer à vous, & à votre famille, le nécessaire, l'utile, l'agréable. Que si votre Vertu ne vous met pas à l'abri de certaines traverses, de certaines incommoditez, vous aurez dumoins la consolation de ne vous être point attirés ces maux. Vous les envisagerez, ou comme des événements ordinaires dans le cours de la vie humaine, ou comme des épreuves dispensées par la main de Dieu, & dans des vues dignes de sa sagesse, & de sa bonté.

V. Enfin, M. F. pour achever de vous convaincre pleinement de la vérité que nous soutenons, confiez encore le fidèle, & le méchant, considérez les, l'un & l'autre, dans ces trois différents états : dans la prospérité, dans l'adversité, à l'article de la mort.

Considérez les dans la prospérité. Les richesses, les honneurs, tous les autres avantages purement extérieurs n'ont qu'une relation très éloignée avec la félicité d'un Etre intelligent. On a beau priser excessivement ces biens, dans le monde ; on a beau les élever jusqu'aux nuës, & s'en faire
de

de magnifiques idées : ils sont incapables par eux mêmes de satisfaire à nos véritables besoins, de remplir toute l'étendue, toute la capacité de nôtre ame, & de nous procurer une félicité solide. Un homme dont la cupidité est sans borne, ne sera jamais content, possédât-il toutes les richesses, fut il Maître du monde entier. La prospérité, l'abondance, l'éclat, le brillant éclat qui l'environne, ne l'empêchent point d'être le misérable jouët de ses passions, qui l'inquiètent, qui le troublent, qui le tyrannisent. C'est la Vertu, M. F. c'est la pieté seule qui donne réellement du prix & du lustre aux avantages extérieurs, qu'on appelle communement, de la fortune. Un fidèle envisage ces biens dans leur juste point de vuë. Il les regarde, non comme absolument essentiels à son bonheur ; mais pourtant, comme des faveurs du Ciel, qui peuvent contribuër à lui rendre la vie plus douce & plus agreable. Il en jouît avec moderation, avec reconnoissance, avec actions de graces. Il les possède sans y atacher son cœur. Il les conserve sans inquiétude. Son grand soin est, d'en faire un bon usage, & de les rapporter à la

gloire même de celui de qui il les tient. Je conçois qu'un tel homme est heureux.

Considerez 2. l'homme de bien, & le méchant, considerez les l'un & l'autre dans l'adversité. Elle n'est pas incompatible avec la pitié. On voit des enfans de Dieu, aussi bien que des méchants, dans la pauvreté, affligés de maladies, exposés à d'autres accidents qui sont ordinaires dans le cours de la vie humaine. Mais ces petits malheurs qui paroissent insupportables aux mondains, le fidèle les envisage d'un œil tout différent. Ils peuvent bien diminuer son bonheur, mais ils ne le détruisent pas; ils ne lui donnent aucune atteinte essentielle. *Apris à être content des choses selon qu'il se trouve*, il accommode sagement ses desirs à son état présent. Persuadé que Dieu dirige toutes choses, qu'il est le dispensateur de la prospérité, & de l'adversité; *il s'humilie sous sa main puissante*; il reçoit les disgrâces qui lui surviennent, avec résignation, sans murmure, sans impatience. Une telle disposition adoucit réellement l'amertume de ses maux; elle les lui fait trouver légers, supportables, utiles même, & avan-

avantageux, parce qu'ils servent à le détacher de plus en plus de la terre, & à lui faire tourner toutes ses vues du côté du Ciel, & des biens de l'éternité. Au contraire, que gagne l'impie en *regimbant contre les aiguillons*, en recevant l'adversité avec des sentiments oposez à ceux qu'inspire la pitié? Remédie-t-on à ses maux, en se livrant à l'impatience, en se repandant en plaintes & en murmures? Non. On les envenime, on les rend plus sensibles, plus cuisants, plus insupportables. On aggrave sa misère au lieu de la diminuer, ou de l'adoucir.

Enfin, placez l'homme de bien, & le méchant, celui qui pendant tout le cours de sa vie, s'est conformé aux Loix de Dieu, & celui qui les a indignement foulées aux pieds: placez les l'un & l'autre dans un lit de mort, & voyez lequel des deux témoignera le plus de fermeté, le plus de constance, le plus de tranquillité. Si l'impie doute d'une vie à venir, il est naturel qu'il regréte celle-ci, & qu'il envisage la mort avec horreur. Elle l'arrache aux idoles de sa cupidité. Plus ces idoles lui ont été chères, plus il lui est douloureux de les perdre, &

de les perdre pour jamais. S'il croit une vie à venir, quelles doivent être ses craintes, ses inquiétudes, les agitations de son ame, en réfléchissant d'un côté, sur les desordres de sa vie; & de l'autre, sur les supplices qu'il a mérités, & qu'il a tant de sujet d'appréhender! Quelle situation, M. F. quelle situation que celle d'un mourant, qui se voit placé entre une éternité de bonheur & de misère; & qui pour une raison qu'il peut avoir d'espérer en la miséricorde de Dieu, en a mille de craindre sa justice! Voyez, au contraire, le fidèle, l'homme de bien qui a vécu dans la piété. La mort n'a pour lui rien d'effrayant, parce qu'il n'en craint point les suites: elle est pour lui un passage de la terre au Ciel. Il s'endort. *Il meurt au Seigneur. Ses œuvres le suivent.* Il fait que le Paradis lui est ouvert, & que son ame va être reçue dans la Société des bienheureux. *Que je meure, Seigneur, que je meure de la mort du Juste, & que ma fin soit semblable à la sienne.*

De toutes ces réflexions réunies, il en résulte clairement, ce me semble, M. F. qu'à tout considérer, la Vertu procure des avantages plus réels, que
le

le Vice ; & que toutes choses balancées, l'homme de bien dans quelque état qu'il se trouve sur la terre, est plus heureux que le méchant. Il est donc vrai aussi, que les Loix de Dieu ont le troisième caractère que nous leur avons attribué. Elles ont une liaison essentielle avec notre félicité présente. Il nous reste à faire voir, qu'elles influent aussi sur notre destinée éternelle. Ce dernier article ne nous arrêtera que peu.

Comme la félicité dont nous jouis- IVCaract. des Loix de Dieu.
sons ici bas, quelle qu'elle soit, est
toujours incomplète, il est évident,
M. F. que si les Loix de Dieu se bor-
noient uniquement à nous procurer
cette espèce de félicité, elles seroient
très defectueuses.

1. Une telle félicité ne répondroit
pas à l'étendue de nos desirs. Nous
souhaitons d'être heureux pleinement.
Nous souhaitons de prolonger notre
bonheur. Une félicité à tems ne nous
suffit pas. Nous en voulons une qui
ne finisse point, qui soit éternelle. Ce
desir est raisonnable : il est conforme
à la nature d'un Etre intelligent.
Mais puis que cette félicité parfaite &
éter-

éternelle ne se trouve point sur la terre, il faut pour nous animer à la pratique de nôtre devoir, que nous soyons soutenus par l'espérance de trouver une telle félicité après la mort, & dans une autre *OEconomie*.

2. Il faut remarquer, que l'espérance d'une félicité à venir, influë très considérablement sur nôtre félicité présente. C'est cela même, c'est la certitude que j'ai d'un Dieu, d'un Dieu bon, d'un Dieu *Remunerateur de ceux qui le recherchent*; c'est cela même qui me fait trouver tant de plaisir dans la pratique de la Vertu; qui m'inspire cette paix de l'ame, ce repos de l'esprit, cette tranquillité de la Conscience, lors qu'en m'attachant aux Loix de Dieu, je fais, que j'agis d'une manière qui me concilie la faveur de Dieu, son amour, son approbation.

Si je n'avois point cette assurance, je ne goûterois point ce plaisir, cette satisfaction dont je parle, & qui constitue le principal trait de mon bonheur dans cette vie.

J'ajoute 3. qu'il y a telle Loi de l'Evangile qui tire toute sa force de la certitude d'une récompense à venir. Telle est par exemple, la Loi qui nous ordonne

ordonne de sacrifier, dans de certaines occasions, nos biens & nôtre vie à la gloire de Dieu. Mais qui se croiroit obligé de remplir un tel devoir, s'il n'y avoit point de recompense à esperer après la mort. Dans cette supposition, le Confesseur, le Martyr seroient, selon l'expression de St. Paul, *les plus misérables des hommes.*

Enfin, si l'on pouvoit violer impunément les Loix de Dieu, je veux dire, sans s'exposer à perdre la félicité à venir, & à se plonger dans une misère éternelle; la plus part des hommes sont tellement grossiers, sensuels, esclaves de leurs passions, qu'ils préféreroient les faux plaisirs du vice, aux plaisirs réels de la vertu.

Il est donc nécessaire, que les Loix de Dieu pour mériter toute nôtre attention, tout nôtre amour, & tout nôtre attachement, influent sur nôtre destinée éternelle: & c'est là aussi un des caractères de ces Divines Loix. Elles nous proposent d'un côté, de grandes récompenses, si nous les observons; de l'autre, de redoutables peines si nous les violons: d'un côté, le Ciel avec sa gloire; de l'autre, l'enfer avec ses supplices: d'un côté, une félicité Souveraine

veraine & éternelle; de l'autre, une misère afreuse & sans retour. Vous n'attendez pas que nous entrions ici dans le détail des preuves que nous avons de cette éternité de félicité & de misère. Nous supposons la Divinité de la Révélation prouvée. Nous supposons aussi, que vous avez lû cette Révélation, & que vous avez fait attention aux déclarations si fréquentes qu'on y trouve, touchant la certitude des récompenses & des peines à venir. Or qu'y a-t-il M. F. de plus propre à faire impression sur un Etre intelligent, sur un homme raisonnable, qui consulte ses véritables intérêts, que la considération d'une félicité, ou d'une misère éternelle? S'il est sage, s'il est effectivement raisonnable, quel amour, quel attachement ne doit il pas concevoir pour des Loix qui ne tendent à rien de moins, qu'à décider de son sort pour jamais, & qui, en le retirant du chemin de l'enfer, & de la perdition, le conduisent au Ciel, & lui assurent une félicité de la quelle il jouira sans fin, sans interruption?

Telles sont les Loix de Dieu M. F. telle est leur excellence. Rappelez ce que nous en avons dit dans nos Discours

cours précédents : joignez y ce que vous venez d'entendre dans celui-ci, & jugez ensuite si ce sont là des Loix dures, facheuses, impraticables. Que leur manque-t-il donc pour meriter votre estime, votre amour, votre attachement ? Sont-elles injustes, ou déraisonnables en elles mêmes ? Mais elles ne vous prescrivent rien dont vous ne sentiez la justice, & à quoi vous ne sauriez vous empêcher d'aquiescer, dès que vous consultez la droite raison. Sont-elles au dessus de vos forces ? Mais, non ; elles sont exactement proportionnées à votre capacité, même en vous considérant tels que vous êtes, depuis que le péché est entré dans le monde. Craignez vous qu'elles ne soient opposées à vos interets ? Mais nous avons prouvé le contraire. En les observant, vous vous rendez heureux dès cette vie : en les violant, vous vous rendez misérables. Il y a plus. Les récompenses qui y sont attachées, s'étendent au de là de cette vie : au lieu des suplices éternels que le Vice attire à ses malheureux esclaves, la Vertu vous ouvrira les portes du Ciel : l'observation des Loix de Dieu, vous conduira à la possession de sa gloire.

Convenez donc que ces Divines Loix reünissent, & dans le plus haut degré, tous les caractères qui rendent des Loix souverainement aimables, & dignes de nôtre plus parfaite soumission. Sentez donc la vérité de cette parole de St. Jean, *Les commandements de Dieu ne sont point grieux* : ils ne sont point pénibles, ils ne sont point onéreux, ils ne sont point impraticables, comme les mondains se le persuadent. Jamais préjugé ne fut plus faux, ni plus injuste.

Nos raisons vous ont-elles convaincus, M. F ? Vous reste-t-il encore quelques doutes ? Avez vous quelques difficultés à nous objecter ?

I Objecti-
on refu-
tée.

Nous objecterez vous, par exemple, le dogme de *l'impuissance de l'homme* qui semble détruire tout ce que nous avons dit de la facilité des commandements de Dieu ? Mais ne vous faites vous point une fausse idée de ce dogme ? Ne confondez vous point l'impuissance qu'on appelle *Morale*, avec celle qu'on appelle *Physique* ? Celle-ci est absolue, & nait d'un défaut de facultez ou de moyens : Ainsi un sourd est dans l'impuissance d'entendre les sons, un aveugle, de discerner les couleurs ;
un

un pauvre qui n'a absolument rien, de donner l'aumône. Celle-là vient d'un défaut de volonté, & consiste uniquement dans la repugnance qu'on sent à faire une chose: Ainsi on dit tous les jours, qu'un yvrogne par exemple, ne peut renoncer à son yvrognerie. Comment cela? C'est que sa volonté repugne à se défaire d'une habitude qu'il aime, dans laquelle il se plait. Vous sentez, M. F. que ces deux espèces d'impuissances sont très différentes. Or laquelle de ces deux sortes d'impuissances attribuez vous à l'homme dans les choses du salut? Est-ce la première? Pretendez vous qu'il lui est *physiquement* impossible de faire le bien; qu'il n'a absolument ni les facultez, ni les moyens nécessaires pour obeïr aux commandemens de Dieu? Si c'est là votre sens, & que ce sens soit fondé; je l'avoue, l'objection est triomphante: La difficulté est insoluble. Mais ce sens est faux. Vous avancez un dogme, qui, grâces au Ciel, n'est point reçu dans nos Eglises. Jamais nous n'avons dit, que l'homme, même le plus corrompu fut dans une impuissance *physique* de s'abstenir du mal, & de faire le bien. L'impuissance que nous lui attribuons,

est purement *morale*. Quand nous disons avec l'*Ecriture*, que les pecheurs irrégénerez ne sauroient faire le bien, qu'ils ne sauroient obeïr aux commandements de Dieu; nous voulons dire simplement, qu'ils ne veulent pas faire le bien, qu'ils ne veulent pas obeïr aux commandements de Dieu; parcequ'ils aiment le mal, parcequ'ils sont fortement enclins au vice, & qu'ils se sentent une extrême répugnance à violenter leurs inclinations mauvaises & corrompues. Or une telle impuissance qui a sa source uniquement dans la malice du cœur, dans la dépravation de la volonté, disculpe-t-elle le pecheur? Empêche-t-elle que les commandements de Dieu ne soient en eux mêmes très praticables? Après cela portez cette impuissance *morale* aussi loin qu'il vous plaira: donnez lui tel degré d'étendue que vous voudrez: supposez la aussi réellement insurmontable que l'impuissance *physique*, il en resultera tout au plus, que l'homme dans l'état de corruption, ne sauroit faire le bien par lui même, & c'est ce que nous ne contestons pas. Mais la difficulté tombe, elle s'évanouit, dès que vous admettez une *grace* qui vous est offerte, & qui est

est suffisante pour remédier à cette impuissance. Cette première objection est donc frivole : elle n'ébranle point la vérité de notre texte. *Les commandemens de Dieu ne sont point grieux.*

Mais direz vous peut-être, J. C. ne nous déclare-t-il pas dans son Evangile, que la porte est étroite, que le chemin est serré qui mène à la vie, & qu'il y en a peu qui le trouvent ? Ne nous assure-t-il pas, qu'il est plus aisé à un chameau de passer par le trou d'une aiguille, qu'il ne l'est à un riche d'entrer dans le Royaume de Dieu ? Comment concilier ces déclarations avec ce que nous avons dit de la douceur des Loix de l'Evangile ? Je réponds, M. F. que pour peu qu'on fasse attention à ces deux maximes du Sauveur, & à quelques autres de la même nature qu'on trouve dans l'Ecriture sainte, on verra que ces maximes ne sont pas de celles, qui sont vraies universellement, en tout tems, en tous lieux, & à l'égard de tous les hommes. Jesus Christ ne parle proprement que de ce qui avoit lieu de son tems, & dans les commencemens de l'établissement du Christianisme. Alors, il étoit très difficile à un riche d'entrer

2 Objection
on réfutée.
Matth. vii.

—xix

VII SERMON I Jean v. 3.

d'entrer dans le Royaume de Dieu, c'est à dire, dans l'Eglise Chrétienne, Alors, la porte étoit étroite, & le chemin qui mène à la vie étoit serré : il y en avoit peu qui le trouvoient : C'est à dire, qu'il y avoit peu de personnes qui voulussent s'exposer aux rudes épreuves qu'il falloit essuyer pour embrasser l'Evangile de J. C. & pour persévérer dans la Communion. La pauvreté, le mépris, la Croix, les supplices étoient comme inséparables du Nom Chrétien. Il falloit s'attendre à toutes ces choses, en s'enrolant sous les étendards du Sauveur. Sans doute, qu'il étoit difficile aux riches, aux personnes nourries dans les plaisirs & dans les grandeurs du siècle, de faire le sacrifice de leurs biens, de leurs honneurs, des avantages qu'ils possédoient dans le monde. D'ailleurs, ceux à qui l'Evangile étoit prêché, étoient ou Juifs, ou Payens : & quelles difficultez ne devoient ils pas trouver à surmonter les préjuges de l'éducation ; à abandonner une Religion dans laquelle ils avoient vécu jusqu'alors, & à en embrasser une autre directement opposée, qui avec cela les exposoit à tant de souffrances, à tant de persécutions!

Mais

Sur la facilité des Commandemens, &c. 231

Mais ces difficultez n'ont pas lieu tous-jours, en tout tems, à l'égard de tous les Chrétiens. Elles n'empêchent donc pas, qu'il ne soit vrai, généralement parlant, que les commandemens de Dieu sont d'une pratique douce & facile.

De plus, supposons qu'on veuille donner un autre sens aux paroles du Sauveur, selon lequel il sera vrai en tous tems, qu'il est *difficile à un riche d'entrer au Royaume de Dieu*; que *la porte est étroite*, que les conditions du salut sont penibles: dans cette supposition, cette difficulté vient, non de la nature des conditions du salut, mais uniquement, de la mauvaise disposition du cœur de certains hommes. De quels riches J. C. parle-t-il? Est-ce de tous les riches indifferemment? Non. C'est de ceux qui *se confient aux richesses*, Mate. 6. 24. qui y attachent leur cœur, qui les aiment avec excès. Demême, des hommes qui ont contracté des habitudes criminelles, & en qui ces habitudes ont pris de fortes, de profondes racines, doivent naturellement trouver de la peine à se soumettre à la discipline du Seigneur, & à embrasser un genre de vie directement opposé à celui dans lequel

quel ils ont vieilli. A leur égard, la porte est étroite, le chemin qui mène à la vie, est serré. Nous ne le contestons pas. Mais s'ensuit-il, que la même chose ait lieu à l'égard de ceux qui ont formé de bonne heure leur cœur à la piété, & qui se sont affermis dans cette heureuse disposition? Ceux-ci trouvent ils la même peine, les mêmes difficultez dans la pratique de la vertu, que les méchants, ou ceux qui ne font encore qu'entrer dans la carrière de la Sanctification, après avoir long-tems couru dans celle du vice? Nullement.

3 Objecti-
on refu-
tée.

On nous fait une troisième objection. L'Evangile, nous dit-on, exige du Chrétien, le sacrifice de tout ce qu'il a de plus cher. Pour être un disciple de J. C. il faut renoncer à soi-même, n'aimer point le monde, ni les choses qui sont au monde, vivre dans une continuelle mortification, souffrir même le martyre, perdre quelquefois la vie par de cruels supplices. Sont-ce là des devoirs aisez? Sont-ce là des devoirs qui s'accordent avec le bonheur de l'homme? — Répondons.

Et d'abord, ne se forme-t-on point une fausse notion de quelques uns de ces devoirs que l'Evangile nous prescrit ? Ne se les représente-t-on point ces devoirs, plus tôt par la description outrée de certains Casuistes ou peu éclairés, ou d'une humeur noire & atrabilaire ; que par ce que nous en dit l'Ecriture ? Qu'est-ce que *renoncer à soi même* ? Est-ce renoncer à sa Raison, à ses lumières, à tous les sentiments de la nature humaine ? Non. Si l'on donne une telle idée de ce devoir, on abuse de cette maxime de l'Ecriture. *Renoncer à nous mêmes*, dans le style de l'Ecriture, c'est renoncer à ce qu'il y a en nous, de mauvais ; à nos préjugés, à nos vices, à nos passions criminelles. Un tel renoncement contribue à notre bonheur, bien loin de le troubler. Qu'est-ce que *n'aimer point le monde, & les choses qui sont au monde* ? Est-ce étouffer l'amour raisonnable des Créatures ? Est-ce renoncer sans nécessité à tous les avantages de la terre ? Non. Si l'on donne une telle idée de ce devoir, on abuse de cette maxime de l'Ecriture. *N'aimer point le monde*, c'est n'aimer point la

corruption du monde; les vices du siècle, la dépravation qui a lieu parmi les hommes. *N'aimer point le monde ni les choses qui sont au monde*, c'est ne point attacher son cœur à la terre, ne pas se rendre esclave des biens, des honneurs, des plaisirs : user des ces choses avec modération, les posséder sans inquiétude, les perdre sans desespoir. Une telle disposition contribue à nôtre bonheur, bien loin de le traverser. Quelle est la *mortification* que l'Evangile nous prescrit ? Est-ce s'interdire tous les plaisirs, se sequestrer du monde, vivre en reclus, passer ses jours dans des lamentations, & des gémissement perpétuels ? Ou bien, est-ce se macerer le corps par des jeûnes, des abstinences volontaires, des pénitences püeriles & superstitieuses ? Non. Si l'on donne une telle idée de ce devoir, on abuse de cette maxime de l'Ecriture. Elle nous ordonne de mortifier *nos passions*, de les tenir en bride, de conserver à l'ame l'empire, qu'elle doit exercer sur les sens. Une telle *mortification* est raisonnable, elle tend directement à nous rendre heureux dans cette vie.

Après

Après cela, M. F. nous ne desavouons pas, que parmi les devoirs du Christianisme, il n'y en ait quelques uns qui paroissent, & qui, dans un sens, & à quelque égard, sont effectivement oposez à nôtre bonheur temporel. Tel est, par exemple, le devoir du martyre. Sans doute, qu'il est facheux de sacrifier ses biens, de trainer ses jours dans un triste exil; ou bien, de croupir dans un cachot, de terminer sa vie par un suplice. Mais nous l'avons déjà dit, nous ne sommes pas toujours apellez à ces rudes épreuves. Ce n'est que dans de certaines occasions, & ces occasions sont rares. D'ailleurs, quelque rudes que soient ces épreuves, elles sont supportables, dès là qu'elles conduisent à une recompense infinie. Un petit mal, ou même, des souffrances très vives & très douloureuses, si elles sont de courte durée, & qu'elles nous procurent un grand bien, des avantages solides & permanents; ne doivent être comptées pour rien, ou que pour très peu de chose, dans le total de nôtre félicité. Cette maxime a lieu ici. *Les souffrances du tems present* Rom. viij.
ne sont point à contrepenfer à la gloire 18.

1 Cor. iv.
17.

2 Tim. ii.
11, 12.

*à venir, qui doit être révélée en nous. Notre légère affliction qui ne fait que passer, produit en nous un poids éternel d'une gloire souverainement excellente. Si nous mourons avec Christ, nous vivrons aussi avec lui : & si nous souffrons avec Christ, nous regnerons aussi avec lui. Quand on a en vûe une telle recompense, une recompense si glorieuse, & qui nous assure un bonheur éternel, doit on compter pour quelque chose, des douleurs momentanées, les souffrances du tems present, ces souffrances fussent elles mille fois plus vives, & plus aiguës qu'elles ne sont? Enfin, outre l'espérance d'une recompense éternelle qui soutient le Confesseur & le Martyr, Dieu adoucit leurs maux, par les divines consolations qu'il verse dans leur ame, & par les graces surnaturelles qu'il déploye en eux : graces, consolations qui les inondent de joye, qui les ravissent, qui les transportent, & qui leur font dire, au milieu même de leurs souffrances; *Benit soit Dieu, qui dresse mes mains au combat, & mes doigts à la bataille! Nous nous glorifions dans nos tribulations, parceque la tribulation produit la*
*pati.**

Ainsi s'évanouit cette troisième objection ; & ainsi M. F. nous croyons avoir répondu aux principales difficultés qu'on peut aleguer contre la vérité, que nous avons établie dans ce Discours & dans les deux précédents. Il en reste une encore, mais qu'il suffit presque, de proposer, pour la refuter.

S'il est si doux, si avantageux même, de suivre les Loix de Dieu, pourquoi, dit on, le plus grand nombre des Chrétiens ne sent il point ces douceurs dont vous parlez ? Pourquoi la plus part ont ils tant d'éloignement pour ces Divines Loix, & tant de peine à y conformer leur conduite ? — Mais est-ce là M. F. une objection raisonnable ? Quoi ! est il suprennant que des hommes qui pour la plus part, ne connoissent pas même, ces augustes Loix, ou qui ne les connoissent que très imparfaitement, & qui n'ont jamais daigné s'en instruire à fond ; ayent peu d'amour pour elles ? Est il étonnant, que des hommes qui, pour la plus part, n'ont jamais travaillé à épurer leur gout, & à former leur cœur à la piété, que

que dis-je ? qui ont augmenté, affermi, fortifié leur corruption naturelle, par une corruption acquise ; qui ont croupi des 20, des 40, des 60 ans dans le vice, & dans des habitudes criminelles ; qui se sont rendus entièrement charnels, esclaves du monde, & du péché : est il étonnant que de tels hommes aient de l'éloignement pour les Loix de Dieu ; qu'ils ne sentent point le plaisir que procure l'observation des preceptes de J. C ; qu'ils trouvent, en un mot, tant de peine à remplir les devoirs du Christianisme ? Quand nous disons, que certains aliments sont doux, & salutaires, nous supposons qu'on doit user de ces aliments, & qu'on ne s'est point gâté absolument le palais. Quand nous disons, qu'il est facile de marcher dans un chemin uni, nous supposons qu'on doit tout au moins, se donner quelque mouvement pour entrer dans ce chemin, & qu'on ne s'est pas mis dans l'impuissance d'y marcher, en s'estropiant les pieds & les jambes. Demême, nous supposons, que pour trouver la Religion aimable, il faut la connoître ; que pour goûter le plaisir de la vertu, il faut la pratiquer ; & que

que pour la pratiquer avec facilité, il faut avoir fait quelques progrès dans la Sanctification.

Ah ! M. C. F. un moyen assuré, un moyen infallible de lever tous vos doutes, & de vous convaincre par sentiment de la facilité des commandemens de Dieu, & des plaisirs infinis qu'on goute dans leur observation, ce seroit de vous atacher effectivement à la pratique de ces Divins commandemens. Vous dites, qu'il ne vous est pas possible de vous conformer en toutes choses aux préceptes de l'Evangile. Mais voyez, essayez vos forces, implorez l'assistance de Dieu ; vous trouverez, que ce que vous regardiez comme impossible, est très possible, très praticable. Vous dites, que c'est vous imposer une rude tâche, que de vous obliger à gêner vos passions, & à les tenir en bride. Mais essayez, tentez dumoins cette tâche ; vous verrez qu'elle n'est pas aussi rude que vous vous l'imaginez : Vous verrez que les dificultez s'évanouïront peu à peu, & que ce que vous regardiez d'abord comme très pénible, vous deviendra très facile, très aisé. Vous dites, que.

que la Vertu est austère, qu'elle est ennemie du plaisir. — Ne nous en croyez pas. Examinez vous mêmes, comparez les plaisirs de la vertu, avec ceux du vice ; vous en sentirez bientôt la différence. Vous conviendrez que les derniers sont remplis d'amertume en comparaison des premiers. Suivez l'avis que nous vous donnons, M. F. Mettez-le en pratique. Commencez dès aujourd'hui à entrer dans le chemin de la vertu & de la piété. Si vous y êtes déjà, continuez à y marcher. Tachez d'y entrer bien avant. Vous ne vous repentirez pas d'avoir pris ce sage parti. Vous en recueillirez les doux fruits, & dans ce siècle, & dans celui qui est à venir.

Pf. xix. 8,
12.

Vous direz avec le Psalmiste, La Loi de l'Eternel est parfaite restaurant l'ame : le témoignage de l'Eternel est assésuré donnant la sagesse au simple. Les mandements de l'Eternel sont droits rejoignant le cœur : le commandement de l'Eternel est pur, illuminant les yeux. La crainte de l'Eternel est nette, & permanente à perpétuité. Les jugements de l'Eternel ne sont que vérité, & ils se trouvent pareillement justes. Ils sont plus

Sur la facilité des Commandements, &c. 241

plus desirables que l'or, même que beaucoup de fin or : plus doux que le miel, même que ce qui distille des rayons de miel. Aussi ton serviteur est rendu éclairé par eux. Et il y a un grand salaire dans leur observation.

O Dieu inspire nous de si beaux sentiments ! Amen. Amen.

•
Ii

SERMON

THE JOURNAL OF THE

AMERICAN MEDICAL ASSOCIATION

PUBLISHED WEEKLY

CHICAGO, ILL., U.S.A.

VOLUME 11

NUMBER 1

JANUARY, 1918

Published by the American Medical Association, 535 North Dearborn Street, Chicago, Ill.

Subscription price, \$5.00 per annum in advance.

Single copies, 15 cents.

Entered as Second-Class Matter, June 26, 1901, Post Office at Chicago, Ill., under No. 102,362.

Acceptance for mailing at special rate of postage provided for in Act of October 3, 1917, authorized on July 1, 1918.

Postage paid at Chicago, Ill.

Copyright, 1918, by American Medical Association

Printed by the American Medical Association, Chicago, Ill.

Published by the American Medical Association, 535 North Dearborn Street, Chicago, Ill.

Subscription price, \$5.00 per annum in advance.

Single copies, 15 cents.

Entered as Second-Class Matter, June 26, 1901, Post Office at Chicago, Ill., under No. 102,362.

Acceptance for mailing at special rate of postage provided for in Act of October 3, 1917, authorized on July 1, 1918.

Postage paid at Chicago, Ill.

Copyright, 1918, by American Medical Association

Printed by the American Medical Association, Chicago, Ill.

Published by the American Medical Association, 535 North Dearborn Street, Chicago, Ill.

Subscription price, \$5.00 per annum in advance.

Single copies, 15 cents.

Entered as Second-Class Matter, June 26, 1901, Post Office at Chicago, Ill., under No. 102,362.

Acceptance for mailing at special rate of postage provided for in Act of October 3, 1917, authorized on July 1, 1918.

Postage paid at Chicago, Ill.

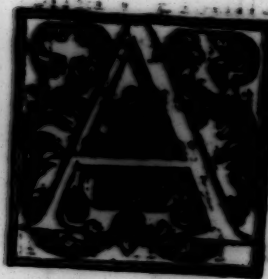
Copyright, 1918, by American Medical Association

SERMON VIII

SUR

L'ENVIE.

*Ton œil est il malin de ce que je
suis bon? Matth. xx. 15.*



AVANT que de venir
au Sujet principal que
je me propose de traiter
dans ce Discours, il faut
M. F. vous donner une
idée générale de la Pa-
rabole d'où mon texte est tiré. Vous
y voyez un Père de famille qui louë
des ouvriers pour travailler dans sa
vigne. Il les prend à différentes heures
du jour, & il promet de donner *un*
denier au premier, & aux autres ce
qu'il jugera raisonnable. Ce Père de
famille, dans le sens mystique, c'est
Dieu. La vigne, c'est l'Eglise sous
I i 2 l'OEco-

l'OEconomie de l'Evangile. Les Vignerons qui sont louëz les uns plus tôt, & les autres plus tard, nous designent d'un côté, les Juifs, & de l'autre, les Gentils. Ceux-là furent apellez les premiers dans l'Eglise, & leur Vocation est distinguée en quatre périodes, qui sont marquez par *le matin, la troisième, la sixième & la neuvième heure du jour*. La Vocation de ceux-ci, qui fut la dernière, nous est représentée comme ayant été différée jusqu'à *l'onzième heure*, c'est à dire, sur la fin du jour. Ce qui est ajouté dans la Parabole, que les premiers Vignerons murmurèrent contre le Père de famille, parce qu'il avoit donné aux derniers, autant qu'à eux, *qui avoient porté le faix du jour & la chaleur*; est une image des Chrétiens sortis de la Synagogue, qui toujours entêtez des privilèges de leur Nation, ne pouvoient sans impatience, souffrir qu'on les confondit avec les gentils nouvellement convertis au Christianisme; que ceux-ci fussent admis avec eux sans aucune distinction, à tous les avantages de l'Alliance de Dieu. Enfin, la réponse que J. C. met dans la bouche du Père de famille, nous fait voir combien ce mécon-

mécontentement des Juifs étoit injuste & mal fondé. *Compagnon*, dit le Maître, en s'adressant à l'un de ces murmureurs, *je ne te fais point de tort : n'es tu pas convenu avec moi à un dernier ? Pren ce qui est à toi, & t'en va. Que si je veux donner à ce dernier autant qu'à toi, ne m'est il pas permis de faire de mes biens ce que je veux ? Ton œil est il malin de ce que je suis bon ?*

Un œil malin est l'emblème d'un cœur envieux, & c'est cette criminelle disposition que J. C. reproche aux Juifs. Dieu est souverainement libre dans la dispensation de ses graces. Il peut en faire part à qui il lui plait, & de la manière dont il le juge à propos. S'il daigne favoriser les Gentils, & deployer sur eux les richesses de sa miséricorde, quel tort fait il aux Juifs ? Pourquoi se plaignent ils ? Ce procédé est bas, honteux, digne qu'on le deteste. Mais M. F. ce n'est pas par rapport aux Juifs que j'ai dessein d'envisager aujourd'hui le vice que J. C. condamne dans mon texte. Je me propose de le considérer sous une face plus étendue. En un mot, c'est de l'envie en général que je vai traiter dans la suite de ce Discours. Dabord je vous donnerai
les

les differents caractères de ce vice. Ensuite je vous marquerai les sources impures d'où il procède. Enfin j'ajouterai quelques considerations pour vous en détourner. La nature de l'envie; les principes de l'envie; & les remèdes qu'il faut apporter à ce mal, ou les raisons qui doivent nous éloigner de l'envie: Ce sont là les trois parties de notre Plan. Nous vous demandons M. E. une attention bien soutenue; & si nous traçons des portraits ressemblants, abstenez vous d'en faire des applications que nous desavouons par avance. Nous ataquons les envieux en général, & nous ne voulons designer aucun de nos Auditeurs en particulier. J'entre en matière.

I Partie.

L'envie est un certain depit, un certain chagrin qui s'empare de l'ame, & qui est causé par l'idée des avantages qu'on remarque en autrui, ou du bien qu'on en dit. Cela est un peu vague, & il est assez difficile M. F. de bien caractériser cette passion qui se diversifie presque à l'infini. Elle est plus forte dans les uns; elle est plus foible dans les autres. Dans les uns elle se montre au naturel, & à decouvert. Dans les

les autres elle se cache, elle se déguise, elle paroît sous cent formes différentes. Il y a une envie grossière, brutale, emportée : il y en a une subtile, raffinée, insinüante. Autre est celle du Courtisan : autre celle de l'homme de lettres ; autre celle du dévot (car M. F. les dévots ne sont par exempts de cette passion. Que dis-je ? C'est chez eux qu'elle est comme sur son trône. Au reste, vous jugez bien de quels dévots je veux parler.) Comme j'ai dit, l'envie se diversifie presque à l'infini, & c'est ce qui cause l'embaras, lorsqu'on veut caractériser ce vice avec quelque précision. Il me semble pourtant qu'il y a de certains Symptômes, de certaines marques qui ne trompent point, & aux quelles on peut reconnaître sûrement les différentes sortes d'envieux. Nous les rangeons tous dans ces quatre classes.

I. Il y en a d'une espèce si grossière & si marquée, qu'il est impossible de s'y méprendre. Ce sont ceux à qui tout fait ombre, & qui ne peuvent souffrir le moindre avantage dans le prochain. Ces indignes mortels voudroient que tout ce qu'il y a de biens à monde, ne fut que pour eux seuls, &

& que le reste des hommes en fut privé. Ils envient aux autres jusqu'à l'air qu'ils respirent, & s'il dependoit d'eux, ils nous interdiroient l'usage de tous les plaisirs, pour n'en partager aucun avec nous. Monstres odieux ! qui se delectent dans la misère d'autrui, & qui trouvent dans la prosperité de leurs frères, une source de chagrin qui les devore. Un homme excelle dans les Sciences ; il s'est aquis un nom dans le monde : un autre se distingue par ses vertus ; on en dit mille biens : Celui-ci a été élevé à un poste qu'il remplit avec honneur : Celui-là réussit dans ses entreprises ; son commerce fleurit ; l'abondance regne chez lui. En voilà trop pour ne pas désoler l'envieux dont je parle. Son cœur est ulcéré. Il faut que son depot éclate. Ce n'est pas qu'il ait lieu de se plaindre de ceux qui sont l'objet de son envie ; ou que les avantages dont ils jouissent lui apportent réellement quelque préjudice. Ils sont heureux, on on les croit tels : cela suffit pour qu'il les haïsse. Les éloges qu'on en fait, sont autant de traits qui lui percent le cœur. Son front se ride : Ses yeux se troublent : remarquez vous d'altera-

ration

ration de son visage? Donnez lui la
 liberté de parler : laissez lui épancher
 sa bile. Que de reflexions malignes!
 Que de coups pénétrants! " Il mord,
 " il déchire. Voyez vous, dit il,
 " voyez vous cet homme qui roule
 " sur des monceaux d'or? Je l'ai con-
 " nu qu'il mourroit de faim. Il a
 " trouvé l'art de s'enrichir : com-
 " ment, par quelles voyes; c'est ce
 " que j'ignore!—Celui-là passe pour
 " homme de bien Hypocrisie toute
 " pure! Qui pourroit fouiller dans son
 " cœur, y decouvriroit bien des cho-
 " ses! Le monde sera-t-il toujours la
 " dupe de ces *grimaciers*? Il y a qua-
 " tre jours que cet autre rampoit dans
 " la bassesse. Son Père, ses ayeux
 " menaient la charuë, & lui se fait
 " rouler dans un Carosse! Qui n'ad-
 " mireroit cette metamorphose?—
 " Je voudrois bien savoir encore, sur
 " quoi est fondée la haute reputation
 " de ce prétendu bel esprit? Qu'y a-
 " t-il de plus mince que son merite?
 " Rien de plus ordinaire que ses pro-
 " ductions! Cependant le Public en est
 " infatuë : il se tue de lui applaudir.
 " Que le gout du siècle est mau-
 " vais!" —Défauts réels; défauts

inventez ; médisances, calomnies : l'envieux n'oublie rien. Tout lui est bon, pourvû qu'il puisse abaisser, humilier, decrier ceux, qui à son gré, sont ou trop heureux, ou trop estimez. Il ira même plus loin. Aux traits de sa langue, il joindra les actions : il persecutera à outrance ceux aux quels il porte envie, & s'il a la force en main, il ne s'arrêtera point qu'il ne les ait abyme. Ce portrait n'est point trop chargé. Il y a réellement des envieux tels que je viens de depeindre. Ils se glissent dans les familles : ils se fourent dans les Societez : on les voit courir de maison en maison pour exhaler le souffle empoisonné de leur noire envie. On les reconnoit au premier abord, & il n'est pas nécessaire de leur imposer une marque particulière pour avertir les honnêtes gens de les fuir. Mais disons aussi M. F. que cette sorte d'envieux ne compose par le plus grand nombre. Il y en a d'une seconde espèce, qui ne portent pas les choses tout à fait à cet excès.

II. Ceux que je veux designer ici, voyent sans aucune peine les avantages dont jouissent les autres hommes, pourvû que ces avantages soient inférieurs à ceux

ceux qu'ils possèdent eux mêmes. C'est la superiorité qui les choque : ils ne s'accoutument pas même de l'égalité. En un mot, leur manie est de vouloir primer. Quelques exemples vous feront mieux entrer dans le caractère que j'ai en vue.

D'où vient qu'on remarque ordinairement dans les gens d'une condition obscure, je ne sai quel depot contre les personnes élevées, & qui se trouvent placées dans des circonstances brillantes ? C'est qu'on souffre impatiemment de se voir surpasser du côté de la fortune, par ceux qu'on croit égaler, ou même surpasser en merite. De là le Secret plaisir qu'on ressent de la chute d'un homme qui paroissoit dans le monde avec quelque éclat. De là certains mouvements de chagrin qui s'élèvent dans l'ame, lorsqu'on voit ce même homme se relever, & reparoitre comme au paravant. De là surtout cette affectation de declamer contre les grands, & les grandeurs. On se dédommage de l'impuissance où l'on est de s'élever jusqu'aux grands, par le malin plaisir que l'on goute à parler d'eux avec des airs d'insolence, & dans des termes pleins de mépris, qui marquent en même tems, & un cœur envieux, &

un esprit brutal. D'où vient encore qu'entre des personnes d'une condition égale, si cette égalité vient à cesser par l'élévation de l'une ou de l'autre, celle qui demeure dans sa première condition, ne manque presque jamais d'être mortifiée de l'élévation de l'autre? C'est l'envie qui s'en mêle. Je n'aspairois point au poste que vous occupez; mais je ne puis souffrir que ce soit vous qui l'occupiez. Vous étiez mon égal, & vous voilà au dessus de moi. C'est précisément ce qui m'afflige. D'autres distinguez par leur naissance, ou par leur dignitez, ne peuvent voir sans chagrin l'avancement de ceux qu'ils ont connus dans l'obscurité. Ils les protégeoient au paravant; ils les protégeroient encore, & leur feroient du bien, s'ils étoient demeurez dans leur premier état. Mais ils ont eû le bonheur de se tirer de la poussière; les voilà presque au niveau de leurs protecteurs: C'est ce que ceux-ci ne peuvent voir sans mortification. Ils ne veulent point de tels égaux. Ils veulent des inférieurs. Dès que vous ne rampez plus, atendez vous à faire l'objet de leur haine, & de leurs persecutions. Ils vous traverseront s'ils
le

le peuvent. Ils vous déchireront par derrière : En votre présence même, si l'occasion les favorise, ils ne la laisseront pas échaper. Dans l'esperance de vous mortifier, ils auront l'art de faire tomber la conversation sur les gens qui font fortune. Ils vous reprocheront adroitement la bassesse de votre extraction, la pauvreté dans laquelle vous avez été, les secours que vous avez reçus dans vos besoins. Rendez leur grace, s'ils ont assez de politesse pour ne pas vous dire les choses plus crûment. Que d'envieux de ce second caractère ! Le monde en est plein : On en trouve par tout.

•III. Mais M. F. il y a une espèce d'envie qui a lieu sur tout parmi les gens de lettres, & ceux qui se piquent de bel esprit. On peut y joindre ceux qui exercent la profession des armes, & les arts liberaux. Celle-ci est quelquefois aussi grossière & aussi marquée que les deux autres dont nous avons parlé : mais souvent elle est plus fine, plus déliée, elle se deguise sous le nom d'*émulation*. Ne confondons point ces deux choses.

L'*émulation* est une Vertu & le caractère d'une belle ame. L'envie est un

un vice & le caractère d'une ame de bouë. L'émulation produit de bons effets. L'envie en produit toujours de mauvais, de pernicieux. Mais M. F. il en est de cette vertu, & de ce vice, comme de toutes les vertus, & de tous les vices, dont les extrêmes d'un côté, se touchent de si près, qu'il est finon impossible, dumoins très difficile d'en marquer exactement les bornes. Par exemple. Rien de plus oposé que l'orgueil & l'humilité. Vous sentez cette oposition, si vous comparez l'orgueil porté au plus haut point, à l'humilité considérée demême dans son degré le plus haut. Mais le plus bas degré de l'orgueil se confond presqu' avec le plus bas degré de l'humilité. L'orgueil commence où l'humilité cesse. Quelles en sont les dernières limites? On s'y trompe souvent. Il n'est pourtant pas impossible de les trouver. Tachons de les découvrir par raport à l'émulation & à l'envie, qui à un certain égard ont beaucoup d'affinité.

Quelques uns ont dit, que ce qui distingue l'émulation de l'envie, c'est que *celle-là ne pense qu'à surpasser son rival, au lieu que celle-ci n'an en vue que de l'abaisser.* Il y a quelque chose de

de vrai dans cette pensée ; mais elle ne lève pas entièrement l'équivoque. Il me semble M. F. qu'on peut définir l'emulation, en disant ; que c'est un *desir de tendre à la perfection, qui engage à faire des efforts pour exceller dans sa profession, & pour aller aussi loin, & plus loin même que ceux qui courent avec nous dans une même carrière.* Ce desir est en soi très louable, & les effets qui en resultent, n'ont rien que de juste, & de bien réglé, Un être intelligent doit aimer tout ce qui est parfait. Par cela même il doit cultiver ses facultez, en augmenter l'étendue, ne rien negliger pour les rendre aussi sublimes, aussi parfaites qu'il est en son pouvoir. Il est beau de connoitre. Il est beau de posseder un grand nombre de vertus. Il est beau de bien remplir le poste où l'on se trouve placé : d'être brave, entendu, appliqué dans le metier des Armes : éclairé, solide, d'un esprit net, d'un jugement droit dans la profession des lettres : Zélé, vigilant, attentif à remplir tous les devoirs d'un bon Pasteur, lors qu'on est apelle à cette charge. Il est beau d'imiter les grands Maîtres, ceux qui se sont le plus distinguez dans

dans leurs diferentes professions; de marcher sur leurs pas, de les atteindre, de les devancer même, afin d'ajouter aux avantages qu'ils ont procuré à la Société, des avantages plus grands encore. Un être intelligent doit donc aimer toutes ces choses, les rechercher, s'y apliquer, faire des efforts pour y parvenir, & être peu content de lui même, s'il demeure en arriere, & s'il ne retire pas de son génie, & des circonstances où il se trouve, tous les avantages qu'il en pourroit retirer. Être animé d'un tel esprit; agir de cette manière; c'est répondre à nôtre destination, & au but du Créateur qui veut, que nous tendions à la perfection. Dans ce sens, rien de plus noble que l'émulation. C'est la marque d'une belle ame. Une ame du commun ne connoit point cette Vertu.

Mais prenez garde M. E. l'émulation dont je parle, est fondée sur l'amour de la perfection, en cela diferente de l'envie qui n'est fondée que sur l'amour de sa gloire. Si l'envieux pouvoit se procurer sa gloire sans la perfection, il negligeroit la perfection: il ne s'en mettroit point en peine. Celui qui est animé de l'émulation ne cherche

cherche à surpasser les autres, que parce qu'il croit qu'il est de nôtre devoir, d'aller toujours de progrès en progrès, de perfection en perfection ; en cela bien différent encore de l'envieux qui ne se propose de surpasser son rival, que pour avoir la maligne satisfaction de s'élever au dessus de lui, & de faire sentir à celui-ci son infériorité. Enfin dans l'émulation, ce n'est point sur la personne qui nous surpasse, que tombe le chagrin de nous voir devancer. On lui rend avec plaisir la justice qui lui est dûe ; mais on se reproche à soi-même de ne pas mériter les mêmes éloges. Au lieu que l'envieux en veut à la personne même de son rival : c'est contre lui directement qu'il conçoit du dépit. Il est mortifié des progrès qu'il a faits. Il voudroit qu'il ne les eût point faits, ou du moins qu'on pût en dérober la connoissance au Public. On craint de se voir effacé. On craint de voir diminuer sa gloire à mesure que celle des autres augmente. On voudroit l'arrêter ; on voudroit même la ternir si l'on osoit. Le moins qu'on fasse, c'est de le souhaiter. Ce n'est plus là ce qu'on appelle émulation. C'est envie, envie toute pure. Cepen-

L l dant

dant elle se glisse dans l'ame cette malheureuse envie sous le beau nom d'émulation, & sous ce deguisement on l'érige en Vertu. Un guerrier a fait une action d'éclat : la Renommée a soin de la publier. L'action est belle, dit un autre guerrier ; & en le disant, son cœur souffre. Est-ce émulation ? Non. C'est envie. On vante un ouvrage qui vient de paroître. Le livre est bon, dit froidement un Connoisseur. La pièce n'est pas mauvaise : Mais elle n'a rien de fort extraordinaire ! J'y ai remarqué plus d'une pensée qui se trouve ailleurs. L'Auteur-----Arrêtez. Je vous entens. Vous êtes du même métier. Cela suffit. Cachez mieux votre envie. On fait l'éloge d'un Collègue. Ce n'est point pour me faire de la peine qu'on s'étend sur ses louanges : Au contraire, on croit me faire plaisir. Je me trouve déconcerté : je repons par monosyllabes : je tache de détourner la conversation. Qu'est-cela ? En puis-je douter ? C'est un mouvement d'envie. J'en rougis, & je crains qu'on ne s'en aperçoive.

IV. Mais M. F. de toutes les espèces d'envies, celle que je vai caractériser

fer en dernier lieu, me paroît la plus noire & la plus exécration. Elle se cache sous le voile de la Religion : elle revêt les dehors les plus respectables : elle affecte l'humilité, la douceur, la charité, un certain air de candeur & de désintéressement, capable d'en imposer aux plus clairvoyants. Les coups qu'elle porte, ne manquent jamais. Ils sont d'autant plus sûrs qu'on s'en défie moins. Elle enfonce, cette envie traîtresse, elle enfonce le poignard dans le tems qu'elle semble caresser, & ce n'est qu'après qu'elle a fait son coup qu'on s'en aperçoit. A ces traits, reconnoissez l'envie des faux devots. Ces âmes impies qui se jouent de Dieu & de la Religion, craignent par dessus toutes choses qu'on ne les démasque. Se vautrer dans le crime ; satisfaire ses passions ; se plonger dans la volupté, dans la débauche ; être fourbe, traître, imposteur : & jouir cependant de l'estime du Public ; fixer sur soi les regards de tout un peuple ; passer dans son esprit, pour des modèles de vertu & de piété : qu'y a-t-il de plus propre à chatouiller des âmes nourries dans l'orgueil ? Aussi les voit on jalouses jusqu'à la fureur d'une

reputation, qu'elles appréhendent d'autant plus de perdre, qu'elles la méritent moins. Tout ce qui va à la diminuer les allarme. Pour peu qu'on fasse attention au mérite des autres, ils se croient en danger. Ils prennent les devants. En faisant semblant de louer tout le monde, personne n'échappe à leur critique. " Que l'envie me pa-
 " roit horrible ! Vous dira un de ces
 " dévots. Me préserve le Ciel d'un
 " vice si bas ! C'est dommage, conti-
 " nuera-t-il, en vous parlant d'une
 " personne que vous vous sentez quel-
 " que penchant à estimer, c'est dom-
 " mage qu'un tel soit entaché de cette
 " honteuse passion. Il a d'autres dé-
 " fauts qu'on ne peut lui passer. Je
 " voudrois pas pure charité, les ca-
 " cher : mais la chose n'est pas prati-
 " cable". Sur tout l'envieux dévot aperçoit il que son crédit tombe ; se voit il effacé par un mérite réel, solide, bien soutenu : C'est alors qu'il met en usage les grands ressorts ; le Ciel, la Religion, la gloire de Dieu. Cet homme qui lui fait ombrage, lui paroît trop dangereux. Il faut le perdre. Il faut semer des bruits sourds contre sa réputation. Il faut lui imputer des crimes

crimes qu'on ne débite d'abord qu'à l'oreille. Il faut attaquer les sentiments. Il faut l'accuser d'hérésie: armer contre lui le bras Séculier & Ecclesiastique, & ne garder plus de mesures quand les choses en seront venues à un certain point. Telle fut la conduite des Scribes & des Pharisiens contre J. C. Telle est encore celle des Scribes & des Pharisiens modernes contre les Disciples du Sauveur. *A quoi pensons nous ?* disoient ces abominables envieux; *Cet homme fait beaucoup de miracles: si nous le laissons faire, chacun croira en lui. Cet homme n'est point de Dieu, disoient ils dans le Public, car il ne garde point le Sabbat. Ils font courir le bruit, qu'il jette hors les diables, par Béełzebub Prince des diables. Ils l'accusent de blasphemer, en se faisant égal à Dieu. Ils lui imputent d'avoir dit, qu'il détruiroit le Temple. Ils le chargent d'un crime d'Etat, d'être ennemi de César, de vouloir s'ériger en Roi des Juifs, & ils ne se donnent point de repos, qu'ils n'aient obtenu sa condamnation & son supplice. Dequoi cette infernale passion n'est elle pas capable, quand elle s'est logée dans l'ame d'un faux dévot?*

Mais

Jean xi.

47, 48.

ix, 16.

Luc. xi.

15,

Jean v. 18.

Matth.

xxvi. 61.

Luc. xxiii

2.

Mais j'en ai dit assez, pour vous faire connoître l'envie & ses différentes espèces.

On en reconnoît la nature principalement par les effets qu'elle produit. Il faut l'envisager en second lieu, dans son principe. L'envie procède de plusieurs sources que je vai parcourir dans ma seconde partie. Seulement je dois vous avertir, que ce que je vai dire, ne convient pas également à toutes les espèces d'envies d'ont j'ai parlé ; mais à l'une plus, & à l'autre moins.

II^e Part.

Dabord on peut dire M. F. que si ce vice n'a pas absolument sa source dans l'éducation, elle contribuë dumoins beaucoup à fortifier le malheureux penchant qu'on semble y avoir naturellement. L'éducation influë sur tout le reste de la vie. Les habitudes que l'on contracte dans la jeunesse subsistent dans un âge plus avancé. Si elles sont bonnes, avec un peu de soin on les cultive, on les conserve. Si elles sont mauvaises, il est presque impossible de s'en défaire : On les porte jusqu'au tombeau. Ce qu'il y a d'étrange, M. F. c'est que tout le monde paroît convenir de l'importance d'une bonne

bonne éducation, & que presque tout le monde la néglige. Une mère idolâtre son enfant : le Père qui n'est guère plus sage applaudit avec elle à tout ce qu'il dit à tout ce qu'il fait. On rit de ses petites malices : On s'en divertit. Il n'est pas encore, dit on, en âge d'être corrigé. L'aveuglement des Pères & des Mères va plus loin. Les défauts de leurs enfants paroissent à leurs yeux des perfections naissantes. La petulance, l'étourderie est appelée du nom de vivacité, c'est une marque d'esprit. L'avidité vient du même principe. S'ils sont opiniâtres, entêtez : ils auront du courage, de la fermeté. S'ils aiment à primer parmi leurs égaux : on voit avec plaisir, qu'ils ont de l'honneur, qu'ils se ressentent de leur naissance. Qu'arrive-t-il de tout cela ? Ces petites Créatures croissent, se fortifient, s'affermissent dans les habitudes vicieuses qu'on leur a laissé prendre. Il n'est plus tems de les en corriger lorsqu'on le voudroit. Ils ont pris leur pli, & ils le conserveront toute leur vie. Voilà la triste obligation que la plus part des enfans ont à leurs Parents.

Fune-

Funeste tendresse ! qui achève de perdre un mauvais naturel, & qui souvent a corrompu le naturel le plus excellent ! Rapprochons cette reflexion de nôtre Sujet. Le cœur humain a une pente naturelle à l'envie. On découvre ce défaut dans l'âge le plus tendre. Avant même que les enfans commencement à parler, on s'aperçoit qu'ils souffrent avec peine, que l'on caresse d'autres enfans en leur présence. Dès lors on pourroit déjà apporter quelque remède à ce mal, & on ne le fait pas. On flate cette passion : on la laisse croître : on la favorise même. A mesure que la raison commence à se développer dans les enfans, on veut les piquer d'honneur ; on veut les exciter à l'émulation, & on leur inspire l'envie. On leur fait concevoir du mépris pour ceux qui sont d'une naissance inférieure à la leur. On leur dit crûment & sans y apporter le correctif nécessaire, qu'ils doivent se distinguer de leurs égaux ; & s'il arrive qu'ils s'en laissent surpasser dans quelque chose que ce soit, on ne manque pas de leur en faire honte. Ce détail vous paroît peut-être petit M. F. Mais faites y attention, & vous verrez que c'est pour ne
pas

pas entrer dans ces sortes de détails, qu'on commet tant de fautes dans l'éducation des enfans. Par la mauvaise méthode que nous venons de remarquer, on cultive la disposition qu'ils ont à l'envie. Cette dangereuse passion s'enracine dans leurs cœurs. Il n'est presque plus possible de l'en arracher.

Mais pour venir aux Sources particulières de l'envie, je dis M. F. qu'elle vient principalement d'une certaine petitesse d'esprit jointe à des sentiments bas ; d'un principe d'orgueil ; & d'une crüelle malignité.

I. L'envie procède de petitesse d'esprit, & d'un cœur bas qui n'a aucun véritable sentiment de délicatesse. Un bon esprit, un cœur noble, un homme qui a l'ame grande, est sensible à des avantages réels : il ne méprise point les biens qu'on appelle de la fortune : Ces biens peuvent contribuer à rendre la vie douce & agréable. L'estime des honnêtes gens lui fait plaisir. Il tache de la mériter. Sa vertu n'est pas assez farouche, pour ne pas trouver quelque satisfaction dans les louanges qu'on lui donne, lors qu'elles sont justes, & qu'elles ne sentent point la flatterie. Les connoissances qu'il acquiert ont

M m

pour

pour lui des charmes : sur tout, il chérit la probité, les vertus qui font l'honnête homme, & le Chrétien. S'il les trouve chez lui, il s'en rejouit, il s'estime heureux. Mais un bon esprit, un cœur noble, un homme qui a l'ame grande, ne pretend pas jouir lui seul de ces avantages ; il est ravi que d'autres en jouissent avec lui. S'il dépendoit de lui, il n'y auroit point de malheureux. Tous les hommes seroient tels, ou à peu près tels qu'il souhaite d'être lui même. Il en est tout autrement d'un petit esprit, d'un cœur bas, & qui n'a aucun sentiment de délicatesse. Il ne connoit point le plaisir délicat de partager son bonheur avec d'autres. Celui qu'il remarque ailleurs, lui paroît diminuer le sien. De là l'envie qu'il conçoit contre tous ceux qui sont en état de lui disputer la prééminence à laquelle il aspire. Aussi remarque-t-on, que cette honteuse passion regne sur tout parmi les gens d'un certain ordre ; ceux de la lie du peuple ; les personnes grossières, joignons y les Pedants & les faux Savants. Un pedant a fait une decouverte : il a corrigé un mot, un point, une virgule ; il a dechiffré un passage Grec ou Latin ;

tin ; il a trouvé qu'un tel terme a une telle signification en Syriaque : le voilà gonflé ! Il croit tenir le premier rang dans la Republique des Lettres. L'étude des Langues l'emporte sur toutes les autres ! Vous le piquerez jusques au vif si vous parlez avec éloge des Savants d'un ordre plus relevé. Petiteesse d'esprit, bassesse d'ame : première source de l'envie.

II. Elle vient en second lieu, d'un principe d'orgueil. L'homme s'aime lui même. Cela est naturel. Il s'aime avec excès & d'une manière déréglée. Cela est vicieux. Cet amour propre excessif & mal réglé est le fondement de l'orgueil. C'en est le commencement : c'est même ce qui en constitue proprement la nature. Il se partage en différentes branches, mais elles aboutissent toutes à l'amour propre déréglé. Parcequ'on s'aime avec excès, on se fait, pour s'aimer avec quelque fondement, une haute idée de soi même. On s'enfle, on s'élève à ses propres yeux ; on se cache, on se deguise les défauts qu'on a ; on grossit les vertus qu'on possède ; on s'attribuë celles qu'on n'eut jamais. Voilà l'orgueil, Cette première illusion en produit une

autre. Rempli de l'idée des perfectionns qu'on pense avoir, on veut se distinguer, on veut se tirer de la foule; on croit mériter tous les avantages extérieurs qui peuvent donner du relief dans le monde, & attirer les regards, l'estime, la considération du Public. Mais on ne jouit point de ces avantages, ou on ne les possède pas dans le degré qu'on voudroit. On les remarque au contraire dans un autre. De là l'envie, de là le dépit, le chagrin qu'on conçoit contre cet autre qui nous paroît trop bien partagé, pendant que nous ne le sommes pas assez. Vous avez plus de biens que moi : vous tenez dans le monde un rang supérieur au mien : On fait moins de cas de ma personne que de la vôtre. Pourtant, si j'en suis crû, je mérite mieux ces distinctions que vous. Pourquoi ne les ai-je pas ? Pourquoi faut il qu'elles tombent sur vous ? Cette pensée me mortifie : elle fait souffrir mon orgueil.

III. Enfin M. F. l'envie procède d'une crüelle malignité, dumoins l'envie d'une certaine espèce ; aussi nous est elle désignée dans nôtre texte, sous l'emblème d'un œil méchant, *d'un œil malin.*
Souvien

Souvien toi dit l'Autheur de l'Ecclesiastique, que c'est une très mauvaise chose, qu'un œil malin. Rien de pire Ch. xxxi. 14, 15. *entre toutes les Creatures, ajoute-t-il, que l'œil de l'envieux : il pleure pour quelque chose que ce soit. En effet, on trouve, comme je le remarquois tantôt, des hommes d'un caractère si bizarre, dirai-je ? ou si exécrationnable, qu'ils s'affligent de tout ce qui fait plaisir aux autres. Ils sont nez pour être le fleau des honnêtes gens. Ils se plaisent dans le désordre. Ils trouvent des délices à harceler, à tourmenter, à faire des misérables, & plutôt que de se priver de ce barbare plaisir, s'ils ne trouvoient point de quoi exercer leur rage parmi les hommes, ils diroient volontiers, comme autrefois les diables le disoient à J. C. permets nous d'entrer dans ce troupeau de pourceaux. Quelle infernale disposition ! Se peut il qu'elle trouve place dans un cœur humain ! Je vous trouve un air sombre. D'où vous vient cette noire tristesse ? Qu'avez vous ? Quel est le chagrin qui vous dévore ? Serait-ce la prospérité de votre voisin qui vous fait de la peine ? Il vient d'obtenir une faveur qu'on croit due à son mérite. — C'est cela même : je le devine*

vine à votre silence. Mais repondez moi. Cet homme est il votre ennemi ? Vous a-t-il traversé dans vos desseins ?—Non.—Aviez vous quelque droit, quelque pretention à la faveur qui lui a été acordée ?—Non.—Son élévation vous porte-t-elle du prejudice ? Vous reviendrait il quelque utilité de son abaissement ? En un mot, s'il étoit moins riche, moins estimé, moins aplaudi, le seriez vous davantage ?—Ce n'est point cela.—Qu'est-ce donc ? Vous ne reliquez point ? C'est assez. J'entrevois le detestable principe de votre envie. Une crüelle malignité a banni de chez vous tous les sentiments, je ne dis pas seulement de la Religion, mais de l'humanité même. Voilà M. F. le langage qu'on pouroit tenir avec trop de fondement à de certaines gens. Puissent ils être notez d'infamie ! Qu'on les chasse de la Societé des hommes ! Qu'on leur assigne leur demeure avec les tygres & les ours ! Ou plutôt, daigne le Ciel amolir ces cœurs féroces, & leur inspirer des sentiments plus dignes de l'humanité ! Mais ce Discours devient insensiblement trop long. Je ne vous demande plus que quelques moments d'aten-

d'attention. En vous caractérisant la nature de l'envie, en vous decouvrant les sources impures d'où elle procède, je vous ai déjà fourni des armes contre ce vice. J'ajoute quelques considérations encore & je finis.

1. Pour nous guerir de l'envie, pen- III Para.
sez M. F. qu'il n'est point de passion plus incompatible avec la charité. La charité est l'ame du Christianisme. La charité est le caractère distinctif du Chrétien. Sans la charité, il n'y a point de Religion, point de vertus, point de communion avec Dieu. Je vous renvoye la dessus aux décisions de l'Ecriture. *A ceci on connoitra* Jean xiv.
que vous êtes mes disciples, dit le Sau- 35.
veur, si vous vous aimez l'un l'autre.
La charité, dit St. Paul, est l'acom- Rom. xiii.
plissement de la Loi. Elle est le lien 10.
de la perfection. Il en fait l'éloge Col. iii.
*dans un * Chapitre entier. Il l'élève* 14.
au dessus de la connoissance de la foi, * I Cor.
de la prophétie, du don des miracles, xiii.
du martyre même. Sans la charité je
ne suis rien: sans elle je suis comme
l'airain qui resonance, ou comme la Cym-
bale qui tinte. Celui qui n'aime point,
dit St. Jean, n'a point connu Dieu, car I Jean iv.
Dieu 8.

v. 12.

Dieu est charité.-----Si nous nous aimons l'un l'autre, Dieu demeure en nous, & sa charité est accomplie en nous. Mais l'envie & la charité peuvent elles habiter en un même cœur ? Non M. F. La charité n'est point envieuse,

1 Cor. xiii.

4. Jaq. iii.

II.

v. 15, 16.

Une fontaine, dit St. Jaques, jette t-elle par une même ouverture le doux & l'amer ?-----Que si, ajoute-t-il, vous avez une envie amère & de l'irritation dans vos cœurs, ne vous glorifiez point, & ne mentez point contre la vérité. Car ce n'est point là la sagesse (ajoutons ni la charité) qui descend d'enhaut : mais elle est terrestre, sensuelle, & diabolique. Car où il y a de l'envie, & de l'irritation, là est le desordre, & toute sorte de mal. Aussi l'envie est elle mise au rang des œuvres de la chair, dont il est dit, que ceux qui commettent de telles choses n'hériteront point le Royaume de Dieu.

Gal. v.

II. A cette première considération, joignez en une seconde, souvenez vous que c'est Dieu qui dispense toutes choses. Il est Maître absolu de ses graces, & comme il ne doit rien à personne, il peut favoriser aussi qui bon lui semble. Pourquoi voudriez vous que ses fa-

faveurs fussent réservées pour vous uni-
 quement, & que les autres hommes
 vos semblables, vos frères en fussent ex-
 clus? *Votre œil est il malin, de ce que*
Dieu est bon? Vous affigez vous de ce
 que la charité est immense? de ce que
 sa miséricorde aime à repandre ses dons
 avec largesse, à les diversifier, à les
 multiplier, & à faire un grand nombre
 d'heureux? Eh quoi! Ce qui devoit
 vous remplir d'admiration, excite en
 vous des mouvements de dépit! Ce
 qui devoit vous embraser d'amour
 pour le grand Être, vous le rend moins
 aimable, & vous porte au murmure!
 Renoncez à des sentiments si injustes.
 Au lieu de porter envie à vos frères
 des avantages qu'ils ont reçus du Ci-
 el, envisagez avec reconnoissance ceux
 qui vous ont été départis à vous mê-
 mes. Vous n'en méritiez aucun. Dieu
 vous les a donnés par grâces: Vous les
 tenez de sa pure libéralité. Sentez,
 sentez les obligations infinies que vous
 lui avez. Vous trouverez dans cette
 pensée un motif de satisfaction, & un
 moyen de réprimer les honteux mouve-
 ments d'envie qui s'élèvent dans votre
 cœur.

Non. Je

III. Je voudrois encore, & c'est un troisiéme avis que je donne, je voudrois que ceux en qui cette passion se fait sentir, fissent attention, que si à quelques égards ils sont moins avanta-gez, que ceux à qui ils portent envie; ils le sont plus à d'autres égards. Tous ne peuvent pas avoir une naissance distinguée. La Société tomberoit en confusion, si les biens, si les richesses, si les honneurs étoient également partagés entre ses membres. La diversité qui regne à cet égard, fait la beauté de la Société. Elle seroit moins heureuse si les choses étoient autrement. Mais peu de personnes sont absolument malheureuses dans le monde. Les biens & les maux se balancent : chacun en a sa portion, celle qui lui convient. Vous n'êtes pas d'une naissance illustre : vous n'avez pas des revenus considérables : mais vous êtes fort, robuste, plein de Santé. Ce grand, ce riche à qui vous portez envie, voudroient acheter, l'un par ses titres, l'autre par ses trésors un bien, auquel vous semblez ne faire aucune attention. Vous n'excellez pas dans un certain genre de savoir : Mais vous excellez dans un autre.

Le

Le talent que vous possédez vaut son prix. Soyez en satisfait. Il est aisé d'étendre cette reflexion, & vous voyez M. F. de quel secours elle seroit pour se delivrer de l'envie, si on en faisoit usage.

IV. Servez vous d'un quatrième moyen. Pensez que s'il est doux d'être aimé, & de meriter l'estime des honnêtes gens; l'envie vous prive seulement de ce plaisir: c'est un moyen infaillible de vous rendre odieux & méprisables. Une personne qui entre avec bonté dans nos interets, & qui semble partager avec nous la satisfaction que nous goutons, lors qu'il nous arrive quelque bien, ajoute une nouvelle pointe à nôtre bonheur; nous le sentons ce semble avec plus de vivacité. Aussi un procédé si généreux nous charme. Cette bonté de cœur nous ravit. Nous honorons des personnes d'un caractère si respectable: Nous les aimons: nous les chérissons. Le moyen de s'en défendre? Naissance, Dignitez, Richesses, Genie, Erudition, tout cela est beau: Ces qualitez ont leur prix. Je ne les méprise pas. Mais je n'en connois point qui égale celle d'un bon cœur. Aimable quali-

té ! je vous préfère aux qualitez les plus brillantes, aux Sceptres, aux Couronnes, à tout ce que les hommes idolatrent le plus. J'aimerois à vous posséder dans un degré plus parfait. Vous m'aprocheriez de plus près de la Divinité. La bonté est son caractère le plus auguste, le plus relevé. Mais que craint on, M. F. que méprise-t-on, que déteste-t-on davantage que l'envieux ? Dès qu'on est connu pour tel, on est perdu dans la Société. C'en est fait. On ne s'en relève jamais. L'envieux est regardé comme l'ennemi du genre humain. On abhorre sa personne ; en évite son aproche. On le fuit d'aussi loin qu'on l'aperçoit.

V. Enfin ce qu'il y a de particulier dans l'envie, c'est qu'elle fait le supplice de celui qui en est possédé. Elle trouble son repos : elle empoisonne ses plaisirs ; il n'en goute aucun qui soit pur. Une humeur sombre, un noir chagrin le fuit en tous lieux. Il passe sa vie dans l'amertume, & trouve l'art de se rendre misérable, lors même qu'il pourroit couler des jours tranquilles & heureux. Craignons-M. F. une passion si funeste. Travaillons à l'extirper de nos cœurs. Puisse désormais
l'envie

l'envie être inconnuë parmi nous!
Qu'elle rentre dans les enfers, où elle
prit naissance! Qu'elle soit le partage
des Démons! Qu'elle n'ait plus de
cours parmi les hommes! Et vous bon-
té, tendresse, affection, Divine chari-
té, venez habiter dans nos cœurs; &
faites nous goûter sur la terre un Pa-
radis anticipé. Ainsi soit il.

SERMON

SERMON IX.

Prononcé à DUBLIN le
premier lundi de Sep-
tembre de l'année, 1725.

P O U R

La Société charitable
des Francois Refugiez.

*Je vous ai montré en toutes choses,
qu'en travaillant ainsi, il faut
suyver les infirmes, & se souve-
nir des paroles du Seigneur Jesus,
qui a dit; que c'est une chose plus
heureuse donner que de recevoir.
Act xx. 35.*



A terre est pour nous
un lieu de pelerinage.
Nous n'avons point Hebr. xii.
ici de Cité permanen- 14.
te, mais nous cher-
chons celle qui est à
venir.

sageſſe. De la manière que ce grand Dieu a diſpenſé les choſes, les biens & les maux ſe trouvent pour ainſi dire dans une eſpèce d'équilibre: Chaque état, chaque condition de la vie a ſon bon & ſon mauvais côté. Diſons pourtant qu'il y en a tres aſſeurément de plus avantageuſes les unes que les autres. Qui doute par exemple, qu'on ne trouve plus de douceur dans la ſanté que dans la maladie, & qu'en général, la proſperité lors qu'on en fait un bon uſage, ne ſoit un état préférable à celui de l'adverſité? Appliquons cette reflexion générale au ſujet particulier que nous avons deſſein de traiter dans ce Diſcours. Nous vous rapelons aujourd'hui, Chrétiens, cette mémorable Sentence du Sauveur, que *c'eſt une choſe plus beureuſe de donner que de recevoir*: & nous vous la propoſons comme un puiffant motif pour vous engager de plus en plus à l'exercice de la bénéficence. Vôte bon cœur nous eſt connu, M. T. C. F. Nous prêchons avec confiance. Nous prêcherons avec ſuccès. C'eſt de la charité, c'eſt de l'aumône que nous allons vous entretenir: Vertu que vous chériffez, & que vous pratiquez

O o depuis

depuis long-tems. Fasse le Seigneur que vous la pratiquiez jusqu'à votre dernier soupir ! & puissiez vous dans ce jour surpasser même nôtre attente ! Ainsi soit il.

Nôtre texte M. F. fait partie du discours que *St. Paul* adressa aux Pasteurs d'*Ephèse*. Il les avoit fait venir à *Milet*, d'où il devoit continuer son voyage pour *Jerusalem*. Comme il n'espéroit plus de les revoir, il voulut, avant que de se séparer d'eux, leur donner ses dernières instructions. Jamais adieu ne fut plus tendre, & jamais la charité de ce *St. Apôtre* ne parût plus vive que dans cette occasion. Après avoir parlé de ses travaux, de ses souffrances, des enseignements qu'il avoit donnez aux fidèles d'*Ephèse* tant en public, qu'en particulier, il exhorte les Pasteurs de cette Eglise, d'imiter son exemple, de suivre ses traces, & de continuer ce qu'il avoit si heureusement commencé. Il les conjure de prendre garde à eux mêmes, & à tout le Troupeau sur lequel le *St. Esprit* les avoit établis Evêques. Ensuite, il les recommande à Dieu, & à la parole de sa grace.

Enfin

Enfin il les prend à témoins du des-
intéressement qu'il avoit fait paroître
pendant qu'il avoit conversé parmi
eux, & par là il leur donne indirecte-
ment une leçon contre l'avarice; vice
odieux par tout où il se trouve, mais
sur tout dans un Pasteur, dans un Mi-
nistre de l'Evangile. *Je n'ai convoité
l'argent, ni l'or, ni la robe de personne,*
leur dit il; *& vous savez vous mêmes,*
que ces mains m'ont fourni les choses
qui m'étoient nécessaires, & à ceux qui
étoient avec moi. *Je vous ai, ajoute-*
t-il, je vous ai montré en toutes choses,
qu'en travaillant ainsi il faut supporter
les infirmes, & se souvenir des paroles
du Seigneur Jésus qui a dit, que c'est
une chose plus heureuse de donner que
de recevoir.

Sur ces premières paroles de nôtre
texte; *Je vous ai montré en toutes cho-*
ses, qu'en travaillant ainsi, il faut su-
porter les infirmes, je remarque M. F.
que cette Phrase * *supporter les infirmes,* * *ἀνίσ-*
est équivoque dans le Grec. Elle peut *λαμβάνειν*
être rendue dans nôtre langue en deux *ποιῶν*
manières. On peut traduire comme a *ἵνα*
fait nôtre Version *supporter les foibles* *ὑπομένειν*
ou les infirmes: ou bien *soulager les*
pauvres, les souffreteux. L'une &
O o 2 l'autre

l'autre de ces traductions forme un beau sens. Si vous suivez la première, l'Apotre aura voulu dire, qu'en travaillant de ses mains pour fournir à son entretien, sans exiger le secours de l'Eglise *d'Epbése*, comme il étoit en droit de faire; il a montré qu'il y a des occasions, où un Ministre de J. C. par un principe de charité & de condescendance, doit s'accommoder aux esprits foibles, qui pourroient le soupçonner de prêcher l'Evangile par des vües d'interêt; en éloignant autant qu'en lui est, un si odieux soupçon. Cette règle a ses exceptions M. F. mais les exceptions ne détruisent point la règle. Aujourd'hui, les fonctions du Ministère, demandent un homme tout entier. Nous ne jouissons point du privilège des hommes Apostoliques. Nous ne vous parlons point comme eux, par inspiration. Ce n'est qu'à force de soins, & par une continüelle application, que nous nous mettons en état de vous instruire. Au travail du jour, nous sommes obligez de joindre souvent les veilles de la nuit. Comment nous seroit-il possible de vaquer en même tems à des devoirs si pénibles, & aux moyens de pourvoir à nos besoins temporels? Il est

IX SERMON. ACT. XX. 35.

285

est bien juste, M. F. si nous nous dévouons, si nous nous consacrons à votre service; il est bien juste, que vous ne nous mettiez pas dumoins, dans la triste nécessité de périr de faim & de misère. Mais arriere ces ames mercenaires qui font un honteux trafic de l'Evangile! Malheur à ces hommes abominables qui n'embrassent le sacré Ministère que par des vûes d'un sordide intérêt, & pour passer leur vie dans la molesse! Le desintéressement; c'est une des principales vertus que St. Paul requiert d'un Ministre de l'Evangile. Il veut que l'Evêque *ne sont point con-* 1 Tim. iii.
voiteux de gain desbonnête. Un bon, 3.
un vrai Pasteur sacrifiera ses intérêts, plutôt que de s'atirer le reproche d'agir par un motif d'avarice. Comme St. Paul il aimera mieux se procurer le nécessaire par le travail de ses mains, s'il est en état de le faire, que de scandaliser les foibles, en exigeant toujours à la rigueur ce qu'il seroit en droit de demander. *Je vous ai montré en toutes choses, ou en toutes manières, qu'en travaillant ainsi, il faut suporter les infirmes.*

Mais j'ai dit, que ces paroles sont susceptibles d'un autre sens. Au lieu
de

de supporter les infirmes, on peut traduire *aider les pauvres, soulager les souffreteux* : & en suivant cette seconde traduction, qui nous paroît ici la plus naturelle, la pensée de l'Apôtre revient à ceci. “ Bien loin de convoiter l'argent, ou l'or, ou la robe de qui que ce soit, je n'ai pas même voulu exiger un secours auquel je pouvois prétendre sans blesser les règles de la plus exacte équité, puis que *l'ouvrier est digne de son salaire* : Vous savez que mes propres mains m'ont fourni les choses qui m'étoient nécessaires, & non seulement à moi, mais même aux personnes qui étoient avec moi : & en cela je vous ai montré, je vous ai fait voir par mon exemple, qu'au lieu d'être à charge aux autres, lors qu'on peut l'éviter, on doit au contraire tâcher par toutes sortes de moyens, de subvenir autant qu'il est possible, aux nécessitez de ceux qui sont réellement dans l'indigence, & se souvenir des paroles du Seigneur Jésus, qui a dit, *que c'est une chose plus heureuse de donner que de recevoir*. Nous nous déterminons pour ce dernier sens M. F. Il pourroit ouvrir un vaste champ à nos

à nos réflexions, si nous n'étions pas obligés de nous renfermer dans de certaines bornes. Nous pourrions en recueillir par exemple, qu'il n'est rien de plus honteux que le procédé de ces mendiants de profession; âmes de boue, excrément de la Société, qui au lieu de se rendre utiles aux autres, & de se procurer à eux mêmes un honnête entretien, par leur travail, employent toute leur ruse à surprendre la charité des bonnes âmes, à manger le pain des véritables pauvres, & à passer leurs jours dans une indigne & criminelle fainéantise. Nous pourrions en recueillir encore de quelle importance est le devoir de l'aumône. Donner de son superflu; cela ne suffit pas: il faut donner même de sa disette. C'est bien à vous riches, à vous qui abondez des biens de cette vie; c'est bien à vous principalement que Dieu a commis le soin des pauvres. Vous leur devez une assistance toute particulière. Ouvrez leur des entrailles de miséricorde, répandez avec largesse. Que vos aumônes soient proportionnées à votre opulence. Mais ne nous abusons point M. F. L'exercice de la charité est le devoir de tous les Chrétiens. Il n'y a que

que le cas d'une impuissance absolue qui en dispense. Hors de là chacun est appelé à le pratiquer. Si le Riche donne avec profusion, la Veuve peut fournir sa pite. Supleez par votre OEconomie à la médiocrité de votre état. Retranchez quelque chose de votre dépense. Sevrez-vous de certains plaisirs, de certains agréments. Vous trouverez dequoi secourir votre frere qui vous tend les mains dans son urgente nécessité. Mais comme j'ai dit M. F. je suis obligé de me renfermer dans de certaines bornes, & je me hâte de venir au principal objet sur lequel j'ai à fixer vos yeux. *Je vous ai montré en toutes choses, qu'en travaillant ainsi, il faut supporter les infirmes, soulager les souffreteux, & se souvenir,* ajoute Nôtre Apôtre, *des paroles du Seigneur Jesus, qui a dit; que c'est une chose plus heureuse de donner que de recevoir.*

D'où St Paul avoit appris cette maxime ou cette sentence du Sauveur, c'est ce que nous ne pouvons précisément déterminer. Quelques uns veulent, qu'il l'ait puisée dans le Sermon de J. C. sur la montagne, ou dans quelque autre de ses discours, où elle se trouve
si

si non en autant de termes, dumoins en substance. Il se peut aussi, & c'est ce qui nous paroît le plus vraisemblable, que c'est ici, une de ces sentences détachées que les Evangelistes n'ont point rédigé par écrit. Leur intention n'a jamais été de nous rapporter toutes les choses que le Seigneur a dites, ou faites. Ils se sont bornez à celles qu'ils ont crû suffisantes pour fonder la foi & pour nous porter à la piété. St. Paul pouvoit donc avoir appris cette sentence de J. C. que St. Luc a eu soin de nous conserver, il pouvoit dis-je l'avoir apprise de quelcun de ceux qui l'avoient recueillie eux mêmes de la bouche du Sauveur. Quoi qu'il en soit, il s'agit d'éclaircir cette sentence, & de vous en faire sentir la Verité. C'est à quoi nous destinons les réflexions suivantes.

I. *C'est une chose plus heureuse de donner que de recevoir*, parce qu'en général, celui qui donne se trouve dans une situation plus favorable par rapport à cette vie, que celui qui reçoit. De la manière que les hommes sont faits, il leur est impossible de se passer les uns des autres. Dieu les a placez dans des circonstances qui les obligent à vivre

en Societé. Nous sommes sujets à mille besoins, & ce n'est qu'en nous assistant mutuellement que nous pouvons y remédier. De là est née M. F. l'inegalité des conditions qui a lieu parmi les hommes. Elle étoit absolument nécessaire pour le bien-être de la Societé. Je conçois même, qu'elle auroit eu lieu dans l'état d'innocence, & en suposant que le péché ne se fut jamais introduit dans le monde. Sans doute qu'elle auroit été beaucoup moins grande qu'elle n'est aujourd'hui : mais il auroit toujours falu qu'il y eut eu quelque espèce de subordination, pour prévenir une certaine confusion qui seroit née d'une parfaite égalité entre les membres de la Societé. Je dis plus. Il me paroît probable qu'on verra quelque chose de semblable dans le Ciel. A la verité, comme les mêmes besoins auxquels nous sommes assujettis sur la terre ne subsisteront plus dans le Ciel, s'il y a quelque inegalité entre les bien heureux ; elle sera d'une toute autre nature que celle qui a lieu ici bas. Ce sera une inegalité qui consistera peut-être dans le plus ou le moins de lumières, de connoissances, de perfections. Quoi qu'il en soit de cette pensée, que
nous

nous n'avancions que comme une simple conjecture; il est indubitable M. F. que la nature des besoins auxquels nous nous trouvons exposez aujourd'hui, demande nécessairement cette diversité, cette inégalité que nous voyons regner parmi les hommes. S'ils étoient tous également partagez des biens de ce monde, la Société languiroit. On seroit privé de mille douceurs de mille commoditez qui ne peuvent se trouver que dans les secours que nous nous donnons mutuellement, & que nous nous refuserions vrai-semblablement, si nous étions absolument indépendants les uns des autres. Chacun voudroit régner. Personne ne voudroit obeir. Où trouveroit-on des domestiques, des artisans, des manoeuvres? Il faudroit ou renoncer aux avantages qu'on retire de ces différents ordres de personnes, ou que chaque homme pourvût par lui même à ses besoins; qu'il labourât ses terres, qu'il bâtît sa maison, qu'il fit ses Vêtements, & qu'il apprît tous les métiers, toutes les professions, du moins celles qui sont les plus nécessaires à l'entretien de la vie. Mais comment vâquer à tant de choses à la

P p a fois ?

fois? Comment se mettre en état de remplir seul tant de besoins?

Vous sentez M. F. que cela n'est pas possible. La Société est incomparablement plus heureuse sur le pie que sont les choses. Il falloit qu'il y eût des Grands, des Petits, des Riches, des Pauvres. Cette diversité qui d'abord semble un défaut, une imperfection, est une beauté réelle, qui contribue à la perfection du tout, du corps entier de la Société. Mais avouez aussi M. F. que dans cette inégalité de conditions qui différentie les hommes, l'avantage est du côté des Grands, des Riches, des Personnes aisées. Déjà ils occupent le rang le plus honorable dans la Société. Avec cela ils sont en état de se procurer mille petites commoditez, mille petits agréments, qui sans être absolument essentiels au bonheur, ne laissent pas d'y contribuer considérablement, & de répandre sur le total de la vie une certaine douceur, un certain charme que l'on ne goûte point lors que par la bassesse, & l'extrême pauvreté de son état on est réduit à se priver de ces commoditez, de ces agréments. Ne dites point que ce n'est pas tou-

toujours parmi ceux qui sont le mieux
 partagez des biens qu'on appelle de la
 fortune, qu'on remarque le plus de
 contentement le plus de satisfaction ;
 que souvent tel pauvre jouit d'une an-
 nuelle fois plus tranquille dans sa cham-
 bière, que tel riche qui est rongé de
 soucis, accablé de chagrins au milieu
 de son abondance, & de ses somptueux
 palais : qu'après tout on s'accoutume
 à la pauvreté comme à toute autre
 chose, que quand on est né dans cet
 état, on est peu sensible à ce qu'il peut
 avoir de fâcheux, & qu'un pauvre ma-
 neuvre après avoir essuyé la fatigue du
 jour, mange un morceau de pain sec
 avec autant ou plus de plaisir, que le
 riche ne mange les mets délicieux dont
 sa table est couverte. Tout cela est
 vrai ; J'en conviens M. F. Il y a des
 gens qui ne savent point mettre à pro-
 fit les avantages dont ils jouissent ; que
 rien ne satisfait ; qui ont l'art de se
 rendre malheureux, lors même que
 tout semble conspirer à leur félicité.
 Mais c'est leur ambition, c'est leur a-
 varice, c'est un esprit de travers, c'est
 un cœur mal fait, c'est, en un mot, le
 criminel abus qu'ils font des grâces de
 Dieu, qui est la source de ce déplorable
 ble

ble égarement. En est-il moins vrai que les circonstances où la Providence les a placez, sont en elles mêmes des circonstances très favorables, & qui pourroient contribuer effectivement à leur bonheur, s'ils étoient assez sages, assez raisonnables pour s'en bien servir ? Tel pauvre dites-vous jouit d'une ame tranquille, il est content, il est satisfait même dans sa pauvreté ? J'admire sa vertu, sa raison, son Christianisme ! Eh ! quelle n'auroit point été sa satisfaction, si avec le même degré de vertu, de raison, de Christianisme, Dieu l'avoit placé dans des circonstances plus heureuses par rapport au monde ? Ce manœuvre mange un morceau de pain sec avec plaisir ? Eh mon Dieu, lui enviez vous ce plaisir unique ? Voudriez vous qu'il n'en goûtât aucun, pas même celui de manger avec apétit le peu de pain qu'il a gagné à la sueur de son corps ? Après cela M. F. comparez l'état d'un certain ordre de pauvres, de ceux qui manquent de tout, qui à une extrême indigence joignent souvent une incapacité absolue de pourvoir par eux mêmes aux besoins les plus pressants de la vie, qui sont chargés de famille, scabiez d'infirmités &c sans

fans autre ressource que celle qu'ils trouvent dans la charité des bonnes âmes : comparez leur état avec celui, je ne dis pas des riches, de ceux qui naissent dans l'abondance, mais des personnes qui vivent dans une certaine aisance, dans une certaine médiocrité honnête. Quelle satisfaction, d'avoir sinon le superflu, du moins le nécessaire, assez sinon pour vivre avec splendeur, du moins pour vivre commodément ! Quelle consolation, de pouvoir penser, que si on a une nombreuse famille, on a de quoi l'élever, que si on est affligé de maladie, on a de quoi se faire secourir, soulager ! Ah M. F. qu'on est content, du moins qu'on a sujet de l'être, qu'on a lieu de bénir Dieu lors qu'on fait ces sortes de réflexions ! qu'on doit se trouver heureux au prix de ce pauvre plongé dans une nécessité affreuse à qui les cris perçans de sa désolée famille déchirent les entrailles ! Helas ! comment apaiserait-il la faim de ces innocentes créatures qui lui tendent leurs foibles mains ? il n'a pas de quoi apaiser la sienne propre. Sa tendresse iroit jusqu'à s'arracher le pain de la bouche pour le donner à ses enfans : Mais il ne l'a pas même ce peu de pain qu'il

qu'il faudroit. Ses tristes paupières ne goûtent point la douceur du sommeil ; le jour & la nuit il est occupé de la misère qui l'accable. Peut-être est-il couché dans un lit de langueur, point de Médecin qui le visite ! point d'ami qui le console ! personne qui s'empresse à le secourir ! Il periroit enfin, si Dieu ne lui suscitoit quelque bonne ame, quelque *Dorcas* qui prend pitié d'un objet si digne de compassion. Oposez l'état de ce pauvre, & de ceux qui se trouvent dans une situation à peu près semblable, opposez le, au vôtre M. F. à celui du plus grand nombre de mes Auditeurs, & sentez la vérité de cette parole ; *C'est une chose plus heureuse de donner que de recevoir.* Recevoir suppose un état d'indigence : Donner suppose un état d'abondance, du moins un état de médiocrité, un état d'aisance. Cette dernière situation, vous ne sauriez en discovenir, est incomparablement plus avantageuse, par rapport à cette vie, que la première. C'est ma première reflexion.

II. En voici une seconde. Ceux que Dieu a mis en état d'exercer la bénédicence, sont à l'abri de certaines tentations qui sont très violentes lors qu'on

qu'on se trouve réduit à une grande nécessité. Je sai M. F. que la vertu est de tous les États. Elle peut loger dans une cabanne aussi bien que sur le trône. Souvent même elle est moins rare dans une condition obscure que dans les conditions les plus brillantes. Je sai d'ailleurs que si la pauvreté a ses tentations, les richesses, l'élevation ont les leurs aussi. Peut-être même que ces dernières sont, dans un sens, plus dangereuses que les premières, & que pour l'ordinaire on y succombe plus facilement. La corruption du cœur est grande, le pas est glissant, il faut une grande attention sur soimême pour ne pas tomber dans l'oubli de Dieu, dans l'orgueil, dans la volupté, lors qu'on se voit à un certain point d'élevation & de prospérité. Trop d'exemples justifient cette humiliante réflexion. Mais deux choses me paroissent certaines. L'une que ceux à qui Dieu a donné une certaine portion des biens de ce monde, ont en général plus de secours pour se former à la vertu, que ceux qui se trouvent réduits à une extrême pauvreté. Quand on a eu l'avantage d'une bonne éducation, quand on a été instruit dès son enfance

Q q

dans

dans la connoissance de Dieu & de la Religion, & que les leçons qu'on a reçues ont été secondées par de bons exemples, il est facile M. F. pour peu de soins qu'on veuille se donner, de cultiver ces sémences de vertu qui ont été jettées dans le cœur, de s'affermir dans la piété, & de se munir contre les tentations auxquelles on se trouve exposé. Au contraire, une crasse ignorance, une mauvaise éducation, secondée par la corruption naturelle du cœur doit entraîner facilement ceux qui sont dans cet état, dans des vices qu'ils auroient peut-être évitez, s'ils avoient eu le bonheur de se trouver placez dans d'autres circonstances. Cependant cette crasse ignorance, cette mauvaise éducation est presque inévitable dans une extrême pauvreté. Un Père & une Mère qui n'ont eü eux mêmes aucune éducation, ne sont point capables d'en donner à leurs Enfants. On ne leur donne pas même les premières teintures de la Religion. A peine savent-ils qu'il y a un Dieu, & une autre vie. Ce qu'ils ont appris, c'est de faire ce qu'ils ont vü faire à leurs malheureux parents; mentir, jurer, s'enivrer, voler. Je ne dis pas que
tous

tous les pauvres s'abandonnent à ces honteux vices. A Dieu ne plaise! Il y en a qui craignent Dieu, qui aiment la vertu, & qui l'inspirent à leurs Enfants. Mais il faut convenir aussi qu'il n'y a que trop de pauvres de la première classe que j'ai marquée. Quoi qu'il en soit, il est indubitable, que l'avantage d'une bonne éducation, se trouve & plus facilement, & plus ordinairement dans un certain état aisé que dans une extrême pauvreté; & que par conséquent, ceux qui sont nez dans le premier de ces états ont eu plus de moyens, plus de secours pour se former à la vertu, que ceux qui sont nez dans le second. L'autre chose qui me paroît certaine, est que généralement parlant, il faut une plus grande force d'esprit, & un plus grand fond de vertu, pour résister à certaines tentations de la pauvreté, qu'à celles qui se trouvent si non dans une haute élévation, du moins dans ce qu'on appelle un état mitoyen. Agur en étoit convaincu. *Ne me donne, disoit il, ni* Prov. xxx. *pauvreté, ni richesses, mais nourri moi* s, 9. *du pain de mon ordinaire, de peur qu'étant rassasié, je ne te renie, & que je ne dise Qui est l'Eternel? & de peur*
 Qq 2 aussi

aussi qu'étant pauvre, je ne derobe, & ne prenne en vain le nom de mon Dieu. Non M. F. le vice n'est jamais pardonnable. On n'a point d'excuse à alléguer, lors qu'on agit contre son devoir. Mais avouez pourtant qu'il faut avoir une grande force d'esprit, un fond de vertu, une mesure extraordinaire de la grace de Dieu, pour ne point s'abandonner à l'impatience, au murmure, à d'autres excès encore, lors qu'on est dénué de tout secours, & qu'on éprouve tout ce qu'une grande pauvreté a d'affreux. On est à l'abri de cette violente tentation lors qu'au lieu d'être obligé de mendier soi même, on est-en état de secourir les autres. C'est donc encore une chose plus heureuse de donner que de recevoir.

III. Je le confirme par une troisieme reflexion. Un des plus grands desagréments de la pauvreté, un des maux les plus facheux qui se trouvent dans cet état, c'est le mépris qu'on y a injustement attaché : c'est la dureté qu'on trouve souvent dans les riches, certaines insultes qu'on est forcé de souffrir de leur part, & qui pénètrent jusqu'à l'ame. Sçavoir donner est un talent rare dans le monde, peu de gens
le



le possèdent. Il s'en trouve au contraire une infinité qui ont l'art de desobliger souverainement, lors même qu'ils semblent obliger en apparence. Ils donnent à la vérité : Mais hélas ! qu'ils font acheter chèrement leurs grâces. Quels airs ! Quelles manières ! quel affreux ton de voix ! Ils jettent sur le pauvre qui les aborde en tremblant, un regard qui marque le souverain mépris qu'ils font de lui. Au lieu d'avoir pour ce misérable, mais homme de bien, au lieu d'avoir pour lui cette bonté de cœur, cette tendre compassion que mérite son triste état, on l'insulte en paroles, on lui fait de cuisants reproches. “ C'est votre mauvaise économie, lui dit on, c'est elle qui vous a mis dans l'état où vous êtes. “ Allez, vous méritez peu la charité : “ Je vous la donne pourtant, Retirez vous. Ah M. F. concevez-vous ce que doit sentir un misérable qu'on insulte si cruellement ? Il n'y a que l'affreuse image d'une mort inévitable qui puisse égaler le désespoir dont il est saisi. Qu'on est à plaindre de s'y voir exposé ! Qu'on est heureux de pouvoir se passer d'un secours qui coûte tant de

de larmes & de sanglots ! *C'est une chose plus heureuse de donner que de recevoir.*

IV. Mais une reflexion à laquelle nous vous prions de faire une attention singulière, c'est que de tous les plaisirs que puisse goûter une belle ame, il n'y en a point de plus doux, de plus vif, de plus ravissant que celui de se répandre en bienfaits. Au contraire, il est toujours facheux, il est toujours humiliant pour un cœur bien fait d'être obligé de recevoir.

J'avouë M. F. que le nombre des pauvres honteux, n'est pas le plus grand. Il y en a incomparablement plus de ceux qui se font un métier de mendier, & dont l'éfronterie est à toute épreuve. J'avouë encore qu'il y a une fausse honte, une honte digne de blâme, & qui procède d'un principe d'orgueil. Quand Dieu nous appelle à un certain état, il faut savoir nous conformer à cet état. L'humilité convient sur tout à la pauvreté. On ne peut souffrir l'orgueil, quelque part qu'il se trouve ; mais il est infiniment insupportable dans un homme couvert de haillons. Laissez-là votre fierté hors de saison. Il
ne

ne vous fied pas de vouloir aller de pair avec vôt^{re} bien-faiteur. Le secours qu'il vous offre est un effet de sa charité ; il vous le presente avec bonté ; il l'affaïsonne des manieres les plus obligantes. Que demandez-vous d'avantage ? Ne faites point le delicat à contre-tems. On vous soupçonneroit avec raison d'un sot & ridicule orgueil si vous refusiez ce qu'on vous donne dans vôt^{re} beson ; ou si vous l'acceptiez avec de certaines petites façons, de certaines petites grimaces qui découvroient le fond de votre cœur.

Mais M. F. s'il y a une fausse honte, une honte qui procède d'une mauvaise source, il y en a une autre, & c'est celle d'ont nous voulons parler, qui n'a rien de blamable. Un cœur bien né, un cœur délicat, sans être vain, sans être orgueilleux, sent une peine secrette d'être à charge. Il ne goute qu'un plaisir imparfait en recevant le secours dont il ne peut se passer. L'impossibilité ou il se voit de s'aquitter des obligations qu'il a à son genereux bienfaiteur, est pour lui un veritable sujet de mortification, s'il cache son inquietude, de peur qu'on ne l'im-

l'impute à quelque mauvais principe, elle n'en est que plus vive. C'est là un état fâcheux, que n'éprouve point celui qui donne.

Il y a plus, celui qui donne goûte un plaisir réel, une satisfaction inexprimable. Distinguons M. F. Le plaisir dont je parle, est inconnu à de certaines gens. Ils n'en trouvent qu'à amasser. Leur parler de répandre, c'est leur percer le cœur. "Quoi! ce
 " qui m'a coûté tant de soins à amas-
 " ser, j'irois le prodiguer! Cette per-
 " sonne est dans la misère. He bien,
 " qu'elle s'en tire comme elle pourra.
 " Ce n'est point mon affaire. J'ay
 " ma famille à établir, mes revenus
 " ne pourroient suffire, s'il falloit don-
 " ner à tous ceux qui demandent".
 On a beau faire des efforts pour tou-
 cher ces cœurs durs, ces cœurs de
 bronze que le démon de l'avarice pos-
 sède, c'est tenter l'impossible; ou si on
 leur arrache enfin quelque foible se-
 cours, il est aisé de voir la violence
 qu'ils se font. D'autres répandent a-
 vec profusion: mais c'est pour satisfaire
 leur vanité, leur luxe, leurs débauche.
 Ils ne sont économiques, ils ne sont ava-
 res

res que lors qu'il est question de s'élargir envers les pauvres. Le peu qu'ils donnent, ils le donnent à regret. Pour de telles gens l'exercice de la bénéficence n'a rien que de rebutant.

Mais que la bénéficence est douce M. F. qu'elle est pleine de charmes pour ces belles ames, ces ames choisies, qui à une bonté naturelle joignent un grand fond de charité chrétienne ! Quelle vuë pour un homme du caractère dont je parle, que celle d'un misérable qui meurt de faim, & qui implore son secours ! Il se sent ému, attendri, pénétré d'une vive & douloureuse compassion : & quelle joye pour lui, que de pouvoir soulager ce misérable, de l'arracher des bras de la mort, de réjouir son cœur attristé ! Pensez-vous M. F. qu'il y ait de satisfaction pareille à celle de secourir à propos une famille affligée, de prévenir sa chute, ou de la remettre sur pied ? Y a-t-il au monde un plaisir plus pur, plus délicieux que celui d'avoir contribué à l'établissement d'un homme qui mérite votre secours, & qui faute d'assistance seroit péri de faim, & de misère ? Au lieu d'employer votre superflu à des usages ou criminels, ou inutiles,

vous l'avez employé à faire travailler l'artisan, à recueillir l'orphelin, à élever de jeunes gens qui faute de moyens pour cultiver leurs talents, auroient croupi toute leur vie dans la pousière; vous l'avez employé à fonder des Hôpitaux, à ériger des Ecoles publiques; à protéger la Veuve, à rassasier l'affamé, à vêtir celui qui étoit nud. Votre Maison a été l'azyle, le refuge des malheureux. Pour être en état de faire un plus grand nombre d'aumônes, vous êtes allés jusqu'à prendre de votre capital, même de votre nécessaire. Ah M. E. l'excellent usage que vous avez fait de votre bien ! Que vous devez être pénétrés de joye & de satisfaction ! Quelle consolation pour vous à l'heure de votre mort ! La changeriez vous contre tous les plaisirs du monde ? Vous avez imité, autant qu'en vous est, la bonté de Dieu, qui ne cesse de verser ses grâces sur les humains : Vous avez suivi les traces de votre Sauveur, *qui alloit de lieu en lieu, faisant du bien* : Vous avez rempli le devoir de la bénéficence qu'il nous a recommandé d'une manière si forte & si pressante. N'êtes-vous pas dès ce monde même, trop récompensés du bien que vous avez

avez fait, par le plaisir infini qu'il vous cause? Ne convenez-vous pas après cette quatrième considération encore; *Que c'est une chose plus heureuse de donner que de recevoir?*

Je pourrois ajouter, qu'on s'atire mille bénédictions de la part de ceux à qui l'on fait du bien, je pourrois ajouter, qu'un homme charitable, bien faisant, qui se répand autant qu'il lui est possible devient les délices de la Société: Je pourrois ajouter encore qu'on s'amasse par cette conduite un thresor dans le Ciel: on se prepare une recompense éternelle; on s'assure une gloire, & peut-être une gloire distinguée dans l'OEconomie qui doit suivre celle-ci. Mais il faut finir, & faire un derniere effort pour vous engager de repondre aux vûes qui nous assemblent aujourd'hui.

D'abord je dois un mot de consolation, aux pauvres qui peuvent se trouver dans le nombre de ceux qui m'écoutent. Mes Freres, mes infortuniez Freres, vous êtes privez d'un des plus doux plaisirs de la vie. *C'est une chose plus heureuse de donner que de recevoir.* Ce bonheur ne vous regarde

CONCL.

point : Vous n'êtes point en état de vous le procurer. Recevoir , vivre d'aumônes, c'est votre triste destinée. Helas ! votre état me touche, Il excite ma plus vive compassion. Portez votre croix mes chers mes bien-amez freres ; *Humiliez-vous sous la puissante main de Dieu*, songez que c'est lui qui a voulu que vous fussiez placez pour un tems dans la situation où vous vous trouvez. Pour vous avoir privez des biens de cette vie ; Vous n'en êtes pas moins chers à ses yeux. Il ne vous abaisse que pour vous élever d'avantage. Le tems de votre épreuve est court. Il finira. Ouvrez les yeux : Voyez les biens glorieux qui vous attendent : Voyez la felicité suprême qui vous est destinée, si au lieu de trainer votre croix, Vous l'avez portée avec constance. *Votre légère affliction qui ne fait que passer produira en vous un poids éternel d'une gloire souverainement excellente.* Une espérance si douce ne vous consoleroit-elle pas ? Dailleurs vos maux ne sont point desesperes ; Vous vivez parmi des freres, des freres qui vous chérissent, qui compatissent à vos souffrances, qui n'ont rien tant à cœur que d'adoucir l'amertume de votre con-

condition. Leurs mains sont sans cesse ouvertes pour fournir à votre subsistance. Ils volent à votre secours lors que l'ocasion le demande. Vous l'avez souvent éprouvé. Vous l'éprouverez encore.

Pour vous M. F. que la Providence a placez dans de plus heureuses circonstances; sentez votre bonheur, benissez en Dieu; rendez lui en grace tous les jours de votre vie : & *n'oubliez point la bénéfice*. Vous ne l'oubliez point, Vous l'exercez. Il faut vous rendre la justice qui vous est due. C'est dans votre sein que s'est élevée une Société destinée au soulagement des souffreteux. La Charité l'a formée. La Charité l'entretient. Plusieurs de ceux qui m'écoutent en sont eux mêmes les membres. Les autres contribuent genereusement à son entretien par leurs aumônes. Ses fonds, que dis je ses fonds ? Ses revenus sont trop peu considerables encore pour donner à l'exerice de son Zèle toute l'étendue qu'elle souhaiteroit. Elle espère avec la bénédiction du Ciel, de porter ses vües plus loin. Cependant les fruits qu'elle a deja produits parlent en sa faveur. Deux Ecoles établies, l'une de filles, l'autre de

de garçons, plusieurs jeunes gens des deux Sexes mis en apprentissage. Des malades secourus, d'autres personnes encore qui ont éprouvé sa bénéficence, peut-être même au delà de ses forces : Tout cela fait voir la droiture de ses intentions, & l'extrême désir qu'elle a de se rendre utile. C'est à vous, c'est à nous tous de concourir à un si noble dessein. Je lis dans vos yeux M. F. les sentiments de votre cœur. Vous benissez Dieu d'une fondation si pieuse, vous le benissez de ce qu'il vous procure aujourd'hui encore l'occasion d'ouvrir vos charitables mains. Me tromperois-je ? Ou penseriez-vous que je me servisse de ce détour pour surprendre votre charité ? Ne nous faites pas cette injustice. Ne nous soupçonnez pas d'un artifice si peu digne de la Majesté de ce lieu, & de la gravité qui convient à un Orateur Chrétien. Nous pensons ce que nous disons, & nous le pensons, parce que dans plus d'une occasion, vous nous avez donné lieu d'être convaincu de votre *promptitude* à donner. Puissez-vous ne jamais vous démentir ! Puissez-vous sentir dans ce jour, & pendant tout le tems de votre vie, *Que c'est une chose plus heureuse*
de

IX SERMON. ACT. XI. 35.

311

de donner que de recevoir. Goutez ce ravissant plaisir. Pensez que les charitez que vous allez faire, vous vont attirer l'aprobation de votre Dieu. *C'est à l'Eternel que vous prêtez.* C'est à J. C. que vous donnez. Ce sont les membres que vous allez rejouir. Ces pauvres enfans, Elèves de nôtre Société, vous demandent par ma bouche un secours destiné à leur éducation. Contribuez aux moyens de les mettre en état de connoître Dieu, de se former à la vertu, d'apprendre une honnête profession, & de se rendre des membres utiles dans la Société. Ils élèvent dès à present leurs innocentes mains vers le Ciel. ~~Ils sollicitent en votre faveur les~~ bontez Divines. Dieu exaucera leurs prieres. Il versera sur vous ses benedictions. Oui mes chers enfans, c'est là votre devoir. Priez Dieu pour vos genereux bien-faiteurs, rendez-vous dignes de leurs soins, répondez au désir qu'ils ont de vous voir un jour gens de bien, & en état de faire vous mêmes pour d'autres ce qu'on fait aujourd'hui pour vous. Craignez Dieu, soyez sages, dociles, appliquez à votre devoir. Fasse le Seigneur que nous ayons non seulement contribué à votre in-

IX SERMON. ACT. XX. 35.

intéret temporel, mais sur tout au salut
 éternel de vos ames. Et pour vous Mes
 Bien-amez Freres, nous prions Dieu
 qu'il vous rende au Centuple les au-
 mônés que vous allez distribuer. O
 Cieux! envoyez la rosée d'en-haut. que
 les nuées fassent distiller la justice: que
 la terre s'ouvre: qu'on produise le Sa-
 lut; & que la justice germe ensemble.
 Amen. Amen.

SERMON

SERMON X.

SUR

L'utilité des Afflictions.

Or nous savons aussi que toutes choses aident ensemble en bien à ceux qui aiment Dieu. Rom. viii. 27.



MES Frères, on voudroit que la prospérité fut toujours inseparable de la Vertu. Il paroît étrange, que les plus gens de bien, soient souvent, ceux dont la vie est la plus traversée dans ce monde. Combien de bonnes âmes qui gémissent sous le poids des afflictions? L'adversité est leur partage. C'est pour
 S i elles

elles que la terre est véritablement *une*
Valée de larmes & de misère. Cette
 pensée fait de la peine. L'impie en
 prend occasion d'insulter à la Provi-
 dence. De ce qu'un même accident
 arrive au juste, & à l'injuste, il en
 conclut que c'est le hazard, une for-
 tune aveugle qui décide de la destinée
 des mortels. Le fidèle même sent nai-
 tre en lui des doutes; il se laisse aller
 quelquefois à de secrets murmures:
 peu s'en faut qu'il ne dise; *c'est pour*
neant que l'on sert Dieu. En vain
j'ai nettoyé mon cœur, & j'ai lavé mes
main, dans l'innocence: car j'ai été
battu tous les jours, & mon chatiment
est revenu tous les matins. Lors que
j'atendois le bien, le mal m'est arrivé,
& quand j'espérois la clarté, les tené-
bres sont venues. Cependant M. F.
 on reconnoitroit l'injustice de ces plain-
 tes, si l'on jugeoit avec moins de pré-
 cipitation, & si l'on étoit assez sage
 pour démêler les vûes de la Providence
 dans la Dispensation qu'Elle fait des
 biens & des maux. Au lieu de blâ-
 mer témérairement la conduite de Dieu,
 on trouveroit qu'elle est remplie de
 bonté, & souverainement digne de son
 adora-

Malach.
 iii. 14.
 Ps. lxxiii.
 13, 14.

Job xxx.
 26.

adorable sagesse, lors même qu'il présente à les Enfans le Calice amer des afflictions, & qu'il les traite, en apparence, avec le plus de sévérité. C'est la consolante Verité que j'offre aujourd'hui à votre Méditation, & que St. Paul nous propose dans notre texte. *Toutes choses, dit il, aident ensemble en bien à ceux qui aiment Dieu.* Il faut éclaircir cette Proposition de l'Apôtre, & la prouver. C'est ce que nous ferons dans les deux Parties de ce Discours. Puissiez vous M. C. F. mettre à profit nos réflexions, & en retirer des usages propres à vous soutenir dans toutes vos épreuves. Ainsi soit il.

Or nous savons aussi que toutes choses aident ensemble en bien à ceux qui aiment Dieu. C'est ici M. F. une nouvelle raison que l'Apôtre allègue pour engager les fidèles à supporter courageusement les diverses tribulations auxquelles on se trouvoit exposé alors, pour la profession de l'Evangile. Dès le commencement de ce Ch. il avoit posé cette thèse, *qu'il n'y a plus de condamnation pour ceux qui étant en J.*
S i 2 C,

C. ne marchent plus selon la chair, mais selon l'Esprit. C'est ce qu'il éclaircit & prouve avec plus d'étendue dans les 16 Vs. suivans, en faisant voir, que ceux qui sont réellement en J. C. c'est à dire, qui vivent éfectivement dans la Communion du Sauveur, & qui ont un sincère attachement à son Evangile, ont reçu l'Esprit de Dieu, qui habite en eux, qui les dirige, qui les conduit, desorte qu'ils ne marchent plus selon la chair, qu'ils ne sont plus affectionnez aux choses de la chair, mais à celles de l'Esprit qui les anime, & dont ils suivent les mouvemens & les directions. Mais s'ils sont conduits par l'Esprit de Dieu, ajoute l'Apôtre, ils sont, par cela même, Enfans de Dieu. Et si nous sommes Enfans, poursuit il, au V. 17, nous sommes donc héritiers; héritiers dis-je de Dieu, & cohéritiers de Christ. Et par conséquent, la thèse de l'Apôtre est bien prouvée: Il n'y a maintenant plus de condamnation pour nous qui sommes en Jesus Christ; parceque si nous sommes en J. C. nous sommes conduits par l'Esprit de Dieu: Et si nous sommes conduits par l'Esprit de Dieu, nous sommes

mes

mes Enfans de Dieu : Et si nous sommes Enfans de Dieu, nous sommes les héritiers, & cohéritiers de Christ. Mais comment concilier ces glorieux privilèges du Chrétien avec les Croix, les souffrances qui accompagnoient la profession de l'Evangile ? Voilà ce que le Juif ne pouvoit comprendre. Selon lui, c'étoient des choses incompatibles que de jouir de la faveur de Dieu, de son amour, de sa protection, & d'essuyer dans ce monde les plus rudes épreuves, les afflictions les plus violentes. *St. Paul* prévient cette objection. Il détruit ce préjugé du Juif. Il en fait voir la fausseté, & soutient, que bien loin que les afflictions de cette vie soient incompatibles avec la condition d'un fidèle, *d'un Enfant de Dieu* ; elles sont au contraire, souvent, une marque de nôtre conformité avec J. C. & un puissant moyen pour nous conduire au Salut. *Car si nous souffrons avec Christ, c'est, dit il, afin que nous soyons aussi glorifiés avec lui.* Et quand on a en vûë une telle récompense, quand on est soutenu par l'espérance d'un tel bonheur, peut on, doit on compter pour quelque chose
les

les souffrances du tems present? Non. Fussent elles plus vives encore, & en plus grand nombre, elles ne seroient point à contrepeser à la gloire à venir, qui doit être révélée en nous. Enfin quelque opposition qu'il paroisse y avoir entre les souffrances qu'on endure dans ce monde, & la protection Divine, ce n'est là qu'une opposition aparente: Car nous savons aussi que toutes choses aident ensemble en bien à ceux qui aiment Dieu. Voilà M. F. une courte analyse d'une partie de ce Chapitre; & par là, vous comprenez déjà, que la pensée de St. Paul dans notre texte, tombe particulièrement sur les afflictions. La proposition qu'il avance est bien générale. *Toutes choses aident ensemble en bien à ceux qui aiment Dieu.* Les biens & les maux, la prospérité & l'adversité, tous les differens états de la vie concourent au salut du fidèle. Il n'y a point d'événement dont il ne puisse retirer quelque utilité. Cependant n'oublions point la pensée de St. Paul, en mettant le péché même au rang des choses qu'il a en vûë. Si les défauts des gens de bien, si les chûtes qu'ils font quelquefois dans le péché, ser-

servent à les humilier, & à les rendre plus vigilans & plus circonspects pour l'avenir; ce n'est que très indirectement qu'elles produisent cet effet. Il ne s'ensuit pas qu'il leur soit réellement avantageux d'avoir des défauts, de faire des chûtes, de tomber dans le péché. Le péché est toujours funeste, il nous éloigne de Dieu. Comment pourroit il contribuer à notre Salut? St. Paul ne dit rien de semblable. Il parle des souffrances, des persecutions que les fidèles effuyoient pour le nom de J. C. C'est le sujet particulier qu'il traite. C'est donc aussi ce qui doit déterminer le sens de la proposition qu'il établit dans notre texte. *Toutes choses aident ensemble en bien à ceux qui aiment Dieu*: Toutes choses, c'est à dire tous les états de la vie, même les plus tristes, les plus remplis de disgrâces & d'amertume, tous concourent à l'avantage du fidèle. Il en retire une utilité réelle. Ce sont autant de moyens dont Dieu se sert pour procurer le Salut de ses Enfans, & pour les conduire au Ciel.

Mais quoi! M. F. est-ce donc un état désirable que celui de l'adversité?

Goute-

Goute-t-on autant de satisfaction dans la misère que dans la prospérité? Doit-on envisager d'un même œil la douleur & le plaisir, la maladie & la santé, une vie remplie de traverses & celle qui est exempte de trouble & de disgrâce? Non. Ce n'est point ce qu'entend nôtre Apôtre. La prospérité a des douceurs que l'adversité n'a point. Les afflictions de cette vie, de quelque nature qu'elles soient, sont des maux, & des maux réels. Disons plus, ce sont des suites du péché, des chatimens que Dieu nous inflige, & que nous n'éprouverions jamais, si nous étions parfaitement exempts de défauts. Mais ajoutons M. F. que ce sont pour les fidèles, des chatiments salutaires, des corrections utiles, que Dieu leur dispense par un principe d'amour, dans des vûes de charité. *Il leur est bon d'être affligés.* C'est un remède amer, mais nécessaire pour leur guérison, ou tout au moins, pour prévenir un plus grand mal, pour les précautionner contre la contagion du vice, & pour les affermir, pour les fortifier dans la vie de la grace. Dans ce sens les plus vives afflictions, les croix les plus dures,
toutes

toutes choses aident ensemble en bien à ceux qui aiment Dieu.

A ceux qui aiment Dieu. Pesez bien cette expression. *St. Paul* parle des seuls fidèles. Ce qu'il affirme dans notre texte, n'est vrai qu'à l'égard des gens de bien, de ceux qui *aiment Dieu*. On peut dire tout le contraire des méchants. *Toutes choses leur aident ensemble en mal.* Tout leur est funeste. Les biens & les maux concourent également à leur perdition. Ce n'est pas, M. F. que Dieu se propose directement cette vûë, dans les biens & les maux qu'il leur dispense ici bas. Arrrière de nous une pensée si injurieuse à la bonté du Grand Etre. C'est la corruption des méchants, c'est l'afreuse disposition de leur cœur qui change en poison les remèdes les plus salutaires. Ils abusent des graces du Ciel. Ils s'endurcissent à ses chatiments. La prospérité les aveugle. L'adversité les aigrit. Vivent ils à leur aise dans ce monde? Ils oublient le Seigneur; ils ne pensent qu'à assouvir leurs passions; une noire ingratitude est le retour des bénédictions que Dieu verse sur eux. S'ils tombent dans la calamité; ils se
T t dépi-

dépitent, ils murmurent, ils vomissent des blasphêmes contre le Ciel. Ainsi tout est pour eux, une occasion de péché & de crime ; & par conséquent, un moyen qui les conduit à la perdition, parceque rien n'est capable d'amolir la dureté de leur cœur, de surmonter leur corruption, d'arracher le vice de leur ame. Il en est autrement du fidèle, M. F. Quand on craint Dieu, qu'on l'aime, & qu'on l'aime sincèrement & par dessus toutes choses ; dès là, on est vivement sensible à ses bienfaits : on les reçoit avec reconnoissance : Ce sont de nouveaux liens qui attachent à Dieu, de nouveaux motifs pour se devouer à lui. Demême dans l'adversité, on *s'humilie sous la main puissante de Dieu* : on adore ses chatiments : on les met à profit. Il peut bien arriver qu'on s'oublie dans de certains moments, qu'on s'égare, qu'on tombe quelquefois par foiblesse. Mais ces restes de corruption ne peuvent tenir contre une piété solide qui a jetté de profondes racines dans l'ame. Elle seveille au premier coup de la grace. L'amour de Dieu reprend le dessus. C'est la disposition regnante du fidèle, celle

celle qui occupe la première place dans son cœur. Et que peut craindre un tel homme? Il jouit de la faveur de son Dieu: il est assuré de sa protection. Croix, souffrances, tribulations, non, rien n'est capable d'ébranler sa foi, de donner atteinte à son salut. Je dis plus, tout cela lui est utile. Dieu ménage tout exprès ces sortes d'événemens pour le bien de ses Enfans. C'est la pensée précise de *St. Paul* dans notre texte. Nous allons faire nos efforts pour vous convaincre d'une vérité si consolante. C'est le but des réflexions que nous avons à vous proposer dans la IIde Partie de ce Discours.

Dabord, M. F. je demande quel peut être le dessein de Dieu, dans les diverses afflictions qu'il dispense à ses Enfans, s'il n'a point celui de faire servir ces afflictions à leur bien, à leur Salut? Je parle à des Chrétiens; je suppose qu'on m'accorde qu'il y a une Providence qui gouverne le Monde, qui préside sur tous les événemens de la vie. Il ne s'agit pas de prouver ce principe, qu'on ne sauroit contester sans anéantir la Religion, & la Créance même d'une

II Part.

Divinité. Un Dieu qui a crée le monde, & qui l'abandonne; qui a formé les Hommes, & qui ne s'en met plus en peine; qui les a placez sur la terre, & qui ne daigne point s'interesser dans ce qui les regarde, qui les livre au caprice du Hazard, à je ne sai quel sort, quel Destin, quelle Fortune aveugle; vous le sentez M. F. une telle supposition est extravagante. Il faut porter l'impiété plus loin. Il faut soutenir qu'il n'y a point de Dieu, que toutes choses subsistent par nécessité, que le Monde n'a aucune Cause de son Existence. Ce système tout faux, tout absurde qu'il est, l'est moins que celui d'Epicure. Admettre un Dieu Créateur de l'Univers, c'est admettre une Providence: c'est supposer que Dieu gouverne l'Univers, qu'il préside sur le Monde, que toutes choses relèvent de son Empire, & que ses soins s'étendent à toutes les Créatures, & par consequent, aux hommes. Il ne leur arrive donc rien ici bas, que Dieu ne sache, que Dieu ne veuille, que Dieu ne dirige. Il est donc vrai aussi, que les afflictions des fidèles ne sont pas des coups du Hazard. Elles viennent de Dieu.

Dieu. C'est sa main qui les dispense.
Il crée les ténébres. Il fait la playe.
Pas un de nos cheveux ne tombe à terre
sans sa volonté. Je ne dis pas, M. F.
que Dieu intervienne d'une manière
immediate, & par un nouvel acte de sa
Puissance ou de sa Volonté, dans cha-
que événement qui nous arrive. Cela
a lieu quelquefois, mais non pas tou-
jours. Il suffit qu'il intervienne dans
ce qui nous concerne, & en particulier
dans nos souffrances, dans nos afflictions,
qu'il y intervienne par une Direc-
tion générale, pour dire que c'est lui
qui nous les dispense. Tout au moins,
il permet que ces choses nous arrivent,
& il a des raisons pour le permettre.
Or quelles vûes peut il avoir M. F ?
Quel motif peut l'engager à faire, ou
à laisser souffrir ses Enfants ? Se plait
il à voir couler leurs larmes ? N'est-ce
que pour les tourmenter, pour les ren-
dre misérables, qu'il en use ainsi ? Et
qui pourroit attribuer un tel dessein à
l'Etre souverainement bon ? Dieu qui
est charité ; Dieu, le Dieu pitoyable,
miséricordieux, riche, abondant en gra-
tuité ; Dieu, dont les compassions sont
infinies ; Dieu, le meilleur de tous les
Maî-

Maîtres, le plus tendre de tous les Pères, qui chérit ses Enfans, qui les *porte* gravez sur la *peaume* de sa main : Dieu se délecteroit dans la misère de ses fidèles ! Il se plairoit à les voir souffrir ! C'est dans cette vûë seule qu'il les affligeroit ! Quel blasphème ! Reconnissons donc M. F. que Dieu a certainement en vûë le bien de ses Enfans, dans les différentes épreuves dont il les visite. Il est impossible de lui attribuer une vûë contraire à celle là sans faire injure à son infinie bonté, la plus aimable de ses perfections, celle qui contribuë le plus, si j'ose le dire, à le rendre digne de nos hommages & de nos adorations.

Je conclus la même chose de sa Justice, de son Amour pour l'ordre, de cette suprême Equité qui fait *la base de son Trône*, & la Règle de ses Actions. *Le Fuge de la terre ne feroit il point justice ?* Confondroit il les Bons avec les Méchans ? Traiteroit il sans distinction ceux qui le révèrent, & ceux qui *n'ont point la crainte de son Nom ?* Ceux qui respectent ses Loix, & ceux qui les foulent aux pieds ? Ceux qui cherissent la Vertu, & ceux qui se plongent

plongent dans tous les excès du Vice & de la Corruption ? Cependant cette conduite auroit lieu, si les fidèles ne retiroient absolument aucune utilité de leurs souffrances, de leurs afflictions dans cette vie. Que dis-je ? L'avantage seroit souvent du côté des Méchans. Rien ne seroit plus vrai que cette parole de *St. Paul* ; *Nous serions dans un sens, & à divers égards, les plus misérables de tous les hommes.* Je sais M. F. que les plus gens de bien ont des pechez. Je sais que par cela même Dieu est en droit de les chatier, de les punir. Mais enfin, il y a toujours une vaste difference entre les foiblesses des Saints & les crimes des Impies. Il doit donc aussi y avoir de la difference dans les chatiments que Dieu leur inflige : Et où seroit cette difference, si les chatiments des fidèles n'avoient pas ceci de particulier, qu'ils contribuent à leur procurer le salut, à leur frayer le chemin à la gloire celeste.

Enfin M. F. un Etre souverainement sage se tromperoit il dans le choix des moyens qu'il employe pour le salut de ses Enfans ? Non. Il juge donc ce Grand Dieu, que les afflictions sont utiles.

utiles & quelquefois absolument nécessaires à ses Enfans, puis qu'il emploie quelquefois ce moyen pour leur salut. Il est donc vrai aussi qu'elles tendent réellement à l'avantage des fidèles. *Toutes choses aident ensemble en bien à ceux qui aiment Dieu.*

Voulez vous M. F. une preuve plus directe encore, pour vous convaincre pleinement de cette Vérité? Vous la trouverez dans la Nature même des afflictions. Elles sont propres à reprimer nos passions; à nous rapeller dans le chemin de la Vertu; à nous faire sentir nos défauts; à nous détacher du monde & à nous remplir d'amour pour le Ciel. Autant de moyens qui nous conduisent à Dieu : autant de secours que sa miséricorde nous fournit pour nous empêcher de nous perdre, & pour nous assurer la félicité éternelle.

Nous sommes foibles M. F. nous sommes corrompus, & nôtre corruption n'est jamais parfaitement anéantie dans ce monde. *Les convoitises charnelles font la guerre à l'ame.* Il y a toujours, même dans les plus gens de bien, une lutte un combat entre la chair & l'esprit. Les passions sont moins vain-

1. Pier. ii.
11.

Gal. v. 17.

vaincuës qu'afoiblies. Elles se raniment facilement. Il faut un frein pour les retenir; & il n'en est point de plus puissant que l'adversité, M. F. Je ne dis pas que la prospérité soit incompatible avec la piété. On peut conserver sa Vertu dans les Grandeurs, dans l'Opulence, au milieu de la plus brillante fortune. Mais aussi les tentations sont grandes dans cet état. Difficilement on résiste à ses passions, lors qu'on a mille moyens de les satisfaire. Il faut posséder une Vertu peu commune, un fond de piété extraordinaire pour ne pas succomber aux occasions qui se présentent en foule, de s'abandonner à de certains penchans qu'on ne détruit jamais absolument. La vôtre auroit fait naufrage, mon frère. Elle étoit trop foible pour ne pas se briser contre un écueil si dangereux. Dieu qui vous aime, Dieu qui vous connoit à fond, a prévu que vous vous perdriez, s'il vous laissoit jouir d'une prospérité non interrompuë dans ce monde. Il traverse votre vie, il la mêle d'amertume, pour mettre un frein à vos passions, pour les empêcher de vous entraîner dans mille vices, dont vous ne vous é-

tes peut-être abstenu que par un défaut d'ocasion. L'élévation auroit favorisé votre panchant à l'orgueil : Vous auriez été superbe si la Providence vous avoit placé dans un poste éminent : Les richesses vous auroient amoli le cœur ; vous seriez tombé dans le luxe & la débauche, si avec une santé toujours ferme, toujours robuste, vous eussiez nagé encore dans l'aise & dans l'abondance. Une santé moins ferme, une condition pauvre ou mediocre, la bassesse, l'obscurité vous convenoit mieux. De la manière que votre cœur est disposé, c'est pour vous un excellent preservatif contre le vice & la contagion du Siècle. *Il vous est bon d'être affligé.* Quelques traverses, quelques disgraces dans le Cours de votre vie, vous rendent bien la vie un peu moins douce, un peu moins agréable : Mais elles vous préservent d'un mal plus funeste, du danger de vous plonger dans le vice & la perdition.

Si l'adversité est propre à reprimer nos passions, elle sert aussi M. F. à nous rapeller dans le Chemin de la Vertu, lors que nous avons eû le malheur de nous en éloigner. Ce malheur
n'arrive

Il arrive que trop souvent, sur tout quand on prospère, & que rien ne trouble notre félicité. L'aïse, le repos, un certain calme nous endort. On se relâche, la Vertu s'affoiblit. Le Vice se glisse dans l'ame. Dabord on résiste, mais faiblement aux séduisants appas du monde. Ensuite on y prend goût; on s'y laisse entraîner tout à fait. Le Crime n'inspire plus tant d'horreur. On parvient à le commettre sans répugnance. Un abyme appelle un autre abyme. On tombe de précipice en précipice. Trop d'exemples justifient cette reflexion. *David* devenu paisible possesseur d'un Trône qui lui avoit tant coûté à acquérir, s'amolir: sa Vertu ne peut tenir contre le charme de la prospérité. L'orgueil s'empare de son cœur. *Il denom- bre Israël.* La vue d'une femme triomphe de son innocence. Ce premier crime lui en fait commettre un second plus noir, plus énorme encore. Il faut que le tonnerre gronde, que la Main de Dieu le frappe, que *Nathan* lui aille dénoncer les jugemens du Ciel pour réveiller sa Conscience assoupie, & pour le retirer de ses égaremens. Ah! M.

F. que les afflictions sont utiles, qu'elles sont nécessaires dans ces tristes circonstances ! De tous les moyens, c'est l'unique, c'est le seul efficace pour toucher un cœur qui s'est égaré, dumoins s'il conserve encore quelque étincelle de vertu, quelque disposition à la piété. Alors le charme se dissipe : le bandeau tombe ; les yeux s'ouvrent ; on aperçoit le précipice où l'on s'est plongé : on retourne à Dieu : on implore sa miséricorde, & *on rebrousse chemin vers les témoignade l'Eternel.*

Ajoutons M. F. que les afflictions nous apprennent à nous bien connoître : elles nous font sentir nos défauts, certains défauts que nous n'aurions point connus sans ce secours, & elles nous mettent par cela même en état de nous en corriger. Nous nous flatons. L'amour propre nous en impose. Il nous déguise nous mêmes à nous mêmes. Peu de gens se connoissent à fond. La plus part de nos défauts nous échappent. Nous ne les apercevons point. Nous ne voulons point les apercevoir, parce que cette vûë nous mortifie. Ainsi, nous nous plaçons dans nôtre illusion : nous y persévérerons tandis que rien ne nous

nous force à nous voir tels que nous sommes. Il arrive même que nous envisageons quelquefois, la prospérité dont nous jouïssons, comme une marque que Dieu nous distingue, qu'il nous tire de la foule des hommes, du Commun même des fidèles. Mais M. F. ce n'est plus cela, lors que nous tombons dans quelque violente disgrâce, & que la main de Dieu est sur nous. Alors il est naturel de chercher la source du mal qui nous presse. Nous nous examinons. Nous entrons dans les replis de nôtre cœur, & nous découvrons mille défauts qui nous étoient cachez auparavant. Hélas ! que cette vûë est humiliante ! Mais qu'elle est utile, qu'elle est salutaire pour un homme, qui, quoi qu'imparfaitement vertueux, est pourtant vertueux dans le fond ! Je vetux, dit il, je vetux profiter des chatiments de mon Dieu. Je vetux mettre la main à l'œuvre. Je vetux purger mon ame de ces honteux vices qui l'infectent encore, & qu'un voile épais avoit dérobé jusqu'ici à mes yeux. Pour être convaincu de mon orgueil, j'ai eu besoin d'être humilié, d'être abaissé. Je dechirois mon
pro-

prochain sans me croire coupable de médisance. Dieu a permis que je sois devenu moi même l'objet de la calomnie. J'ai appris par l'indigence où je me vois réduit aujourd'hui, à être sensible à la misère d'autrui, & à me guérir d'un durceté de cœur dont je ne me fis jamais le moindre reproche. Voilà ce que produit l'affliction sur une âme qui a quelque sentiment de piété.

Enfin M. F. l'adversité est propre à nous détacher du monde, & à nous remplir d'amour pour le Ciel, d'un ardent désir d'être avec Christ. C'est là un des grands usages qu'elle produit. C'est là une des principales vœs de Dieu dans toutes les afflictions qu'il nous dispense.

Il est fâcheux d'être privé de la Santé, de souffrir de cuisantes douleurs, de traîner une vie infirme, languissante, pleine de nuï. Mais cela même doit vous détacher de la vie: cela même doit enflammer vos desirs pour le Ciel. Plus vous trouvez d'amertume dans la vie, & moins vous devez l'aimer: moins vous devez craindre les approches de la mort qui vient terminer

ner vos souffrances & vous mettre en possession d'une vie meilleure, exempte de maux, pleine de félicité.

Il est fâcheux d'essuyer les disgrâces de la pauvreté, le faim, la misère, & sur tout, la honte, l'injuste opprobre qu'on a attaché à cette condition. Mais cela encore, cela même doit vous dégouter d'un monde où vous trouvez si peu de satisfaction; vous le faire quitter sans regret; & vous transporter de joye, lors que le moment de votre départ approche, & que vous allez être reçu dans le Ciel, élevez à la source des biens & de la gloire.

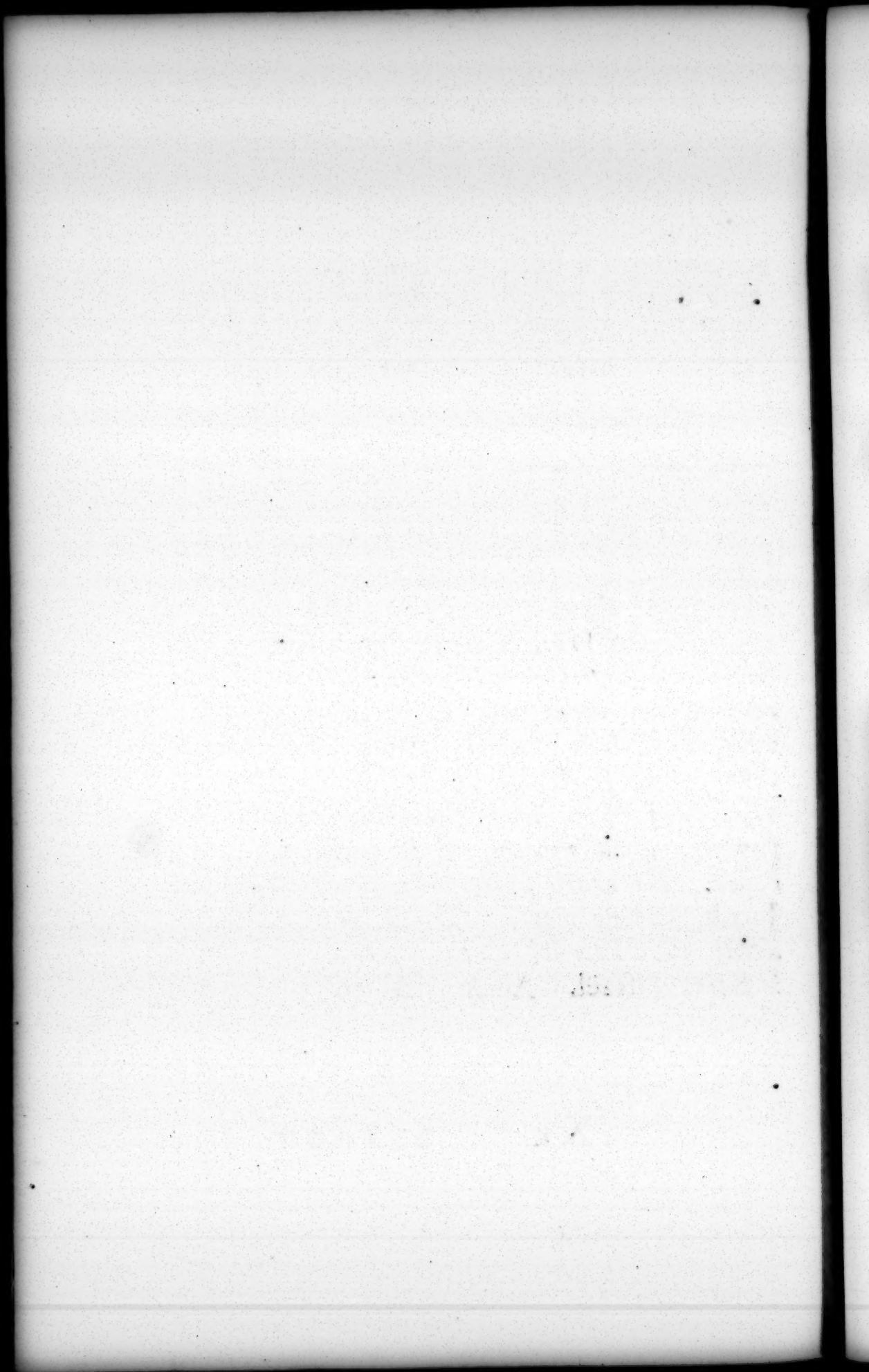
Il est fâcheux de voir sa réputation flétrie, son honneur difamé, la Calomnie triompher de l'innocence la plus pure. Mais quelle leçon plus instructive pour vous convaincre, qu'il faut chercher la récompense de la Vertu, non dans l'opinion des hommes, non dans les jugemens qu'ils portent, presque toujours téméraires, faux, iniques; mais dans le témoignage de votre propre conscience; mais sur tout, dans l'approbation de Dieu, qui fonde les reins, qui connoît les cœurs.

Il est facheux de se voir trahi par un ami lache & perfide; ou abandonné dans le besoin, de ceux dont on esperoit de la protection. Mais on sent alors, on sent par sa propre expérience, le néant du monde, le peu de fond qu'il faut faire sur les Créatures, la folie de ceux qui *se font un bras de la chair*. Malheureux l'homme qui se confie en l'homme! *Ceux du bas état ne sont que vanité: les Nobles ne sont que mensonge. Dieu, Dieu seul est mon apui, mon rocher, ma haute retraite. Quiconque espère au Dieu vivant ne sera point confus.*

Il est facheux de perdre un tendre Epoux, un Père bien-aimé, un Enfant chéri, un ami sincère & plein de probité. Helas! de toutes les afflictions, celle-ci est sans doute, l'une des plus sensibles pour un cœur bienfait. Mais il faut sanctifier cette affliction. Le fidèle en retire de salutaires usages. La mort de ces chères personnes est pour lui, un lien de moins de ceux qui l'attachent à la terre. Au lieu de pleurer inutilement leur perte, il ne pense qu'à imiter leurs Vertus, pour les aller rejoindre dans le Ciel, & partager

tager avec elles la gloire éternelle. C'est ainsi M. F. que toutes les disgrâces, que toutes les afflictions de la vie concourent au salut du fidèle ; & c'est ainsi que se vérifie pleinement cette parole de nôtre Apôtre, *Toutes choses aident ensemble en bien à ceux qui aiment Dieu.*

Allez M. F. retirez vous avec ces réflexions. Portez les gravées dans vos cœurs. Elles vous soutiendront dans vos Epreuves. Elles vous consolent dans vos Afflictions. Elles adoucissent l'amertume de vos Disgrâces. Aimez Dieu & ne craignez rien. *Ses yeux sont sur les Justes : Ses oreilles sont attentives à leur cri. Il veille pour leur Sécurité.* Rien ne les Pf. xxiv. 16. *separera de sa dilection ; ni l'oppression, ni l'angoisse, ni la persécution, ni la famine, ni la nudité, ni le peril, ni l'épée. Ne crain point Vermisseau de Jacob, homme mortel d'Israël, je t'aiderai, dit l'Eternel, & ton garant c'est le Saint d'Israël.* Rom. viii. 34. Amen. Amen. Esa: xli. 14.

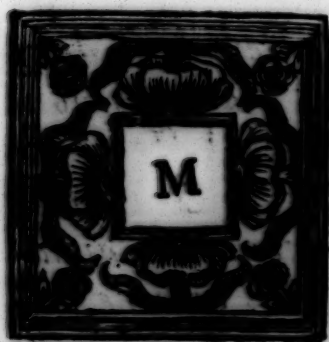


SERMON XI.

S U R

La frequente Communion.

*Faites ceci en memoire de moi. Luc.
xxii. 19.*



MES Frères, on se dégoute des meilleures choses: il n'y en a point qui soit à l'épreuve de nôtre inconstance. Ce qu'on souhaitoit hier avec le plus de passion, on le rejette aujourd'hui avec mépris. Un objet plait tandis qu'il a pour lui les agréments de la nouveauté: on n'en fait plus de cas, dès qu'il commence à vieillir, ou

X x . 2

qu'on

qu'on peut l'avoir avec trop de facilité.

Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que cette malheureuse inconstance qui a sa source dans la corruption & dans la petitesse du cœur humain se fait remarquer même dans les choses qui regardent la Religion. On se dégoûte de la piété comme de toute autre chose. Est on privé du Sacré Ministère de la Parole de Dieu ? gémit on sous le joug de la persécution ? avec quel zèle, avec quelle ardeur n'aspire-t-on pas à la douce liberté de Conscience ? On envie le bonheur de ceux qui servent Dieu sans contrainte : on

Pf. cxx. 5. s'écrie, *Que je suis misérable de séjourner en Mesec, & de demeurer dans*

—lv. 7. *les Tentes de Kedar ! O ! qui me donneroit des ailes de Colombe ! Je m'envolerois & me poserois. O Eternel Dieu des Armées, combien sont aimables tes Tabernacles ! Mon ame ne cesse de desirer grandement, & même elle défaut après les parvis de l'Eternel : mon cœur & ma chair tressaillent de joye après le Dieu Fort & Vivant. --- Tes Autels, o Eternel des Armées, mon Roi & mon Dieu ! O que bienheureux sont*

Pf. lxxxiv
1—5.

sont ceux qui habitent dans ta maison, lesquels te louent incessamment ! Jouit on de ces précieux avantages ; A-t-on ce qu'on desiroit ; hélas ! Ce zèle si fervent, ces empressemens si extraordinaires qu'on faisoit paroître, dégénèrent peu à peu en tiédeur. La dévotion languit, les Exercices de piété deviennent fades & insipides : On ne trouve plus de gout dans l'ouïe de la Parole de Dieu : on regarde les saintes Assemblées, le Service Divin, l'Usage des Sacrements avec une souveraine indifférence, pour ne pas dire avec un souverain mépris.

Apliquons cette reflexion générale au-sujet particulier que nous nous proposons de traiter dans ce Discours. Le relachement par raport au Sacrement de la Ste Cène, est un défaut trop commun parmi les Chrétiens de nos jours. On en voit qui ne communient jamais. On en voit d'autres qui ne s'aquient de ce devoir qu'avec répugnance & le moins souvent qui leur est possible. C'est cette criminelle disposition que nous avons dessein de combattre, & c'est sous cette face uniquement que nous allons envisager les paroles de nôtre texte.

Nous

Nous pourrions bien les faire servir à renverser deux capitales erreurs de l'Eglise Romaine au sujet de l'Eucharistie ; je veux dire le Retranchement de la Coupe, & le Sacrifice ainsi proprement dit qu'elle pretend offrir dans la célébration de ce Sacrement. *Faites ceci en memoire de moi.* Il est clair, que par ces paroles, J. C. ordonne à ses Apôtres, & en leur personne à tous les Ministres de l'Evangile, de faire ce qu'il faisoit lui même. Or J. C. donne à ses Disciples du pain, avec ordre d'en manger. Ensuite il leur distribue la Coupe, en leur disant, *beuvez en tous.* Il veut donc que ses Ministres fassent précisément la même chose, c'est à dire, qu'ils distribuent au peuple Chrétien la Coupe aussi bien que le Pain. Par conséquent, priver le Peuple de l'un de ces deux Symboles, c'est une violation manifeste de l'institution de J. C.

Demême quand le Sauveur nous dit, *faites ceci*, la Cérémonie que je viens d'instituer *faites la en mémoire de moi* ; qui ne voit que son intention est, de nous apprendre, que la Ste Cène est la commemoration de sa mort, & comme un Tableau destiné à nous rappeler le

le souvenir du Sacrifice sanglant qu'il a offert sur la Croix pour nos pechez? Ce ne peut donc pas être le Sacrifice de J. C. lui même. Quelle absurdité de dire, qu'une chose est le tableau & la representation d'elle même? Mais je l'ai dit, mon dessein n'est pas aujourd'hui de m'engager dans des Disputes Theologiques. La nécessité de la frequente Communion, c'est le titre, c'est l'argument de mon Discours. Je prouverai, I. l'obligation qui est imposée à tous les Chrétiens de Communier, & de communier frequemment, & je ferai voir que la négligence de ce devoir est très criminelle. Ensuite j'examinerai dans ma IIde Partie, les pretextes dont on se sert, pour s'absenter de la Table du Seigneur, & j'en montrerai l'injustice & la vanité.

Dabord commençons par bien établir l'état de la question, afin de prévenir toutes sortes d'équivoques. I Part.

I. Quand nous parlons de la nécessité de la Communion, nous n'entendons pas qu'elle soit nécessaire à salut, d'une nécessité de *moyen*, & dans le sens, que l'est par exemple, la Régénération.

Jean iii.
3.

ration. La Régénération est tellement nécessaire à salut, qu'il est impossible d'être sauvé sans elle. *Si quelcun n'est régénéré, il ne peut point voir le Royaume de Dieu.* Cette proposition est absolue & sans exception. Nous ne disons pas la même chose des Sacrements, & en particulier de la Ste Cène. La Ste Cène est bien nécessaire, mais seulement d'une nécessité de précepte, qui fait qu'on ne peut la négliger sans crime & sans manquer à son devoir. Mais la privation de ce Sacrement n'exclut pas du salut, lors qu'elle est involontaire, & qu'il ne dépend pas de nous de remédier à ce malheur. Elle n'exclut du salut, que lors qu'elle est volontaire, lors par exemple, qu'on s'éloigne de la Table du Seigneur par mépris, par indévotion, ou parce qu'on s'est mis dans l'impuissance d'y venir.

2. Quand nous disons que l'obligation de Communier, est imposée à tous les Chrétiens, nous ne comprenons pas dans cette proposition tous les individus des Chrétiens. Nous n'y comprenons pas par exemple, les Enfants, les Phrénétiques, ceux qui sont privez abso-

absolument de l'usage de la Raison. Notre proposition tombe uniquement sur les Chrétiens adultes, sur ceux qui ont assez de raison & de connoissance pour entrer dans l'esprit de cette Ste Cérémonie.

Enfin quand nous disons qu'il faut communier fréquemment, nous ne prétendons pas qu'on soit obligé de communier précisément un certain nombre de fois tous les mois ou tous les ans. Nous laissons cela à la discretion de chacun, & aux différentes circonstances où l'on se recontre. Nous entendons simplement, qu'on doit communier le plus souvent que cela se peut commodement, en se conformant autant qu'il est possible à l'usage établi dans l'Eglise, où l'on se trouve; en un mot, qu'on ne doit pas s'absenter l'égèrement de la Table du Seigneur, lors qu'on a l'ocasion & les moyens de s'en aprocher.

Après ces éclaircissements, je viens plus précisément à mon but. Si je me suis bien expliqué, vous voyez quelle est ma pensée. Je veux prouver que tous les Chrétiens adultes, tous ceux qui ne sont pas dans une impuissance

absoluë de participer au Sacrement de la Ste Cène, sont dans l'obligation de Communier, & de reïterer de tems en tems cette Ste Action; & qu'ils ne peuvent négliger ce devoir sans un très grand crime. Voilà ma thèse, & voici mes preuves.

I. Il s'agit d'obeïr à un Commandement exprès de J. C. mourant. *Faites ceci*, nous dit il, *faites le en mémoire de moi*. Ce grand Sauveur alloit quitter la terre; il étoit sur le point de s'offrir en Sacrifice pour nos pechez; il se dispoisoit à terminer sa vie de la manière du monde la plus tragique, pour nous racheter de l'enfer, & pour nous frayer le chemin au Ciel. C'est dans le tems qu'il a dessein de nous procurer un si grand bienfait, dans le tems qu'il nous donne des marques si tendres de son amour, & de son ineffable charité; qu'il nous recommande de nous souvenir de lui, & de célébrer à sa mémoire la Ste Cérémonie qu'il vient d'instituër. *Faites ceci en mémoire de moi*. “ Voilà en quelque
 “ sorte ma dernière Volonté, c'est le
 “ dernier ordre que je vous laisse:
 “ qu'il vous soit sacré & inviolable:
 “ Si

“ Si vous m’aimez : si mon souvenir
“ vous est cher, si vous respectez les
“ paroles d’un ami mourant, & d’un
“ ami qui donne la vie en rançon
“ pour vous, *faites ceci en mémoire*
“ *de moi*”. Que seroit-ce M. F. si ce
bon Sauveur avoit exigé de nous une
chose beaucoup plus difficile ? Helas !
quel fond d’ingratitude ne faut il pas
avoir, pour refuser de lui donner une
si petite marque de nôtre soumission
& de nôtre reconnoissance, dans le tems
même qu’il ne refuse pas de nous don-
ner ce qu’il a de plus cher & de plus
precieux ? Mais independamment de
cette circonstance, qui est pourtant
d’un si grand poids, ne suffit il pas que
J. C. ordonne une chose, pour nous
mettre dans la necessité de la pratiquer,
& pour nous rendre inexcusables si
nous ne la pratiquons pas ? Il est nôtre
Maître, nôtre Souverain Législateur :
Sa volonté doit être pour nous une
Loi sacrée & inviolable. Ou vous
convenez de ce principe, ou vous n’é-
tes pas Chrétiens. Mais si vous en
convenez, il faut de ces deux choses,
l’une, ou que vous disiez, que J. C. ne
vous a point ordonné de célébrer le Sa-

1 Corr.
xi. 23, &c.

crement de la Ste Cène; ou que vous reconnoissiez, que la négligence de ce Sacrement est une désobéissance formelle à sa volonté. La première de ces deux choses est insoutenable. Les paroles de J. C. sont expresse: *Faites ceci en mémoire de moi.* Voilà un ordre positif, ou il n'en fut jamais. Que si vous doutez que cet ordre s'étende à tous les Chrétiens, écoutez St. Paul, ce fidèle Interprète de la pensée de son Maître. *J'ai reçu du Seigneur, dit il, ce qu'aussi je vous ai donné: C'est qu'en la nuit, que le Seigneur Jesus fut livré, il prit du pain, & ayant rendu graces, le rompit, & dit; prenez & mangez; ceci est mon Corps qui est rompu pour vous: faites ceci en mémoire de moi.* Semblablement après le souper, il prit la Coupe & dit; Cette Coupe est la nouvelle Alliance en mon sang; toutes les fois que vous en boirez, faites ceci en mémoire de moi. Après quoi il ajoute par forme d'explication; *Ainsi toutes les fois que vous mangerez de ce Pain, & que vous boirez de cette Coupe, vous annoncerez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne.* Jusqu'à ce qu'il vienne,

vienne, c'est à dire, jusqu'à son dernier avènement, lors qu'il viendra *juger le monde universel en justice*. Il est donc certain, si le Commentaire de St. Paul est juste, (& qui oseroit en douter ?) Il est dit-je certain, que ces paroles du Sauveur, *faites ceci en mémoire de moi*, renferment un ordre exprès de réiterer la Ste Cérémonie qu'il venoit d'instituer ; que cet ordre ne se borne pas aux seuls Apôtres, mais qu'il oblige tous les Chrétiens dans tous les Siècles du Christianisme, & que cette pratique doit avoir lieu jusqu'à la fin du monde. Par conséquent encore, négliger cette Auguste Cérémonie, c'est violer une Loi formelle de J. C. C'est désobéir à un de ses Commandements les plus exprès, & encourir par cela même, son indignation & ses jugements.

Et ne me dites pas, M. F. que ce raisonnement conclut bien contre ceux qui ne communient jamais ; mais qu'il ne prouve rien contre ceux qui communient, quoique rarement. Parler ainsi, c'est vouloir se tromper à dessein. Si vous respectez l'ordre de J. C. pourquoi y obéissez vous le moins souvent
que

que vous pouvez ? Est-ce là, je somme votre Conscience, est-ce là le caractère d'un cœur qui aime son Sauveur, & qui lui obéit avec joye ? — Mais J. C. n'a point déterminé combien de fois il veut qu'on reïtère ce Sacrement. — De là même je conclus que vous devez le reïterer souvent. J. C. vous laisse la liberté de communier autant de fois que vous le souhaitez. Vous vous prevaudriez de cette douce liberté, si vous aviez un véritable fond de piété : Au lieu de négliger la Communion, au lieu de la diférer, vous vous procureriez cette ravissante Consolation, toutes les fois que l'ocasion vous en est offerte.

II. Le grand but de l'institution de la Ste Cène, est une seconde raison qui prouve nôtre thèse. Quel il ce but ? J. C. nous le marque dans les paroles de nôtre texte. *Faites ceci en mémoire de moi.* En mémoire de moi ; voilà l'une des principales fins de ce Sacrement. Il a été institué pour être un mémorial de la mort de J. C. Un Monument de son infinie Charité, un Tableau, une Peinture qui retrace à nos yeux d'une manière vive & sensible,

ble, tout ce que ce bon Sauveur a fait & souffert pour nous reconcilier avec Dieu, pour nous racheter de l'Enfer, pour nous procurer le salut & la felicité suprême. C'est pour nous représenter tous ces grands objets, que cet auguste Sacrement a été institué, & par cela même pour nous faire souvenir des obligations immenses que nous avons à Dieu, & à nôtre Sauveur, pour nous engager à y penser souvent, & à en témoigner nôtre reconnoissance. Se peut il que des Chrétiens refusent de s'acquitter d'un devoir si juste & si indispensable? Si un ami, si un simple homme vous avoit delivrez de la mort, au peril de sa vie propre, quelle reconnoissance n'auriez vous pas d'un bienfait si signalé! Combien la mémoire d'un tel ami vous seroit elle chère & precieuse! Que seroit-ce, si c'étoit un Grand du monde, un Prince, un Roi qui vous eût procuré ce bienfait! Chrétiens, il y a ici plus qu'un simple homme, il y a ici plus qu'un Prince, plus que tous les Rois de la terre; c'est le Fils de Dieu, c'est le Maître des Hommes & des Anges qui s'est anéanti pour vous, qui a pris la
forme

forme de serviteur, qui a souffert une mort, des tourments qui ne peuvent s'exprimer, pour vous délivrer non d'une mort temporelle, mais de la mort éternelle, pour vous arracher aux flammes de l'enfer, pour vous transporter dans le séjour de la gloire, pour vous faire part de la félicité de Dieu même : & vous êtes insensibles à des obligations si particulières ? Vous ne daignez pas même y penser ? Il faut vous faire violence pour vous obliger à solemniser la mémoire d'un Sauveur qui vous a donné des témoignages si extraordinaires de son amour ? Ah ! misérable homme, que tu es peu digne de ce que Dieu a fait pour toi ! Crains tes jugements. Plus les obligations que tu lui as, sont grandes, plus ta condamnation sera terrible, si tu n'as point répondu comme tu le devois, à ces obligations. Ne cherchez point ici de subterfuge, ne dites pas M. F. que vous pouvez penser aux obligations que vous avez à J. C. & l'en remercier, d'une autre manière que par la Célébration de la Ste Cène. Cela est vrai : Mais il n'est pas moins vrai, que vous devez employer celle-ci, aussi, puis-

puisque Dieu vous l'ordonne. Est-ce à vous de lui prescrire de quelle manière il doit être glorifié par ses Créatures? Obeïssiez à ce qu'il vous commande, & ne contestez point. J. C. a institué la Ste Cène, pour nous fournir un moyen de solemniser d'une façon particulière, la mémoire de sa mort & du grand Salut qu'il nous a mérité; & pour nous engager en même tems, à l'en remercier publiquement: Vous ne sauriez donc négliger cette Ste Cérémonie, sans un très grand crime. Au contraire, pour peu que vous ayez de pieté & de reconnoissance, vous vous ferez un indicible plaisir de la célébrer souvent, & dans toutes les occasions.

III. Voi-ci une troisième raison. Elle est prise de nôtre propre utilité, & des grands avantages que nous retirons d'une bonne Communion. La Ste Cène est un excellent moyen de nous détourner du peché, & d'avancer nôtre Régénération. Quand Dieu ne nous départiroit pas à sa Table des grâces sanctifiantes, comme il le fait très assurément, lorsque nous communions dignement; il me semble que la

seule Nature de cette action seroit propre à nous détourner du péché. Serroit il bien possible, M. F. si nous avions toujours présent à notre esprit, les cruelles souffrances que notre Sauveur a endurées sur la Croix, son corps déchiré de mille playes, son sang versé jusqu'à la dernière goutte; en un mot, tout ce qui lui en a coûté pour faire l'expiation de nos péchez, & pour nous réconcilier avec Dieu: si dis-je nous avions toujours ces objets présents à nos yeux, seroit il bien possible que nous voulussions nous abandonner au péché, comme hélas! nous faisons si souvent? Ne nous dirions nous pas à nous mêmes, si Dieu a traité si sévèrement son propre Fils, qui ne faisoit que représenter les pécheurs, que serace de nous misérables vers de terre, si nous nous rengageons de nouveau dans les liens du Crime! Comment soutiendrons nous le poids épouvantable de sa Vengeance, qui a fait gémir J. C. même! Et quel est le cœur assez endurci, qui ne fremît à cette pensée? Où est l'homme assez ennemi de soi même, qui ne voulut travailler à prévenir des malheurs si effroyables?

Mais

Mais qu'y a-t-il de plus propre dans la Religion à nous faire penser souvent aux souffrances de notre Sauveur, que le fréquent usage du Sacrement de la Ste Cène, qui est principalement destiné à cette fin? Et qu'y a-t-il par conséquent, de plus propre à nous détourner du péché, & à nous faire travailler sérieusement à l'ouvrage de notre Sanctification? On objectera peut-être que le trop fréquent usage de ce Sacrement l'aviliroit, & l'empêcherait par cela même de produire l'effet que nous disons. Je réponds, que cela peut avoir lieu à l'égard de ceux qui ne communient que par coutume, & sans faire attention à la nature de cette Action. Mais ce danger n'est nullement à craindre pour des âmes véritablement dévotes, & qui viennent à la Table de J. C. avec de bonnes & salutaires dispositions.

Il y a plus. M. F. j'ajoute, que la Ste Cène est un Canal par lequel Dieu nous communique actuellement ses grâces. Toutes les fois que nous participons comme il faut à ce Sacrement, nous participons au Corps & au Sang même de J. C. c'est à dire, à tous les fruits de

la mort & passion. C'est ce que St. Paul nous enseigne très expressement au Ch. x. de la 1. aux Cor. Cette Coupe de bénédiction que nous benissons n'est elle pas la Communion du Sang de Christ? Et ce pain que nous rompons, n'est il pas la Communion du Corps de Christ? Dieu donc en nous recevant à sa Table, nous y fait part de tous les biens de la nouvelle Alliance, que J. C. nous a mérités. Il nous y donne le pardon de nos péchez; il nous y communique les consolations de son Esprit; il nous y accorde d'une manière très réelle, quoiqu' invisible, de nouveaux secours, de nouvelles grâces pour augmenter notre foi, pour fortifier notre piété, pour nous faire avancer de plus en plus dans la sanctification, & dans la pratique des Vertus Chrétiennes. Que si cela est indubitable, comme il l'est très assurément, ne sentez vous pas qu'en négligeant de communier, vous négligez l'avancement de votre propre bonheur? En vous privant de ce glorieux moyen que Dieu a établi dans son Eglise, vous vous privez de tous les avantages qu'il y a annexés. Vous vous rendez indi-

gnes

gnes de ses faveurs. Vous vous excluez vous mêmes du salut, & du chemin qui y conduit. Pensez y M. C. F. & qu'il ne vous arrive jamais de tomber dans un si déplorable égarement.

A toutes ces raisons qui prouvent si clairement ce me semble, la nécessité de la fréquente Communion, je pourrois ajouter en quatrième lieu, la pratique des Chrétiens de la primitive Eglise. Je parle de l'Eglise des premiers Siècles, de ces Siècles où le Vice, où la corruption n'avoit point encore, ralenti ce zèle, cette ferveur, ce feu tout divin qui animoit les Disciples de J. C. & où les cœurs des fidèles étoient encore tout enflammés de la charité de leur Sauveur. Heureux Siècles ! qu'êtes vous devenus ? Ne vous reverrons nous jamais ? Hélas ! nous exhortons, nous pressons, nous sollicitons, nous entassons raisons sur raisons, motifs sur motifs, pour engager aujourd'hui les Chrétiens à s'aquiter du plus juste, du plus facile, du plus consolant de tous les devoirs : encore souvent, nos peines sont infructueuses ; nous avons la douleur d'avoir travaillé en vain.

Alors,

Alors, nos exhortations eussent été peu nécessaires. Alors, la nécessité de la Communion eut été un sujet hors de saison pour un Prédicateur. Il ne faisoit pas presser les Chrétiens pour les porter à communier trois ou quatre fois par an : On les voyoit voler à la Table de J. C. On les y voyoit venir tous les jours, ou du moins, toutes les fois qu'ils s'assembloient pour faire le service divin : & plus ils y venoient souvent, plus leur ardeur augmentoit, plus ils se sentoient embrasés du desir de réitérer une action si sainte & si consolante. Ce ne fut qu'à mesure que la corruption augmenta dans l'Eglise, qu'on commença à se relâcher à cet égard. Mais il est toujours vrai, que les fidèles de la plus pure Antiquité étoient persuadés de la nécessité de la fréquente Communion. Cela est démontré par leur pratique, & cela suffit pour mon Sujet. Ainsi j'ai prouvé ce me semble ce que j'avois dessein de prouver ; que tous les Chrétiens sont dans l'obligation de participer fréquemment à la Ste Cène, & qu'ils ne peuvent négliger ce devoir sans crime, & sans un très grand risque pour leur salut.

Je vais examiner à présent comme je m'y suis engagé, les différents prétextes sur lesquels on s'éloigne de la Table de J. C. & en faire voir en peu de mots, l'injustice & la vanité.

Il me semble qu'on peut rapporter à II Part.
ces cinq Classes générales, tous ceux qui s'éloignent de la Table de J. C. A la classe des Incrédules de profession; à celle des faux spirituels; à celle des vicieux; à celle des demi-Chrétiens; & à celle des Chrétiens scrupuleux.

I. J'appelle Incrédules de profession, ces prétendus esprits forts qui à la honte de notre Siècle font en plus grand nombre que jamais, ces misérables qui font gloire de révoquer en doute les Veritez les plus certaines; qui nient hardiment les principes les mieux démontrés; qui combattent le Christianisme, souvent sans le connoître, & qui font d'audacieux efforts pour banir du monde, s'il étoit possible, la Créance d'un Dieu, & d'une Religion. Ce n'est pas à de semblables monstres que nous adressons ce Discours, & Dieu nous preserve M. F. qu'il y en
eut

eut de tels parmi nous. Bien loin de les inviter à participer à nos mystères, nous devons leur interdire jusqu'à l'entrée de nos Temples, & même de nos Maisons, tandis qu'ils n'y viendront que pour faire gloire de leur impiété. Je ne suis pas étonné que des gens de ce caractère parlent avec un insolent mépris de la plus auguste de nos Cérémonies. C'est le propre de l'ignorance d'être superbe, & de décider avec hauteur. Ces prétendus esprits forts sont, pour la plus part, des gens qui ne savent rien à fond, & qui ne connoissent pas même avec quelque exactitude les premiers éléments du Christianisme. Ils savent l'art de tourner en ridicule les raisons les plus graves, & les plus sérieuses. Pourvû qu'ils puissent railler agréablement, & répéter mille fois une même difficulté, sans daigner faire la moindre attention aux réponses qu'on leur fait; ils s'applaudissent, & se croient en droit de nous regarder en pitié. He bon Dieu! Quel renversement de raison! — Mais laissons là les Incrédules. Pour les convaincre de la nécessité de la Communion, il faudroit les convaincre
aupara-

auparavant de la Verité du Christianisme. Qu'ils s'instruisent : qu'ils étudient : qu'ils fassent attention à l'évidence de nos preuves, & qu'ils y apportent un esprit libre de préjugés & un cœur bonnet & bon. *Si quelcun veut faire la volonté de Dieu, il connoitra de la Doctrine de J. C.*

II. Il y a un second ordre de gens qui s'abstiennent de la Table de J. C. Je les ai appelé faux spirituels. Ceux-ci reconnoissent en général la vérité du Christianisme : mais ils ne peuvent goûter certaines Cérémonies qu'on y pratique. Ils regardent le Culte public, les Assemblées des fidèles, l'usage des Sacraments, comme des choses fort inutiles, ou tout au moins indifférentes, qui n'obligent nullement la Conscience. *Dieu est Esprit*, disent ils, *les vrais Adorateurs doivent l'adorer en esprit & en vérité.* A quoi bon des Cérémonies dans une Religion toute Spirituelle ? Qu'est il nécessaire de servir Dieu en public & par des genuflexions extérieures ? Ne suffit il pas de le glorifier chacun en son particulier, & par les sentiments du cœur ? De quelle nécessité peuvent être des Symboles

A a a

boles matériels & sensibles, tels que *le pain & le vin*, pour nous faire penser à la mort de J. C. & au salut qui en est le fruit? N'y pouvons nous pas penser sans cela? Ne pouvons nous pas en témoigner nôtre reconnoissance à Dieu, sans ces secours extérieurs?—Voilà le langage des faux spirituels. Tel est le prétexte qui les éloigne de la Table du Seigneur.

Mais que ce prétexte est vain! Que ce langage est sophistique! *Les vrais Adorateurs doivent adorer Dieu en esprit & en vérité.* Rien n'est plus certain. Donc toutes les Cérémonies extérieures doivent être banies de la Religion.—Cette conséquence n'est pas juste. Il y a des Cérémonies pleines de sens & de raison, qui sont infiniment propres à enflamer la piété, à réveiller nôtre attention, à nous porter aux grands devoirs de la Religion. De telles Cérémonies, (& de ce nombre est incontestablement celle dont nous parlons) ne doivent point être banies de la Religion. Elles sont d'une utilité infinie. Nous ne sommes pas de purs esprits. Nôtre ame est unie à une portion de matière, d'où dépend une grande partie de ses perceptions & de

de ses actions. Les objets extérieurs qui frappent nos sens, se communiquent à l'esprit, & y éveillent des idées plus vives. Il faut peu connoître la nature de l'homme, pour ignorer cette vérité. Après cela, encore une fois, est-ce à nous à gloser sur la Sagesse Eternelle? Est-ce à nous à régler de quelle manière Dieu doit être servi? S'il est vrai que J. C. ait institué la Ste Cène: S'il est vrai qu'il nous ait ordonné de célébrer cette Ste Cérémonie *en mémoire de lui*; Cet ordre ne suffit-il pas? Ne sommes nous pas obligés de nous y conformer? Et en faut-il davantage pour renverser tous les Sophismes des faux Spirituels?

III. Les Vicieux forment une troisième Classe de ceux qui négligent le Sacrement de la Ste Cène. Ils conviennent que la Communion est une Action bonne, utile, nécessaire. Mais parce qu'elle suppose dans le Communiant des dispositions actuelles de piété qu'ils n'ont point: parcequ'elle les obligerait à renoncer à des vices qu'ils ne veulent point abandonner: parcequ'elle les engagerait à pratiquer des Vertus qu'ils ne se sentent point en état

tat de pratiquer; ils aiment mieux ne point communier, disent ils, que d'aggraver leur condamnation, en communiant indignement. — Quelle disposition Bon Dieu ! Vous avez raison, misérables qui croupissez dans le vice, de craindre les Jugemens de Dieu, si vous vous aprochiez dans cet état de sa Table sacrée, si vous veniez prendre d'une main prophane, & avec un cœur souillé, les augustes symboles du Corps & du Sang de J. C. Si dans le tems que vous jurez de rompre un engagement criminel; de renoncer à des sentimens de haine & de vengeance; de vous défaire de la malheureuse habitude de médire, & de déchirer la réputation de vôtre prochain; vous étiez résolus pourtant de n'en rien faire, & de persévérer dans vos Crimes. Mais en êtes vous moins en état de damnation en ne communiant pas ? J'avouë que vous évitez le danger de communier indignement : mais éviterez vous les jugemens que Dieu dénonce aux vicieux ? En ferez vous moins la proie de l'enfer, si vous mourez dans vos crimes ? Quand il seroit vrai, que vos peines seroient moins grandes, que si à tous
vos

vos crimes, vous aviez ajouté encore la prophanation de la Ste Cène; la pensée des moindres suplices de l'enfer, ne devoit elle pas vous faire trembler, & vous obliger à sortir du malheureux état où vous êtes? Mais cette consolation même toute frivole qu'elle est, vous est ôtée. Je soutiens que si vous vous abstenez de la Ste Cène, parceque vous ne voulez pas renoncer à vos vices, vous êtes tout aussi coupables devant Dieu, & vous subirez les mêmes suplices, que si vous aviez communiqué indignement. Ce pretexte est donc odieux & exécrationnel.

IV. Nous avons marqué en quatrième lieu, les demi-Chrétiens. Ceux-ci ne difèrent pas beaucoup des précédents. J'en fais cependant une Classe à part, parcequ'ils difèrent des premiers, en ce qu'ils n'ont pas comme ceux-là, une volonté fixe & arrêtée de persévérer dans leurs vices. Ils forment au contraire, des résolutions vagues de se corriger de certains péchez d'habitude dans lesquels ils sont engagez. Mais comme ils n'exécutent point ces résolutions, ils se privent de la Communion, ils s'absentent de la
Table

Table du Seigneur, & croient de se mettre par là à couvert des Jugements de Dieu. Lors qu'on presse ces sortes de gens: lors qu'on leur représente le crime qu'il y a à négliger une des plus solennelles institutions de J. C. ils vous répondent, que ce n'est point par mépris pour la Ste Cène, qu'ils agissent ainsi: qu'ils se croiroient coupables si cela étoit; que c'est au contraire par un principe de respect pour cette Ste Cérémonie; en un mot, qu'ils ne communient point, parcequ'ils ne se sentent pas en état de bien communier.— Mais qu'y a-t-il de plus vain encore que ce prétexte M. F? Je ne suis pas en état de communier: & à qui en est la faute? N'est-ce pas à moi même? Pourquoi ne me mets-je pas dans de meilleures dispositions? Vous n'êtes pas mon frère, vous n'êtes pas dites vous, en état de communier. Vous n'êtes donc pas non plus en état de prier Dieu: Vous n'êtes pas en état de lire sa Parole: Vous n'êtes pas en état de faire la moindre fonction d'un Chrétien: en un mot vous n'êtes pas en état de salut. Hélas! se peut il que dans un danger si éminent, je vous voye

voye un visage serain, un esprit tranquille, un cœur qui ne respire que la joye. Vous vivez comme si vous n'aviez rien à craindre, & cependant vous m'asseurez, que c'est parceque vous êtes mal disposé pour la Communion, que vous vous en abstenez. Si cela est, vous êtes mal disposé aussi pour mourir : & que deviendriez vous, si Dieu vous redemandoit cette nuit votre ame ? Comment après cela est il possible que vous vous abandonniez aux plaisirs comme vous faites ? Au moins si je vous voyois fondre en larmes, si je vous entendois pousser des soupirs, & des sanglots, j'augurerois bien de votre salut : Mais je tremble, quand je pense à votre tranquillité, ou plus tôt, à votre assoupissement ! Sortez mon frère, sortez du triste état dans lequel vous êtes. Reconnoissez l'injustice de votre pretexte. Vous n'êtes pas en état de communier ? Travaillez incessamment à vous y mettre, & ne perdez pas un seul moment.

V. Enfin, il y a des Chrétiens scrupuleux, des Consciences tendres, des ames timides, mais timides à l'excès, qui s'éloignent de la Table du Seigneur,

neur, par une délicatesse mal-entendue. Quoique le nombre de ceux-ci soit très petit, il est vrai pourtant qu'on en trouve quelques uns de ce caractère : & il est d'autant plus nécessaire de dissiper l'illusion qu'ils se font, qu'elle semble naître d'un principe, d'un fond même de piété, & de Religion. Ils s'imaginent, que pour participer dignement au Sacrement de la Ste Cène, il faut avoir porté la Sainteté au plus haut point de perfection ; & comme ils sentent encore en eux, beaucoup de foiblesses & d'imperfections, ils n'osent s'approcher de la Table de J. C. dans la crainte qu'ils ont d'encourir les Anathèmes que l'Ecriture lance contre les indignes Communicants. — J'avoue qu'on ne sauroit apporter trop de pureté à cette Ste Table, & qu'on ne peut jamais être trop bien disposé pour se présenter devant Dieu. Mais j'ajoute, que si pour communier dignement, il falloit être absolument sans défaut, personne, personne au monde ne seroit en état de communier. Qui peut dire, *j'ai purgé mon cœur, & je suis net de péché ?* Il y a toujours des restes de corruption

on dans les plus régénerez même. Cette imperfection qui est en nous, doit bien nous humilier, mais elle ne doit pas nous confondre : nous devons bien la combattre, & travailler à la detruire autant qu'il nous est possible, mais elle ne nous exclut point du Salut ; elle ne doit point aussi nous empêcher de participer aux seaux du Salut. Rasseurez vous ames fidèles, Consciences timorées : Dieu n'exige pas de vous une Sainteté semblable à celle des Anges. Toute imparfaite qu'est la vôtre, il l'acceptera, pourvû qu'elle soit réelle & sincère. Sentez vos foiblesses, gémissiez en, tachez de vous en corriger : C'est toute la dignité que le Seigneur requiert de vous pour avoir accès à sa Table. “ Vous
“ n'y venez pas, dit nôtre Liturgie,
“ pour protester que vous soyez par-
“ faits & justes en vous mêmes : mais
“ au contraire, en cherchant votre ju-
“ stice en J. C. vous venez confesser
“ que vous êtes en la mort. Envisa-
“ gez donc ce St. Sacrement comme un
“ remède pour les pauvres malades
“ spirituels. Envisagez le comme un
moyen propre à fortifier votre foi, à
augmenter votre pieté, & à vous pro-

curer les perfections qui vous manquent. Ainsi bien loin de négliger ce moyen vous devez l'embrasser avec empressement: bien loin de vous absenter de la Table de J. C. sous prétexte que vôtre Sainteté est foible & infirme, cela même doit être une forte raison pour vous engager à y venir chercher le remède à vos maux, & des secours pour triompher de plus en plus de la Corruption. Concluons,

Et premièrement recueillez des réflexions que vous venez d'entendre, combien est criminelle la conduite de ceux qui passent tranquillement leur vie, dans les lieux où l'on est privé du Ministère de la Parole de Dieu, & qui se privent par cela même volontairement de l'usage de la Ste Cène. Hélas! n'y eut il que cela seul; Leur laissa-t-on d'ailleurs, la liberté de servir Dieu dans leur particulier, sans les forcer d'adhérer extérieurement à un Culte idolâtre & superstitieux; voudroient ils se priver de la douce, de la ravissante Consolation de participer à un Sacrement que J. C. a si expressément recommandé, s'ils avoient quelques sentimens de piété, quelque amour pour leur Sauveur, quelque reconnois-

connoissance des infinies obligations qu'ils lui ont? Comment, comment soutiendront ils le jugement de Dieu? Comment pourront ils subsister devant son Tribunal? Comment justifieront ils le mepris qu'ils ont fait de la plus auguste Cérémonie de la Religion? Grand Dieu, ouvre leur les yeux : fai leur apercevoir les malheurs où ils se plongent. Qu'ils préviennent tes justes jugemens par un salutaire repentir, & en abandonnant tout pour se procurer la céleste nourriture de leur Ame !

Que si ceux dont nous venons de parler sont criminels, quel jugement devons nous porter de ceux qui ayant actüellement les moyens de communier toutes les fois qu'ils le souhaitent, se privent cependant de la Communion, par indévotion, par une malheureuse négligence, par un atachement excessif au monde, aux plaisirs, aux ocupations de la terre? Souvenez vous misérables, souvenez vous du triste sort de ceux qui furent invitez aux nôces & Matth. xxii. qui refusèrent d'y venir. La conduite de ces indignes conviez est une image de la vôtre : leur punition est aussi une emblême de celle qui vous est

est réservée, si vous ne la prévenez par une salutaire composition. *Reprenez votre premier zèle, & vous repentez.*

Et ici M. F. je reconnois avec plaisir, que le plus grand nombre parmi vous, (que ne puis-je dire, tous sans exception?) que le plus grand nombre parmi vous n'est point coupable de la négligence que je viens de combattre. Ne vous relâchez point M. T. C. F. Venez à la Table de J. C. toutes les fois que la Providence vous y appelle. Venez y avec toutes les dispositions requises; avec une véritable foi, une charité ardente, un cœur rempli de piété & d'amour pour Dieu. Avec de telles dispositions vous remporterez de cette sacrée Table tous les biens que Dieu y distribue à ses enfans. Puissiez vous les recevoir aujourd'hui ces précieux biens, & les conserver à jamais. Ainsi soit il.

F I N.



